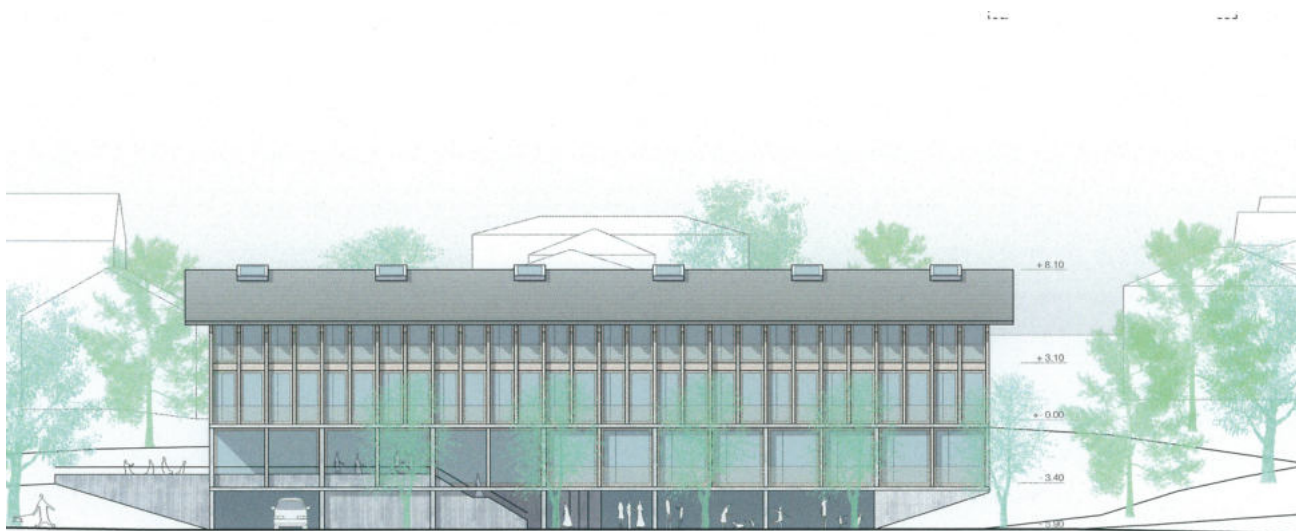




Commune de Courtepin/FR

lieu-dit "zone Michel", Courtaman
concours de projets d'architecture
à procédure ouverte selon SIA 142
pour un centre de village
rapport du jury



adresse du concours

administration communale
route de Fribourg 42
CH-1784 Courtepin
T - 026 684 18 34 / E - constructions@courtepin.ch

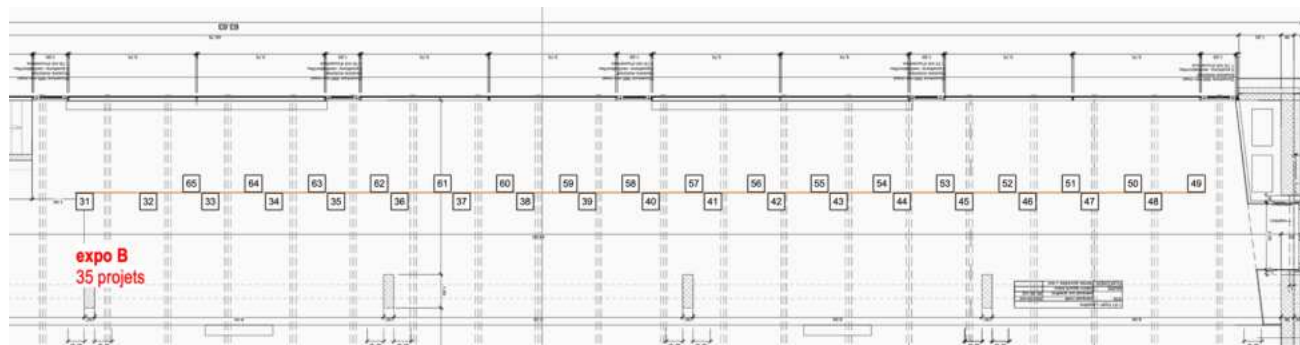
12 juillet 2024

sommaire

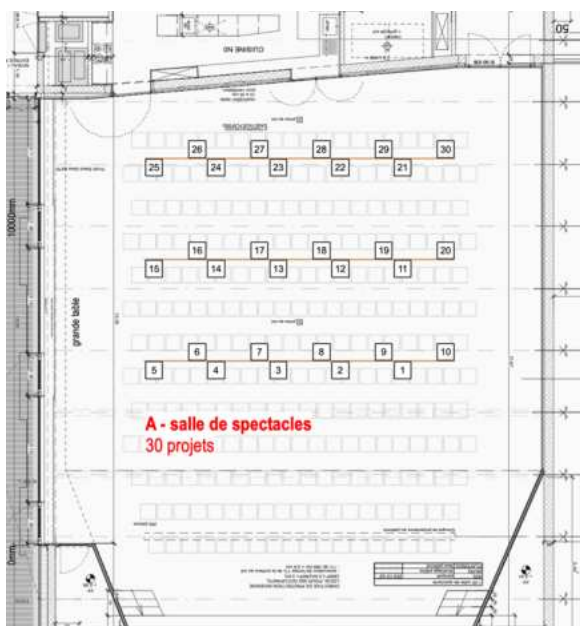
1	introduction.....	3
2	conditions de participation.....	4
3	jury.....	4
4	calendrier et déroulement du concours.....	4
5	conditions-cadres.....	4
6	mandat.....	5
7	documents demandés.....	6
8	critères d'appréciation.....	6
9	programme des locaux.....	6
10	réception des projets.....	7
11	examen préalable.....	7
12	liste des devises par numéros et par ABC.....	8
13	décisions de recevabilité, tours d'évaluation et tour de contrôle.....	9
	synoptique: tours d'élimination.....	9
14	critiques des projets retenus au tour final.....	10
15	classement et attribution des prix.....	13
16	considérations générales et recommandation du jury.....	13
17	approbation du rapport.....	14
18	levée de l'anonymat.....	14
19	documentation.....	20
20	registre des noms des auteurs.....	150 - 151

affichage

partie B sur la galerie de la salle de sports et



partie A: dans la salle de spectacles



de la salle FESTISPORT de Courtépin



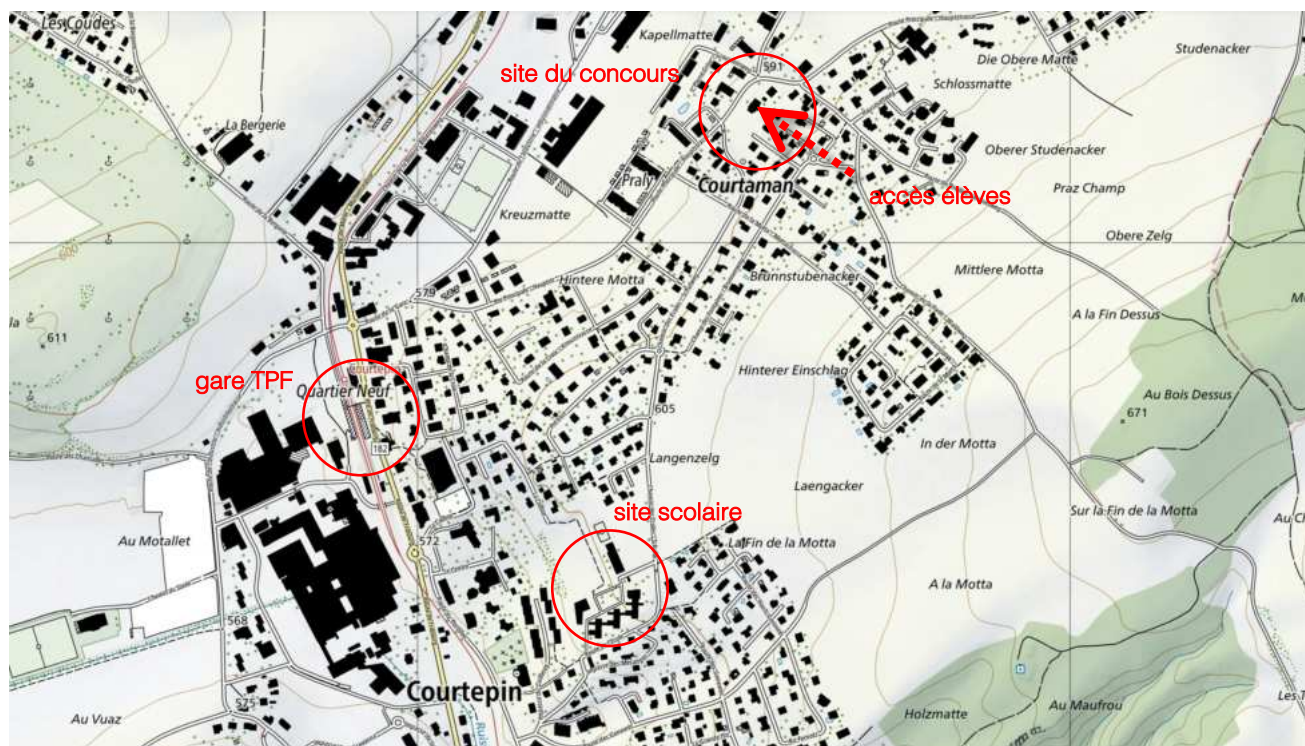
1 introduction

Le site se trouve au coeur du village de Courtaman, qui a fusionné avec la commune de Courtepin limitrophe. L'école de Courtepin se trouve à 700 m (15' à pied) du périmètre prévu, situation idéale pour faire face à plusieurs projets en vue:

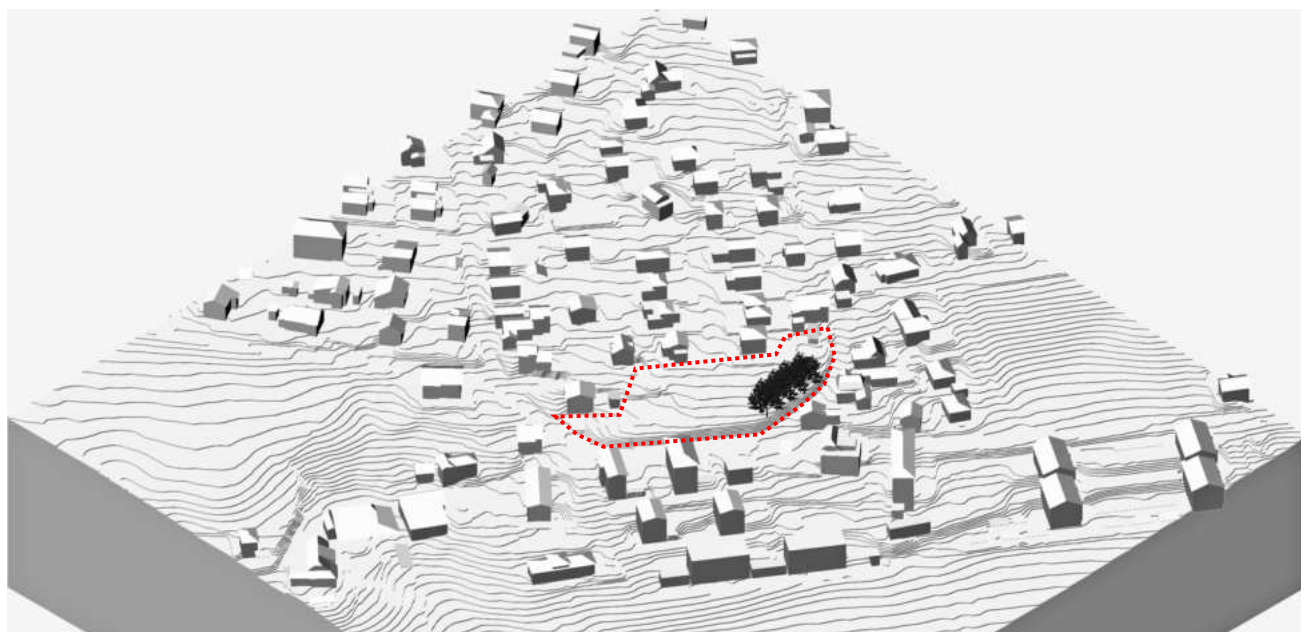
- un accueil extrascolaire pour quelque 120 enfants
- une crèche pour quelque 48 enfants
- un lieu de rencontre pour le village avec des locaux communs et un espace extérieur

Le site forme un plateau avec vue sur le Jura; en contre-bas de quelque 3.5 m de ce plateau se situe la route, qui mène à Courtepin. Au Sud de ce plateau, dans le virage de la route, se trouve un groupe d'arbres protégés et à l'extrémité Sud une chapelle, qui est protégée par le service des biens culturels. La ferme sur place est désaffectée et sera démolie.

L'objectif est de réaliser un lieu public de rencontre avec un accueil extrascolaire, une crèche, une ludothèque et des locaux communs avec un aménagement extérieur convivial.



swisstopo (<https://map.geo.admin.ch>)



2 conditions de participation

Il s'agit d'un concours de projets à un degré en procédure ouverte, conforme à législation sur les marchés publics. Le règlement des concours d'architecture et d'ingénierie SIA 142 (édition 2009 et les directives complémentaires) s'applique de manière subsidiaire aux dispositions légales précitées.

Le concours était ouvert aux architectes établis en Suisse ou dans un Etat signataire de l'accord OMC sur les marchés publics, qui doivent remplir l'une des deux conditions suivantes à la date de l'inscription au concours:

- être porteur du diplôme de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne ou de Zurich (EPF), de l'Académie d'architecture de Mendrisio, de l'Université de Genève (EAUG) ou d'une Haute Ecole Spécialisée (HES ou ETS) ou d'un diplôme étranger bénéficiant d'une équivalence.
- être inscrit dans le Registre des architectes et ingénieurs civils A ou B du REG (fondation suisse des registres des professionnels de l'ingénierie, de l'architecture et de l'environnement).

3 jury

membres représentant le maître de l'ouvrage et les utilisateurs

- 1 Aebischer Jonas, Conseiller communal, dicastère des bâtiments de la Commune, *président*
- 2 Scherrer Brantschen Marianne, Conseillère communale, dicastère des écoles, *suppléante*

membres représentant les architectes

- 1 Pietrini Guido, architecte SIA, Atelier Pietrini Sàrl., Neuchâtel
- 2 Schermesser Claudia, architecte EPF/SIA, Zurich
- 3 Yersin Thibault, architecte HES/MA Romont/FR, *suppléant*

spécialistes-conseils avec voix consultative

- 1 Agustoni Jacques, architecte EPF/SIA/FSU, urbanisme Artefact, Fribourg
- 2 Barras Jean-Luc, Conseiller général 'Courtepin ensemble'
- 3 Berset Laurent, Conseiller général 'Pour notre commune'
- 4 Dabaghchian Shahin, responsable constructions et infrastructure
- 5 Haas Norbert, Groupement Courtaman (représentant des voisins)
- 6 Moes Alexandre, Groupement Courtaman (représentant des voisins)
- 7 Monney Cédric, Conseiller général 'Pluriel'
- 8 Peruzzi-Gachet Marie-Claude, directrice AES et crèche
- 9 Ruch Arlette, collaboratrice au service technique communal
- 10 Salathé Christoph, président AES et crèche
- 11 Spiegel Marlyse, Conseillère générale 'Le Centre'
- 12 Walter Franz, Conseiller général 'Entente bourgeoise'
- 13 Wüthrich Mario, Conseiller communal dicastère de l'aménagement du territoire

organisation, examen préalable: URFER Thomas, architecte, URFER ARCHITECTES SA, Fribourg

4 calendrier et déroulement du concours

Le concours a été publié sur www.simap.ch et dans les organes de la SIA le 9 février 2024.

Les participants ont eu la possibilité de poser des questions sur le site simap et les réponses formant partie intégrante du programme du concours, ont pu être mis à disposition de tous les participants. Env. 330 bureaux ont consulté le dossier sur simap, env 75 inscriptions ont eu lieu.

Les plans du projet étaient à rendre le 7 juin 2024, les maquettes le 21 juin 2024. 65 projets ont été rendus.

5 conditions-cadres

51 prescriptions en général

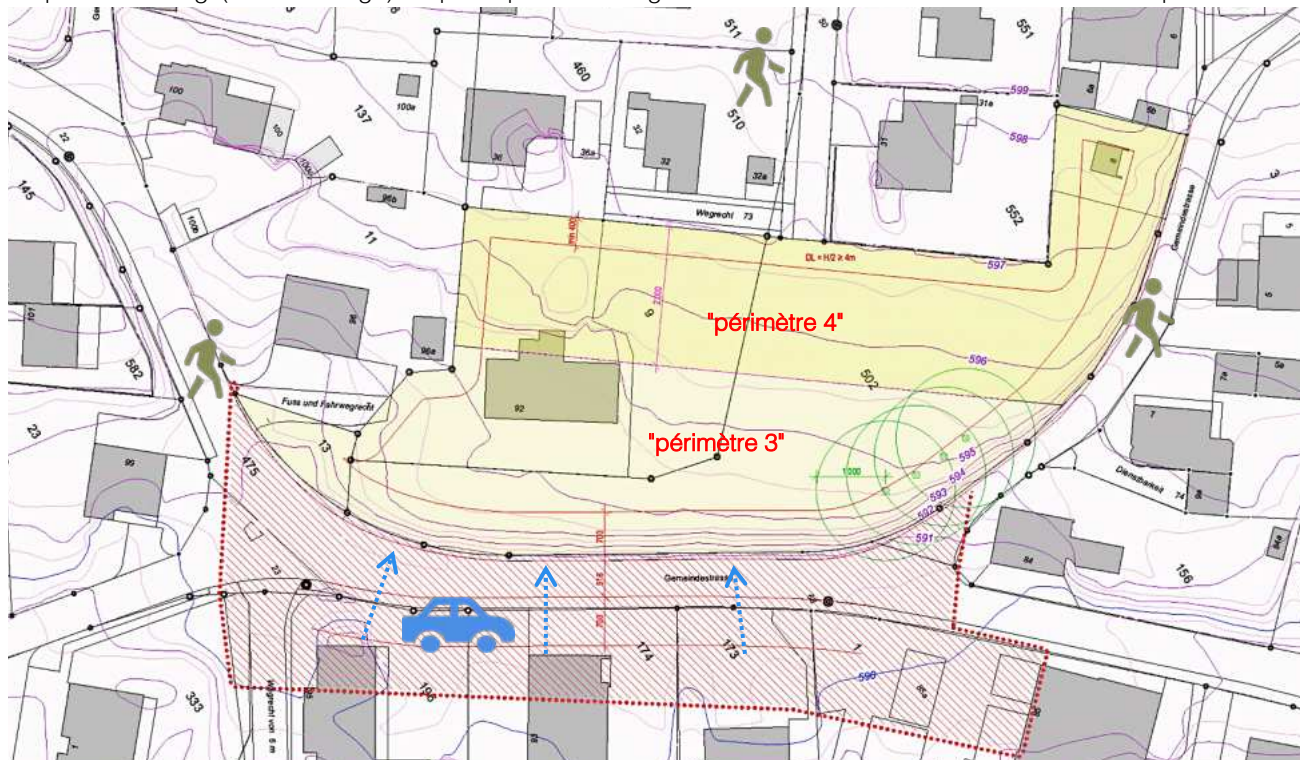
Les lois et règlements en vigueur sont applicables. Ci-après sont regroupées les conditions spécifiques. Dans le cadre du concours, il n'est pas nécessaire pour les participants de faire appel à d'autres lois particulières ou prescriptions. Celles qui sont indiquées dans ce chapitre suffisent pour élaborer le projet de concours.

Il faut cependant connaître et appliquer les normes suivantes:

- SIA 500 Constructions sans obstacles (2009);
- les prescriptions de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI, 2015)

52 périmètre du concours

Le périmètre de construction comprend les parcelles 9, 13 et 502 avec un total de 4'630 m² (jaune).
Un périmètre élargi (hachuré rouge) est prévu pour l'aménagement des surfaces contribuant au centre de quartier.



jaune (3): périmètre pour constructions, jaune foncé (4): périmètre à prescriptions particulières
hachuré rouge: périmètre de considération pour aménagements en surface

53 règlement communal, plan de zones

hauteur maximale (H): "périmètre 4": 9 m, volumes fractionnés en 3* / "périmètre 3": 13 m

distance à la limite: "H/2, ≥ 4 m / **distance à la route:** 7 m depuis le bord de la route

IUS = 1 (donc 4'630 m²); un complément de 0.25 pour parking souterrain admissible (donc 1'157.5 m²)

IOS = 0.5 (donc 2'315 m²)

groupe d'arbres: protégés, en bonne santé; ils peuvent être remplacés ailleurs sur le site, si nécessaire pour le projet

chapelle: assurer mieux sa perception depuis le nouveau centre et sa mise en valeur

*) Dans le cadre du concours:

- le fractionnement en trois volumes des constructions dans "le périmètre 4" n'est pas imposé, dans la mesure où le projet tient compte de l'échelle des villas limitrophes concernées;
- dans le secteur 4 n'est pas imposé une affectation particulière; l'affectation ne doit pas apporter des nuisances

54 circulation, accès

L'accès des élèves, piétons et cycles, se fait depuis la route du quartier à l'Est (parcelle 519) sur la base d'un droit de passage à établir entre la Commune et les propriétaires de ce chemin, (et/ou depuis les côtés (chapelle ou passage par la parcelle 13). Un accès pompiers et urgences reste envisageable depuis 519 également.

Tout autre accès pour voitures (parking, services, déchets etc.) doit se faire depuis la route principale (parcelle 475).

Tous les locaux doivent être accessibles aux PMR (personnes à mobilité réduite).

L'organisation des locaux et leurs accès dépend du projet proposé. On peut envisager un accès pour la crèche et l'AES et un autre pour les locaux communs; ceci fait sens pour la question de surveillance et de l'horaire, car les locaux communs restent accessibles selon un autre horaire. Des accès individuels entre la crèche et l'AES sont aussi possibles.

6 mandat

Le jury prononce une recommandation à l'intention du maître de l'ouvrage, en particulier pour l'attribution d'un mandat aux auteurs du projet qu'il recommande de développer. Le mandat adjudgé correspond à 100% des prestations ordinaires pour la planification du projet de ce concours. S'ensuit la décision du maître de l'ouvrage en matière d'adjudication qui fait l'objet d'une publication.

7 documents demandés

- A plan de situation 1:500 comprenant obligatoirement le cadrage comme mentionné sur le DWG. Sur ce plan seront représentés les entrées, l'indication du végétal, les indications des limites des revêtements de sol, les altitudes du terrain et des toits du projet. Le plan de situation 1:500 figurera en haut de la planche 1 (= format A2 horizontal:
- B plan, coupes et vues 1:200; les niveaux en relation avec le contexte contiendront ce contexte avec les cotes d'altitude nécessaires pour la compréhension
- C des explications complémentaires peuvent figurer sur une planche ad hoc ou être réparties sur les planches au gré des nécessités;
- D les calculs demandés à reporter sur le document remis au format A4 (formulaire remis "c"), y compris des schémas 1:500 permettant la vérification des calculs;
- E une enveloppe cachetée garantissant l'anonymat, munie de la devise, avec à l'intérieur:
 - la fiche "auteurs du projet" comportant toutes les indications demandées (*document remis "d"*)
 - un bulletin de versement ou les coordonnées bancaires (pour versement d'un prix éventuellement et remboursement du montant d'inscription)
 - une étiquette autocollante portant l'adresse du concurrent pour l'envoi du rapport du jury (pas d'enveloppe)

8 critères d'appréciation

Le jugement tiendra compte des critères suivants. L'ordre de l'énoncé ne correspond pas à un ordre d'importance:

- idée conceptuelle
- intégration dans la topographie et le contexte
- organisation et fonctionnalité
- qualité des accès et des aménagements extérieurs
- développement durable, adéquation écologique
- économie des moyens, économie générale

9 programme des locaux

100 AES 120 enfants	230 "trotteurs": 12 enfants (12-24 mois)
101 hall d'entrée, sas (selon projet)..... 15	231 salle de vie 45
102 salle à manger I pour 60 P, même niv que 103 90	232 armoires et aire à langer 15
103 salle à manger II pour 60 P, même niv que 102 90	233 salle de repos I 22 ⁵
104 salle de repos/bibliothèque..... 60	234 salle de repos II 22 ⁵
105 salle de vie I 90	230 105
106 salle de vie II 60	240 "grands": 26 enfants (2-4 ans)
107 vestiaires enfants 45	241 salle de vie I ,communique avec 242 45
108 rangement 15	242 salle de vie II, communique avec 241 45
109 cuisine 30	243 armoires et aire à langer 15
110 laverie 15	244 salle de repos I 22 ⁵
111 sanitaires enfants 30	245 salle de repos II 22 ⁵
112 WC personnel/PMR, avec douches 15	246 rangement matériel de nettoyage..... 15
100 555	247 cuisine 15
200 crèche 48 enfants	248 vestiaires enfants 15
210 locaux communs pour crèches	249 sanitaires enfants 15
211 hall d'entrée, sas (selon projet)..... 15	240 210
212 local poussettes, adjacent à 211 15	200 480
210 30	300 locaux communs AES – crèche
220 "bébés": 10 enfants (0-12 mois)	301 bureau direction AES 30
221 salle de vie 45	302 bureau éducatrices, communiquant avec 301 15
222 salle de repos I 22 ⁵	303 séjour personnel, cafétéria 45
223 salle de repos II 22 ⁵	304 vestiaires personnel avec douche, 40 casiers 30
224 rangement (en commun avec 220)..... 15	305 économat (pas besoin de lumière naturelle) 15
225 cuisinette (en commun avec 220)..... 15	306 buanderie (pas besoin de lumière naturelle)..... 10
226 vestiaires enfants (en commun avec 220) 15	307 local de nettoyage 5
220 135	308 sanitaires personnel..... 15
	300 165

400 salles communes	800 aménagements extérieurs
401 salle I de répétition pour associations.....90	801 uniquement pour l'AES, accès depuis 100..... 150
402 salle II de répétition pour associations.....45	802 aire couverte 30
403 ludothèque 150	803 uniquement pour crèches, accès depuis 200 105
404 cuisinette avec réduit (armoires, frigo)..... 15	804 aire couverte 15
405 rangements dans la protection civile (600).....0	805 espace public de rencontre, accès depuis 400
406 sanitaires, accessibles depuis place 805..... 15	806 aire couverte 15
400315	807 sanitaires: utiliser 406
500 locaux au sous-sol	800 aménagements extérieurs 715
501 CVS, production de chaleur avec PAC.....90	
502 électricité.....30	
503 dépôts, en 3 locaux.....90	
504 nettoyage 15	
500225	
600 abri pour protection civile	récapitulation
200 places, 4 locaux de 50 places225	100 AES 120 enfants..... 555
600225	200 crèche 48 enfants
	210 communs30
	220 bébés..... 135
	230 trotteurs..... 105
	240 grands210 480
	300 locaux communs AES – crèche 165
	400 salles communes.....315
700 stationnement	total hors terre, SU "habitable"..... 1'515
701* stationnement dans garage 30 places750	500 caves, sous-sols 225
702* stationnement 2 roues, 30 places (3.8 x 0.4)..... 45	600 protection civile.....225
total stationnement *) = couvert795	700 total stationnement couvert..... 795
703 stationnement dépose enfants, 8 places int/ext . 165	total enterré/couvert 1'245
704 arrêt TP direction Courtepin, emprise 25 x 375	700 total stationnement ouvert..... 255
705 abribus env 5 x 3..... 15	800 aménagements extérieurs 715
total stationnement ouvert255	

10 réception des projets

Les participants ont respecté le délai du rendu - les envois ont respecté l'anonymat. La réception des cartables et des maquettes a été assurée par des personnes ne faisant pas partie du jury.

Mme. Arlette Ruch est la seule personne en possession des inscriptions nominatives, car c'est elle qui a assumé le contrôle des droits de participation. Quelques contacts ont eu lieu avec l'accompagnant, mais il n'y a rien eu de particulier quant aux conditions de participation.

A noter:

- Dans un des projets manque une des réductions demandées format A3; elle a été rajoutée par l'accompagnant.
- Les rendus sont recevables, les schémas 1:750 pas toujours corrects, mais satisfaisants.
- Tous ont respecté de renoncer à des visualisations et images.
- Dans une douzaine de rendus manque le tableau de calculs "de concordance".
- Quelques projets ont joint des détails à une échelle supérieure de 1:200; on doit considérer ces éléments comme faisant partie du rapport explicatif, dont le rendu était libre.

Les "défauts" sont regrettables; les projets concernés disposent, cependant, des éléments permettant au jury de faire son appréciation.

11 examen préalable

Tous les projets respectent les conditions règlementaire quant aux constructions et ce qui en a été retenu pour le concours. Les arbres protégés ont été maintenus dans la grande majorité des projets. Quelques propositions utilisent la parcelle de l'autre côté de la route, parcelle contenant l'ancienne administration communale, située dans le périmètre de réflexion.

Les surfaces et les volumes ont été contrôlées par rapport à la plausibilité. En général, dans le cadre d'un concours, les données quantitatives (surfaces utiles) sont respectées à +/- 5% selon les conditions d'un projet et de sa structure.

12 liste des devises

suivant la numérotation

1	SIMPLEXITE
2	PAC-MAN
3	L'IMPORTANCE D'ETRE BAVARD
4	EREKHTHIO
5	LE PETIT POUCKET
6	BANCAOUS
7	CEINTURE D'ORION
8	LE HAMEAU DE MICHEL
9	LE GRAND PLATEAU
10	MIKADO
11	TREFLE A TROIS FEUILLES
12	FORET HABITEE
13	COUR DU VILLAGE
14	PERIPATOS
15	ECOLE BUISSONNIERE
16	L'EVEIL
17	BOHO SOO
18	TANGRAM 2
19	CHAT PERCHE
20	ENSEMBLE MICHEL
21	TRIPTYQUE
22	MON VOISIN
23	LE PERRON
24	UN DEUX TOITS, QUATRE CINQ
25	CROSSROADS
26	NEMO
27	COUCOU
28	LA FERME MICHEL
29	ANDREAS, AURELIE, MICHEL & BERNARD
30	FACE A FACE
31	BIBERA BIBERLI
32	LA MARELLE
33	PYATA
34	1287
35	TANGRAM 1
36	SEQUANES
37	JEU DE PLATEAUX
38	TRILLIUM
39	TOTORO
40	DEUX AMIS
41	LUTIN
42	UN, DEUX, TROIS
43	FETE DU VILLAGE
44	1,2,3...SOLEIL
45	JAKADI
46	FOUETTE
47	BELVEDERE
48	COURTAMAN FORUM
49	SMALAND
50	LE NID
51	LE PETIT PRINCE
52	LA DANSE DES CHENILLES
53	LA BALEINE BLEUE
54	TETRIS
55	CERCLE VERTUEUX
56	ICEBERG
57	LA PETITE OURSE
58	BOURGEON
59	COURTE PAILLE
60	SUR LES PAS DU PETIT MICHEL
61	COUR ET JARDIN
62	GBBL
63	1 2 3 NOUS IRONS AU BOIS
64	HUIT 3/4
65	CLELIE

par ordre alphabétique

1287	34
1 2 3 NOUS IRONS AU BOIS	63
1,2,3...SOLEIL	44
ANDREAS, AURELIE, MICHEL & BERNARD	29
BANCAOUS	6
BELVEDERE	47
BIBERA BIBERLI	31
BOHO SOO	17
BOURGEON	58
CEINTURE D'ORION	7
CERCLE VERTUEUX	55
CHAT PERCHE	19
CLELIE	65
COUCOU	27
COUR DU VILLAGE	13
COUR ET JARDIN	61
COURTAMAN FORUM	48
COURTE PAILLE	59
CROSSROADS	25
DEUX AMIS	40
ECOLE BUISSONNIERE	15
ENSEMBLE MICHEL	20
EREKHTHIO	4
FACE A FACE	30
FETE DU VILLAGE	43
FORET HABITEE	12
FOUETTE	46
GBBL	62
HUIT 3/4	64
ICEBERG	56
JAKADI	45
JEU DE PLATEAUX	37
L'EVEIL	16
L'IMPORTANCE D'ETRE BAVARD	3
LA BALEINE BLEUE	53
LA DANSE DES CHENILLES	52
LA FERME MICHEL	28
LA MARELLE	32
LA PETITE OURSE	57
LE GRAND PLATEAU	9
LE HAMEAU DE MICHEL	8
LE NID	50
LE PERRON	23
LE PETIT POUCKET	5
LE PETIT PRINCE	51
LUTIN	41
MIKADO	10
MON VOISIN	22
NEMO	26
PAC-MAN	2
PERIPATOS	14
PYATA	33
SEQUANES	36
SIMPLEXITE	1
SMALAND	49
SUR LES PAS DU PETIT MICHEL	60
TANGRAM 1	35
TANGRAM 2	18
TETRIS	54
TOTORO	39
TREFLE A TROIS FEUILLES	11
TRILLIUM	38
TRIPTYQUE	21
UN DEUX TOITS, QUATRE CINQ	24
UN, DEUX, TROIS	42

13 décisions de recevabilité, tours d'évaluation et tour de contrôle

Le jury a siégé le 27 juin et le 4 juillet avril 2024. M. Jemmely, expert, a été remplacé par M. Shahin Dabaghchian durant les deux jours. Le jury confirme la recevabilité de tous les projets rendus.

Le jury prend connaissance des 65 projets et se rend compte de leur grande diversité et apprécie l'engagement des auteurs pour répondre à la situation particulière. Il identifie le potentiel varié en ce qui concerne, par exemple, une organisation en plusieurs bâtiments / une organisation sur un ou plusieurs niveaux / l'organisation avec des distributions individualisées et les conséquences et possibilités en découlant.

Riche de ces regards, il a fait des tours d'évaluation en confrontant les aspects identifiés par rapport à la conception proposée: il n'y a aucun a priori: chaque auteur peut pondérer son parti par l'interprétation faite au programme en introduisant une logique propre au projet et à son identité.

Les 6 projets restant en lice après les 3 tours d'élimination sont des projets, qui répondent de manière pertinente aux différents thèmes et réalisent une synthèse des aspects fonctionnels, spatiaux et porteurs d'identité en observant une cohabitation cohérente avec les éléments existants, tout en respectant l'économie des moyens.

synoptique des tours d'élimination (Ier tour / IIe tour / IIIe tour / projets primés)

	I	II	III	p		I	II	III	p
1 SIMPLEXITE		II			34 1287		II		
2 PAC-MAN	I				35 TANGRAM 1	I			
3 L'IMPORTANCE D'ETRE BAVARD		II			36 SEQUANES	I			
4 EREKHTHIO		II			37 JEU DE PLATEAUX	I			
5 LE PETIT POU CET			III		38 TRILLIUM				3
6 BANCAOUS		II			39 TOTORO	I			
7 CEINTURE D'ORION		II			40 DEUX AMIS	I			
8 LE HAMEAU DE MICHEL		II			41 LUTIN	I			
9 LE GRAND PLATEAU			III		42 UN, DEUX, TROIS			III	
10 MIKADO	I				43 FETE DU VILLAGE			III	
11 TREFLE A TROIS FEUILLES	I				44 1,2,3...SOLEIL		II		
12 FORÊT HABITEE			III		45 JAKADI		II		
13 COUR DU VILLAGE	I				46 FOUETTE				4
14 PERIPATOS	I				47 BELVEDERE		II		
15 ECOLE BUISSONNIERE	I				48 COURTAMAN FORUM	I			
16 L'EVEIL			III		49 SMALAND				1
17 BOHO SOO	I				50 LE NID		II		
18 TANGRAM 2				6	51 LE PETIT PRINCE		II		
19 CHAT PERCHE	I				52 LA DANSE DES CHENILLES	I			
20 ENSEMBLE MICHEL		II			53 LA BALEINE BLEUE		II		
21 TRIPTYQUE		II			54 TETRIS	I			
22 MON VOISIN	I				55 CERCLE VERTUEUX	I			
23 LE PERRON		II			56 ICEBERG	I			
24 UN DEUX TOITS, QUATRE CINQ	I				57 LA PETITE OURSE		II		
25 CROSSROADS		II			58 BOURGEON	I			
26 NEMO		II			59 COURTE PAILLE	I			
27 COUCOU	I				60 SUR LES PAS DU PETIT MICHEL	I			
28 LA FERME MICHEL	I				61 COUR ET JARDIN	I			
29 ANDREAS, AURELIE, MICHEL & BERN.				2	62 GBBL	I			
30 FACE A FACE		II			63 1 2 3 NOUS IRONS AU BOIS	I			
31 BIBERA BIBERLI				5	64 HUIT 3/4		II		
32 LA MARELLE	I				65 CLELI	I			
33 PYATA.....		II							

1er tour d'élimination: correspond à des propositions qui ne répondent pas de manière satisfaisante à l'ensemble des éléments à traiter et leur organisation.

IIe tour d'élimination: correspond à des projets suffisants, répondant à ce qui est demandé sans pour autant pouvoir faire ressortir une pertinence concluante dans la distribution du programme ou un fil conducteur qui témoignerait d'une idée conceptuelle porteuse.

IIIe tour d'élimination: correspond à de bons projets, avec une conception et une vue d'ensemble, mais qui, en comparaison avec d'autres projets exposant des propositions apparentées, sont considérés comme moins appropriés (le jury a le privilège de pouvoir comparer).

tour de contrôle

Avant de passer au classement, le jury a parcouru l'ensemble des projets pour contrôler si, à ce moment du jugement, des décisions antérieures méritaient des corrections. Le résultat des tours d'élimination et du tour de contrôle font résulter les tableau synoptique.

14 critiques des projets retenus au tour final

18 TANGRAM 2



Le projet Tangram 2 vise à trouver une médiation entre l'échelle des maisons unifamiliales au sud-est et celle des immeubles d'habitation au nord-ouest. En exploitant la fragmentation du programme en trois unités selon leur fonction, les bâtiments en forme de pentagone allongé alignent leur grand côté aux tissus adjacents et laissent leurs sommets dessiner un espace interne plus créatif et dynamique. Le résultat est un ensemble assez homogène qui paraît être dessiné par le jeu des «vides» et où le bosquet de quatre arbres remarquables intervient au titre de quatrième bâtiment végétal.

La géométrie des architectures convient à la réinterprétation de deux axes de mobilité présents sur le site et dont leur rencontre définit l'espace public principal, à proximité de la ludothèque. La confrontation des échelles avec le bâti est intéressante mais un peu dure vis-à-vis du quartier pavillonnaire en amont. Les espaces extérieurs privés de l'accueil et de la crèche sont bien délimités et la pro-

menade transversale accompagne jusqu'à la chapelle avec fluidité. Deux larges escaliers sur les deux côtés de l'AES relient le niveau de la rue principale à celui de la zone de rencontre. On regrette le manque d'un accès plus naturel dans la partie nord, éventualité écartée au profit de l'accès discuté au parking, et qui aurait été opportun pour la mobilité douce en général et en particulier pour la circulation des vélos.

L'espace public principal constitue un centre convivial perméable et équipé. Les façades des bâtiments qui le définissent sont accompagnées d'un cordon végétal qui filtre et adoucit la transition intérieur-extérieur.

La géométrie des masses est assumée en plan et reportée à l'intérieur jusqu'au noyau de circulation. Ces espaces méritent plus d'attention surtout au niveau de la lumière naturelle.

L'édifice de l'accueil profite de sa position sur rue pour proposer une entrée proche de la dépose des enfants. La marquise d'accès est jugée un peu théâtrale pour sa proportion et le dispositif d'entrée interne un peu étriqué. À l'étage, le manque de générosité des circulations empêche une deuxième entrée-sortie adéquate au niveau de l'espace de rencontre et l'accès pour tous les utilisateurs au jardin privatif. L'édifice de la crèche offre à chaque salle de vie une sortie sur le jardin, mais pour le rendre possible concentre les salles de repos à l'étage ce qui complique les flux. Le parking enterré relie les sous-sols des bâtiments et correspond à la partie plus minérale de l'espace public. La quantité d'abris PC pour résoudre les connexions surprend ainsi que la longueur des tunnels d'accès au parking.

29 ANDREAS, AURELIE, MICHEL & BERNARD

Le projet répartit le programme en deux volumes de taille similaire, coiffés de toitures à deux pans légèrement inclinés : une fois avec faîte perpendiculaire à la pente, une fois parallèle, pignon sur rue.

Les proportions de ces deux constructions sont de telle ampleur qu'elles peuvent être reconnues comme bâtiments communautaires avec la générosité des espaces extérieurs adjacents qui confirment le rôle public du site.

La liberté de leur positionnement en plan et leur forme renvoient au tissu du quartier et en font des éléments non étrangers. Grâce à une habile implantation, le parcours qui traverse le quartier de villas trouve une conclusion intéressante organisée autour du vide entre les bâtiments là où il croise le chemin qui traverse le site en diagonale. Plus substantiellement, leur position permet de modeler le terrain en créant en aval un espace de rencontre arborisé, bien relié au village, proche de la confluence entre la

Hauptstrasse et le Kappelweg. Le prix à payer est l'abatage du groupe d'arbres protégés. Ce niveau inférieur permet aux façades de descendre solutionnant la problématique du talus et donne accès à la ludothèque et aux salles de répétition réparties entre les deux bâtiments.

Les accès à la crèche ou à l'AES pour les personnes à mobilité réduite et pour les tout-petits depuis les déposes minute comportent un croisement de flux en devant utiliser les ascenseurs ou les escaliers suggérés qui se trouvent dans le r-d-c des salles communes.

En amont un autre espace de rencontre prend place au-dessus de la dalle du parking et forme un chiasme entre constructions et espaces publics. D'ici, encore une fois avec l'adressage des entrées en directions alternées, on accède à la crèche et à l'accueil. Depuis les vestiaires des deux institutions, on communique avec des jardins privatifs clôturés. Pour arboriser correctement l'espace de rencontre et reprendre ses charges, les niveaux et la statique du parking sont encore approximatifs.

Avec la présence des espaces de rencontre, des jardins privatifs et des promenades, l'ensemble des aménagements extérieurs sont organisés avec clarté et sans zones résiduelles. La distance avec le quartier de villas protège d'éventuelles nuisances.

La répartition du programme dans les deux bâtiments est assez convaincante malgré la rigidité du parti du plan à

neuf carrés. L'avantage est une simplification structurelle et une clarté distributive qui relèguent les escaliers au centre profitant d'une lumière zénithale et qui proposent des locaux bien éclairés sur le pourtour. Le parti pris de l'équivalence des deux constructions comporte une fragmentation de la partie administrative. Dans le langage de façades encore à développer, on remarque l'expression d'un socle qui est destiné à reprendre les poussées du terrain et à signaler les fonction plus «urbaines».

Le projet présente un développement de surface de façades modeste, suggère l'utilisation de dalles mixtes et de ressources locales telles que le bois et la terre ainsi que de méthodes de construction participatives.



31 BIBERA BIBERLI



Le projet Bibera Biberli se manifeste par deux volumes ancrés au niveau de la rue principale par un socle commun. La position en retrait de la route crée une zone tampon et active le site au niveau du village ce qui est très appréciable. Les corps de bâtiment étroits et leurs implantations allongées permettent en outre une distance conséquente vis-à-vis bien apprécié.

La percée entre les deux bâtiments permet une vue depuis le quartier d'habitation tout en offrant une liaison judicieuse. La liaison est certes très intéressante, mais l'expression architecturale en forme de tour intégrant un escalier en colimaçon semble très artificielle. Un aménagement moins articulé, mais plus paysager, serait préférable. Le rapport avec l'axe du quartier pourrait être plus précis.

Le bâtiment en longueur abrite la crèche, le bâtiment se développant en vertical comprend l'accueil parascolaire, tandis que le socle abrite les fonctions publiques, ce qui constitue une répartition logique et prometteuse.

La crèche dispose d'une distribution en peigne qui lui confère une belle spatialité et l'organisation de ses différentes unités est fonctionnelle. Néanmoins, la position des salles de repos vers l'axe du quartier et l'escalier public s'avère problématique, tout comme la disposition du secteur administratif et du personnel, dont une position moins éloignée des espaces de vie et de l'entrée est souhaitée.

Dans le deuxième bâtiment l'articulation stricte en trois couches est spatialement attrayante et intéressante pour l'usage, mais il est difficile à justifier que la cuisine et les salles à manger ne bénéficient pas du rez-de-chaussée et ne profitent pas du parc.

Le parc d'une dimension attractive et d'une ambiance accueillante se démontre sur deuxième vue un peu moins généreux car il comprend aussi des espaces privatifs de l'accueil parascolaire et de la crèche. Les arbres du site sont en grande partie maintenus ce qui est apprécié.

Les fonctions de caractère public comme la ludothèque et les salles de répétitions s'ouvrent vers le centre village ce qui est avantageux. Ainsi des nuisances vers la zone résidentielle sont réduites. L'emplacement de l'entrée au parking est bien choisi et réduit les conflits avec les piétons au maximum.

Résumé: La qualité exemplaire du projet Bibera Biberli réside dans son geste cohérent et puissant, qui résout avec élégance les défauts du site. L'ensemble se pose au niveau de l'espace urbain grâce au socle et crée naturellement un parc en arrière, ce qui constitue une valeur ajoutée au site. L'organisation des fonctions à l'intérieur ne présente pas la même sensibilité et devrait être revu en partie.

38 TRILLIUM



Trois volumes, dont deux sont reliés entre eux, se dressent sur le talus créant un ensemble et le nouveau centre de Courtaman. La composition très harmonieuse est capable de dialoguer avec la zone résidentielle sans devenir caricaturale et sans perdre l'échelle d'une institution publique.

Les bâtiments bas en bois avec de grands toits et des façades très équilibrées créent une composition raffinée de pleins et de vides, offrant des espaces extérieurs de qualité riche et variable. Un maillage de chemins relie le site au centre et au quartier voisin, et une place centrale, située précisément dans l'axe piétonnier, contribue de plus à la vie du village.

Les volumes s'insèrent doucement dans la pente en s'articulant autour des vides, sans intervenir de manière lourde dans la topographie existante. Ainsi, le site reste visuellement séparé de la rue principale en raison du fort talus qui surplombe le terrain. Cependant, sur le plan fonctionnel, le site est bien très relié par les différents accès.

L'organisation du projet est très cohérente. Les bâtiments reliés et disposés en quinconce abritent une fonction à chaque étage. Le rez-de-chaussée inférieur accueille les

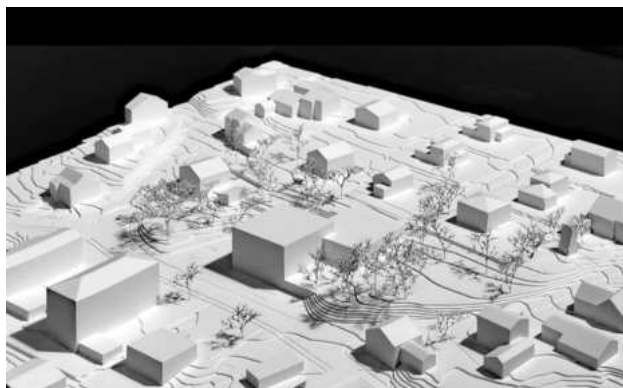
activités extra-scolaires, tandis que le rez-de-chaussée supérieur est destiné à la crèche, chacune des fonctions disposant de son propre espace extérieur, clairement défini et soigneusement traité. Le bâtiment indépendant réunit les fonctions publiques, ce qui semble logique en raison de sa situation liée à la place centrale et à l'axe piétonnier précis du quartier, et crée en outre un espace public de l'autre côté en intégrant les arbres existants.

Les bâtiments échelonnés offrent le grand avantage de posséder un vaste développement de la façade, ce qui est idéal pour la disposition des unités de vie, dont la configuration et les espaces offrent une excellente qualité. Un escalier généreux relie les étages et la zone administrative desservant l'accueil extra-scolaire et la crèche est stratégiquement placée à proximité de l'entrée et de l'escalier. L'organisation de la crèche est concluante. Les espaces servant se trouvent au centre, les salles de repos aux extrémités et une circulation généreuse comprenant les vestiaires offre par des puits d'éclairage zénithale qui par des vides éclaire même la zone profonde de l'accueil extra-scolaire.

La ludothèque et les salles de répétition sont bien organisées dans le troisième bâtiment et pourraient, si nécessaire, être facilement réaménagées afin de permettre des fonctions plus calmes par rapport à la zone résidentielle. L'accès depuis le parking ne mène qu'au bâtiment des fonctions publiques, une liaison avec le deuxième bâtiment est souhaitable et certainement réalisable.

Conclusion: Le projet TRILLIUM est une contribution très détaillée et sérieuse à différentes échelles et sujets qui se reflètent sur le niveau urbanistique, organisationnel, constructif et technique, ainsi que dans l'expression architecturale et la spatialité du projet. Il s'agit d'un projet très soigné, riche et pertinent, qui constitue une contribution très précieuse

46 FOUETTE



Le parti pris consiste en l'implantation d'un bâtiment unique composé de deux volumes en quinconce, disposé de manière à éviter les vis-à-vis directs avec les constructions voisines. Le projet s'intègre ainsi avec précision dans son environnement immédiat. La transition d'échelle entre les immeubles situés au niveau inférieur et les villas du quartier supérieur est particulièrement réussie. La position centrale qui en découle permet l'articulation d'une place minérale au niveau de la rue, du côté nord de

l'édifice. Bien que cette position paraisse peu intuitive au premier abord, elle contribue à la profondeur appréciable de cet espace. Ce dispositif nécessite néanmoins d'importantes modifications de la topographie, ce qui lui confère une certaine artificialité. Les aménagements extérieurs présentés restent à ce stade très schématiques, et l'aspect serpenteux des cheminements semble offrir peu de fluidité. Une liaison plus directe entre les différents plateaux, éventuellement en transformant les murs de soutènement proposés en un système de gradins et d'emmarchements, aurait été préférable. Dans l'ensemble, la composition de la composition est appréciée puisqu'elle permet de conserver des espaces verts de qualité sur la partie supérieure de la parcelle.

Le projet parvient à définir un niveau de référence pour chacune des entités du programme. Ainsi, on retrouve au rez-de-chaussée, au niveau de la rue et de la place villageoise, les fonctions au caractère le plus public (ludothèque et salles de répétition). Au premier étage, la crèche est en relation avec une aire de jeux qui lui est dédiée, positionnée au-dessus de l'entrée du parking et un parvis situé à un niveau intermédiaire qui a néanmoins pour défaut d'être complètement invisible pour les utilisateurs

arrivant sur le site. Le deuxième étage accueille l'AES, qui bénéficie d'un accès direct au débouché de la route des Vergers et du cheminement en provenance de la chapelle, tandis que le troisième étage abrite les locaux administratifs, communs aux différentes entités. Cette répartition programmatique est globalement convaincante.

L'organisation du plan propose pour les étages supérieurs une circulation en S et une division des deux volumes qui

composent l'édifice en trois trames structurales. Ce dispositif cohérent offre une flexibilité appréciable. Néanmoins, certains doutes subsistent quant à la luminosité des espaces situés au centre des unités de la crèche (armoires et vestiaires). Il est également regrettable que la clarté du système mis en œuvre dans les étages supérieurs disparaisse complètement au rez-de-chaussée dont la distribution est de manière générale peu satisfaisante.

49 SMALAND

Les auteurs proposent la construction d'un seul bâtiment, positionné parallèlement à la route et évoquant les fermes traditionnelles de la région. La dimension du volume, bien que conséquente, reste proportionnée au contexte et impose un caractère résolument public à l'édifice. Ce projet renonce à l'idée d'un vide minéral urbain comme futur centre de la localité, au profit d'une constellation de sous-espaces spécialisés articulés autour du bâtiment, qui devient l'élément identitaire de la nouvelle centralité. Cette approche pragmatique se distingue par sa capacité à simplifier considérablement la proposition. Les aménagements extérieurs, bien qu'encore un peu schématiques, notamment au niveau de la gestion de la topographie permettent une grande fluidité dans les parcours et laissent entrevoir un résultat final de haute qualité.

Le projet s'insère avec finesse dans la topographie du site, offrant une entrée de plain-pied à trois niveaux différents. Le rez-de-chaussée en relation avec la rue abrite le parking, tandis que la ludothèque et les salles de répétitions occupent le premier étage accessible depuis un parvis extérieur au nord de l'édifice. Le deuxième étage est dédié à la crèche, et l'AES trouve sa place au troisième niveau. Tous deux sont distribués depuis un espace intermédiaire, situé au débouché de la route des Vergers et du cheminement en provenance de la chapelle. Ce dispositif qui combine perrons, circulation verticale et coursive rappelle les loyettes et les avant-toits des fermes du plateau. Ce thème de l'entre-deux est répété aux niveaux inférieurs sous la forme d'une arcade au caractère plus urbain qui accueille un escalier connectant directement l'esplanade du rez-de-chaussée au parvis du niveau intermédiaire. Ce dispositif astucieux active l'esplanade le

long de la rue tout en optimisant les circulations. Il conviendrait néanmoins de renforcer ses qualités en lui accordant un caractère moins utilitaire, notamment en repensant sa relation au parking et en le libérant du stationnement des vélos.

En cohérence avec l'analogie à la ferme et de manière très naturelle au regard de la topographie, le projet propose deux étages en structure bois reposant sur un socle en béton qui abrite les niveaux inférieurs. Bien que le plan du deuxième étage, avec son alternance d'espaces traversants majeurs et d'espaces servants, soit très convaincant, la diversité typologique des étages inférieurs surprend quelque peu. L'ensemble est néanmoins bien organisé et offre, en tout cas pour les niveaux supérieurs, une certaine flexibilité. En définitive, la proposition est solide, et l'idée de préserver l'identité du lieu-dit après la démolition de la ferme existante est séduisante.



15 classement et attribution des prix

Le classement et l'attribution des prix se sont fait en unanimité pour les projets 49, 29, 38 et 18 et à la majorité des voix pour les deux autres:

1er prix	49 - SMALAND.....	CHF 32'000
2e prix	29 - ANDREAS, AURELIE, MICHEL & BERNARD	CHF 28'000
3e prix	38 - TRILLIUM.....	CHF 25'000
4e prix	46 - FOUETTE	CHF 20'000
5e prix	31 - BIBERA BIBERLI.....	CHF 15'000
6e prix	18 - TANGRAM 2	CHF 10'000

16 considérations générales et recommandation du jury

A l'unanimité le jury recommande au maître de l'ouvrage (MO) de mandater les auteurs du projet lauréat 49 - SMALAND avec les travaux prévus pour la planification et la réalisation du projet.

Le jury reste à disposition du maître de l'ouvrage pour accompagner l'évolution du projet. Lors de l'approfondissement du projet, il sera à tenir compte des remarques suivantes:

Il est à étudier, comment le plan de l'AES peut devenir plus perméable dans le sens de la longueur du bâtiment (comme au niveau de la crèche) pour permettre de mieux relier/atteindre certains locaux. Le concept statique et structurel doit être précisé (notamment la ludothèque doit disposer des appuis par ce qui se trouve au-dessus). L'interface proposée au rez entre le stationnement des bicycles, le parking (avec son éclairag  appr ciable) et la promenade, qu'initie l'escalier   cet endroit, demande l'affirmation de son caract re public. La proximit    la route doit  tre v rifi e, afin d'assurer l'ad quation de ce seuil, formant une interface bien intentionn e, avec sa signification. Le traitement de la route sera   pr ciser selon les possibilit s et n cessit s. Au niveau sup rieur du terrain ext rieur, l'espace collectif est bord  de parties attribu es et cl tur es (s curit ): leur dimensionnement permet la cohabitation avec l'utilisation publique du contexte, mais doit  tre mieux pr cis . Le projet contient des surfaces utiles partiellement un peu faibles et m rite, tout en restant compact, un redimensionnement appropri ; le choix typologique et volum trique assure de pouvoir rester  conomique m me si l'emprise augmente l g rement.

La derni re recommandation concerne le cadrage du d veloppement du projet en maintenant l'accent sur une  conomie de moyens. Cette approche doit  tre envisag e d s les premi res phases de d veloppement et maintenue en alignement  troit avec les propositions du laur at.

17 approbation du rapport

Le rapport du jury a  t  approuv  par le jury le 4 juillet 2024.

Aebischer Jonas



Pietrini Guido



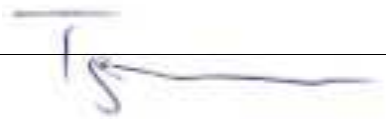
Scherrer Brantschen Marianne



Schermesser Claudia



Yersin Thibault



18 lev e de l'anonymat

projets prim s

1er prix 49 - SMALAND32'000.-
Isl r Gysel Architekten, dipl. Architekten ETH/SIA - Breiteneinstrasse 94, 8037 Zurich

2 e prix 29 - ANDREAS, AURELIE, MICHEL & BERNARD28'000.-
les ateliers du passage s rl, Avenue de Tivoli 4 , 1700 Fribourg

3 e prix 38 - TRILLIUM.....25'000.-
Carlana Michel, Via San Nicolo 9, I-31100 Treviso

4 e prix 46 - FOUETTE.....20'000.-
groupement temporaire: continentale klg&Loris Luigi Perillo. Herzogstrasse 2, c/o Giulio Galasso, 8044 Zurich

5 e prix 31 - BIBERA BIBERLI15'000.-
Atelier Modus, Chemin des Grillons 12, 1796 Courgevaux

6 e prix 18 - TANGRAM 210'000.-
A&C Architecture + Consultant S rl, Rue du Torrent 5 - CP 43, 1800 Vevey

ensemble des projets

1 - SIMPLEXITE

Sven Högger & Chiara Malerba, Place de Grenus 7, 1201 Genève - *collaboration:* Malerba Chiara, Högger Sven

2 - PAC-MAN

TAU Architectes, Gilbert Favre, Rue des Vergers 14, 1950 Sion - *collaboration:* Jemini Michèle, Jaunin Sandrine

3 - L'IMPORTANCE D'ETRE BAVARD

atelier 703 sarl. Rue du Petit-Chêne 22, 1003 Lausanne

collaboration: Guy Bastien, Barreto Eliana, Deschamps Timohé, Trafitec ingénieurs conseils SA, Felice Tufarolo, varia bureau de paysage, architectes paysagiste

4 - EREKHTHIO

ARGE Joan Massagué Sanchez architecte + H3O architects, Rue de Lausanne 119, 1202 Genève

collaboration: Massagué Sanchez Joan, Orriols Camps Adria (h3o), Gener Gonzalez Joan (h3o), Ruiz Planella Miquel (h3o), Bravo Laura (h3o), Heras Marcel (h3o)

5 - LE PETIT POU CET

Tritz Architecte, Chemin des Sources 44, 1400 Yverdon-les-Bains - *collaboration:* Tritz Dane

6 - BANCAOUS

CRUZ ABSI ARCHITECTES, Rue Hugo de Senger 1, 1205 Genève

collaboration: Cruz Absi Marion, Brochin Antoine, Debene Dominique

7 - CEINTURE D'ORION

LAM Architectes SA, Chemin de Montolivet 19A, 1006 Lausanne

collaboration: Amaya Esteban, Luyet Anne, Paris Ncuti, Blettery Gilda

8 - LE HAMEAU DE MICHEL

ATELIER MORA ARCHITECTE, Rue Jean-Charles Amat 1, 1202 Genève - *collaboration:* Mora Dionisio

9 - LE GRAND PLATEAU

Alexandros Fotakis - Matteo Trevisan - Simon Durand, architectes, Boulevard de St-Georges 72, 1205 Genève

collaboration: Trevisan Matteo, Fotakis Alexandros, Durand Simon

10 - MIKADO

ARLAB + STRATES PAYSAGE, Rue du Centre 14, 1800 Vevey

collaboration: Ghorayeb Marianne, Triana del Rio Andrés, Dormond Antoine, Ghorayeb Paul

11 - TREFLE A TROIS FEUILLES

Philippe le Roy, Route de l'Etraz 20 A, 1260 Nyon - *collaboration:* Rey Valentin, Pilet Kevin, Lütjens Oliver

12 - FORET HABITEE

José Luis Concha Jeronimo - Francisco de La Cruz - Maria del Carmen de Luna Giménez

Avd. Constitucion 23, 2ºA, E-18014 Granada - *collaboration:* Villogas Jiménez Delia

13 - COUR DU VILLAGE

Nicolo Privileggio (PSAU - Privileggio-Secchi Architettura e Urbanistica), Viale dei Mille 37, I-20129 Milano

collaboration: Clasadonte Manuel, Lasagni Ludovica, Affa Maharika Raka, Secchi Marialessandra

14 - PERIPATOS

Marie-Christine Beris architecte, Rue du Vieux Billard 7, 1205 Genève - *collaboration*: Kânel Bruno

15 - ECOLE BUISSONNIERE

Atelier MB + Mannick Eigenheer Architecte, Chemin de Borjod 35, 1020 Renens
collaboration: Bleikolm Miriam, Eigenheer Mannick

16 - L'EVEIL

Studio Alberto Figuccio sàrl architecture - Map Monnier architecture du paysage sa, Rue des Marbriers 2, 1204 Genève
collaboration: Figuccio Alberto (sAF), Gabilan Sarah (sAF), Marchal Lisa (sAF), Monnier Maxime (MM), Rezzoug Florian (MM), Tikhonov Léon (MM)

17 - BOHO SOO

Consortium Atelier Aoka sàrl / Julien NGAO + Handustry sàrl / Damien CARUGATI
Rue de l'Ecole de Commerce 1, 1004 Lausanne - *collaboration*: Carugati Damien, Poveda Anaël, Ngao Julien

18 - TANGRAM 2

A&C Architecture + Consultant Sàrl, Rue du Torrent 5 - CP 43, 1800 Vevey
collaboration: Baseggio Lisa, Blanc Ludovic, Goumaz Anthony, Mareine Benjamin, Nicolet Camille

19 - CHAT PERCHE

Gwendoline Eveillard Architecture, Trottenstrasse 3, 8037 Zurich
collaboration: André Anouk, Apolaya Canales Rodrigo

20 - ENSEMBLE MICHEL

emixi architectes (Philippe Radat, Stéphane Grandgirard, Laurent Chassot) +
BUREAU (Daniel Zamarbide, Carine Pimenta, Galliane Zamarbide), Rue de Sébeillon 9b, 1004 Lausanne
collaboration: Radat Philippe, Mazerand Eugénie, Chassot Laurent, Pimenta Carine, Zamarbide Daniel, Lehocka Lujza, Rusev Todor

21 - TRIPTYQUE

forme commune snc, Avenue Tissot 12, 1006 Lausanne
collaboration: Antonietti Luciano, Fiorini Alice, Merz Basil, Wüst Simon

22 - MON VOISIN

Alva Architekten klg, Möslí 1, 3178 Bödingen - *collaboration*: Schaller Vanessa, Alves Daniel, Fauchère Alexandre

23 - LE PERRON

studio bbd sàrl, Avenue Edouard Dapples 17, 1006 Lausanne
collaboration: Ballart Terral Guillaume, Delacrétaz Mathieu, Bellia Alberto

24 - UN DEUX TOITS, QUATRE CINQ

Thibault de Oliveira, architecte - Joris Pasquier Architectes SA, Route des Arseneaux 24, 1700 Fribourg
collaboration: Descloux Dimitri

25 - CROSSROADS

GDAP ARCHITECTES sàrl, Chemin de la Gravière 6, 1227 Les Acacias
collaboration: Gaston David, Martinez Gonzalo, Subira Andrés, Tejedor Calvo Jose-Luis

26 - NEMO

RBRC architectes, Rue Jacques Gachoud 3, 1700 Fribourg
collaboration: Rodrigues Christian, Basso Ricci Paolo, Chollet Frédéric

27 - COUCOU

BUREAU/D, Lorenzo Donati Architetto, Strada delle Repubblica 84, I-43121 Parma
collaboration: Pont Aineto Andreu, Gonzales Silvis

28 - LA FERME MICHEL

riforma architecture sa - yvan chappuis / mario da campo / benoît clément, Avenue Beauregard 3b, 1700 Fribourg
collaboration: Chappuis Yvan, Da Campo Mario, Clément Benoît, Comte Coralie

29 - ANDREAS, AURELIE, MICHEL & BERNARD

les ateliers du passage sàrl, Avenue de Tivoli 4, 1700 Fribourg
collaboration: Ruchet Léonie, Leppänen Morgane, Schouwey Tom, Fussinger Diego, Fasel Cyrille, Romanens Hervé, Périsset Arnaud

30 - FACE A FACE

d4 atelier d'architecture SA, Avenue de la Rumine 9, 1005 Lausanne
collaboration: Dériaz Dominique, Driebeek Dagmar, Pinto Guilherme, Hassissene Anaïs, Carmaneira Pilar

31 - BIBERA BIBERLI

Atelier Modus, Chemin des Grillons 12, 1796 Courgevax - *collaboration:* Schmutz Emilie, Gutierrez Alexandre

32 - LA MARELLE

Giorla Trautmann Architectes SA, Place de la Gare 10, 3960 Sierre
collaboration: Giorla Jean Gérard, Giorla Lara, Rodriguez Monedero, Menoud Blandine

33 - PYATA

m10 architectes sa, Rue du Midi 10, 1003 Lausanne
collaboration: Vidal-Collado Sergio, Cecilia Baraldi, de Las Heras Laura, Pasinelli Mattia, Amez-Droz Steve, Cea David

34 - 1287

W2 Architekten AG, Wasserwerksgasse 10, 3011 Bern

35 - TANGRAM 1

studio noumo, João Fernandes architecte MSc IST-UTL, Promenade de Castellane 4, 1110 Morges
collaboration: Fernandes João, Simon Marie-Cécile, Roulin Romain

36 - SEQUANES

Thomas LAFFLY, Rue Bersot 24, F-25000 Besançon - *collaboration:* Perdreau Lou, Laffly Simon, Haton Guillaume

37 - JEU DE PLATEAUX

butikofer de oliveira architectes sàrl, Avenue Marc-Dufour 5, 1007 Lausanne
collaboration: Butikofer Serge, de Oliveira Olivia, Lu Minh

38 - TRILLIUM

Carlana Michel, Via San Nicolo 9, I-31100 Treviso

39 - TOTORO

Emery Sébastien Architecte, Route de la Fonderie 27, 1700 Fribourg
collaboration: Emery Sébastien

40 - DEUX AMIS

Vukoja Goldinger GmbH, Ivana Vukoja, Gregor Goldinger, Ernastrasse 22, 8004 Zurich

41 - LUTIN

BAACT Snc, Carobbio Verena, Rue du Midi 3, 1450 Sainte-Croix - *collaboration:* Sobrecases Hopi-Yohan

42 - UN, DEUX, TROIS

ON architecture Sàrl, Rue Marterey 1, 1005 Lausanne
collaboration: Camuzet Jean, Yilmaz Abdullah, Boilly Kevi, Rakli Dina

43 - FETE DU VILLAGE

Carac Architecture, Michelle Schneider, Valentin Oppliger, Parking 23, 8002 Zurich
collaboration: Schneider Michelle, Oppliger Valentin

44 - 1,2,3...SOLEIL

VASEY Architectes, Chemin des Léchères 3, 1217 Meyrin
collaboration: Geiger Aline, Trombert Laurence, Vasey Philippe

45 - JAKADI

Atelier 417 Sàrl, Rue du Midi 17, 1020 Renens - *collaboration:* Chèvre Lucas, Christinat Kevin

46 - FOUETTE

groupement temporaire: continentale klg & Loris Luigi Perillo, Herzogstrasse 2, c/o Giulio Galasso, 8044 Zurich
collaboration: Perillo Loris Luigi, Galasso Giulio, Voroshilova Natalia

47 - BELVEDERE

mcarc sàrl, marco corda architecte EPFL/SIA/OTIA/FSU, La Lèche-Dessus 7a, 1070 Puidoux
collaboration: Corda Marco

48 - COURTAMAN FORUM

CESAR BESADA ARCHITECTURE / SIA, Besada César, Rue du Stand 37, 1204 Genève

49 - SMALAND

Isler Gysel Architekten, dipl. Architekten ETH/SIA, Breiteneinstrasse 94, 8037 Zurich
collaboration: Isler Dominik, Gysel Manuel, Ulmer Michael

50 - LE NID

Coucet & Roth Architectes Sàrl, Rue du Collège 6, 1562 Corcelles-près-Payerne
collaboration: Roth Géralda, Coucet Cynthia, Guntern Camille, Coucet Nathan

51 - LE PETIT PRINCE

Atelier d'architecture de St-Nicolas SA, Rue de St-Nicolas 1, 2000 Neuchâtel
collaboration: Agustoni Fabrice, Surmely Olena, Dubochet Elea, Schneider Simon, Siegfried Malou

52 - LA DANSE DES CHENILLES

Arteco Associati Sagl, Via San Gottardo 92, 6900 Massagno - *collaboration:* Ghirlanda Loris

53 - LA BALEINE BLEUE

JEAN-CLAUDE GIRARD ARCHITECTE, Rue de Neuchâtel 41, 1201 Genève
collaboration: Girard Jean-Claude, Vancoff Florian

54 - TETRIS

Link Architectes SA, Avenue des Mousquetaires 10, CP 396, 1814 La Tour-de-Peilz
collaboration: Link Stéphane, Mettraux Sam, Dind Jean-Pierre

55 - CERCLE VERTUEUX

GROUPEMENT XX_OO, Giovanni Lazzareschi Sergiusti arch. AAM, Antonios Prokos arch. EPFL SIA,
Avenue d'Echallens 78, 1004 Lausanne - *collaboration*: Lazzareschi Sergiusti Giovanni, Prokos Antonios

56 - ICEBERG

CLEMENT BERTON, Rue Fénelon 2, F-59000 Lille Moulins - *collaboration*: Chassin Ophélie

57 - LA PETITE OURSE

Paolo Marchiori, Rue Abraham Gevray 5, 1201 Geneve - *collaboration*: Kuyumcu Eduard

58 - BOURGEON

Atelier Oppliger Sàrl, Mathieu Oppliger, Rue des Esserts 10, 2053 Cernier - *collaboration*: Oppliger Mathieu

59 - COURTE PAILLE

Aubert Architectes SA, Boulevard de Grancy 19A, 1006 Lausanne
collaboration: Oliver Corina, Semedo Adriana, Filhol Arnaud

60 - SUR LES PAS DU PETIT MICHEL

BSA Architecture Sàrl, Route du Vergnolet 8e, 1070 Puidoux
collaboration: Schifferli Beat, Gruson Sylvain, Salomon Soizic, Imeri Senad, Surchat Ophélie

61 - COUR ET JARDIN

Projet-co Sàrl, Ivan Lopes, Florine Mercier, Rue de Côtes-de-Montbenon 6, 1003 Lausanne
collaboration: Lopes Ivan, Mercier Florine, Gilliéron Mélissa, Guyaz Robin, VWA, F&G ingénieurs conseils Sàrl

62 - GBBL

Javier Mosquera Gonzalez, Calle Martin de Vargas 17 1D esc dcha, E-28005 Madrid

63 - 1 2 3 NOUS IRONS AU BOIS

ACBS Architectes, Rue de Lagny 69, F-94160 Saint Mandé
collaboration: Cosson Antoine, Sawczak Barbara, Allé Capucine, Diallo Asmaou

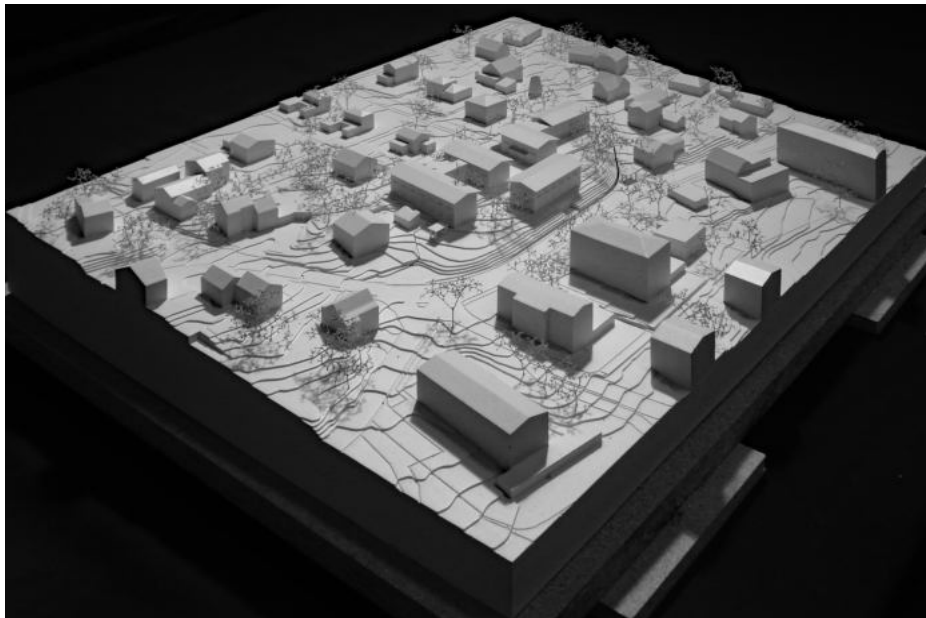
64 - HUIT 3/4

Elodie Gillioz + Sarah Ramirez, Route de Chevalley 94, 1911 Ovronnaz - *collaboration*: Gillioz Elodie, Ramirez Sarah

65 - CLELIE

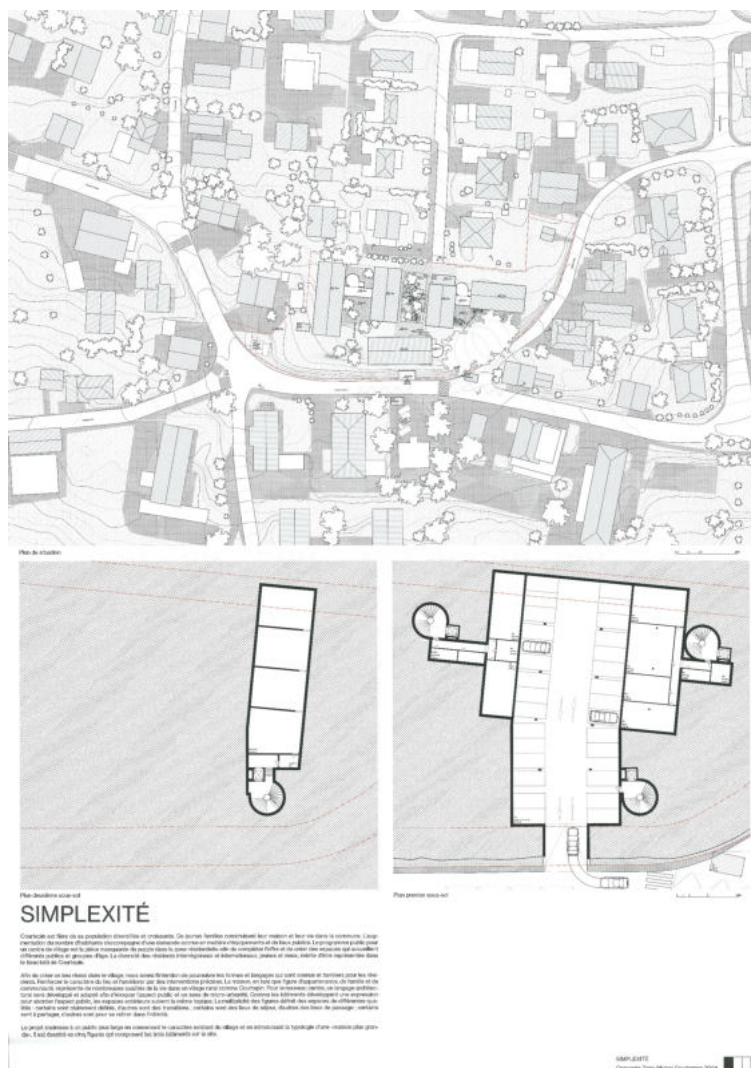
AUDIGIER PILET architectes Sàrl, Frédérique AUDIGIER, Olivier PILET, Rue Burnouf 5, F-75019 Paris
collaboration: Audigier Frédérique, Pilet Olivier

concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs

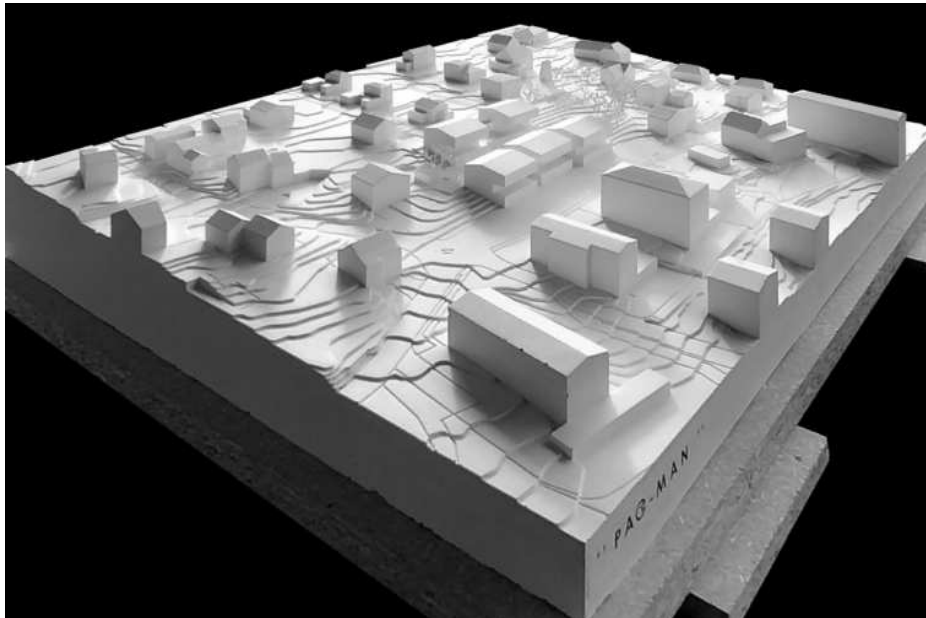


collaboration:

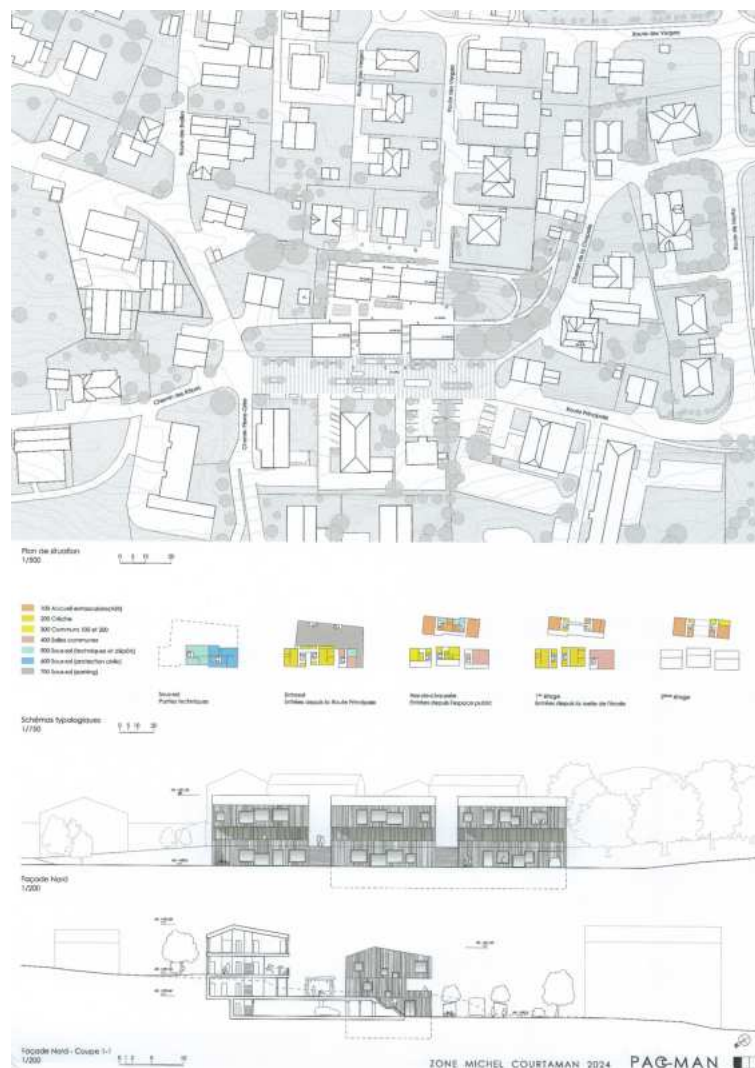
- Malerba Chiara
- Högger Sven



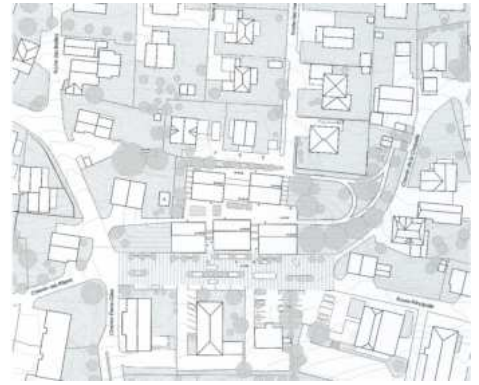
"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



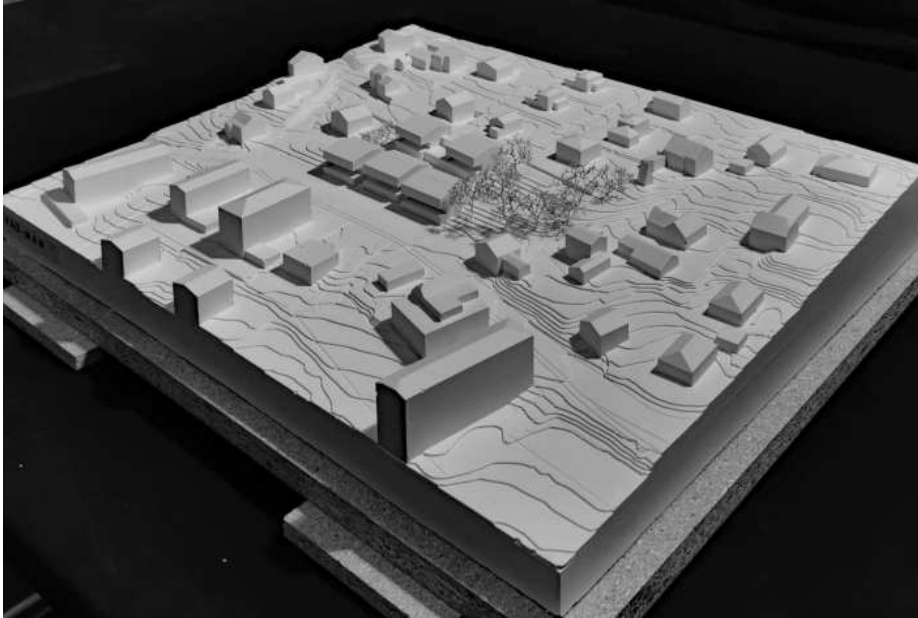
TAU Architectes, Gilbert Favre
Rue des Vergers 14, 1950 Sion
collaboration:
- Jemini Michèle
- Jaunin Sandrine



02 - PAC-MAN



éliminé au tour 1



Plan 1^{er} étage
1/200

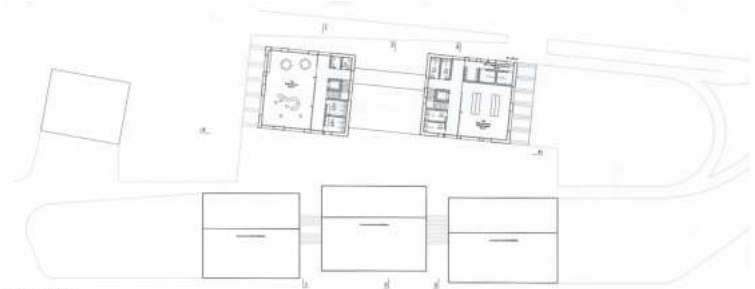


Plan 2nd étage
1/200

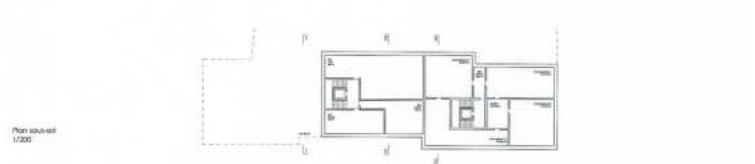


Plan 3rd étage
1/200

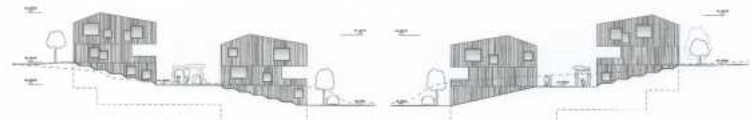
ZONE MICHEL COURTAMAN 2024 PAG-MAN



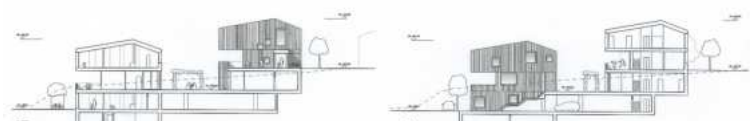
Plan 4th étage
1/200



Plan 5th étage
1/200



Façade Est
1/200



Façade Ouest
1/200

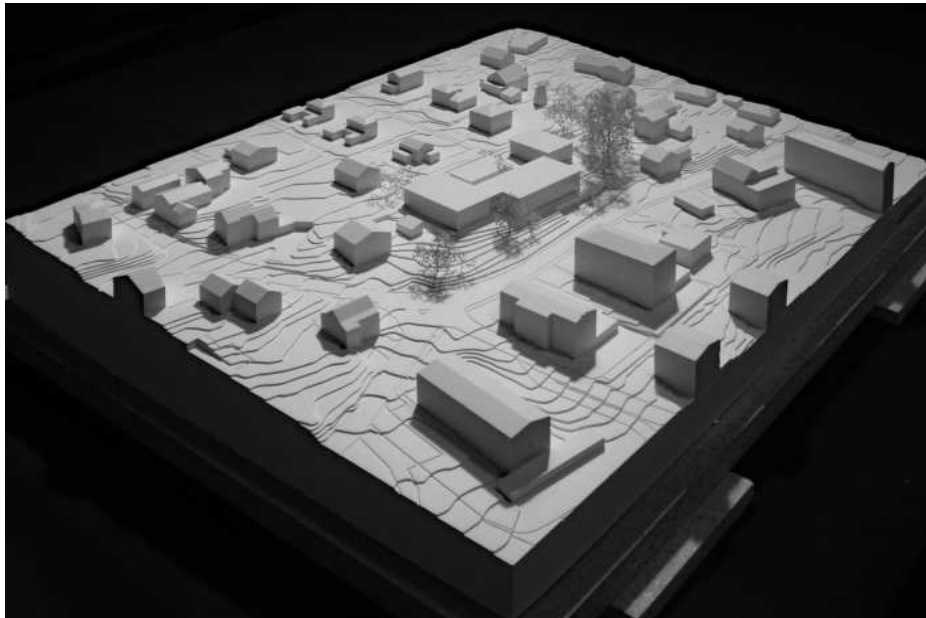


Façade Ouest
1/200

ZONE MICHEL COURTAMAN 2024 PAG-MAN

"zone Michel" – Courtaman

concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs

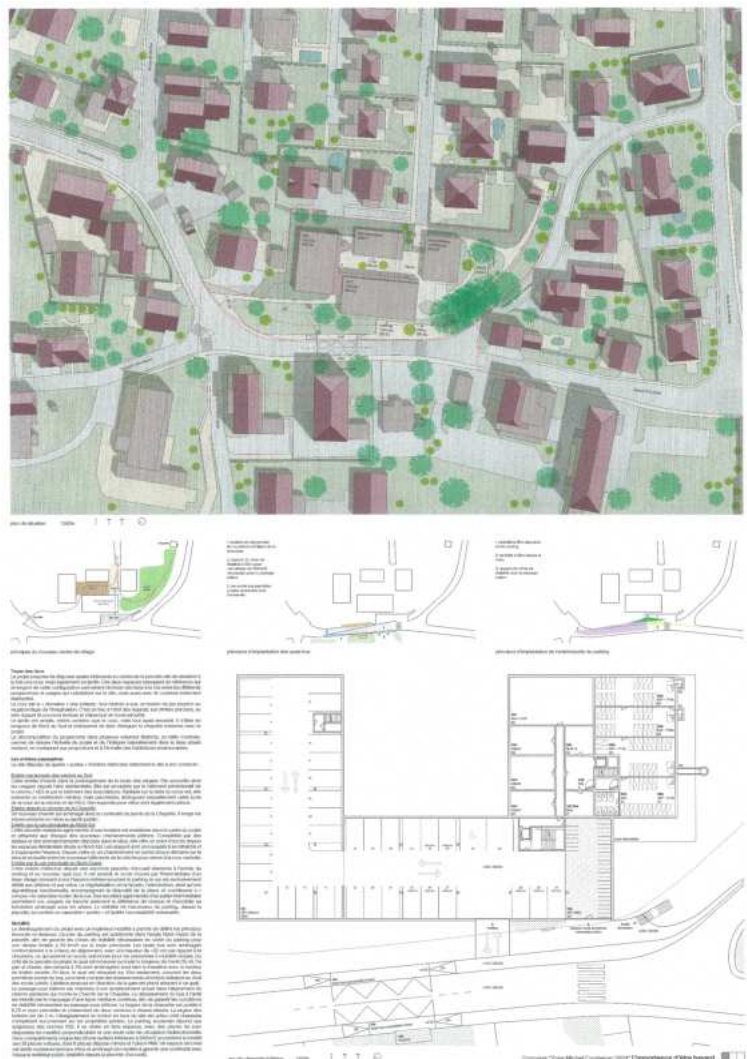


atelier 703 sarl

Rue du Petit-Chêne 22, 1003 Lausanne

collaboration:

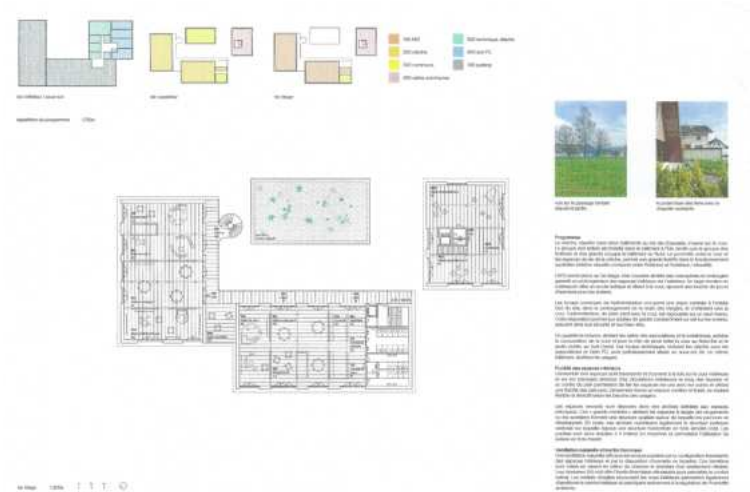
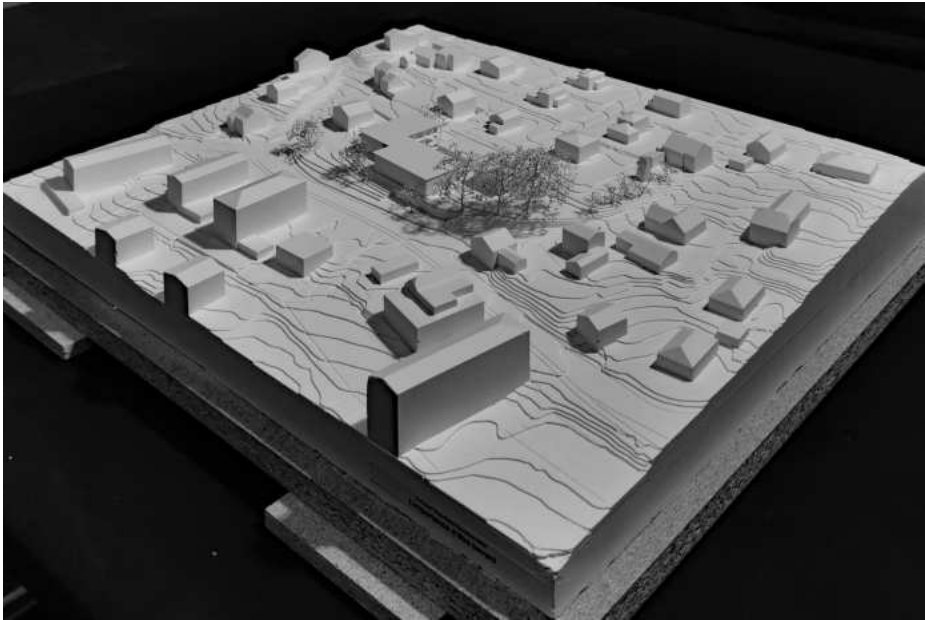
- Guy Bastien
- Barreto Eliana
- Deschamps Timohé
- Trafitec ingénieurs conseils SA, Felice Tufarolo
- varia bureau de paysage, architectes paysagiste



03 - L'IMPORTANCE D'ETRE BAVARD



éliminé au tour 2



"zone Michel" – Courtaman

concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



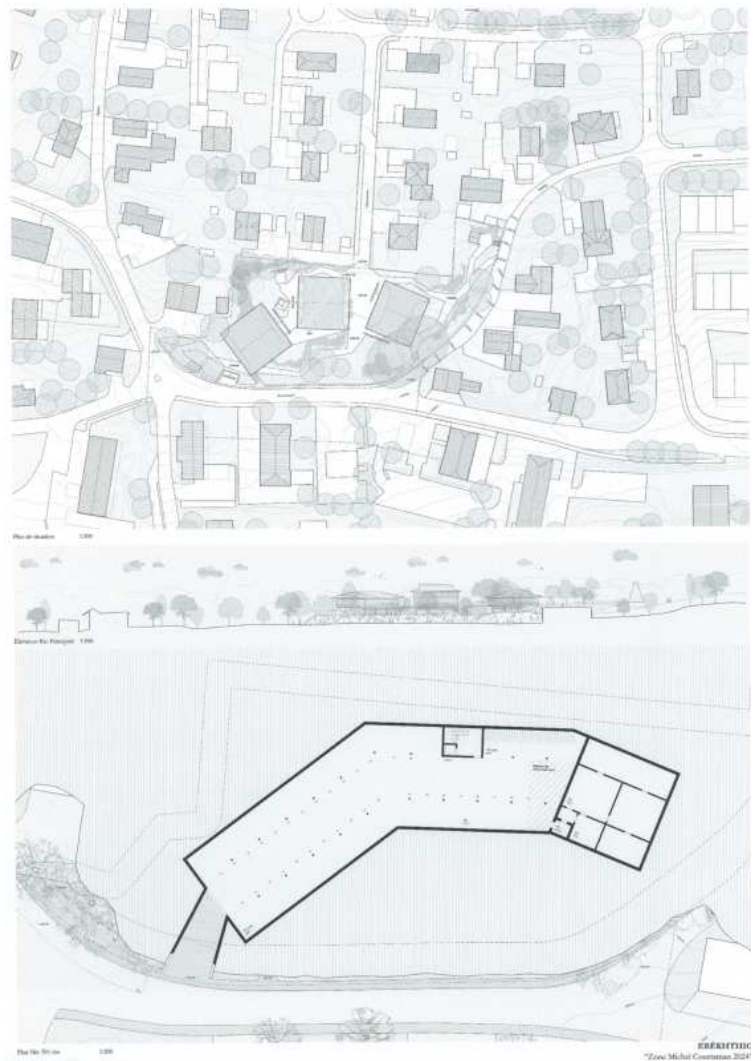
ARGE

Joan Massagué Sanchez architecte + H3O architects

Rue de Lausanne 119, 1202 Genève

collaboration:

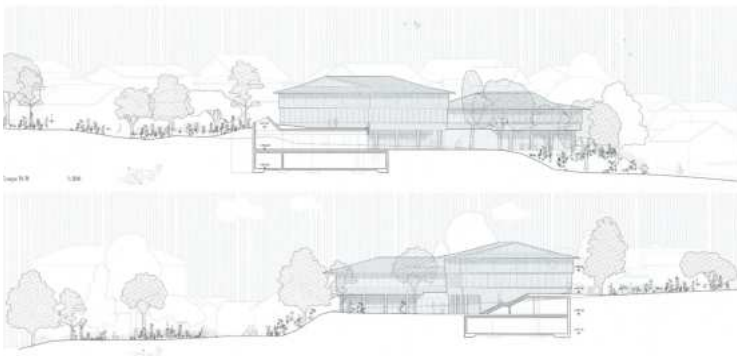
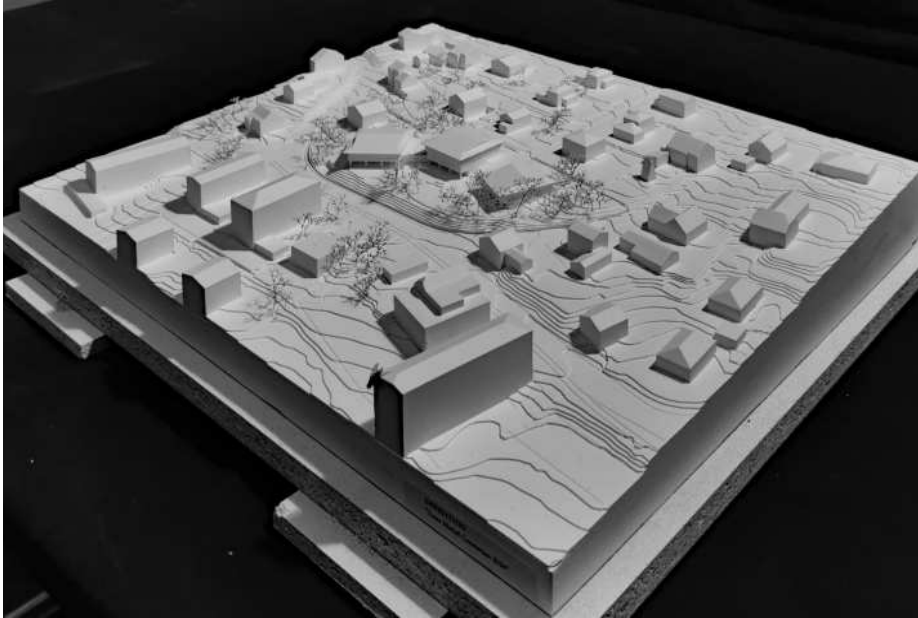
- Massagué Sanchez Joan
- Orriols Camps Adria (h3o)
- Gener Gonzalez Joan (h3o)
- Ruiz Planella Miquel (h3o)
- Bravo Laura (h3o)
- Heras Marcel (h3o)



04 - EREKHTHIO



éliminé au tour 2



OBJECTIF : proposer un développement urbain et paysager cohérent et durable, en tenant compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques du territoire.

Le projet vise à créer un quartier résidentiel de qualité, intégrant des espaces publics, des équipements culturels et sportifs, et des zones de verdure. Il s'agit d'un projet de développement durable, qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à préserver l'environnement.

Le projet est basé sur les principes de l'urbanisme durable, qui vise à créer un environnement urbain de qualité, intégrant des espaces publics, des équipements culturels et sportifs, et des zones de verdure. Il s'agit d'un projet de développement durable, qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à préserver l'environnement.

Le projet est basé sur les principes de l'urbanisme durable, qui vise à créer un environnement urbain de qualité, intégrant des espaces publics, des équipements culturels et sportifs, et des zones de verdure. Il s'agit d'un projet de développement durable, qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à préserver l'environnement.

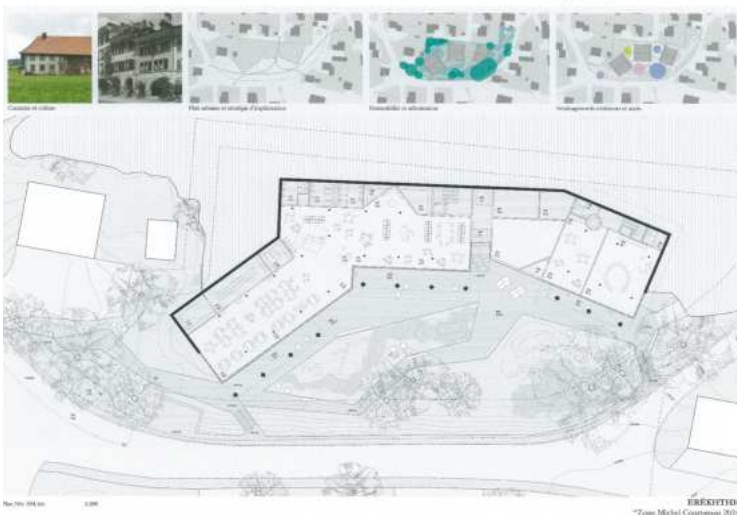
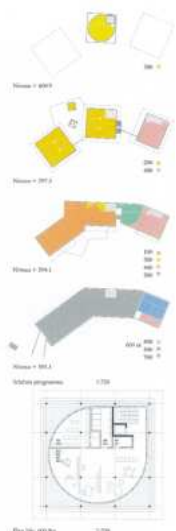


OBJECTIF : proposer un développement urbain et paysager cohérent et durable, en tenant compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques du territoire.

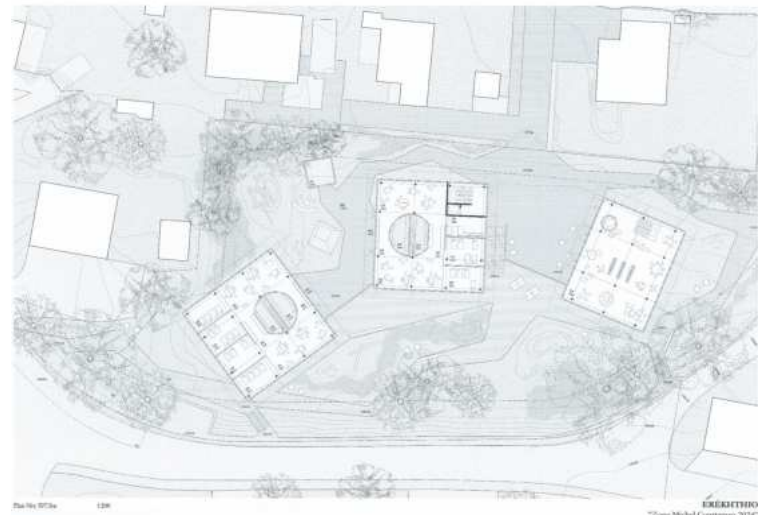
Le projet vise à créer un quartier résidentiel de qualité, intégrant des espaces publics, des équipements culturels et sportifs, et des zones de verdure. Il s'agit d'un projet de développement durable, qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à préserver l'environnement.

Le projet est basé sur les principes de l'urbanisme durable, qui vise à créer un environnement urbain de qualité, intégrant des espaces publics, des équipements culturels et sportifs, et des zones de verdure. Il s'agit d'un projet de développement durable, qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à préserver l'environnement.

Le projet est basé sur les principes de l'urbanisme durable, qui vise à créer un environnement urbain de qualité, intégrant des espaces publics, des équipements culturels et sportifs, et des zones de verdure. Il s'agit d'un projet de développement durable, qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à préserver l'environnement.



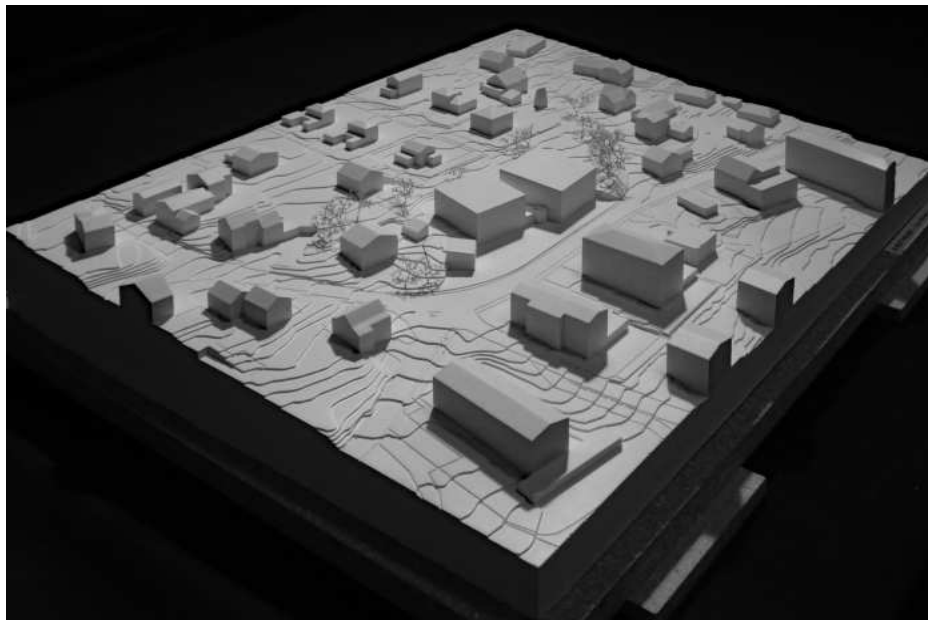
EREKHTHIO
"Zone Michel Comteaux 2014"



EREKHTHIO
"Zone Michel Comteaux 2014"

"zone Michel" – Courtaman

concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs

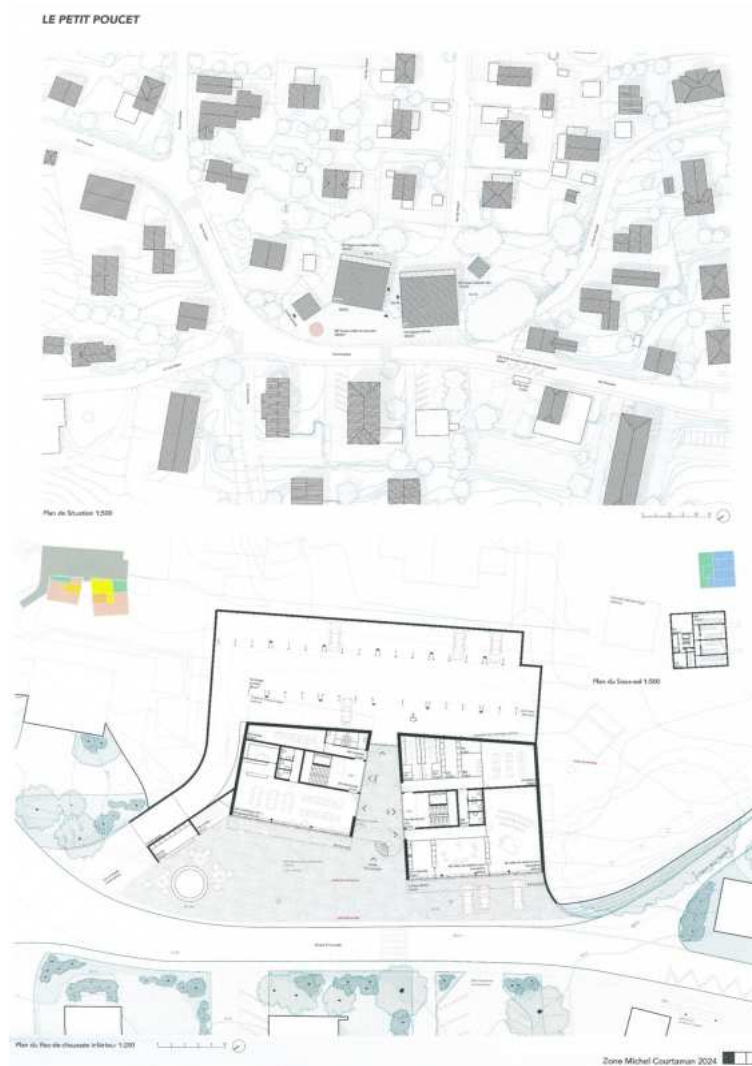


Tritz Architecte

Chemin des Sources 44, 1400 Yverdon-les-Bains

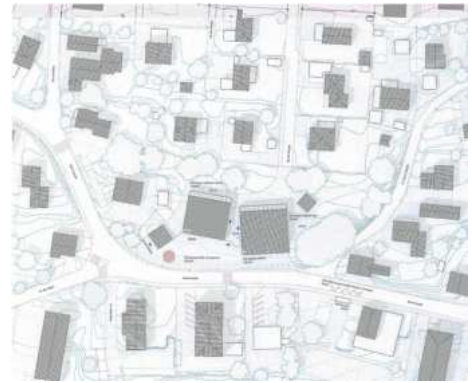
collaboration:

- Tritz Dane

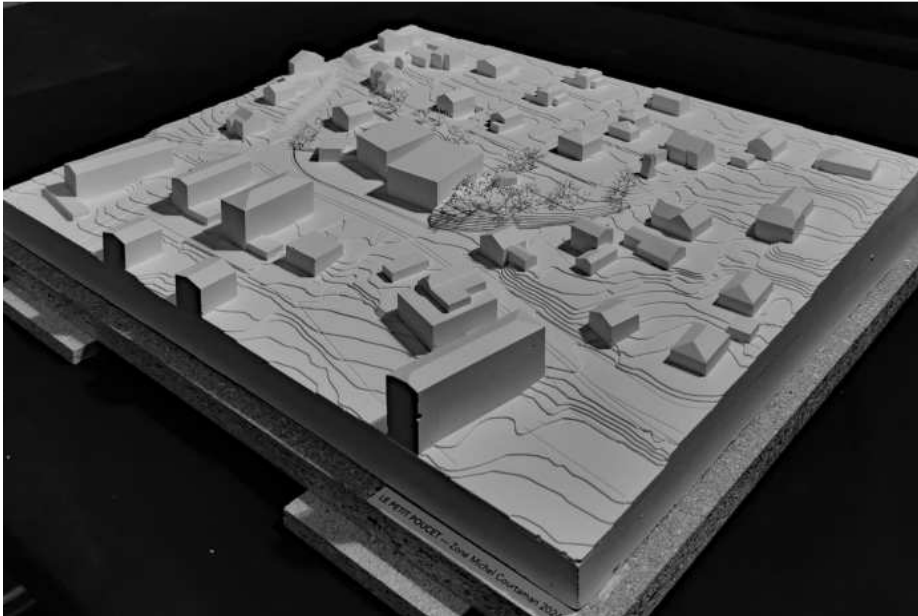


Zone Michel Courtaman 2024

05 - LE PETIT POUCKET



éliminé au tour 3



LE PETIT POUCKET

AMPLIFICATION
Le projet de Le Petit Pouquet est un projet d'habitat collectif qui vise à créer un cadre de vie agréable et sûr pour ses habitants. Le projet est situé dans une zone d'habitat collectif existant, ce qui permet de bénéficier de toutes les commodités de la zone.

ACQUIS
Le projet de Le Petit Pouquet est un projet d'habitat collectif qui vise à créer un cadre de vie agréable et sûr pour ses habitants. Le projet est situé dans une zone d'habitat collectif existant, ce qui permet de bénéficier de toutes les commodités de la zone.

CONCEPT PAYSAGER
Le projet de Le Petit Pouquet est un projet d'habitat collectif qui vise à créer un cadre de vie agréable et sûr pour ses habitants. Le projet est situé dans une zone d'habitat collectif existant, ce qui permet de bénéficier de toutes les commodités de la zone.

REPERES VISUELS
Le projet de Le Petit Pouquet est un projet d'habitat collectif qui vise à créer un cadre de vie agréable et sûr pour ses habitants. Le projet est situé dans une zone d'habitat collectif existant, ce qui permet de bénéficier de toutes les commodités de la zone.

ESPACE PUBLIC
Le projet de Le Petit Pouquet est un projet d'habitat collectif qui vise à créer un cadre de vie agréable et sûr pour ses habitants. Le projet est situé dans une zone d'habitat collectif existant, ce qui permet de bénéficier de toutes les commodités de la zone.

LE PETIT POUCKET

EXPOSITION & STRUCTURE
Le projet de Le Petit Pouquet est un projet d'habitat collectif qui vise à créer un cadre de vie agréable et sûr pour ses habitants. Le projet est situé dans une zone d'habitat collectif existant, ce qui permet de bénéficier de toutes les commodités de la zone.

PROFONDITEUR & TENDANCE
Le projet de Le Petit Pouquet est un projet d'habitat collectif qui vise à créer un cadre de vie agréable et sûr pour ses habitants. Le projet est situé dans une zone d'habitat collectif existant, ce qui permet de bénéficier de toutes les commodités de la zone.

REPERES VISUELS
Le projet de Le Petit Pouquet est un projet d'habitat collectif qui vise à créer un cadre de vie agréable et sûr pour ses habitants. Le projet est situé dans une zone d'habitat collectif existant, ce qui permet de bénéficier de toutes les commodités de la zone.

ESPACE PUBLIC
Le projet de Le Petit Pouquet est un projet d'habitat collectif qui vise à créer un cadre de vie agréable et sûr pour ses habitants. Le projet est situé dans une zone d'habitat collectif existant, ce qui permet de bénéficier de toutes les commodités de la zone.



Elevation Nord Ouest 1/200



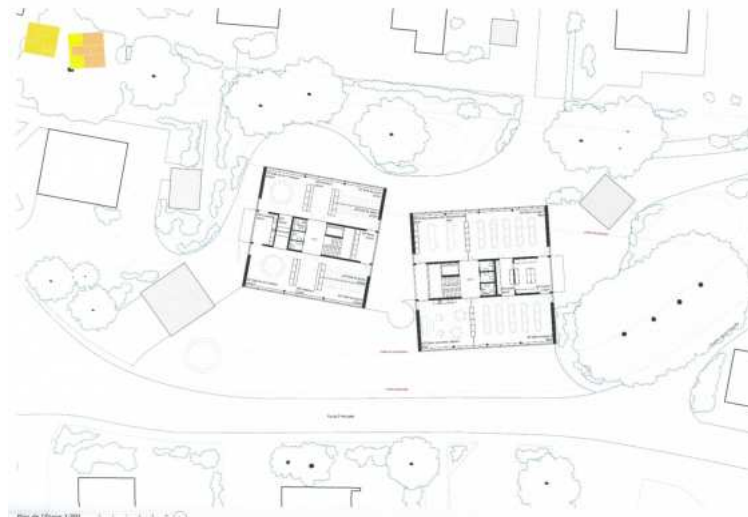
Croquis transversal 1/200

Croquis longitudinal 1/200



Plan de l'axe de circulation supérieur 1/200

Zone Michel Courtmann 2024



Plan de l'axe 1/200

Zone Michel Courtmann 2024

La rénovation de la rue de la République est un projet d'urbanisme qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants de la rue de la République. Le projet est basé sur la création d'un espace public de qualité, qui permettra aux habitants de profiter de la rue de la République en toute sécurité et confort. Le projet est basé sur la création d'un espace public de qualité, qui permettra aux habitants de profiter de la rue de la République en toute sécurité et confort.

PROJET DE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE

La rue de la République est une rue importante de la ville de Roubaix. Elle est traversée par la ligne de métro et est bordée par des immeubles de grande hauteur. Le projet de rénovation de la rue de la République vise à améliorer la qualité de vie des habitants de la rue de la République. Le projet est basé sur la création d'un espace public de qualité, qui permettra aux habitants de profiter de la rue de la République en toute sécurité et confort.

TRONC GÉNÉRALISÉ

Le tronçon généralisé est un tronçon de la rue de la République qui est traversé par la ligne de métro. Il est bordé par des immeubles de grande hauteur. Le projet de rénovation de la rue de la République vise à améliorer la qualité de vie des habitants de la rue de la République. Le projet est basé sur la création d'un espace public de qualité, qui permettra aux habitants de profiter de la rue de la République en toute sécurité et confort.

PROJET GÉNÉRALISÉ

Le projet généralisé est un projet de la rue de la République qui est traversé par la ligne de métro. Il est bordé par des immeubles de grande hauteur. Le projet de rénovation de la rue de la République vise à améliorer la qualité de vie des habitants de la rue de la République. Le projet est basé sur la création d'un espace public de qualité, qui permettra aux habitants de profiter de la rue de la République en toute sécurité et confort.

PROJET GÉNÉRALISÉ

Le projet généralisé est un projet de la rue de la République qui est traversé par la ligne de métro. Il est bordé par des immeubles de grande hauteur. Le projet de rénovation de la rue de la République vise à améliorer la qualité de vie des habitants de la rue de la République. Le projet est basé sur la création d'un espace public de qualité, qui permettra aux habitants de profiter de la rue de la République en toute sécurité et confort.

STRUCTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La structure et le développement durable sont des éléments importants du projet de rénovation de la rue de la République. Le projet est basé sur la création d'un espace public de qualité, qui permettra aux habitants de profiter de la rue de la République en toute sécurité et confort.

1. SECTION DE LA TOPOGRAPHIE EN TROIS PLATEAUX EN RELATION AVEC LE CANTONNEMENT

2. SECTION TRANSVERSALE

3. SECTION LONGITUDINALE

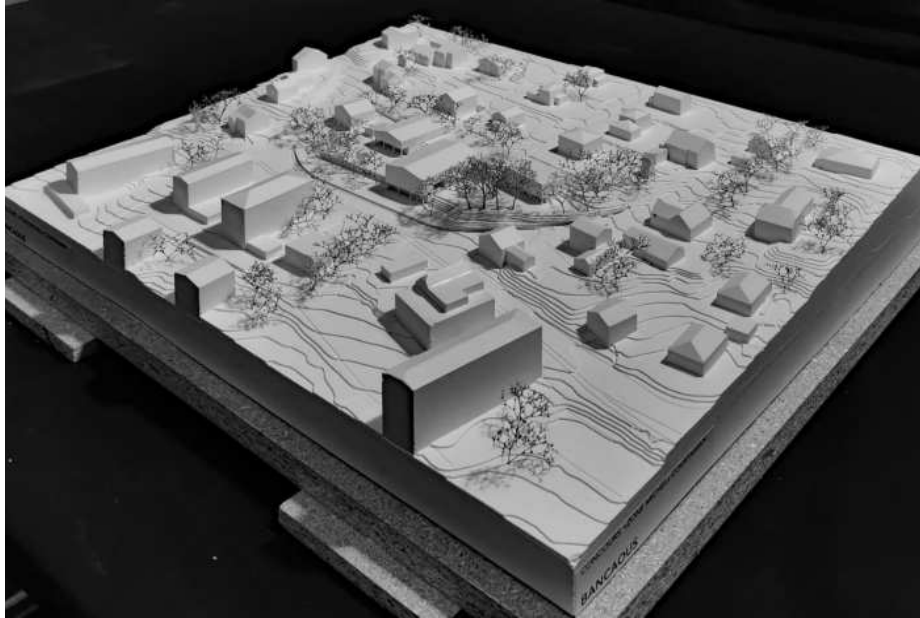
ÉLEVATION DE LA LECTURE DES PLANS DE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE

BANCAIOS - ZONE MICHEL COURTAMAIN 2024

06 - BANCAOUS



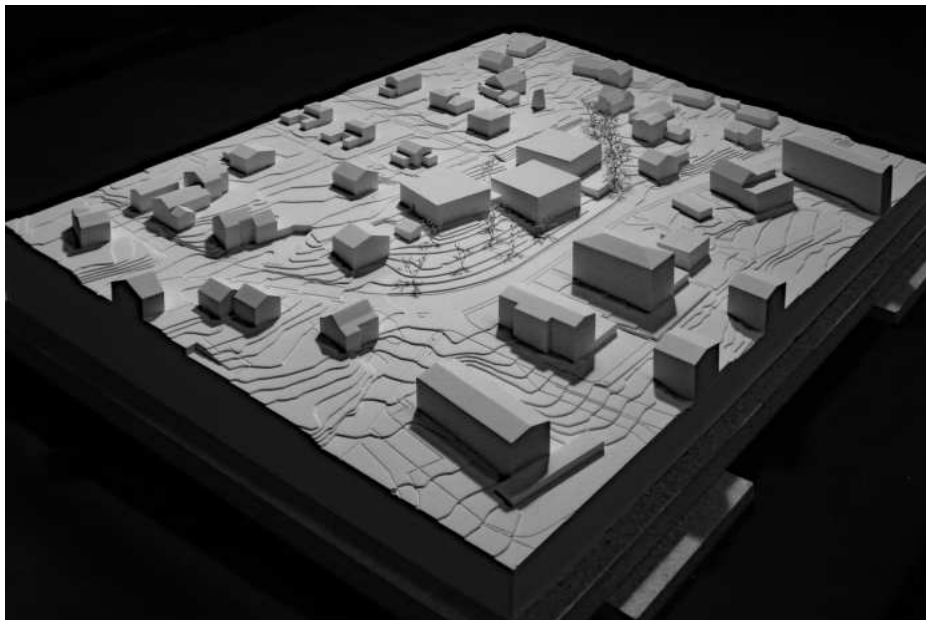
éliminé au tour 2



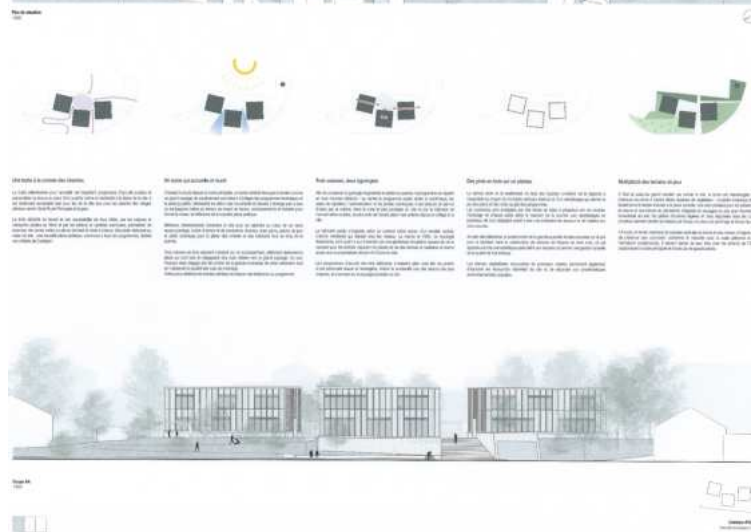
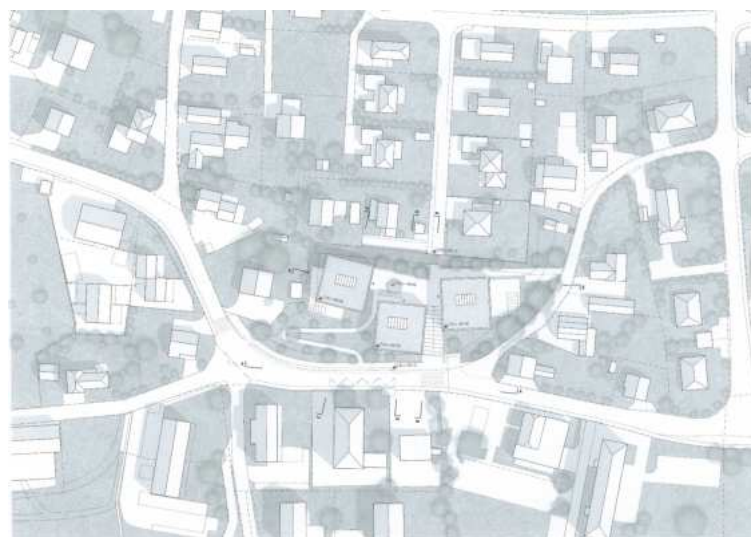
BANCAOUS - ZONE MICHEL COURTAMAN 2024

BANCAOUS - ZONE MICHEL COURTAMAN 2024

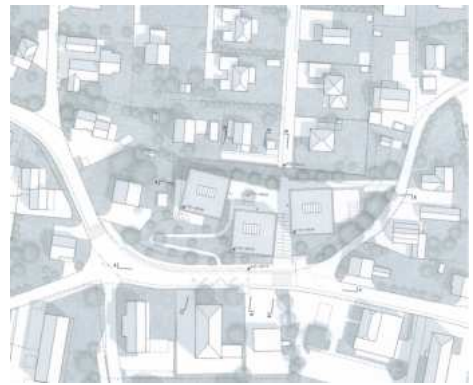
"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



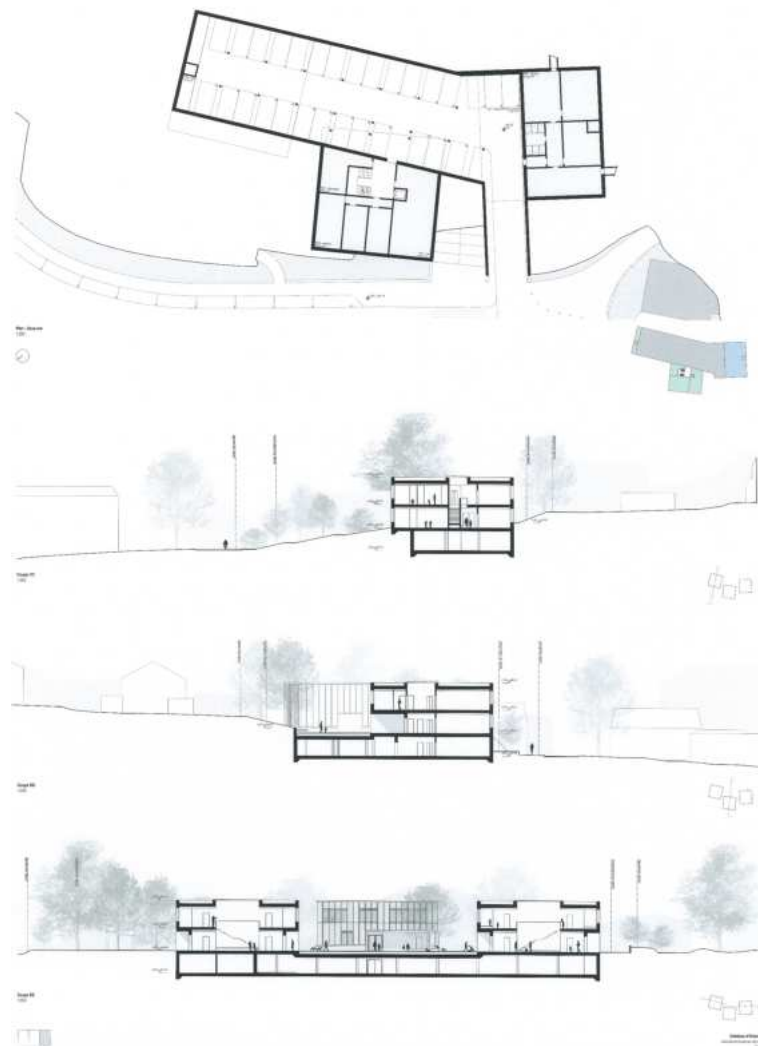
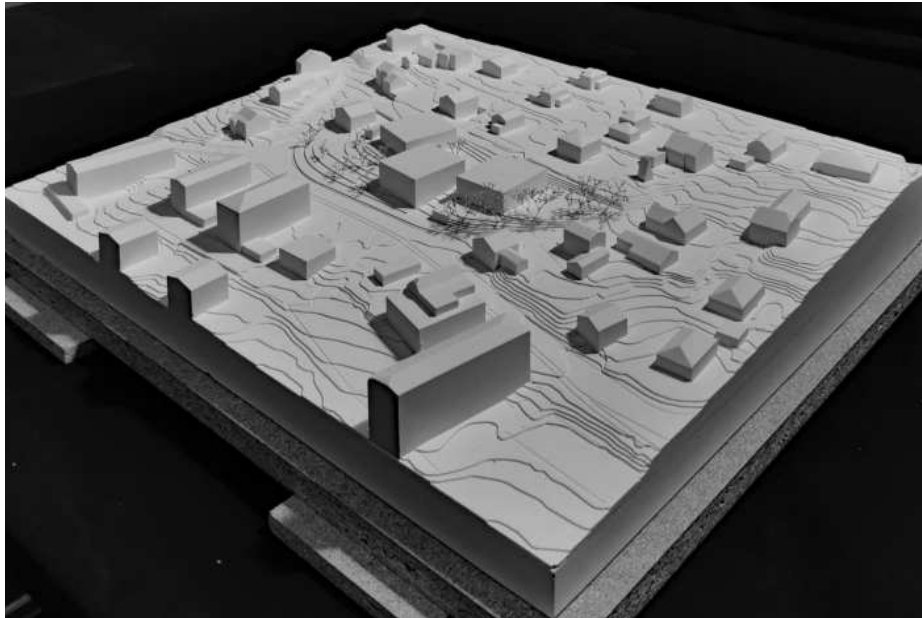
LAM Architectes SA
Chemin de Montolivet 19A, 1006 Lausanne
collaboration:
- Amaya Esteban
- Luyet Anne
- Paris Ncuti
- Blettery Gilda



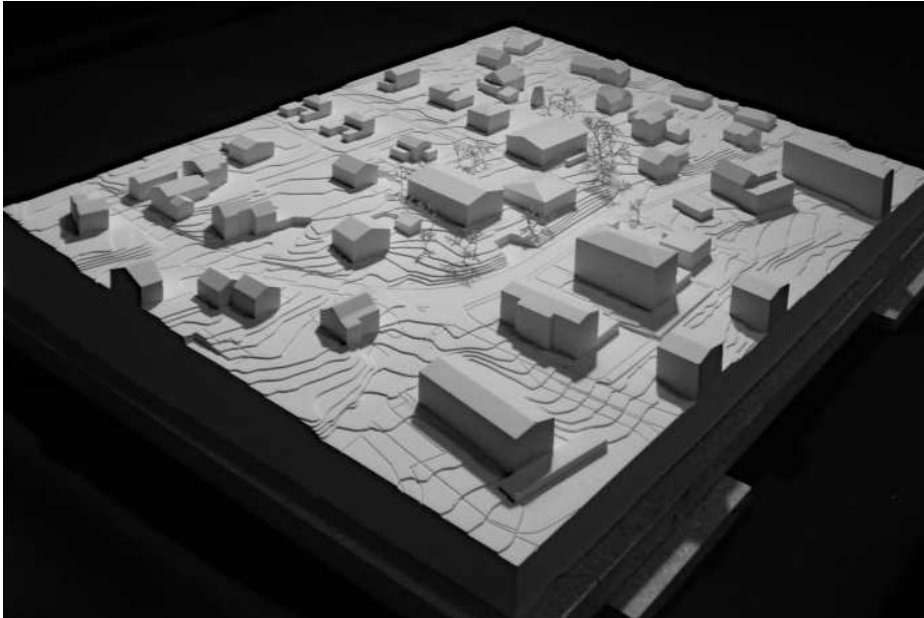
07 - CEINTURE D'ORION



éliminé au tour 2



"zone Michel" – Courtaman
 concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



ATELIER MORA ARCHITECTE
 Rue Jean-Charles Amat 1, 1202 Genève
collaboration:
 - Mora Dionisio



PLAN DE SITUATION
 1:100



SECTION LONGITUDINALE - BOUTE DES VIERGES
 1:100

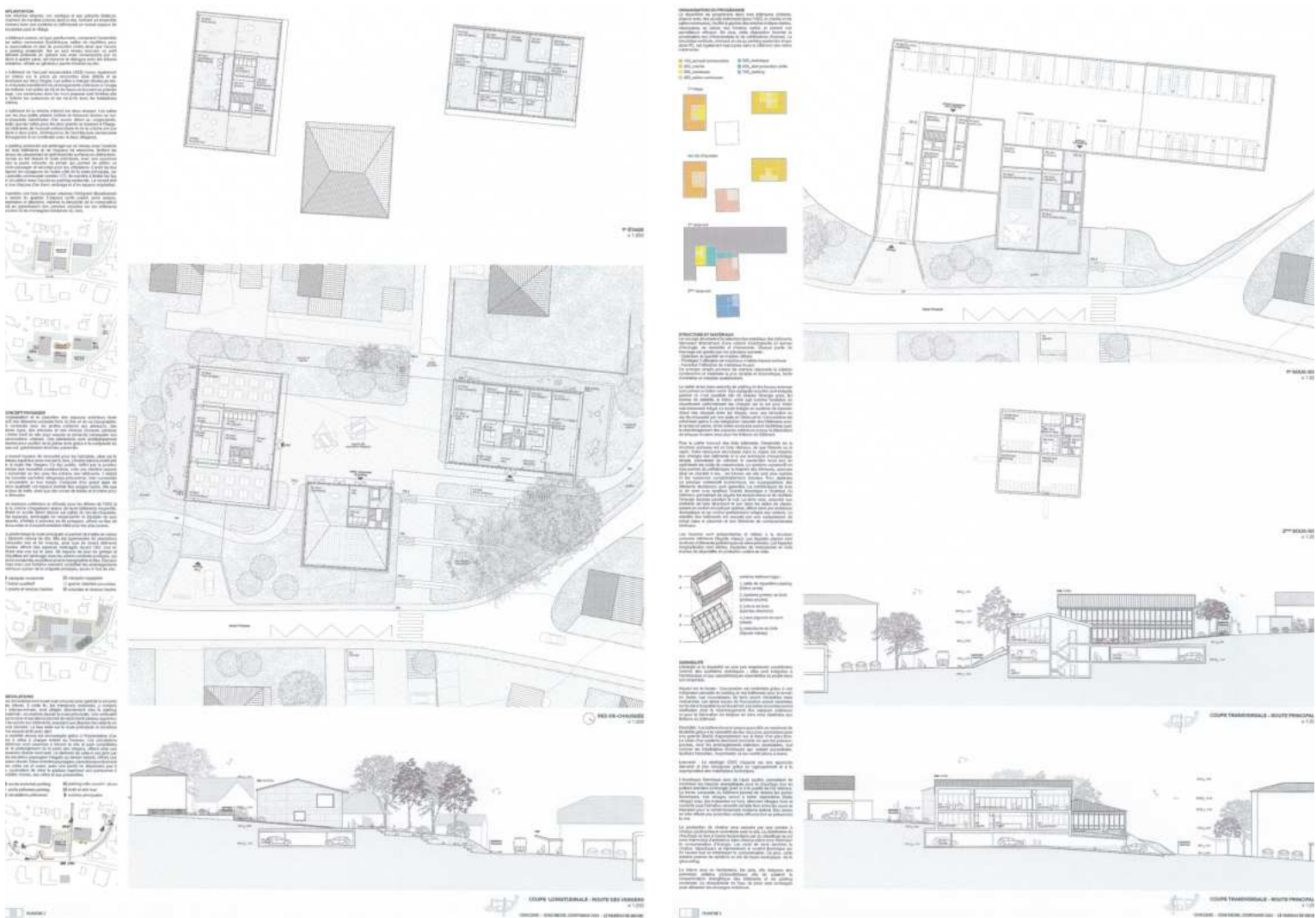
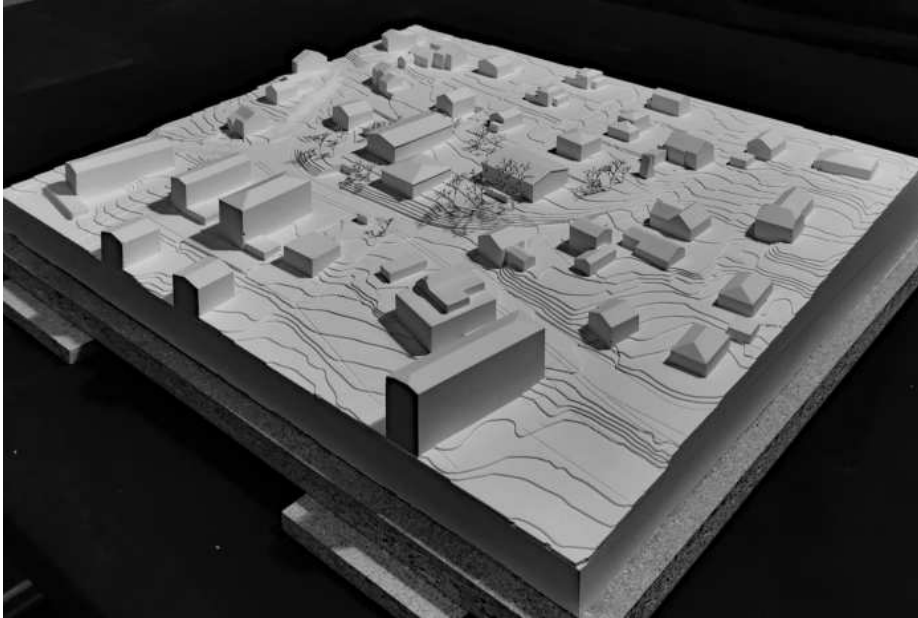


SECTION LONGITUDINALE - BOUTE DES VIERGES
 1:100

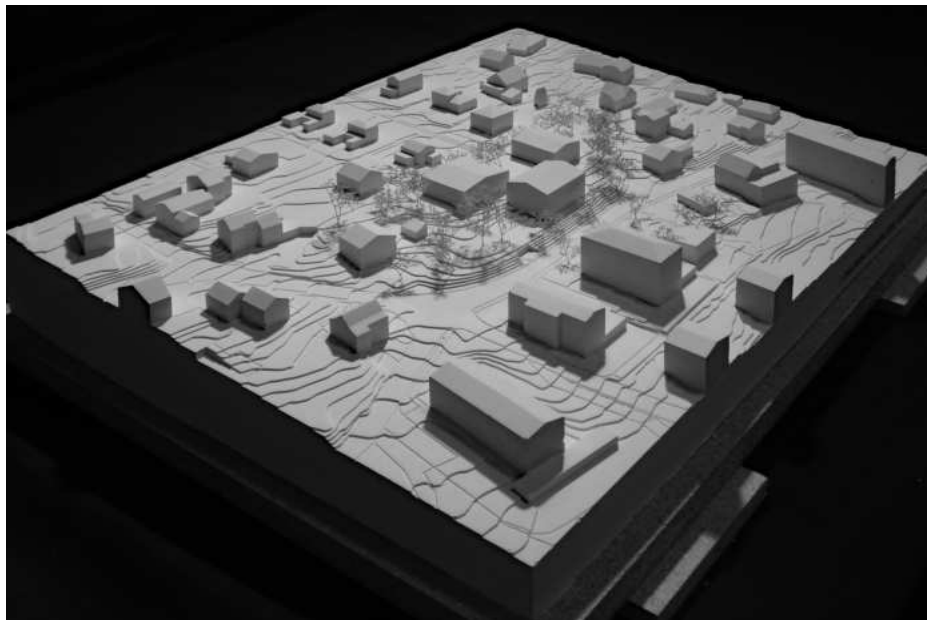
08 - LE HAMEAU DE MICHEL



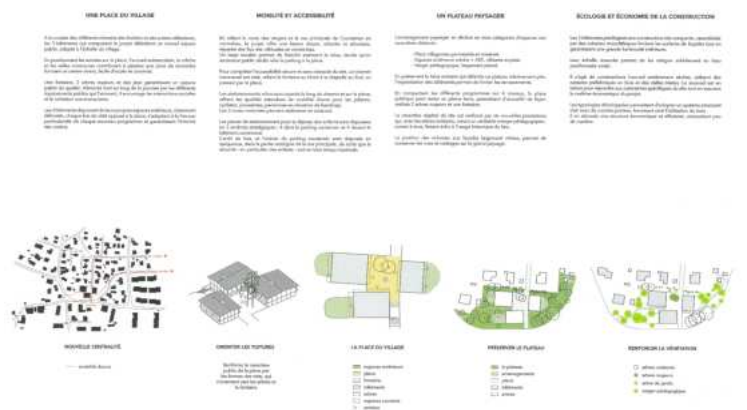
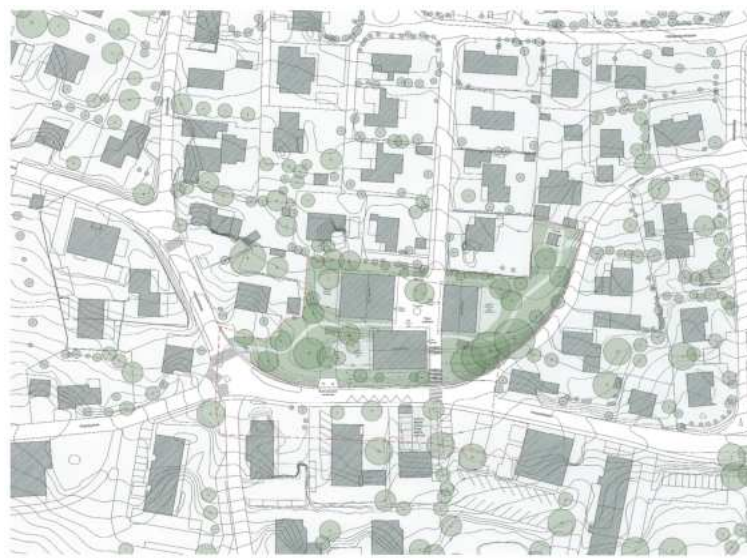
éliminé au tour 2



"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



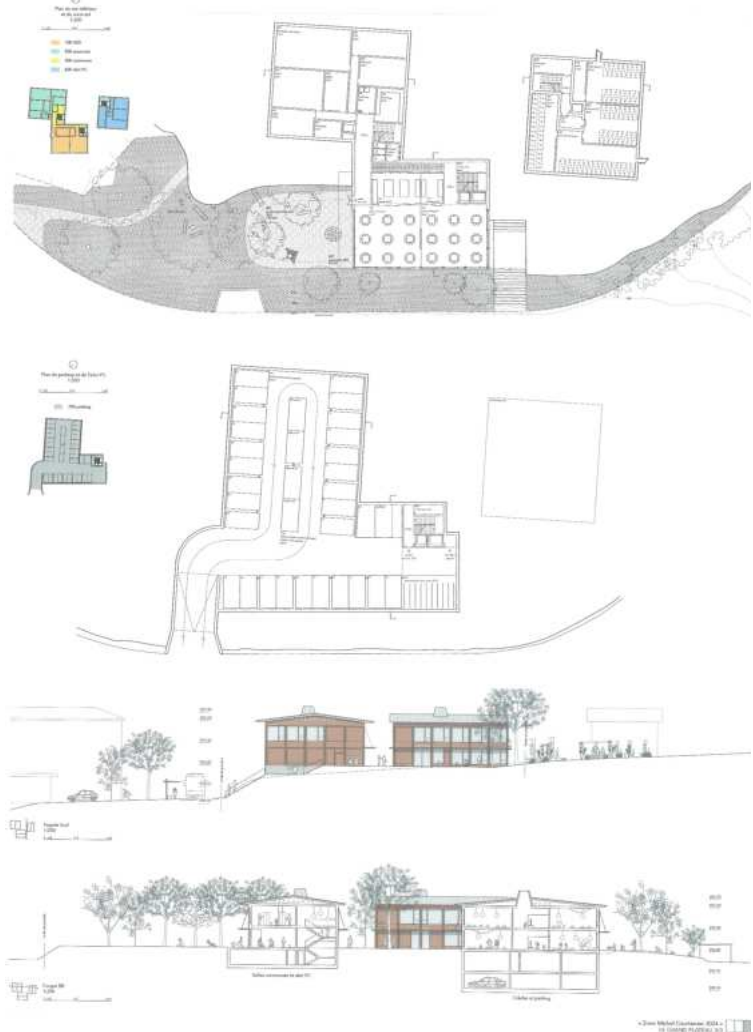
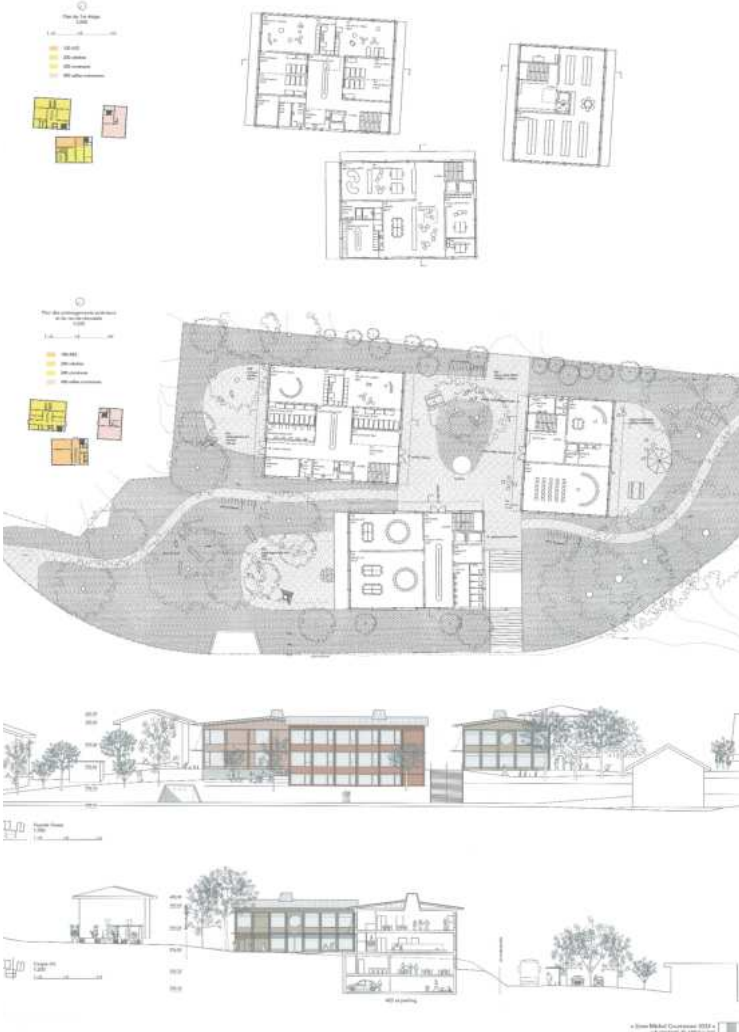
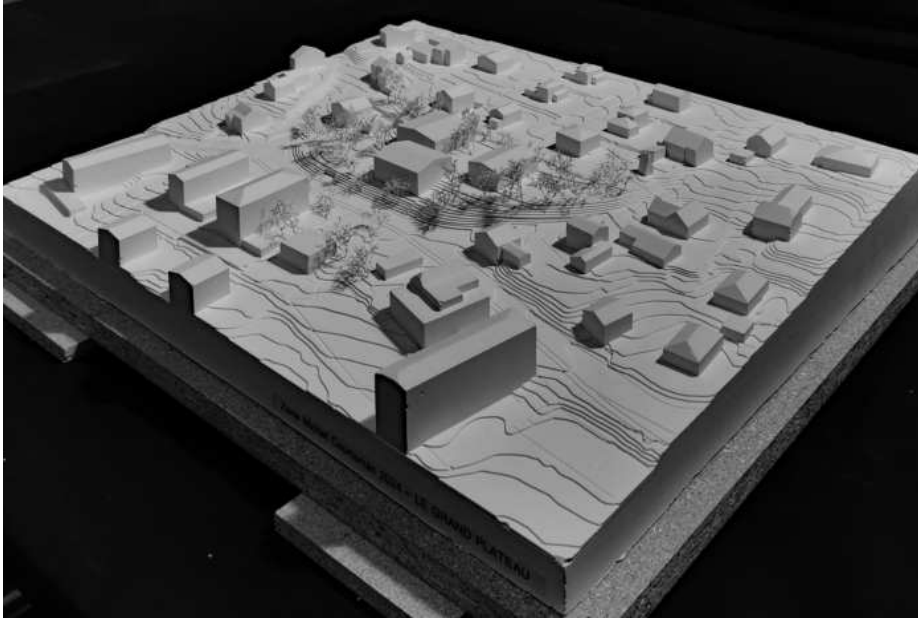
Alexandros Fotakis, architecte
Matteo Trevisan, architecte
Simon Durand, architecte
Boulevard de St-Georges 72, 1205 Genève
collaboration:
- Trevisan Matteo
- Fotakis Alexandros
- Durand Simon



09 - LE GRAND PLATEAU



éliminé au tour 3



"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs

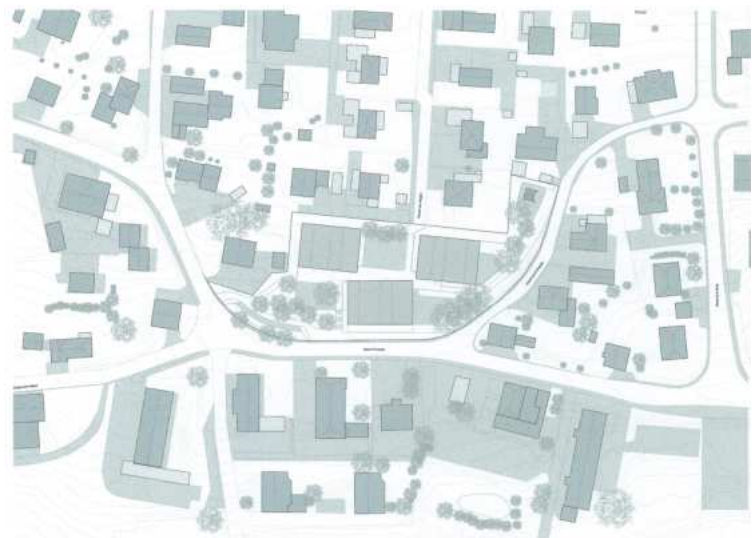


ARLAB + STRATES PAYSAGE

Rue du Centre 14, 1800 Vevey

collaboration:

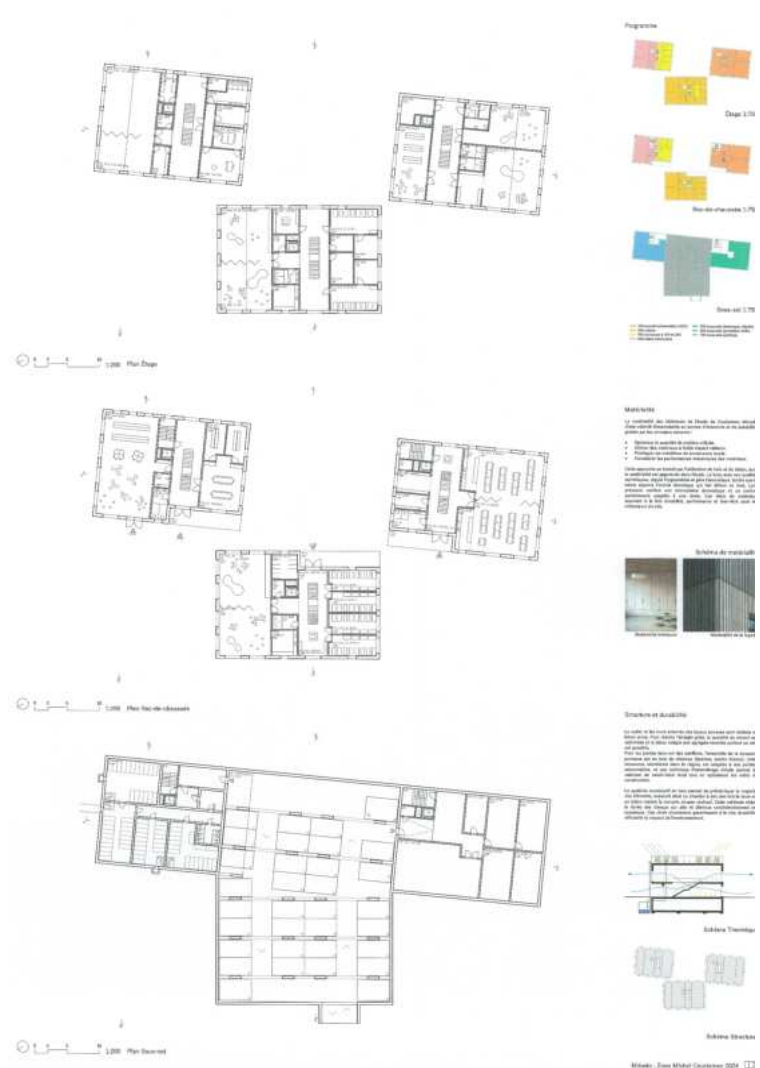
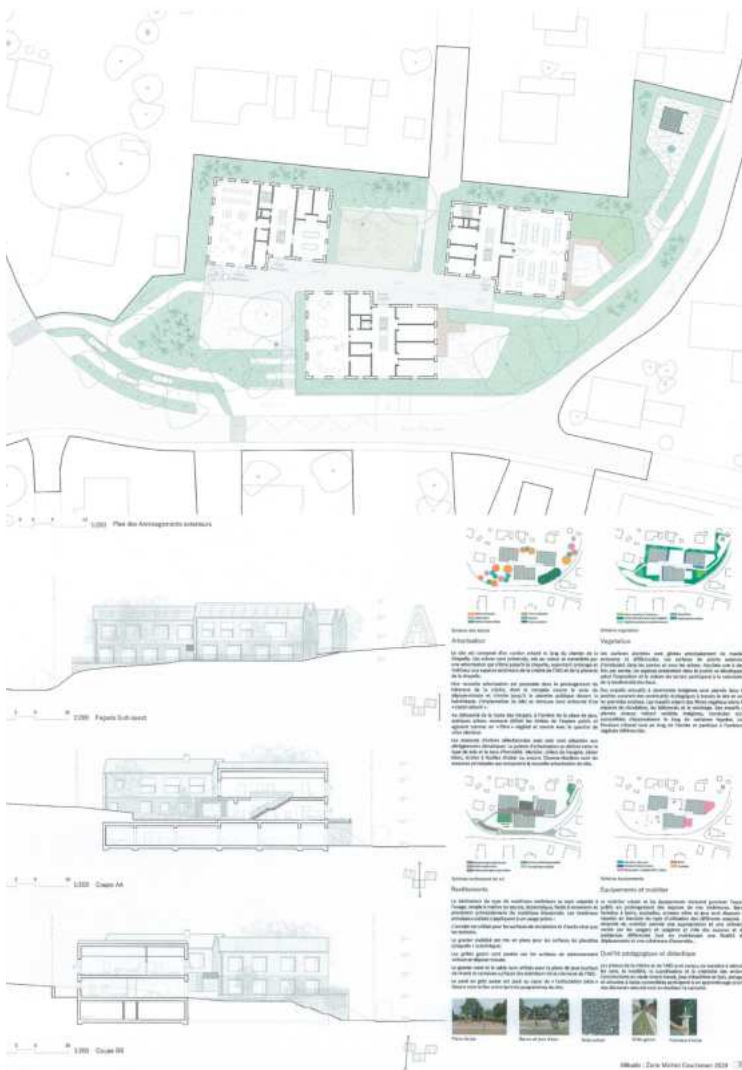
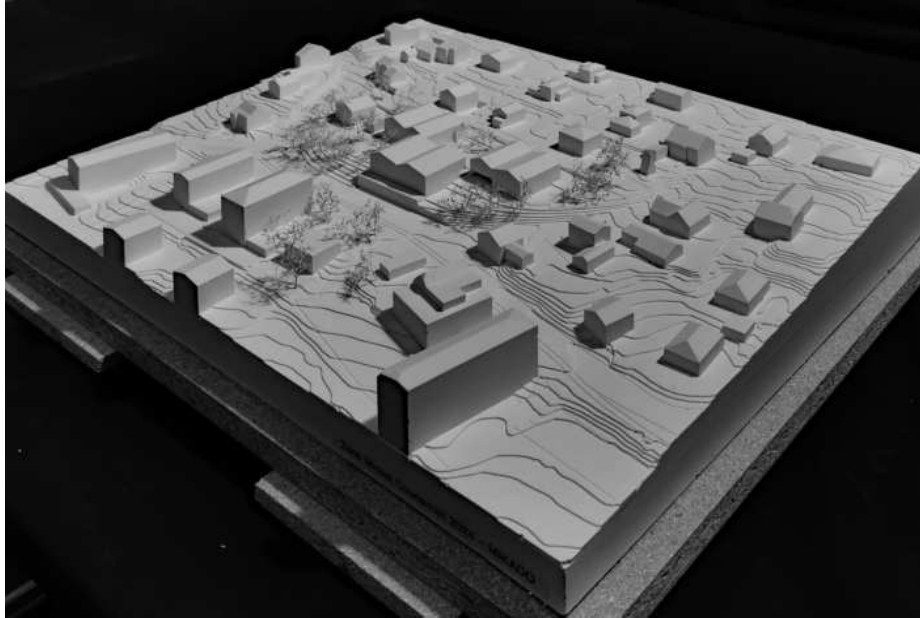
- Ghorayeb Marianne
- Triana del Rio Andrès
- Dormond Antoine
- Ghorayeb Paul



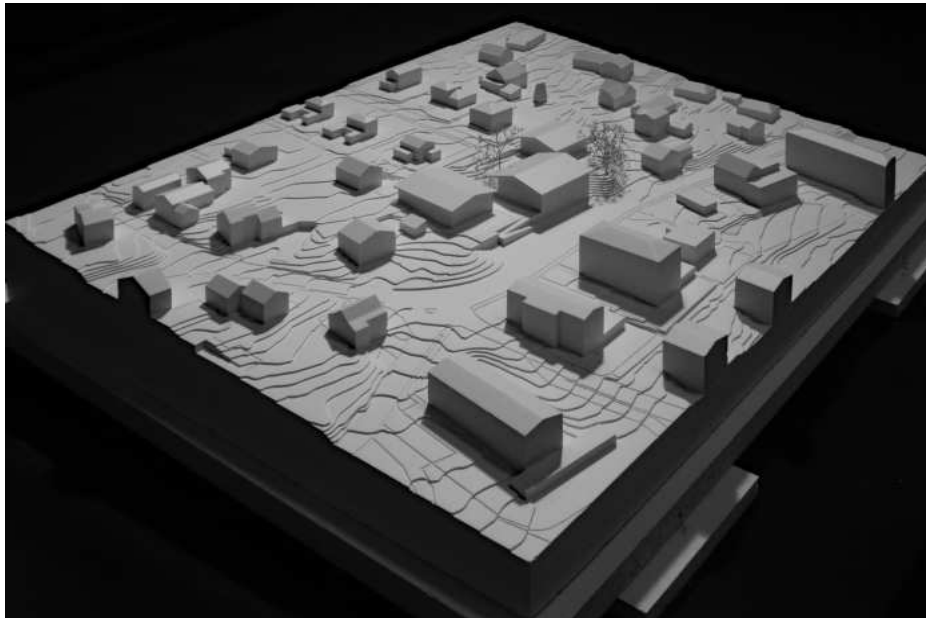
10 - MIKADO



éliminé au tour 1



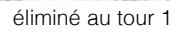
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



Route de l'Etraz 20 A, 1260 Nyon

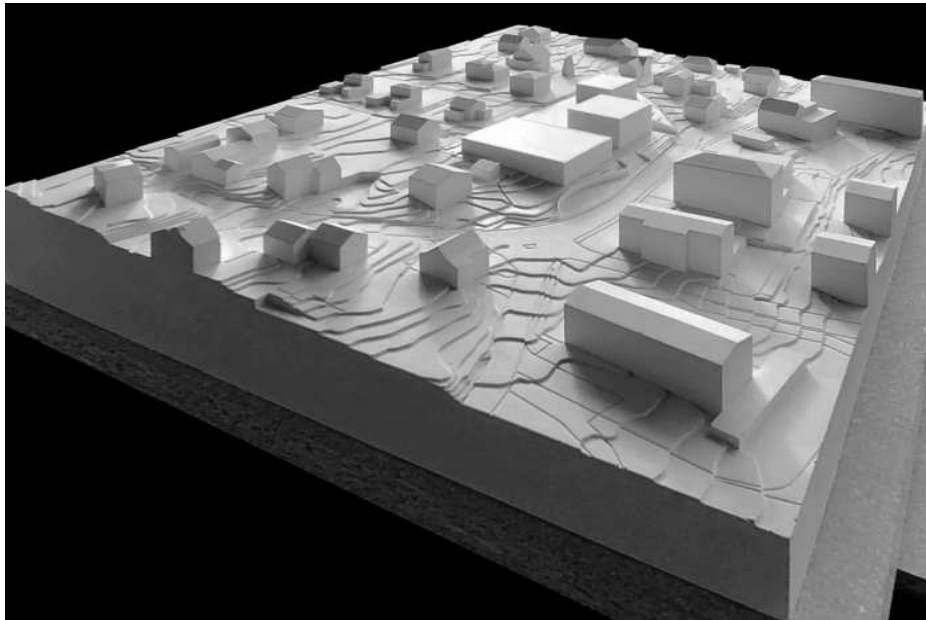
- Rey Valentin
- Pilet Kevin
- Lütjens Oliver





"zone Michel" – Courtaman

concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



José Luis Concha Jeronimo

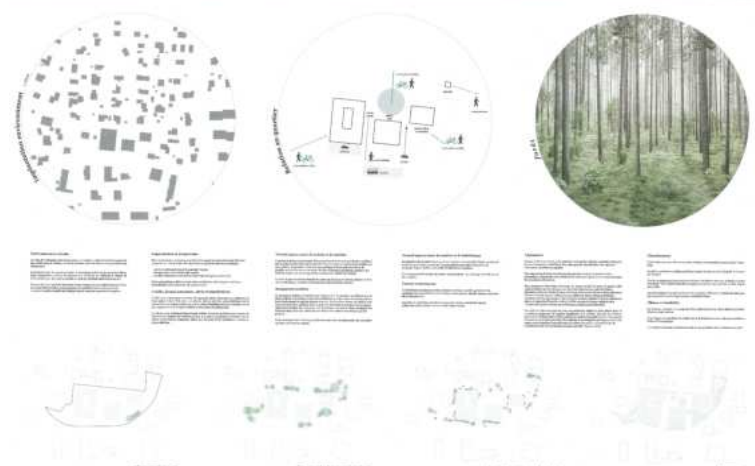
Francisco de La Cruz

Maria del Carmen de Luna Giménez

Avd. Constitucion 23, 2ºA, E-18014 Granada

collaboration:

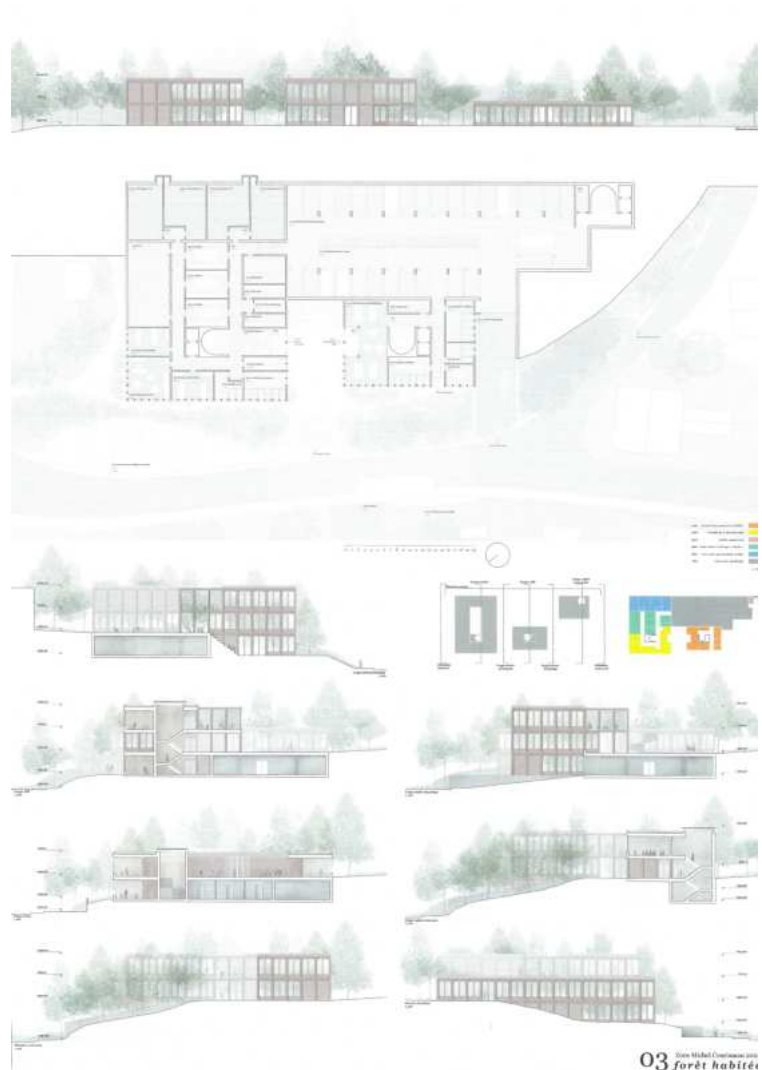
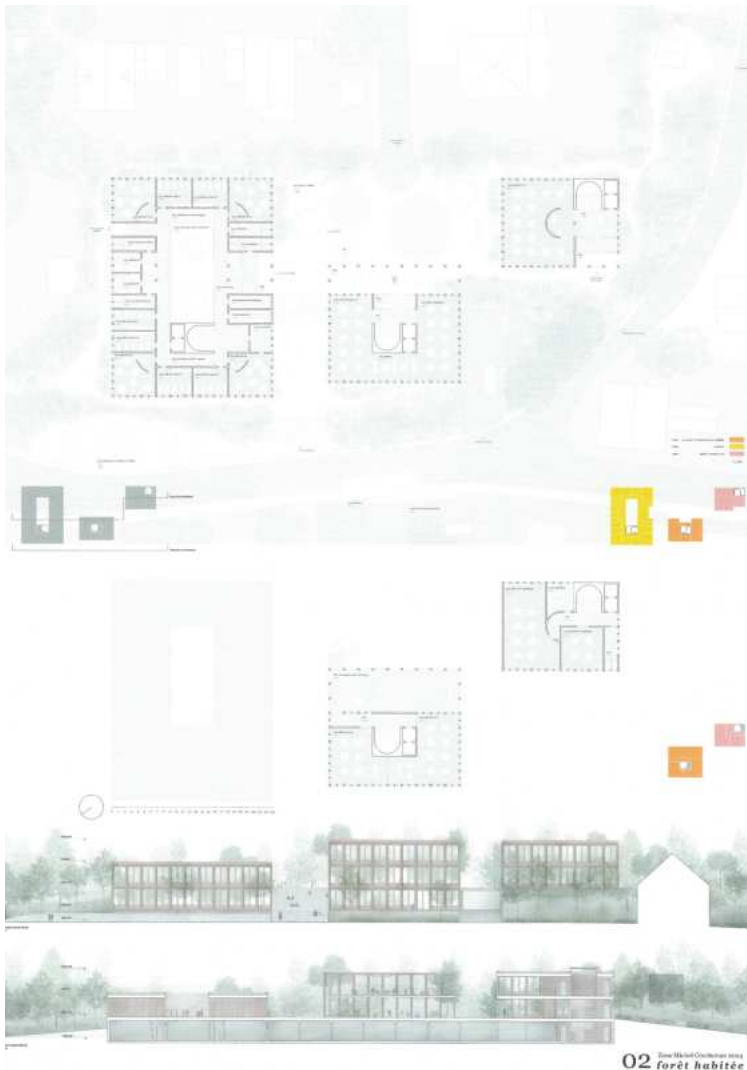
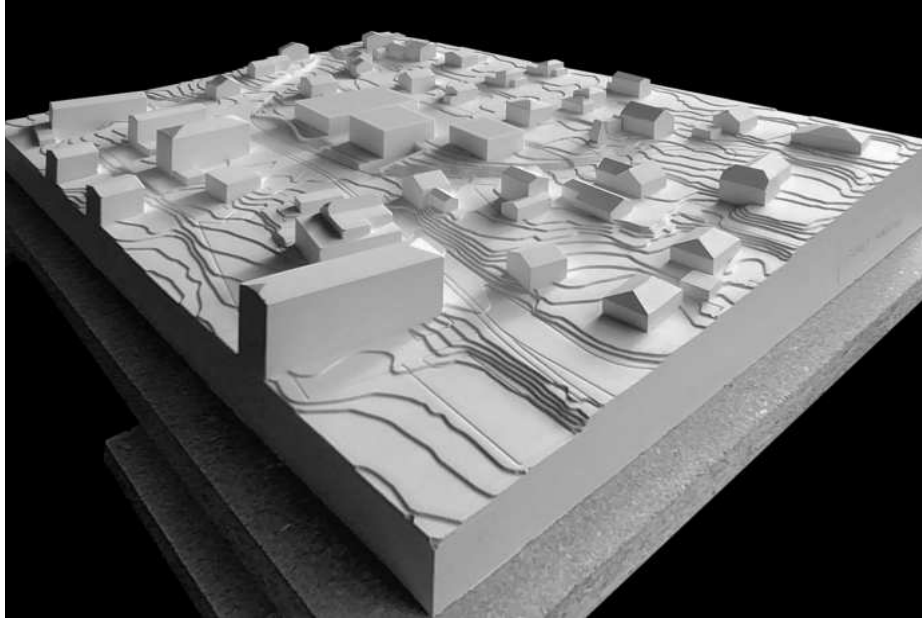
- Villogas Jiménez Delia



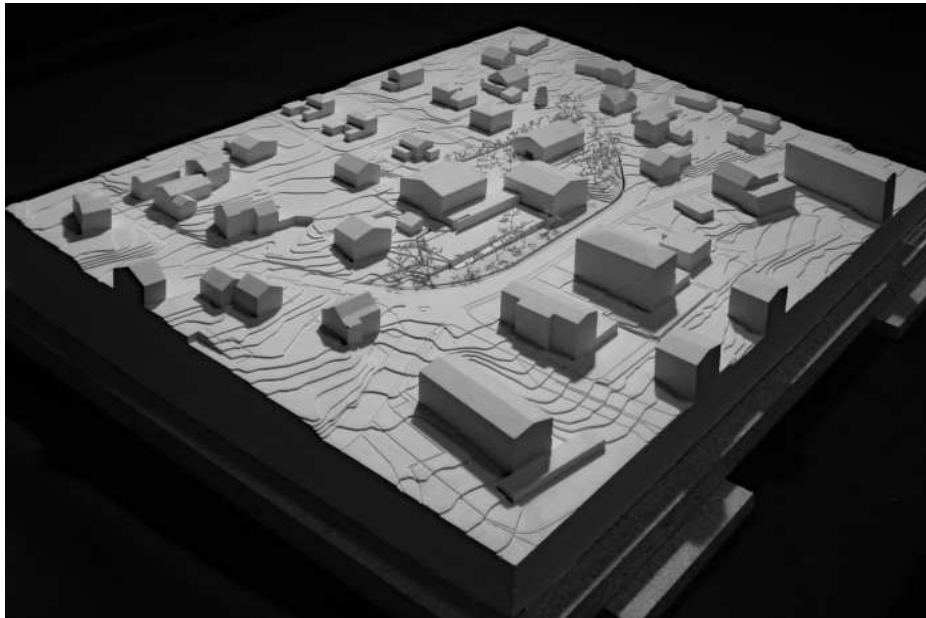
12 - FORET HABITEE



éliminé au tour 3



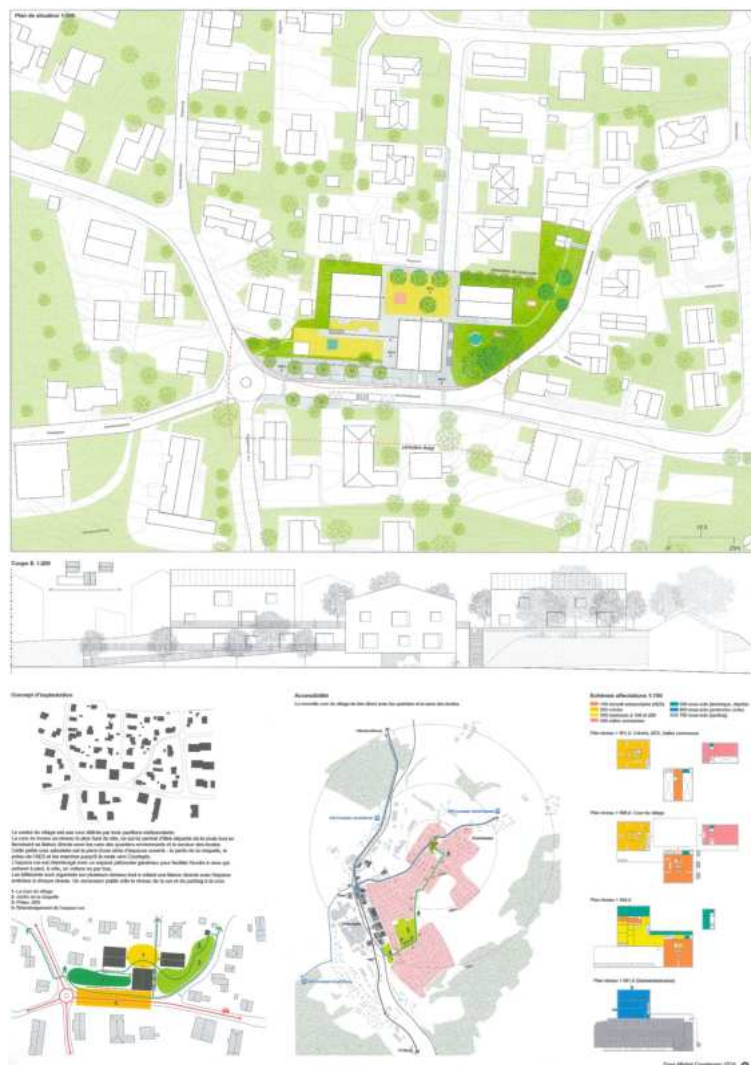
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



(PSAU - Privileggio-Secchi Architettura e Urbanistica)

collaboration:

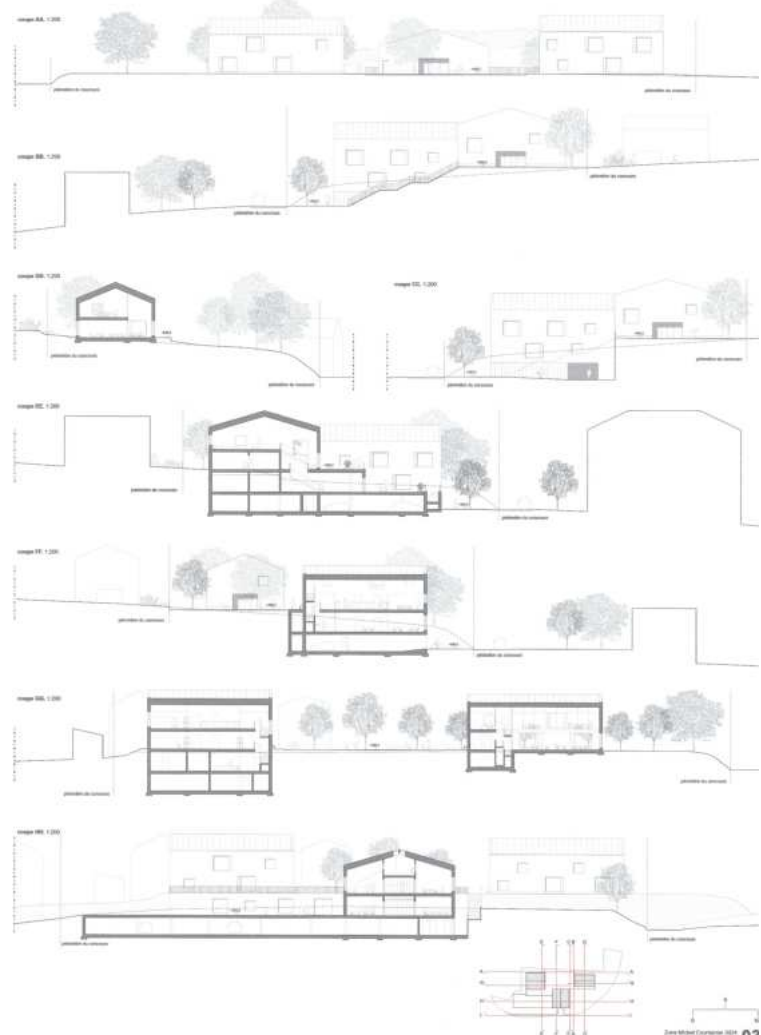
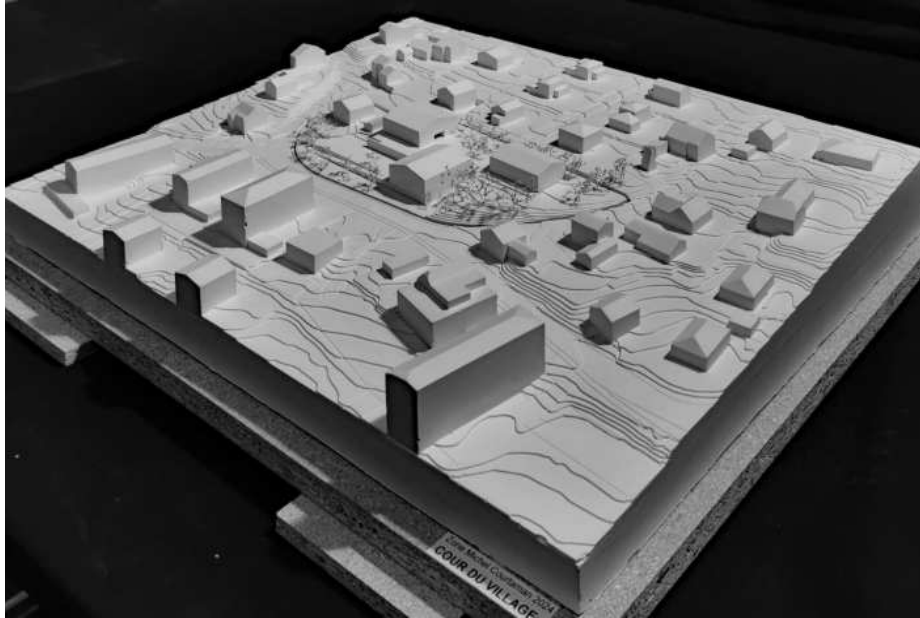
- Clasadonte Manuel
- Lasagni Ludovica
- Affa Maharika Raka
- Secchi Marialessandra



13 - COUR DU VILLAGE



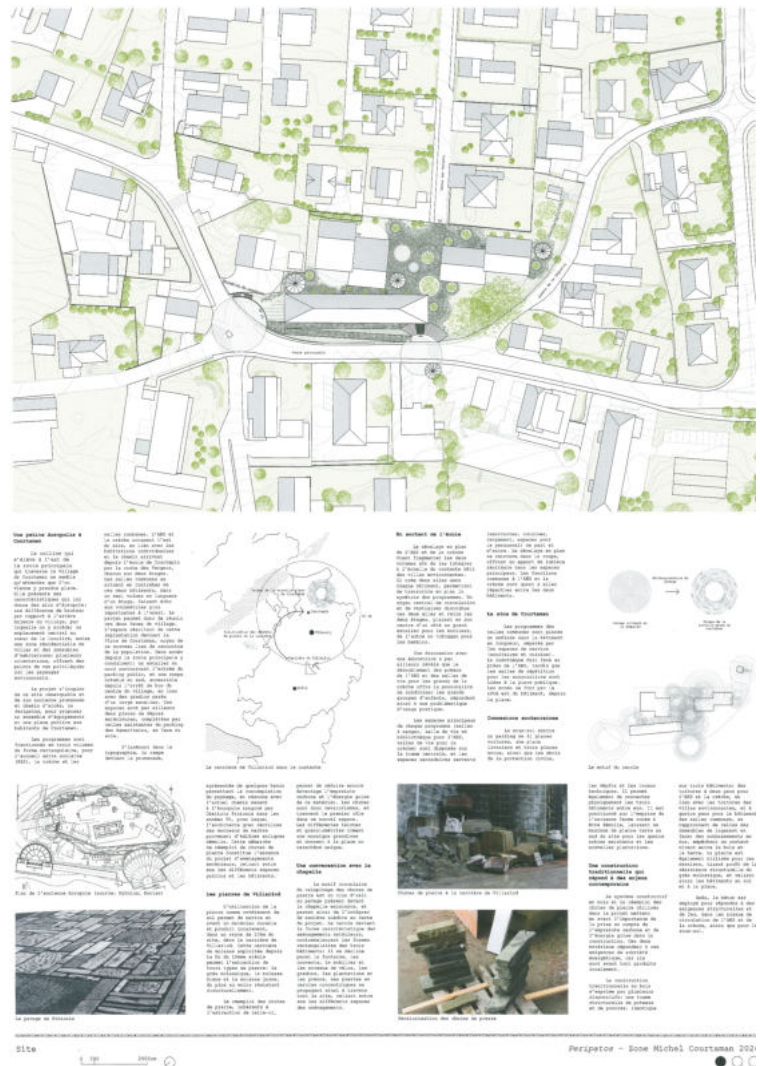
éliminé au tour 1



"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



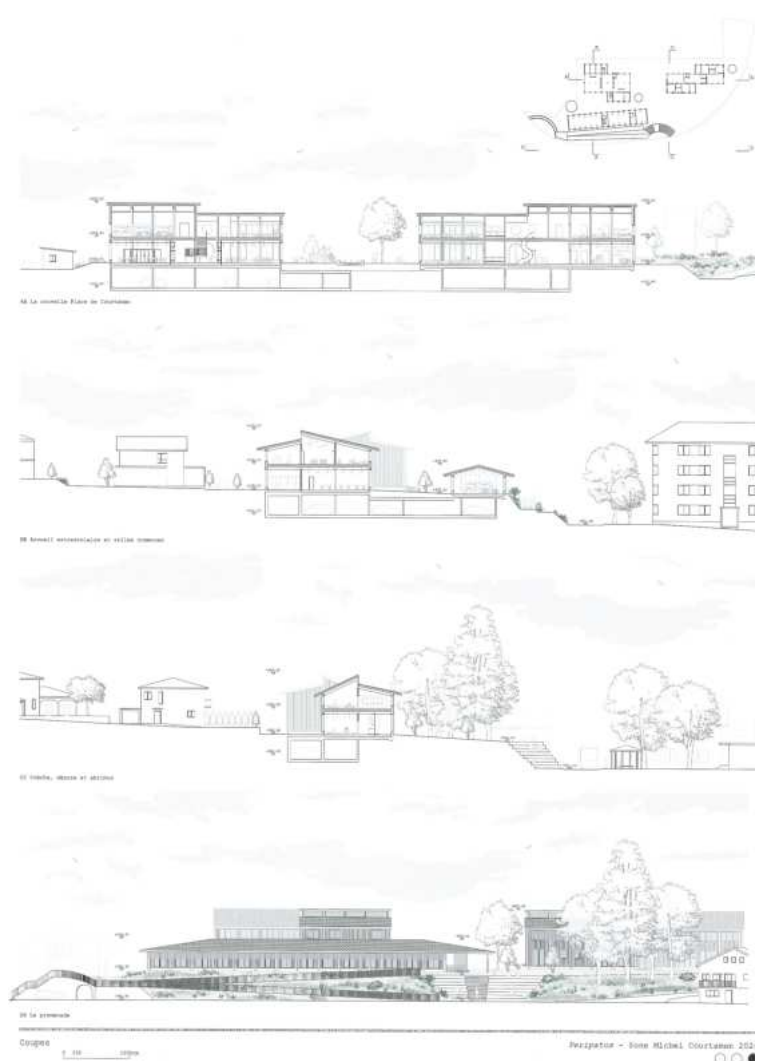
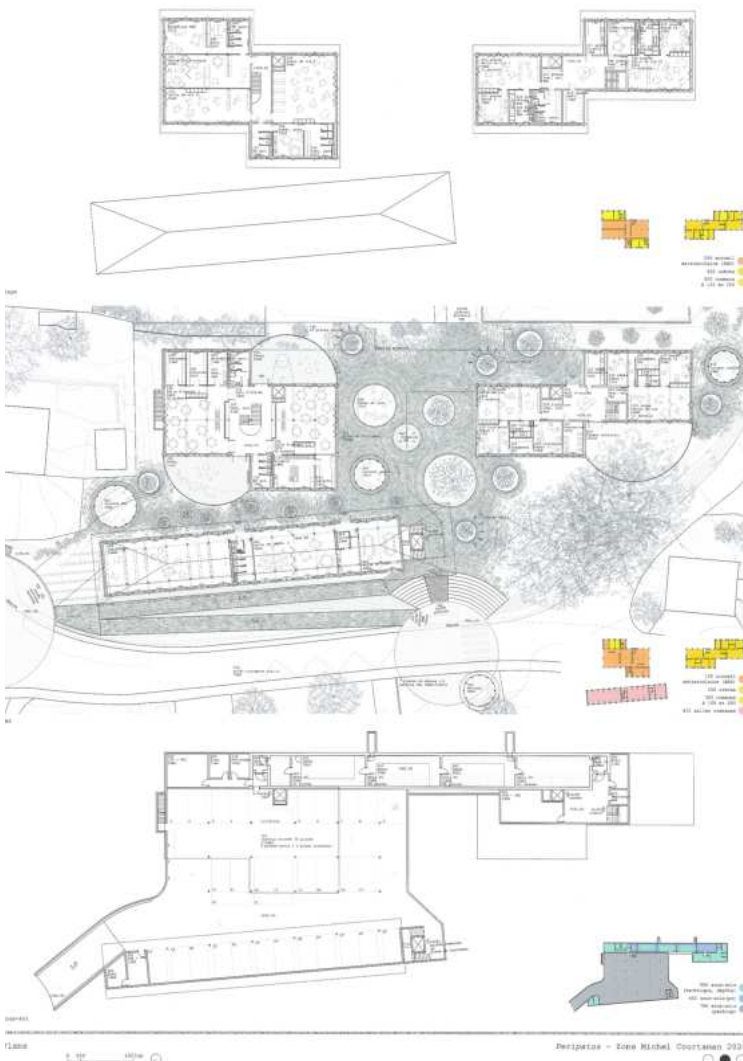
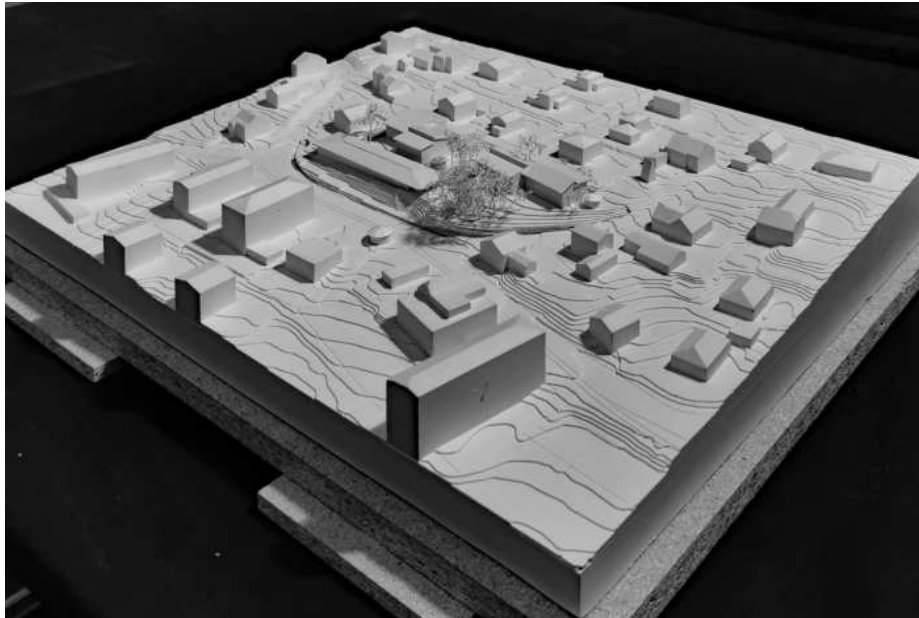
Marie-Christine Beris architecte
Rue du Vieux Billard 7, 1205 Genève
collaboration:
- Känel Bruno



14 - PERIPATOS

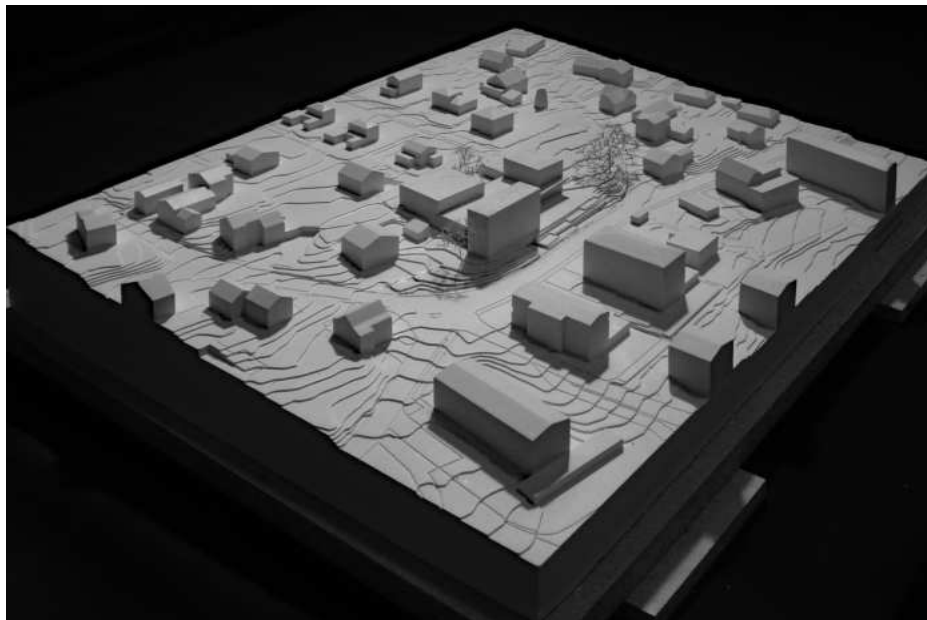


éliminé au tour 1



"zone Michel" – Courtaman

concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs

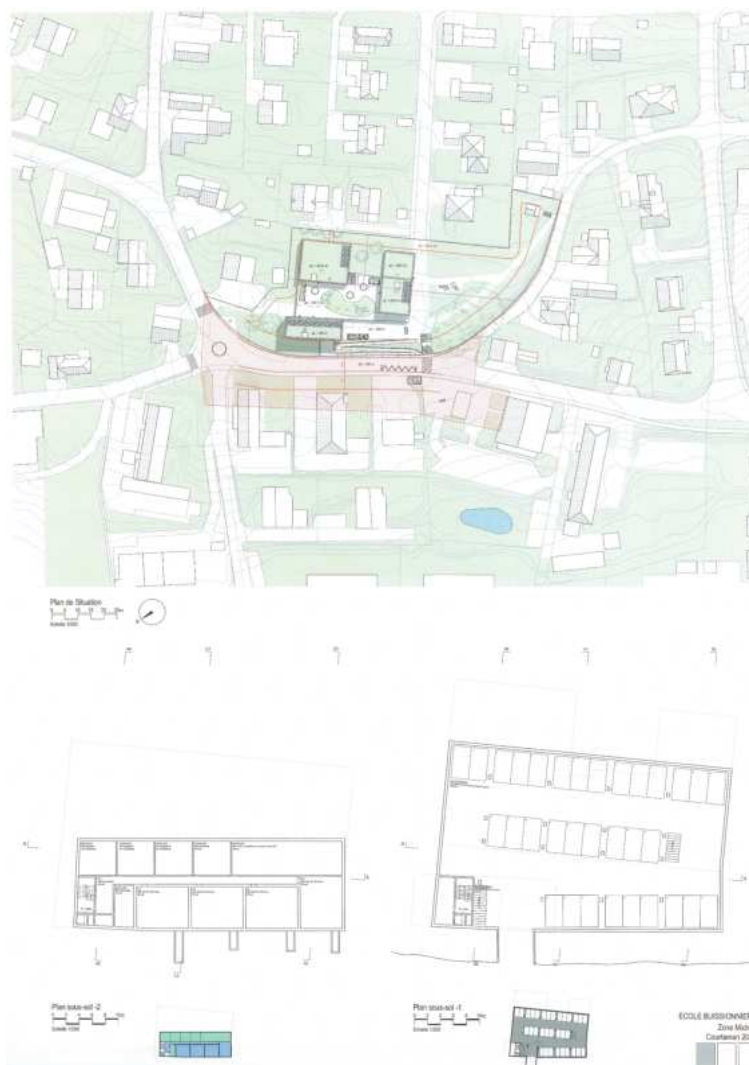


Atelier MB + Mannick Eigenheer Architecte

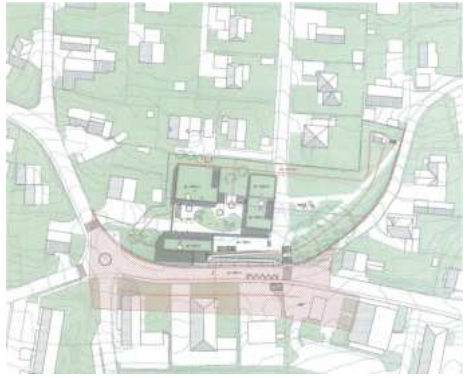
Chemin de Borjod 35, 1020 Renens

collaboration:

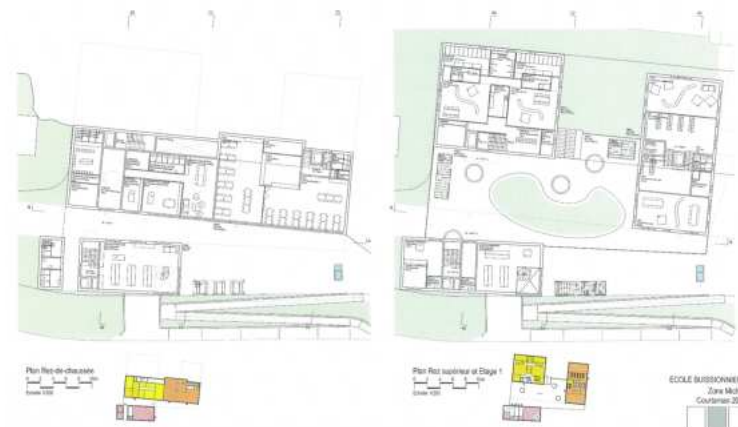
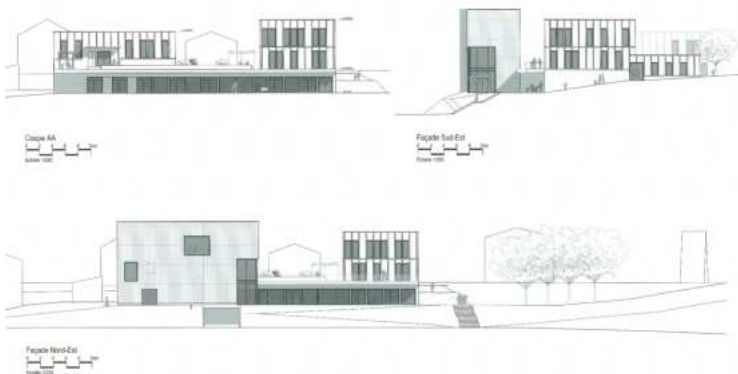
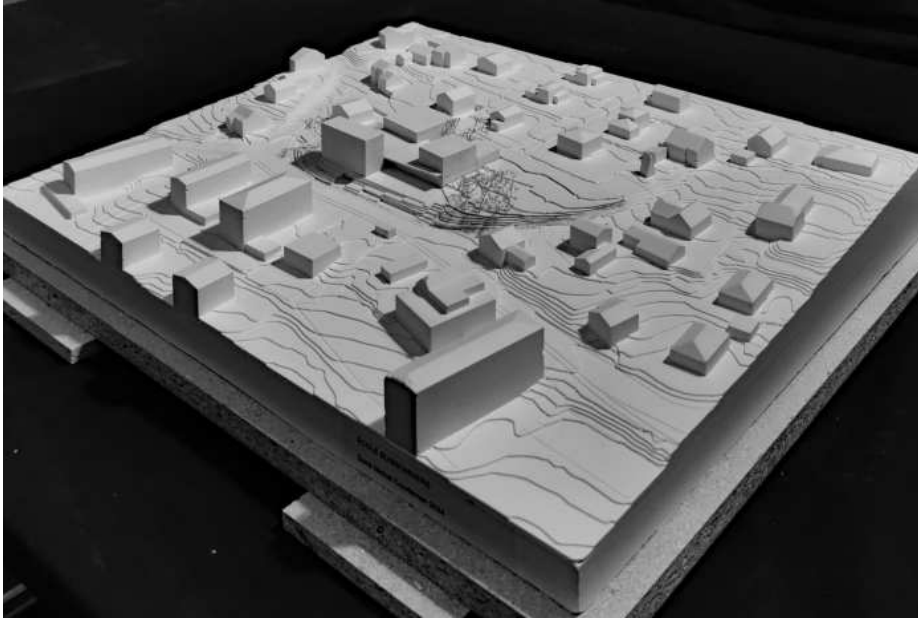
- Bleikolm Miriam
- Eigenheer Mannick



15 - ECOLE BUISSONNIERE



éliminé au tour 1



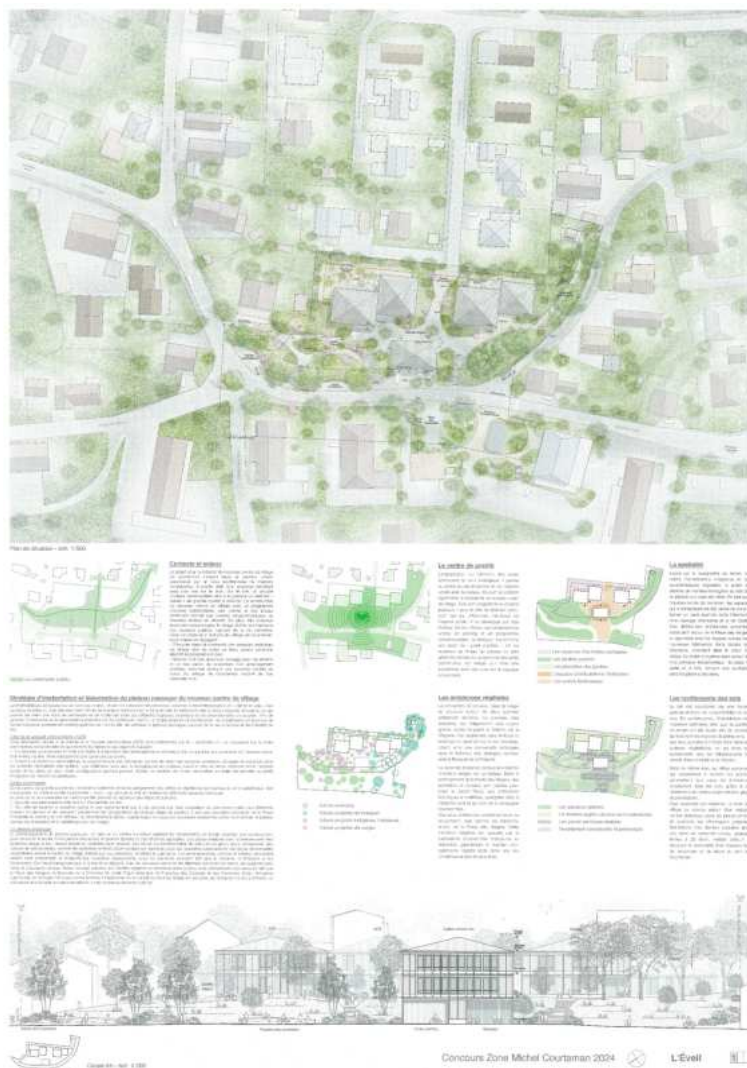
"zone Michel" – Courtaman

concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



Studio Alberto Figuccio sàrl architecture
 Map Monnier architecture du paysage sa
 Rue des Marbriers 2, 1204 Genève
collaboration:

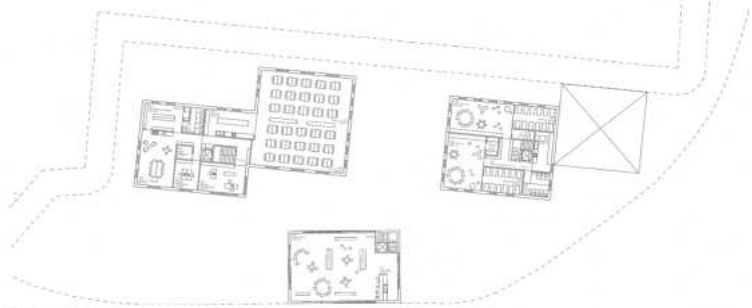
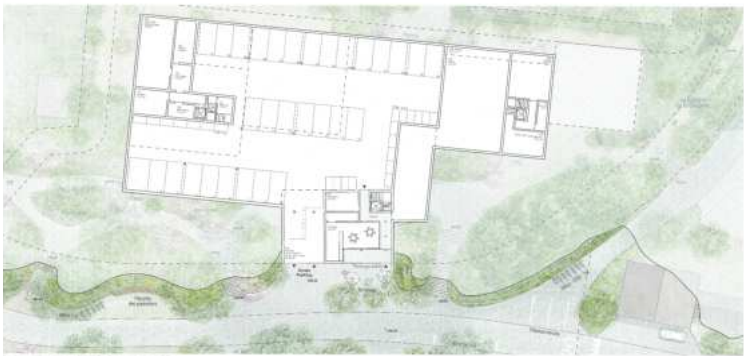
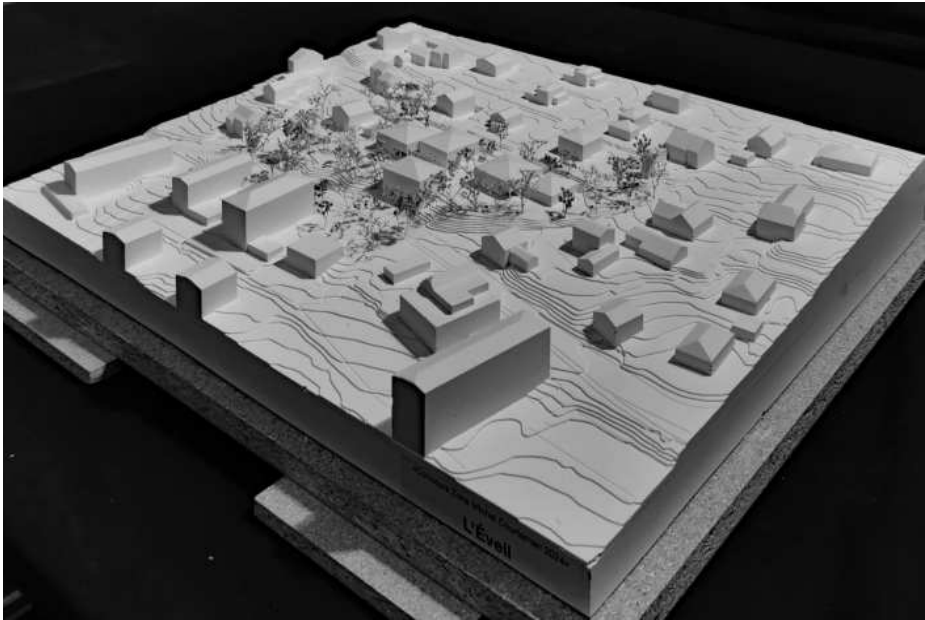
- Figuccio Alberto (sAF)
- Gabilan Sarah (sAF)
- Marchal Lisa (sAF)
- Monnier Maxime (MM)
- Rezzoug Florian (MM)
- Tikhonov Léon (MM)



16 - L'EVEIL

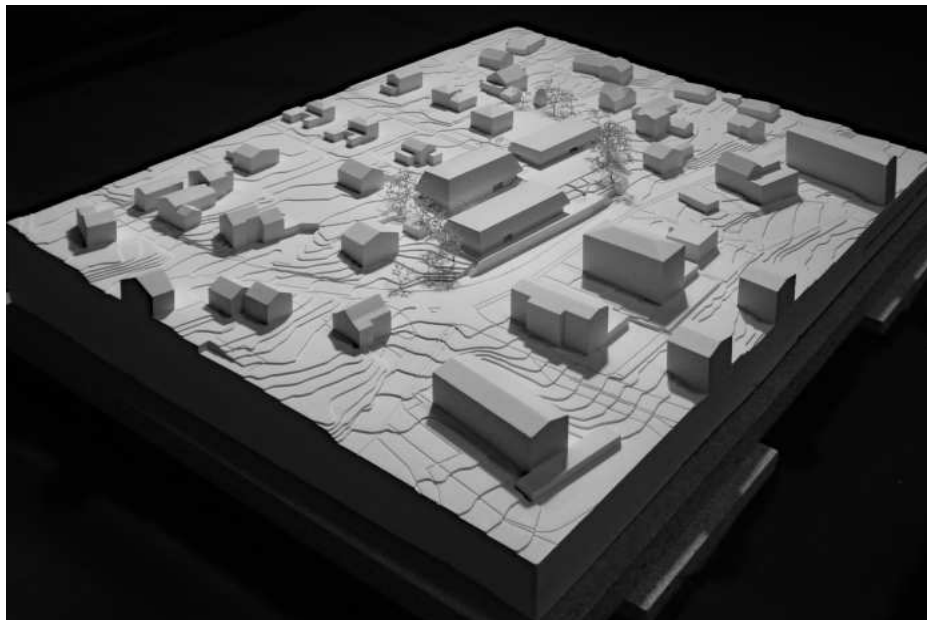


éliminé au tour 3



"zone Michel" – Courtaman

concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



Consortium

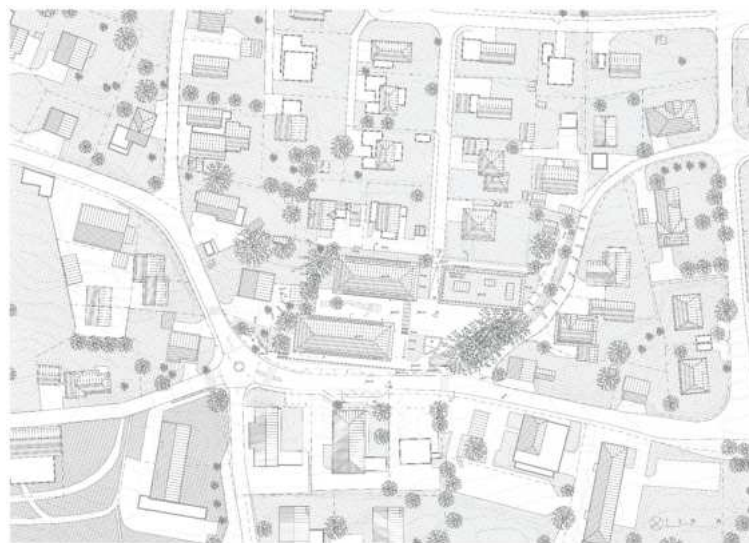
Atelier Aoka sàrl / Julien NGAO

Handustry sàrl / Damien CARUGATI

Rue de l'Ecole de Commerce 1m, 1004 Lausanne

collaboration:

- Carugati Damien
- Poveda Anaël
- Ngao Julien

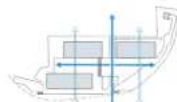


Plan | Situation | 1:100



Plan de situation, site et place publique

Le projet consiste à créer un centre de village dynamique et accueillant, tout en préservant l'existant patrimonial et les caractéristiques du site et des alentours immédiats. Les bâtiments sont conçus pour être polyvalents et adaptés à différents usages : accueil extra-scolaire, crèche, locaux communs, etc. Le projet est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement.



Plan de situation, site et place publique

L'implantation des bâtiments est dictée par leur fonction et leur caractère. Les bâtiments sont conçus pour être polyvalents et adaptés à différents usages : accueil extra-scolaire, crèche, locaux communs, etc. Le projet est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement.

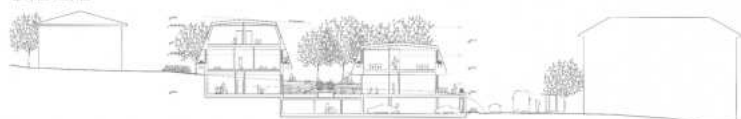


Accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs

Le plan public est conçu comme un point de convergence des flux piétons et cyclistes, créant une place publique à caractère social. Le plan public est conçu pour être durable et respectueux de l'environnement.

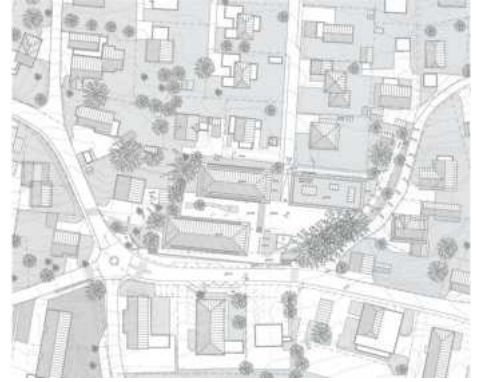


Vue | Nord-Ouest | 1:200

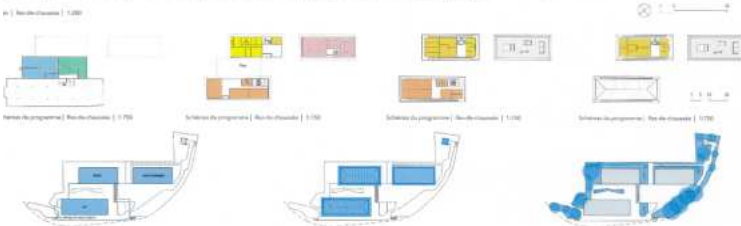
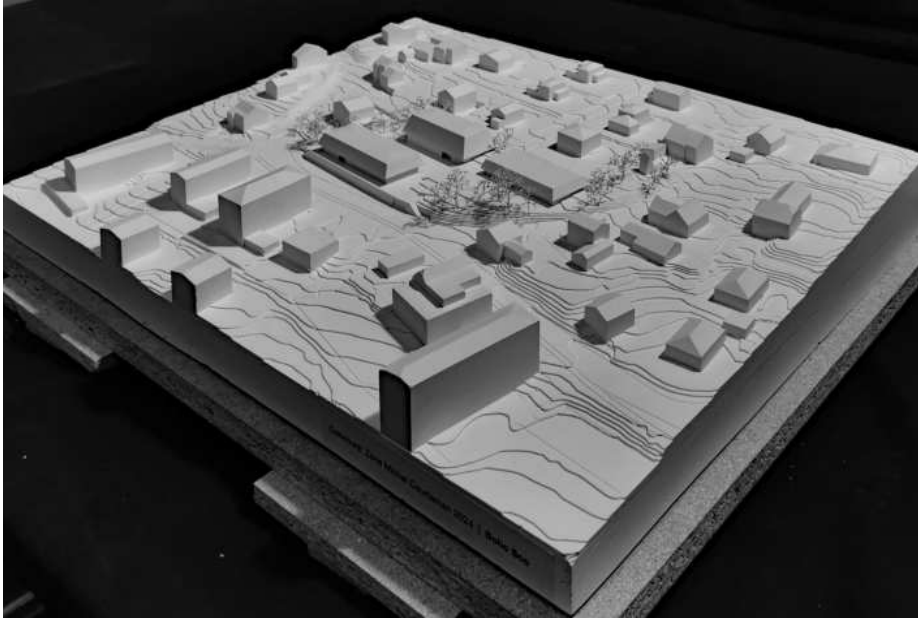


Vue | Sud-Est | 1:200

17 - BOHO SOO



éliminé au tour 1



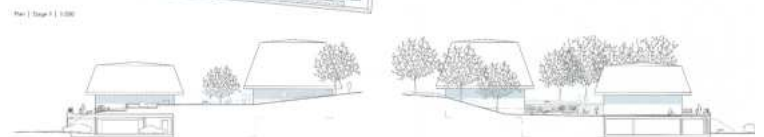
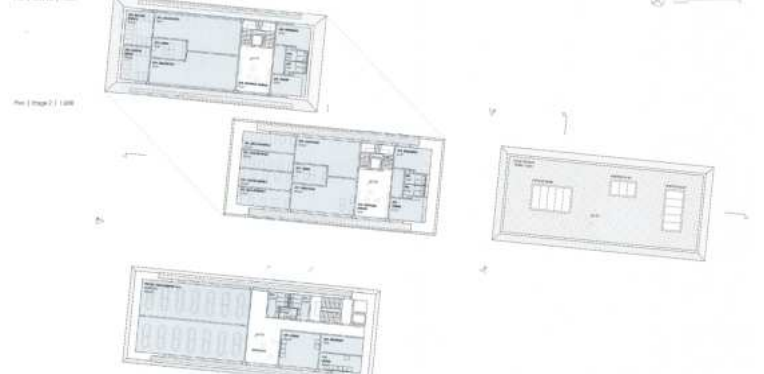
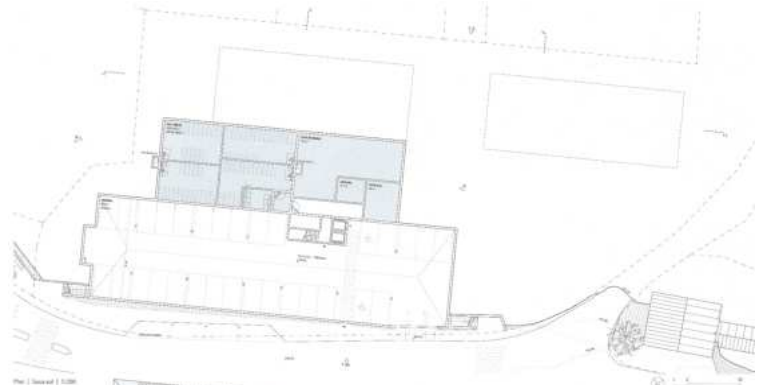
Agencement
Le plan d'agencement du site est défini par un schéma directeur qui vise à la fois à organiser le développement du site et à assurer la qualité de l'environnement. Le plan d'agencement est défini par un schéma directeur qui vise à la fois à organiser le développement du site et à assurer la qualité de l'environnement.

Le plan d'agencement
Le plan d'agencement est défini par un schéma directeur qui vise à la fois à organiser le développement du site et à assurer la qualité de l'environnement. Le plan d'agencement est défini par un schéma directeur qui vise à la fois à organiser le développement du site et à assurer la qualité de l'environnement.

Le plan d'agencement
Le plan d'agencement est défini par un schéma directeur qui vise à la fois à organiser le développement du site et à assurer la qualité de l'environnement. Le plan d'agencement est défini par un schéma directeur qui vise à la fois à organiser le développement du site et à assurer la qualité de l'environnement.



Concours : Zone Michel Courtman 2024 | Boho Soo | 2-3



Concours : Zone Michel Courtman 2024 | Boho Soo | 3-

"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



A&C Architecture + Consultant Sàrl
Rue du Torrent 5 - CP 43, 1800 Vevey
collaboration:
- Baseggio Lisa
- Blanc Ludovic
- Goumaz Anthony
- Mareine Benjamin
- Nicolet Camille



SYNTHÈSE
Le projet vise à transformer une partie de l'ancien centre du village en un espace de vie moderne et dynamique. L'objectif est de créer un lieu de rencontre et de partage pour les habitants du village, tout en respectant l'identité et le patrimoine du lieu. Le projet est divisé en plusieurs phases de construction, avec une première phase de construction de la crèche et des locaux communs, et une deuxième phase de construction de l'accueil extra-scolaire. Le projet est financé par le canton de Vaud et la commune de Courtaman.



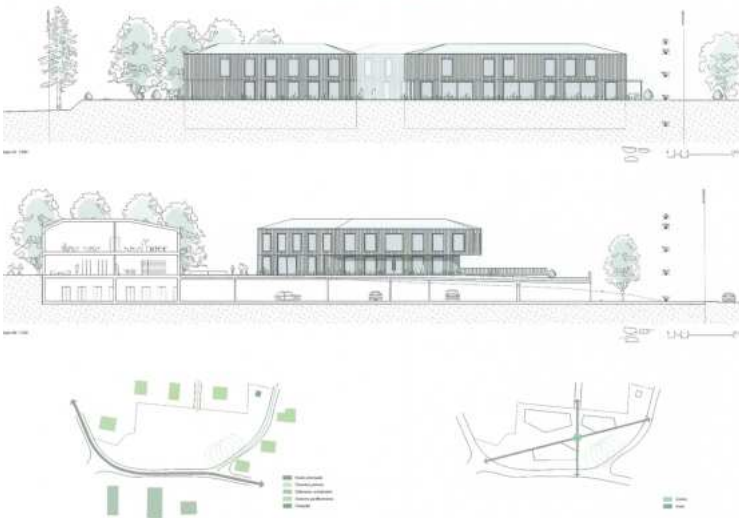
18 - TANGRAM 2



6ème prix



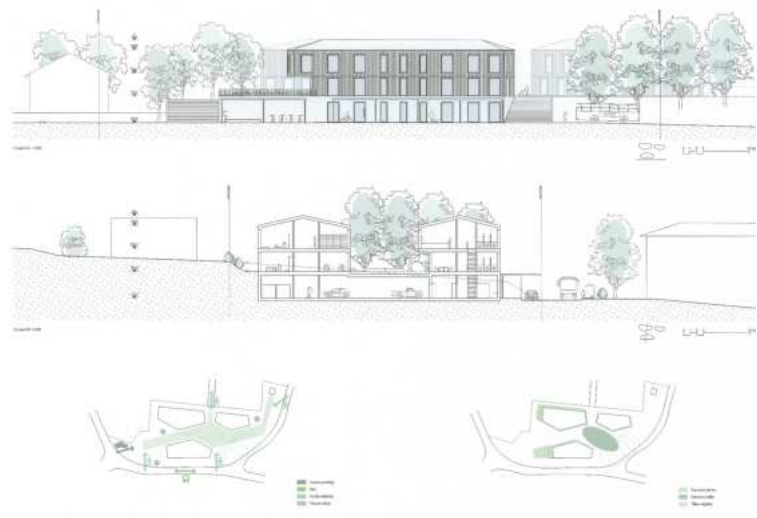
TANGRAM 2



CONCEPT. Ce projet de développement est conçu pour la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un concours national de la Région Rhône-Alpes. Le projet est conçu pour la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un concours national de la Région Rhône-Alpes. Le projet est conçu pour la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un concours national de la Région Rhône-Alpes.

AVANT. Ce projet de développement est conçu pour la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un concours national de la Région Rhône-Alpes. Le projet est conçu pour la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un concours national de la Région Rhône-Alpes. Le projet est conçu pour la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un concours national de la Région Rhône-Alpes.

APRÈS. Ce projet de développement est conçu pour la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un concours national de la Région Rhône-Alpes. Le projet est conçu pour la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un concours national de la Région Rhône-Alpes. Le projet est conçu pour la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un concours national de la Région Rhône-Alpes.



CONCEPT. Ce projet de développement est conçu pour la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un concours national de la Région Rhône-Alpes. Le projet est conçu pour la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un concours national de la Région Rhône-Alpes. Le projet est conçu pour la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un concours national de la Région Rhône-Alpes.

AVANT. Ce projet de développement est conçu pour la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un concours national de la Région Rhône-Alpes. Le projet est conçu pour la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un concours national de la Région Rhône-Alpes. Le projet est conçu pour la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un concours national de la Région Rhône-Alpes.

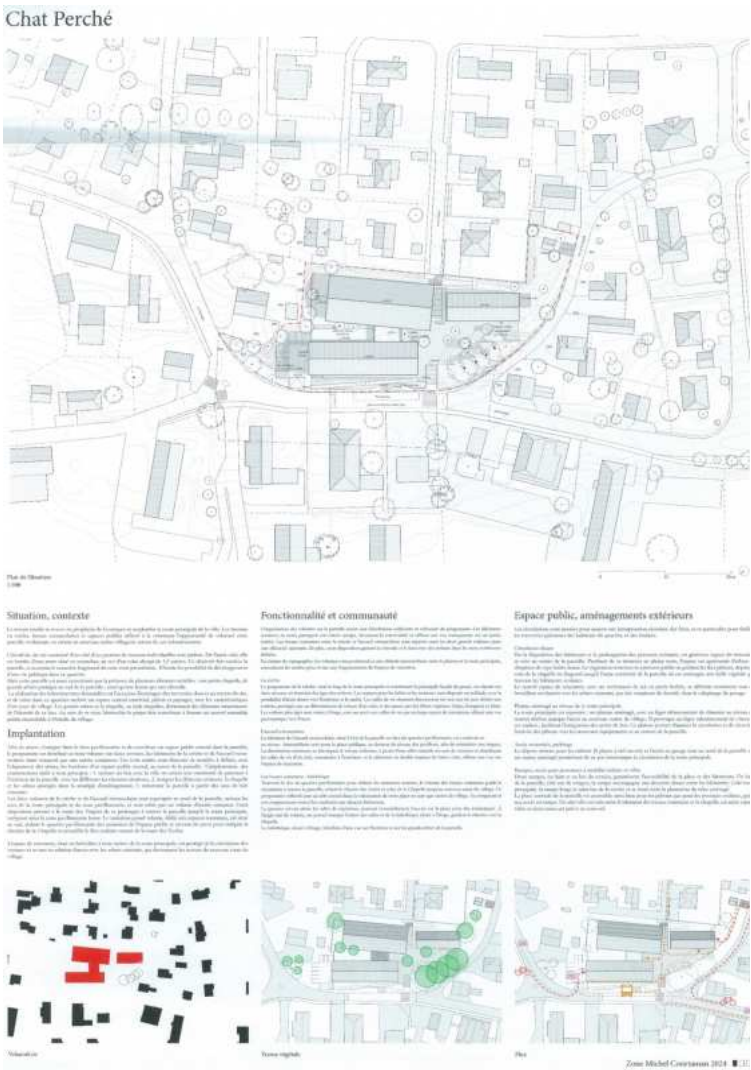
APRÈS. Ce projet de développement est conçu pour la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un concours national de la Région Rhône-Alpes. Le projet est conçu pour la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un concours national de la Région Rhône-Alpes. Le projet est conçu pour la Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un concours national de la Région Rhône-Alpes.



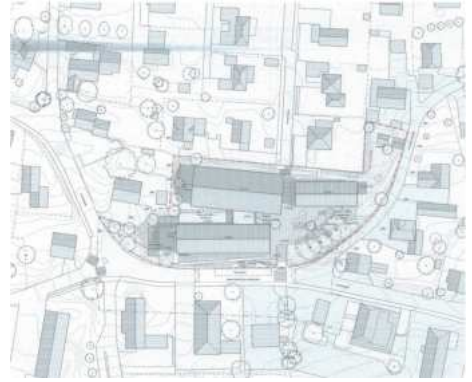
"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



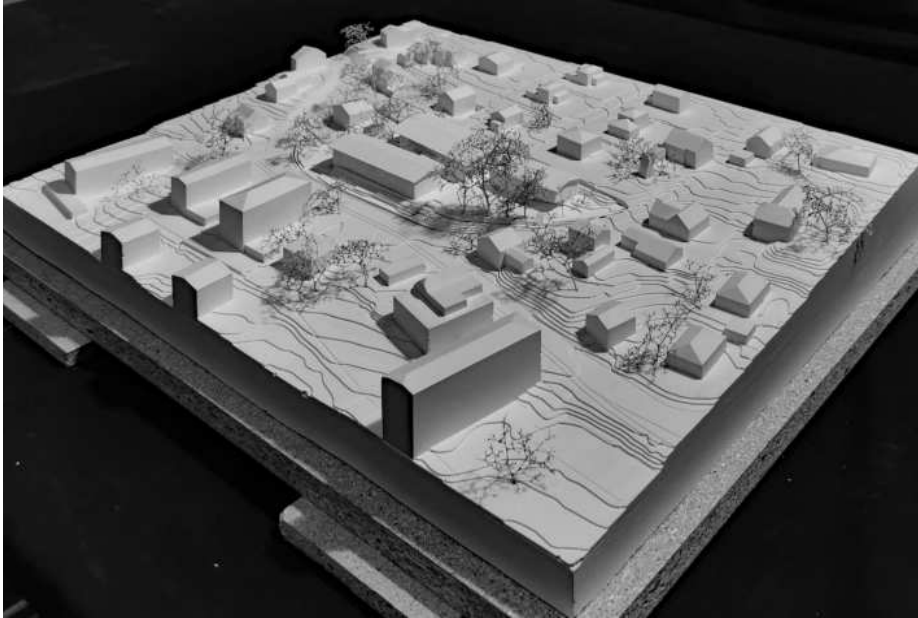
Gwendoline Eveillard Architecture
Trottenstrasse 3, 8037 Zurich
collaboration:
- André Anouk
- Apolaya Canales Rodrigo



19 - CHAT PERCHE



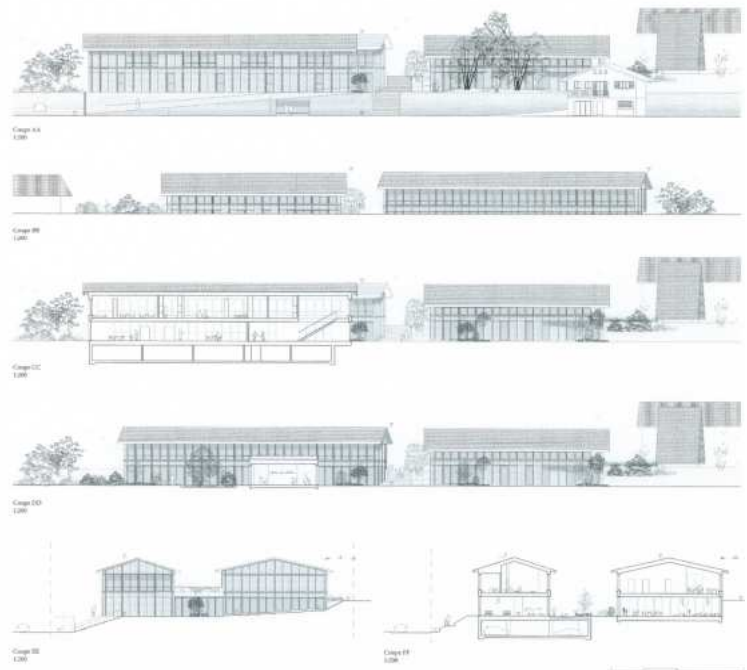
éliminé au tour 1



Chat Perché



Chat Perché



Une approche durable

[illegible]

Constructions, façade

[illegible]

Traitements des sols, perméabilité

Das Diagramm zeigt die in der Tabelle aufgeführten prozentualen Veränderungen der meisten Merkmale, die sich bei der Untersuchung der genetischen Variabilität der Eltern der Gruppe 1 und der Gruppe 2 sowie der Eltern der Gruppe 3 und der Gruppe 4 ergaben. Die Ergebnisse sind in der Tabelle dargestellt.



"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



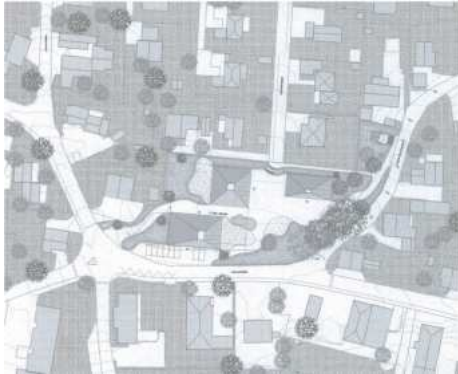
emixi architectes
Philippe Radat, Stéphane Grandgirard, Laurent Chassot
+ BUREAU
Daniel Zamarbide, Carine Pimenta, Galliane Zamarbide
Rue de Sébeillon 9b, 1004 Lausanne

collaboration:

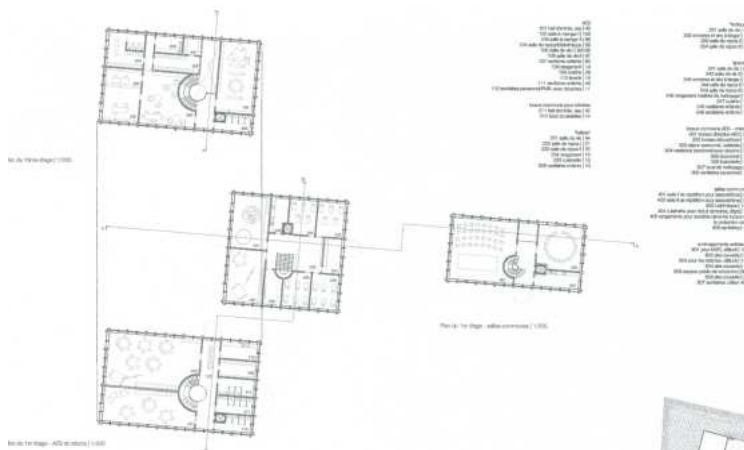
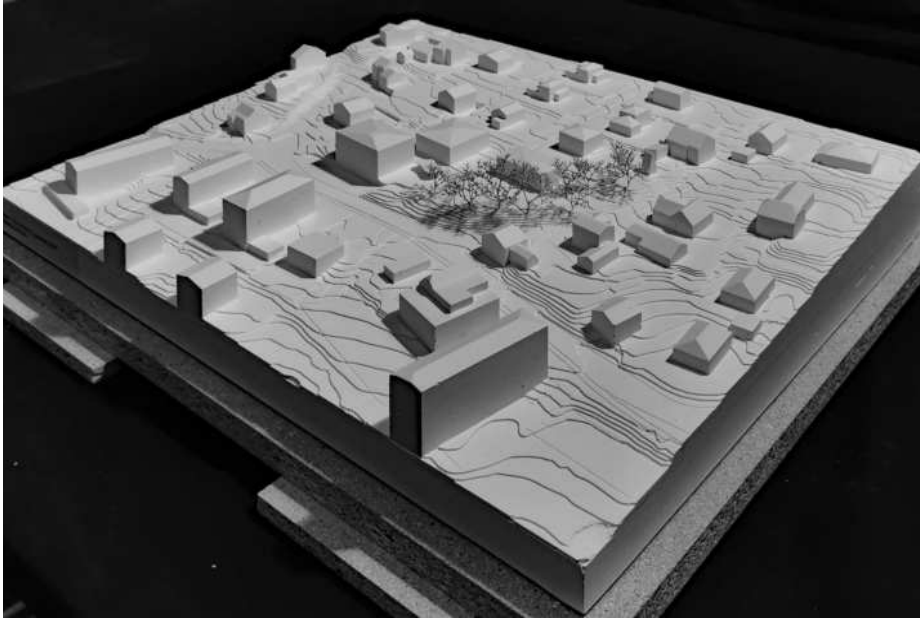
- Radat Philippe
- Mazerand Eugénie
- Chassot Laurent
- Pimenta Carine
- Zamarbide Daniel
- Lehocka Lujza
- Rusev Todor



20 - ENSEMBLE MICHEL

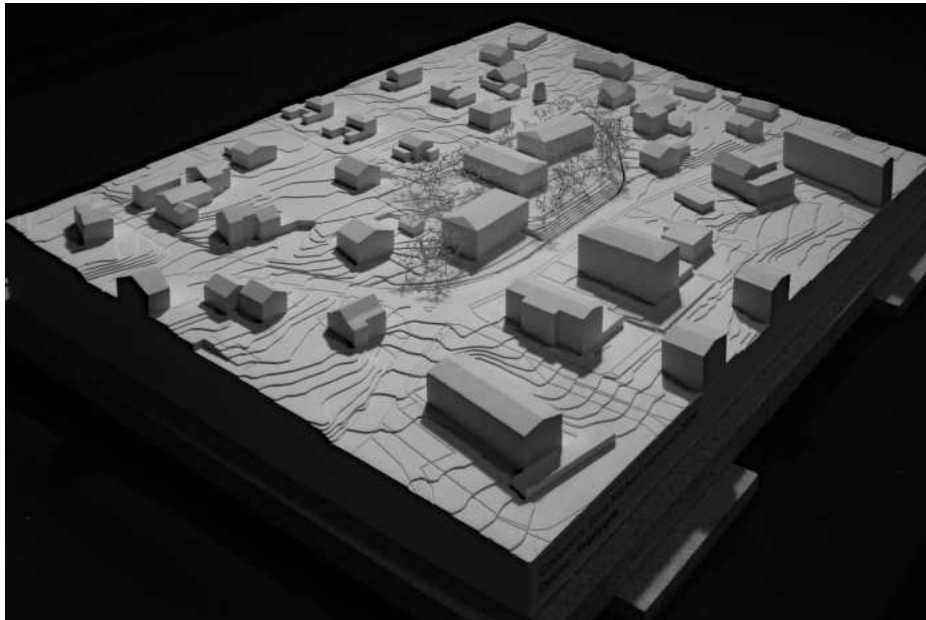


éliminé au tour 2



"zone Michel" – Courtaman

concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



forme commune snc

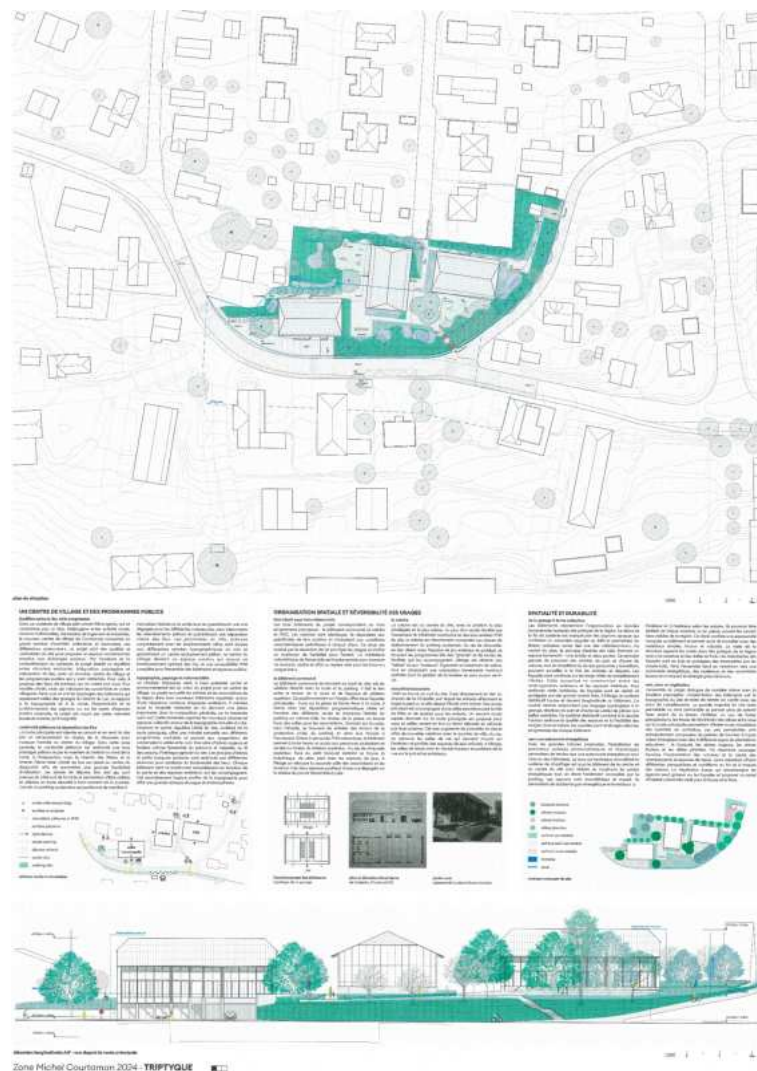
Antonietti Luciano

Fiorini Alice

Merz Basil

Wüst Simon

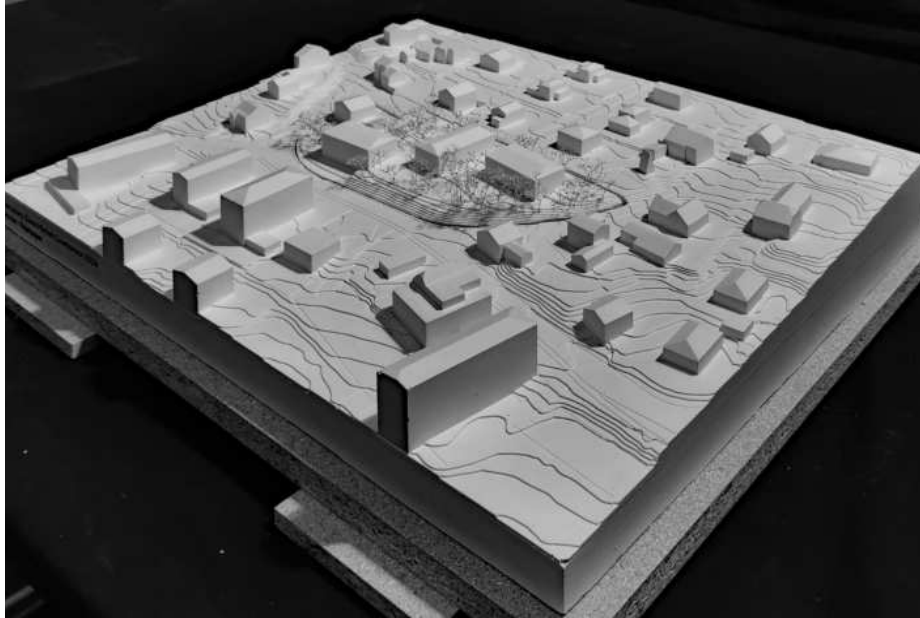
Avenue Tissot 12, 1006 Lausanne



21 - TRIPTYQUE

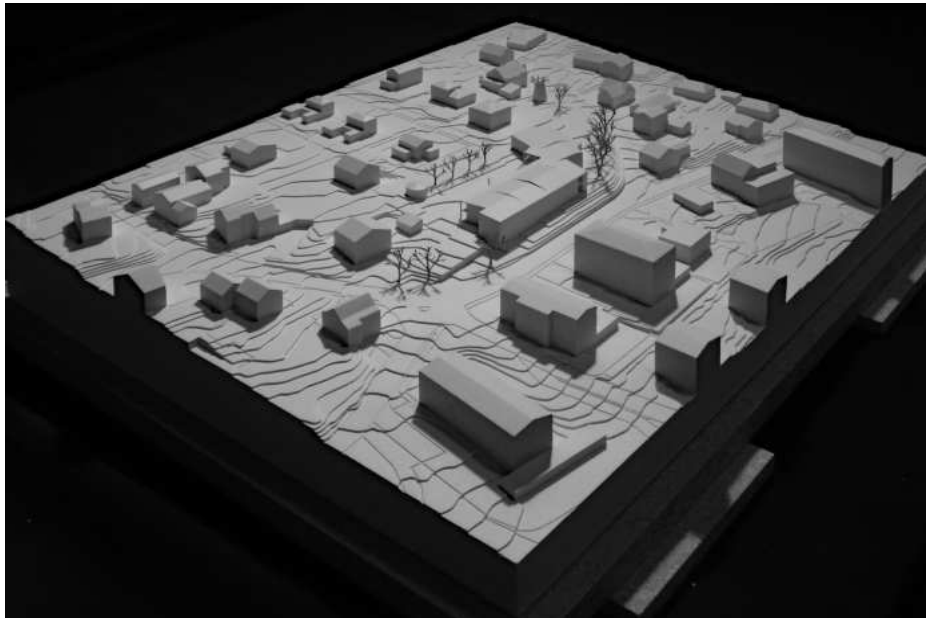


éliminé au tour 2



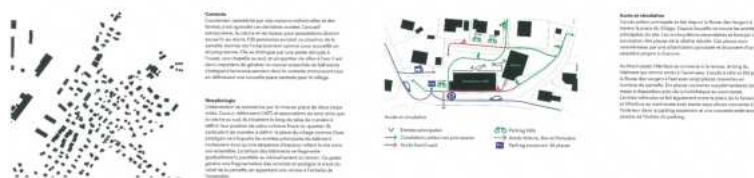
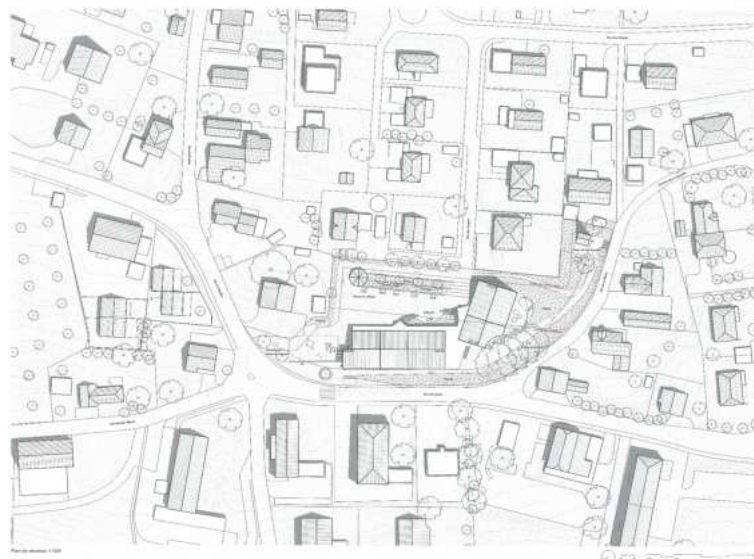
"zone Michel" – Courtaman

concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



Alva Architekten klg
Mösl 1, 3178 Börsingen
collaboration:
- Schaller Vanessa
- Alves Daniel
- Fauchère Alexandre

MON VOISIN



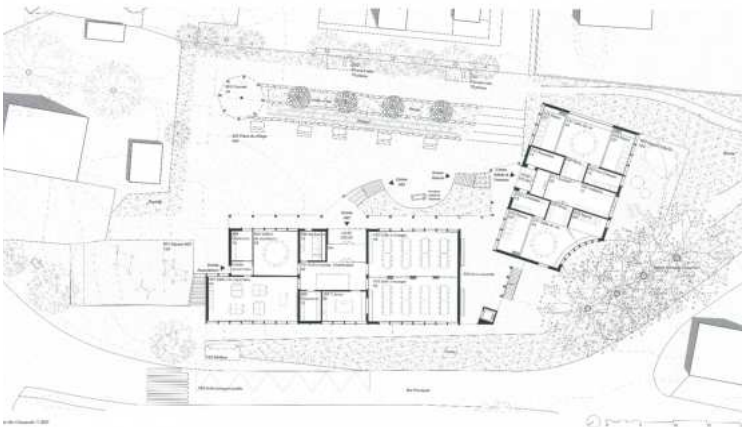
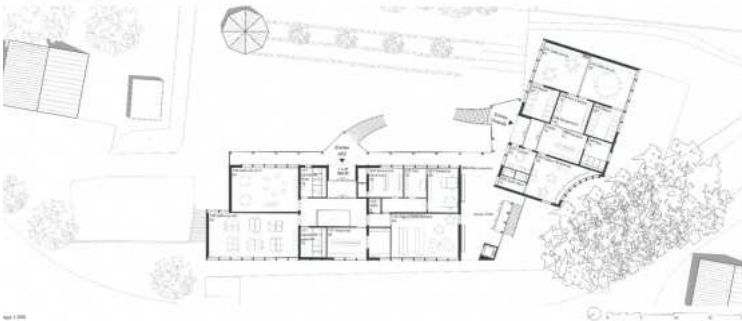
22 - MON VOISIN



éliminé au tour 1

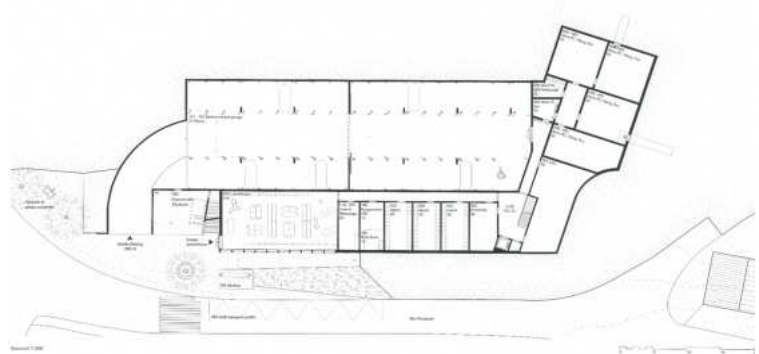


MON VOISIN



Concours "Zine Michel Coatsworth 2024"

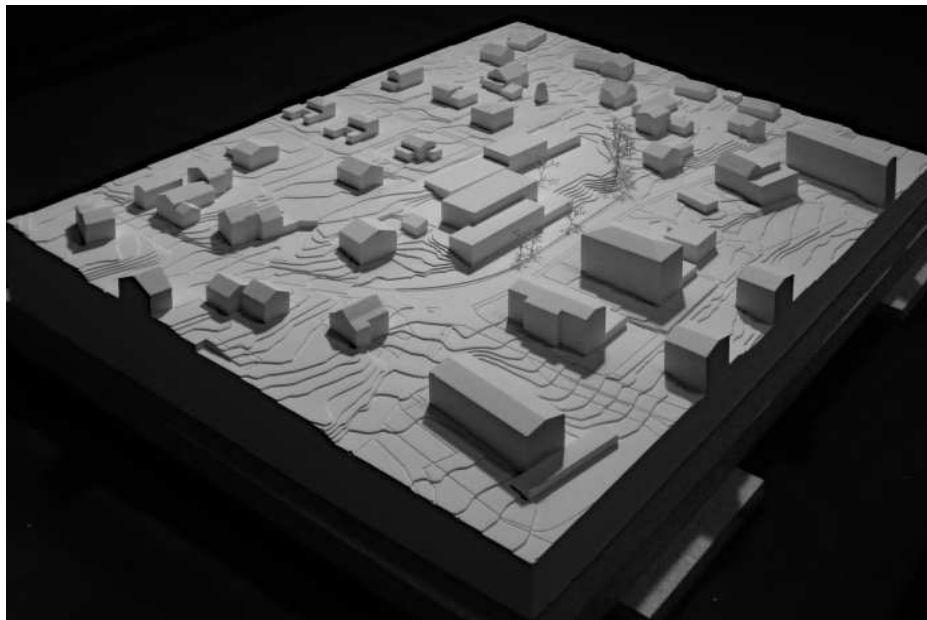
MON VOISIN



Concours "Zine Michel Coatsworth 2024"

"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs

concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



studio bbd sarl
Avenue Edouard Dapples 17, 1006 Lausanne

Avenue Edouard Dapples 17, 1006 Lausanne

collaboration:

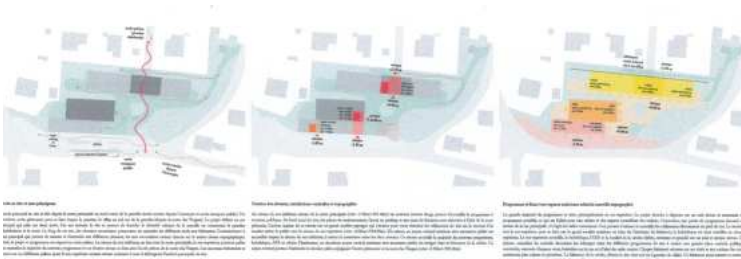
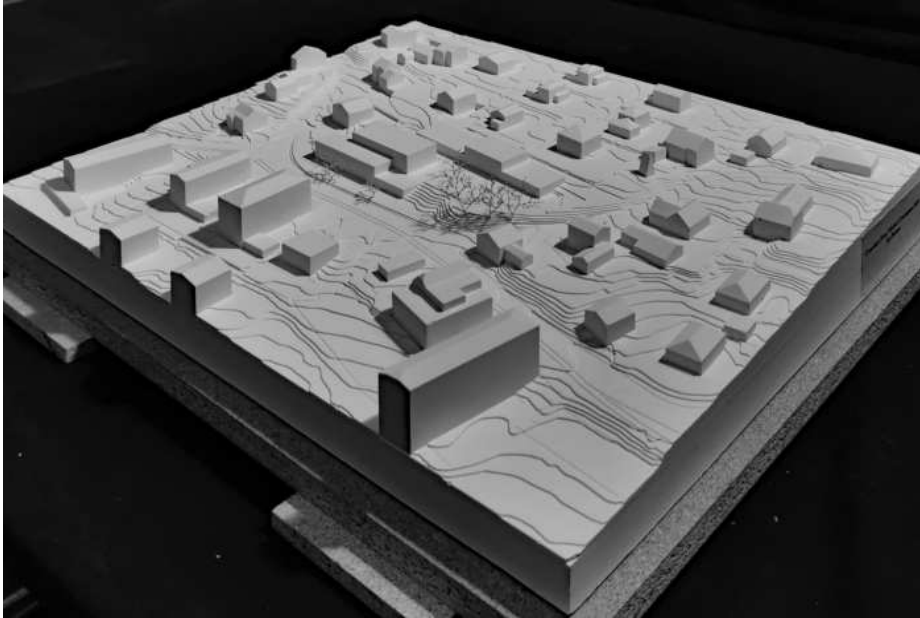
- Ballart Terral Guillaume
- Delacrétaz Mathieu
- Bellia Alberto



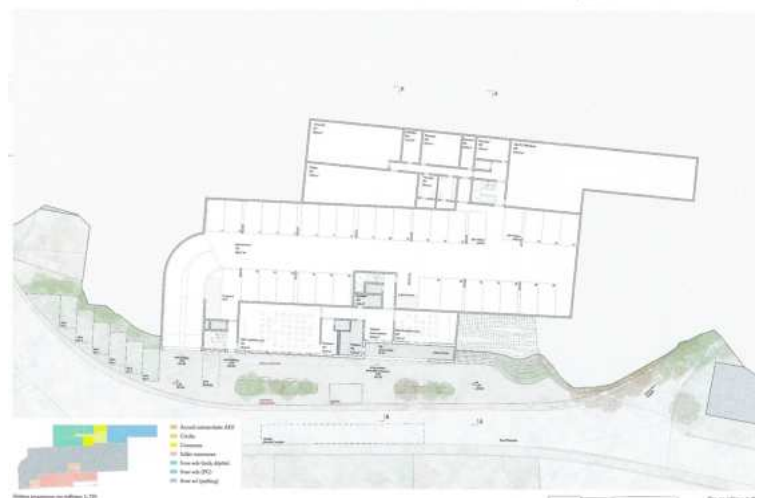
23 - LE PERRON



éliminé au tour 2



Le Perron Concours Zone Michel Courtaman 2024

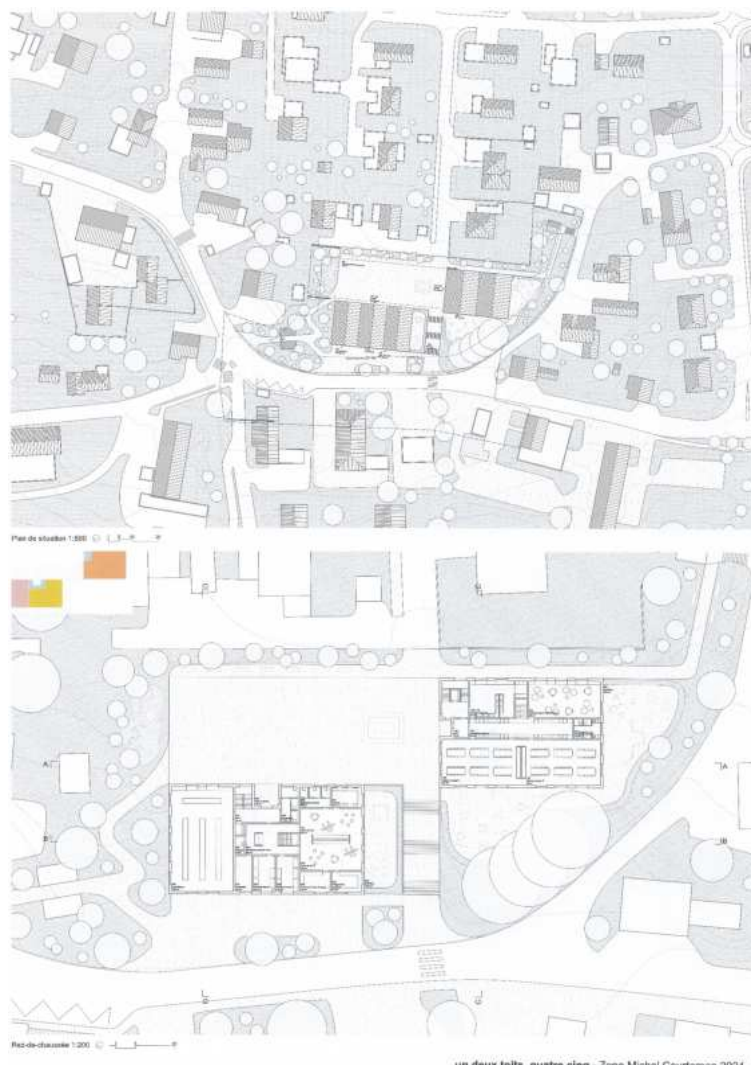


Le Perron Concours Zone Michel Courtaman 2024

"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs

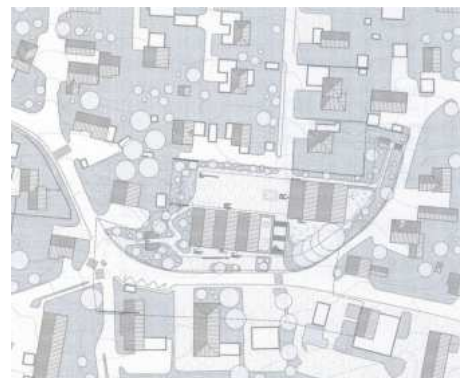
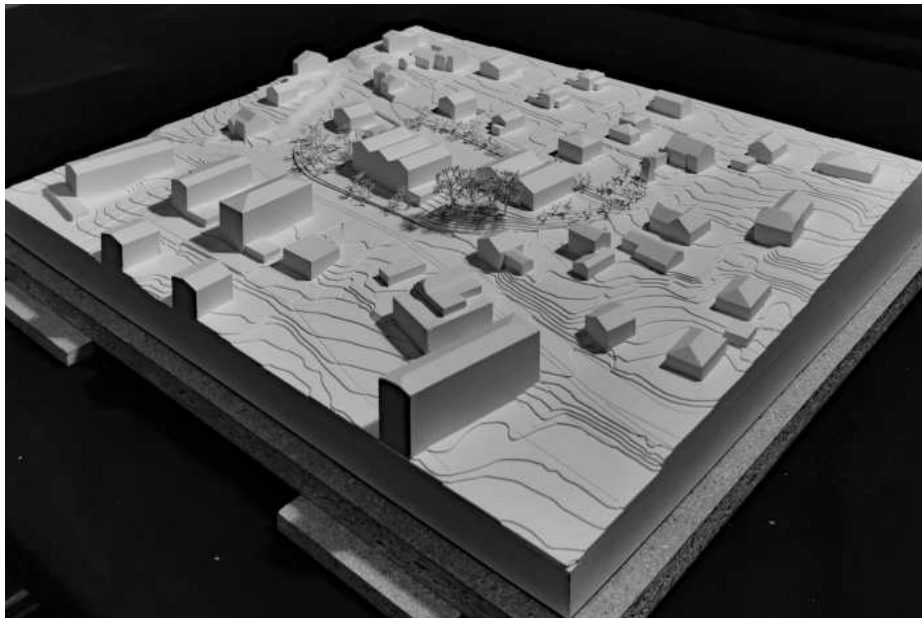


Thibault de Oliveira, architecte
Joris Pasquier Architectes SA
Route des Arseneaux 24, 1700 Fribourg
collaboration:
- Descloux Dimitri

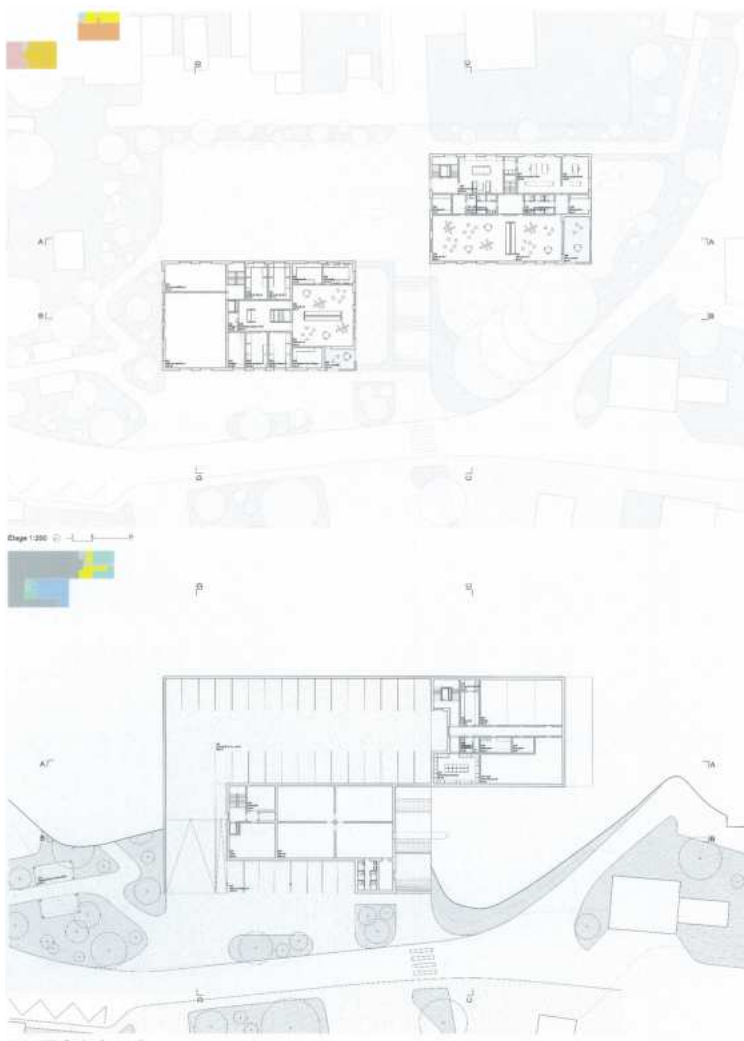


un deux toits, quatre cinq - Zone Michel Courtaman 2024 -

24 - UN DEUX TOITS, QUATRE CINQ



éliminé au tour 1



un deux toits, quatre cinq - Zone Michel Courtaman 2024 - 2

Implications

Le projet "Les deux toits, quatre coins" prend racine au cœur du village de Courtenan, ordonné ainsi : une nouvelle centralité émerge. Un artiste principal relie la partie sud du village, actuellement isolée en raison de la topographie, aux nouvelles infrastructures, conduisant à Courtenan une situation forte et cohérente.

L'implantation des deux communes s'élève comme naturellement les espaces extérieurs nécessaires à la redistribution du centre du village, ainsi qu'une activité journalière au site. La répartition dans le village est caractérisée par les façades des deux bâtiments au nord-ouest et au sud-ouest, formant deux des versants la limite au sud-est et au sud-est. L'alignement au centre du village, ainsi que la répartition des zones d'habitat et de la zone d'habitat.

Les programmes publics prévoient des bâtiments sociaux pour l'habitat au profit de la ville, permettant de répondre à la demande du quartier d'habitat à l'est.

Pronostici

Actuallement, une véritable barrière sépare le village, le projet vise à ouvrir le site, créant de multiples passages permettant d'y accéder depuis tous les coins du village. Depuis la zone protégée, un sentier et un sentier de mobilité douce mènent directement à la place. L'accès principal depuis l'est est renforcé par l'ancien centre du projet. Un autre sentier de mobilité douce permet aux villageois de rejoindre le site depuis le chemin.

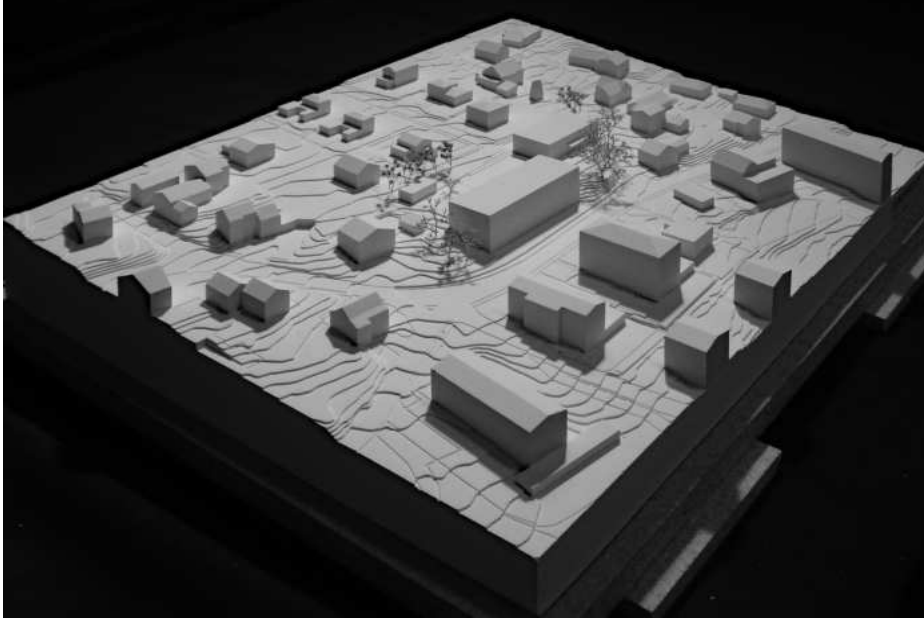
Introduction

Le projet d'assainir dans un cadre d'urgence ne est souvent réduit à un simple écoulement pour éviter d'échouer à son environnement. Les deux éléments, en R+1, préservent la vue des habitants du quartier. Les toitures en pente relient la dalle surpasse des structures, les rapprochant de l'échelle des lieux vivants.

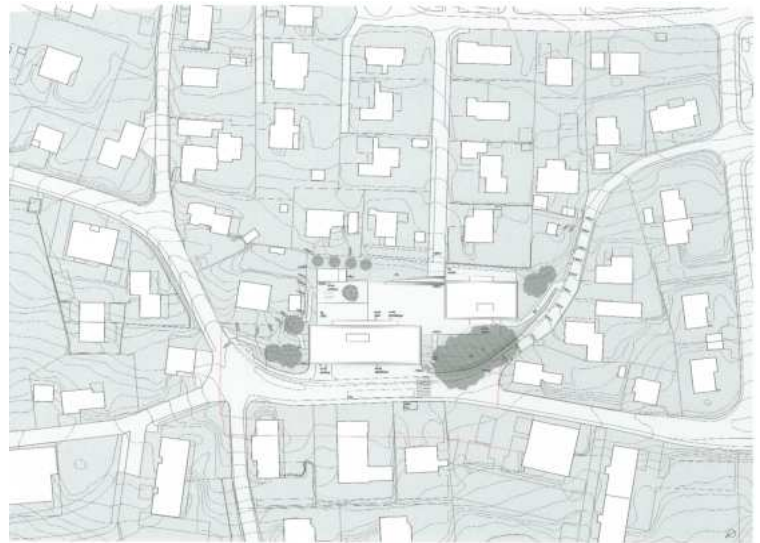


un deux toits, quatre cinq - Zone Michel Courtaman 2024 -

"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



GDAP ARCHITECTES sarl
Chemin de la Gravière 6, 1227 Les Acacias
collaboration:
- Gaston David
- Martinez Gonzalo
- Subira Andrés
- Tejedor Calvo Jose-Luis



60 CEDAR HILL VILLAGE

Chaque essai est répété 10 fois et les données sont analysées statistiquement à l'aide du logiciel SPSS. Les résultats sont exprimés en moyenne $\pm$ écart type.

[illegible]

Ungeur à l'air est le troisième grand impact public de la commune. L'air est, malheureusement, le premier qui donne accès à la pollution et donc aux dommages humains, animaux. Elle doit donc être soignée et surveillée par les autorités locales.

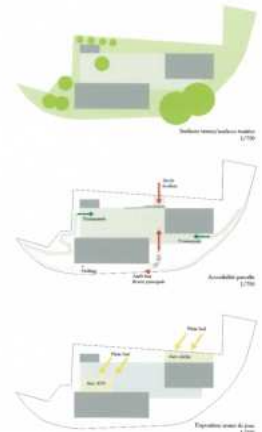
La commune doit donc évaluer les impacts environnementaux des projets qui sont soumis avec un bon recensement préalable pour la pollution. Sans ce grand impact, et surtout, il se trouve le grand parking central avec le grand parking.

Afin de faciliter le travail dans le projet, le premier principe est d'identifier les données à la base de la base de données, qui est un outil de base de données.

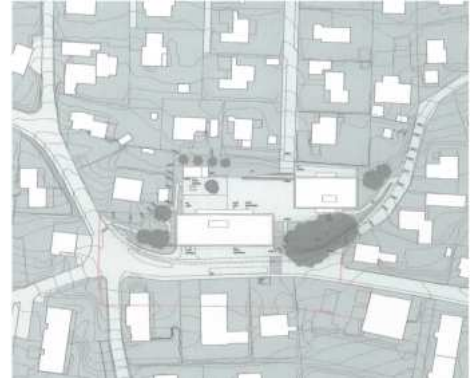
CRUISE DEPARTURE:

[illegible][illegible]

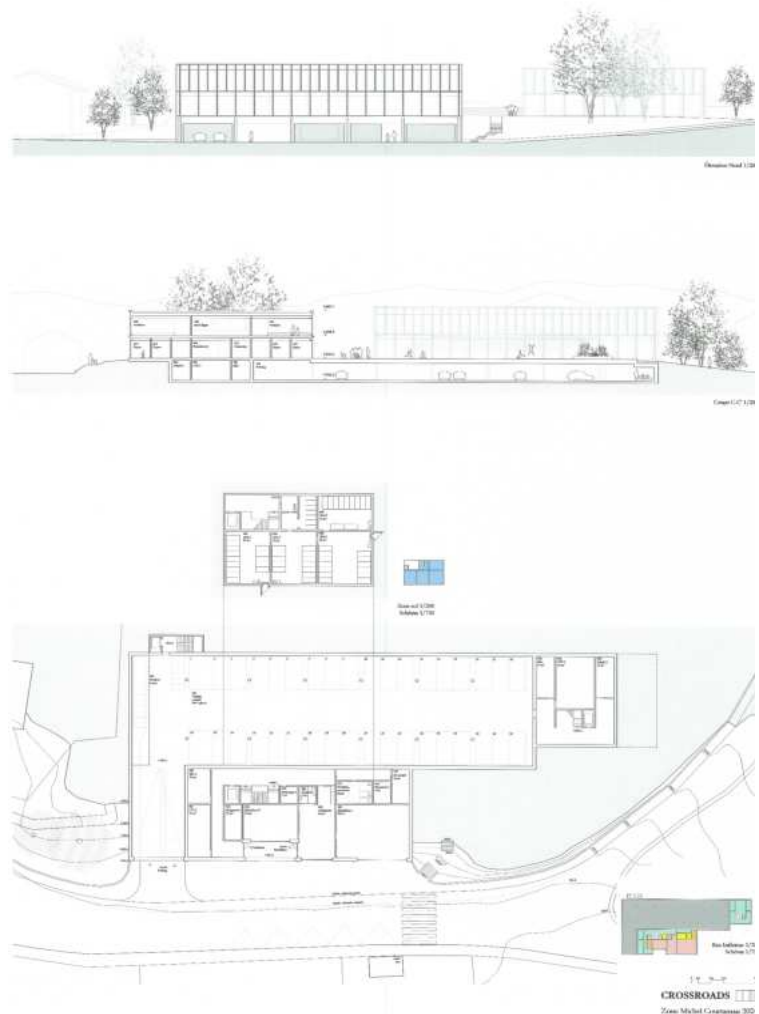
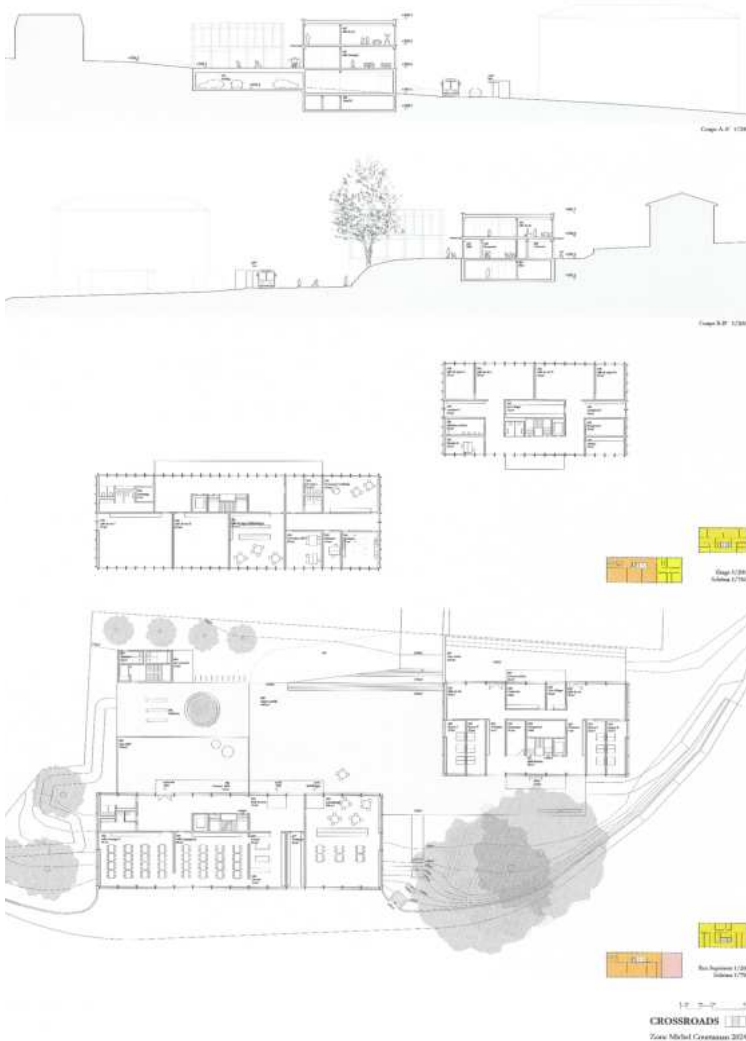
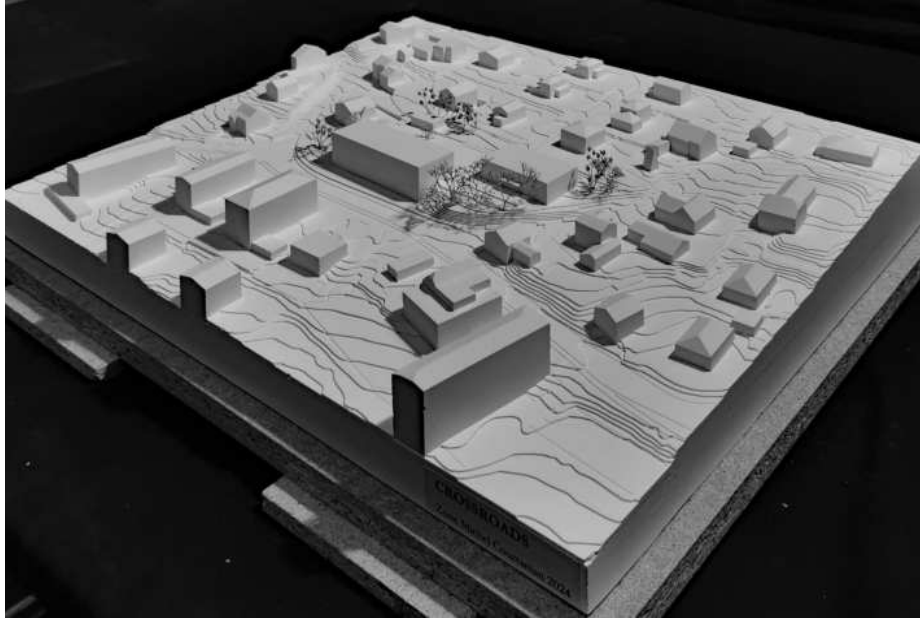
VOLUMINE:
Le langage mathématique du volume s'appuie sur notions critiques de l'archéologie : contextualisation, analyse et interprétation. L'interprétation des volumes est indissociablement liée aux fonctions des sites, de l'habitat et des activités dans l'espace. Les notions de l'habitat et de l'habitat sont liées à la notion de l'habitat et de l'habitat. Les notions de l'habitat et de l'habitat sont liées à la notion de l'habitat et de l'habitat.

[illegible]

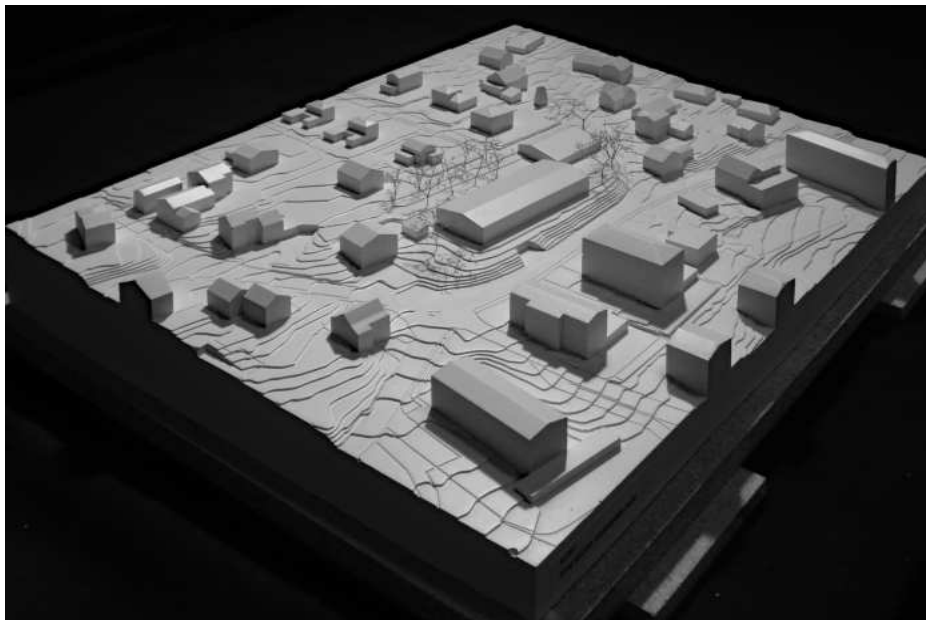
25 - CROSSROADS



éliminé au tour 2



"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



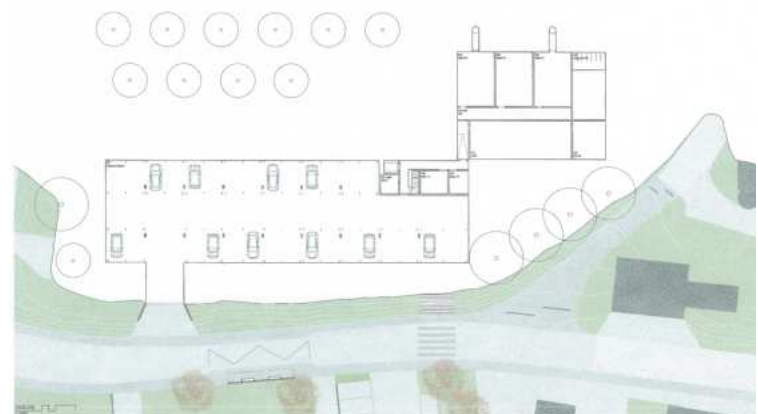
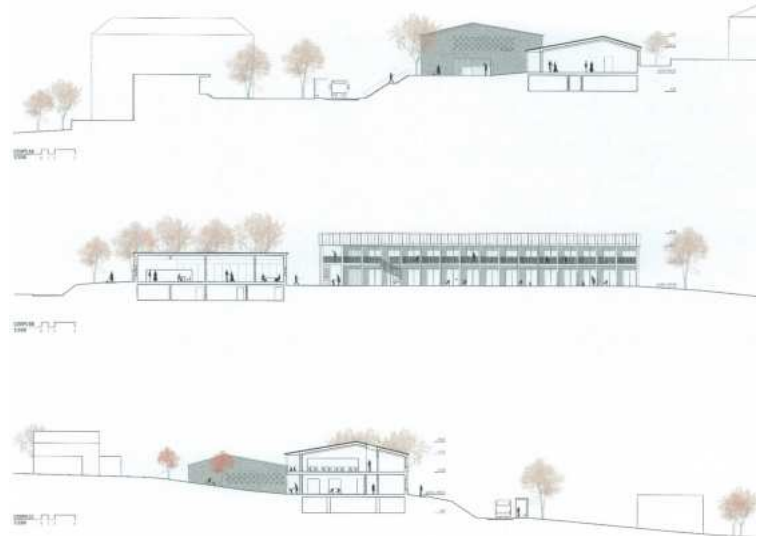
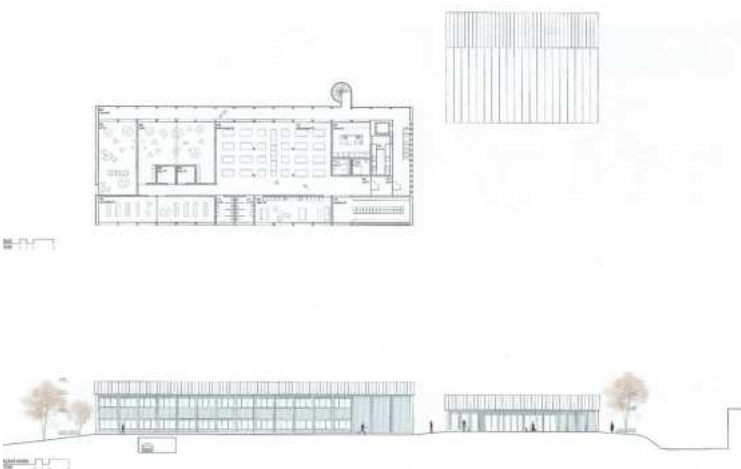
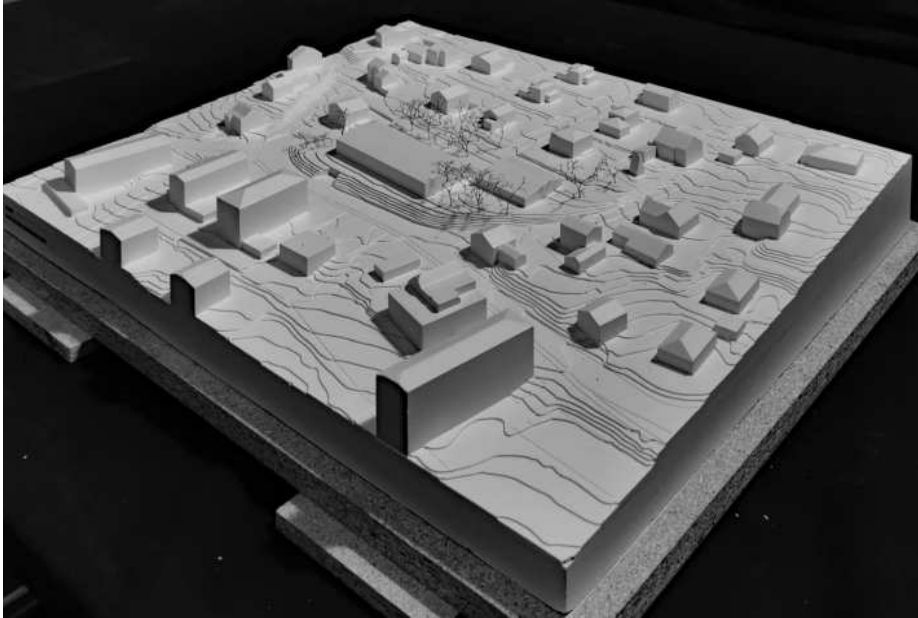
RBRC architectes
Rue Jacques Gachoud 3, 1700 Fribourg
collaboration:
- Rodrigues Christian
- Basso Ricci Paolo
- Chollet Frédéric



26 - NEMO

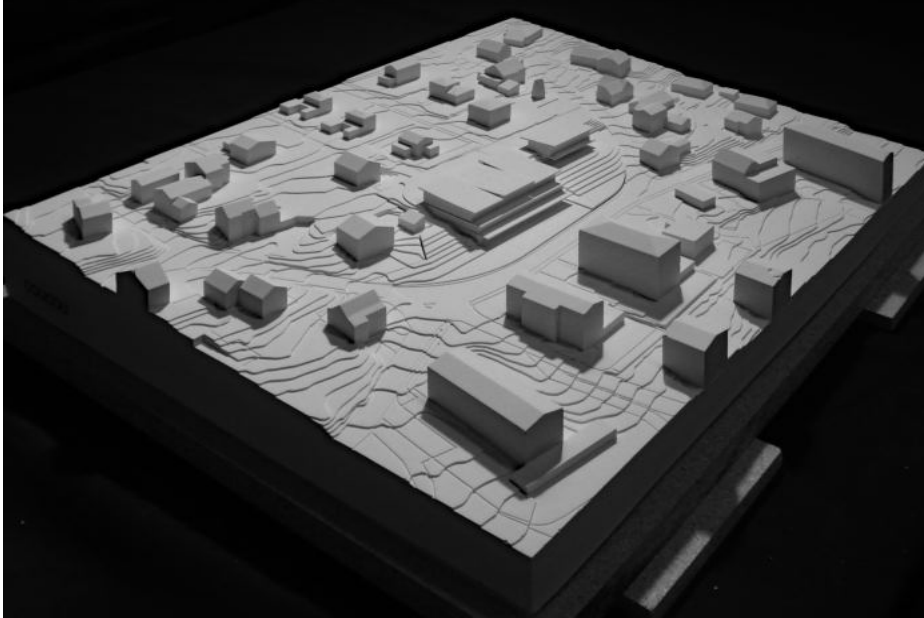


éliminé au tour 2



"zone Michel" – Courtaman

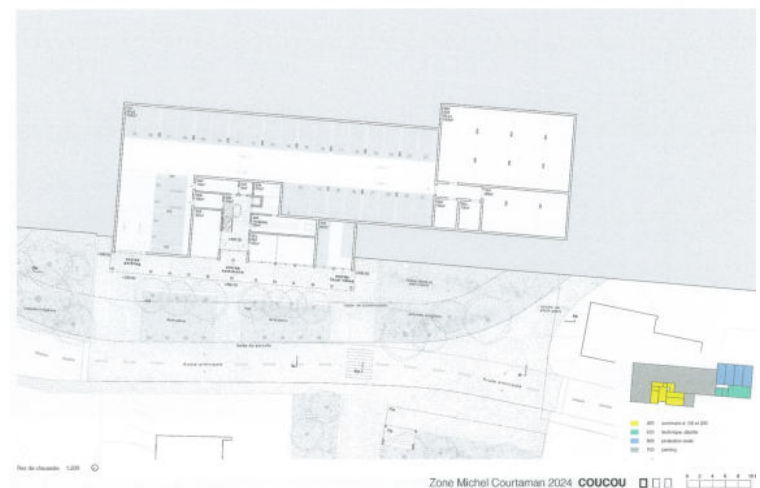
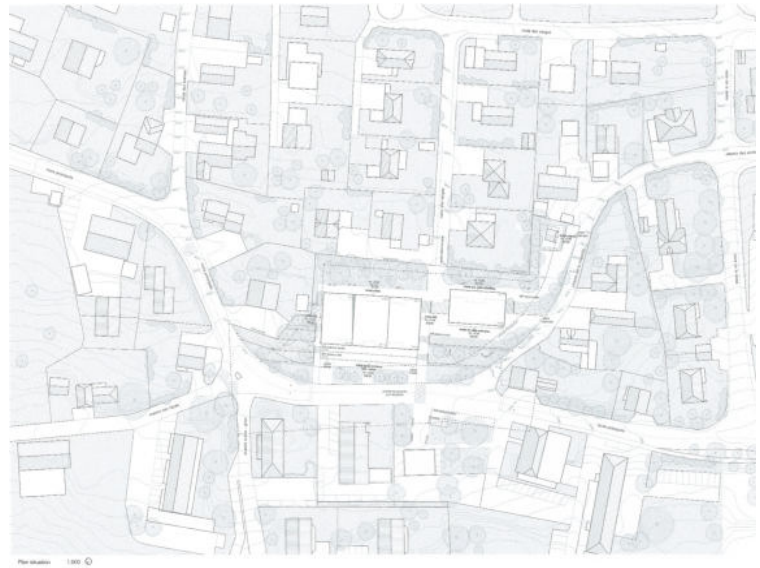
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



BUREAU/D, Lorenzo Donati Architetto
Strada delle Repubblica 84, I-43121 Parma

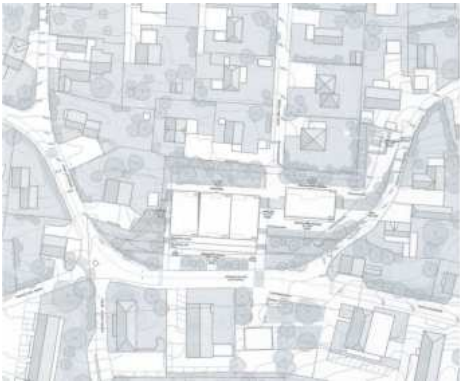
collaboration:

- Pont Aineto Andreu
- Gonzales Silvis

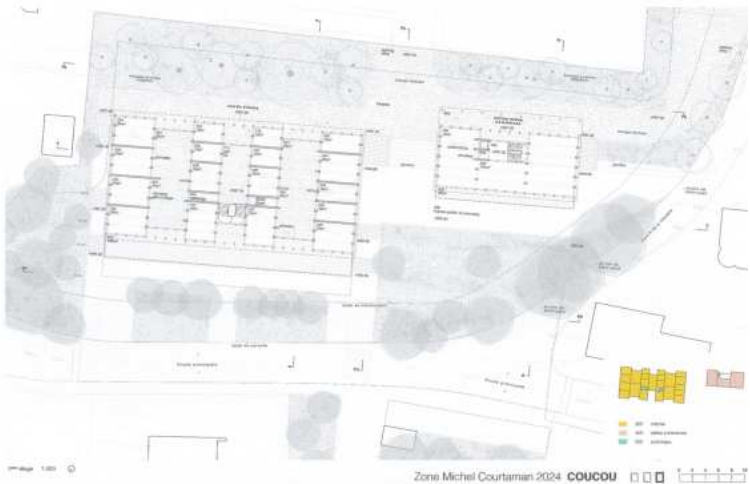
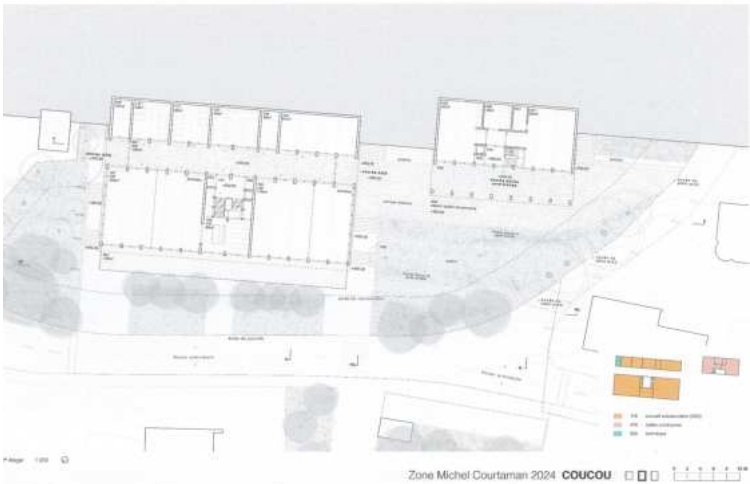
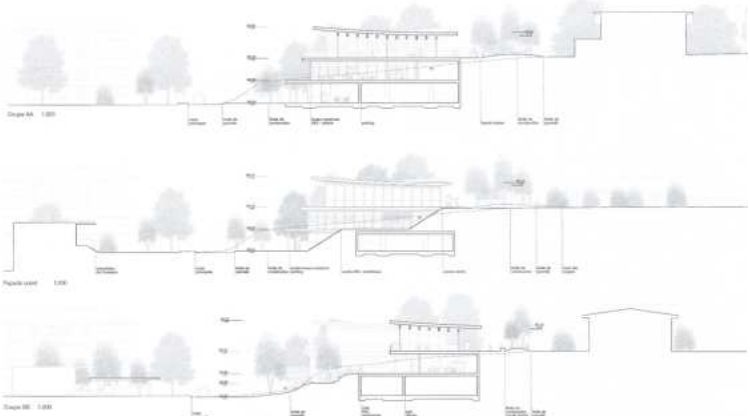
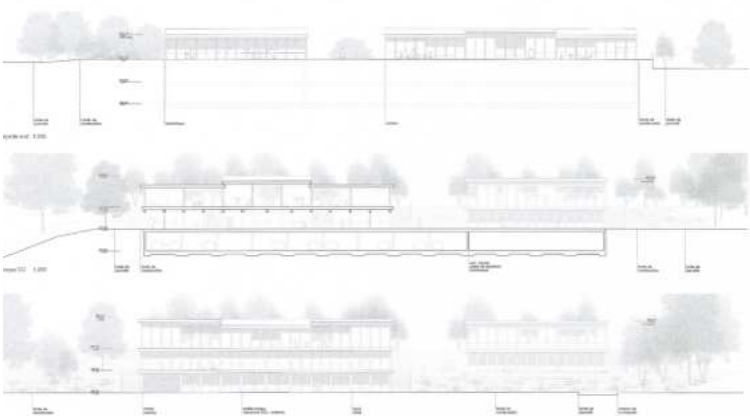
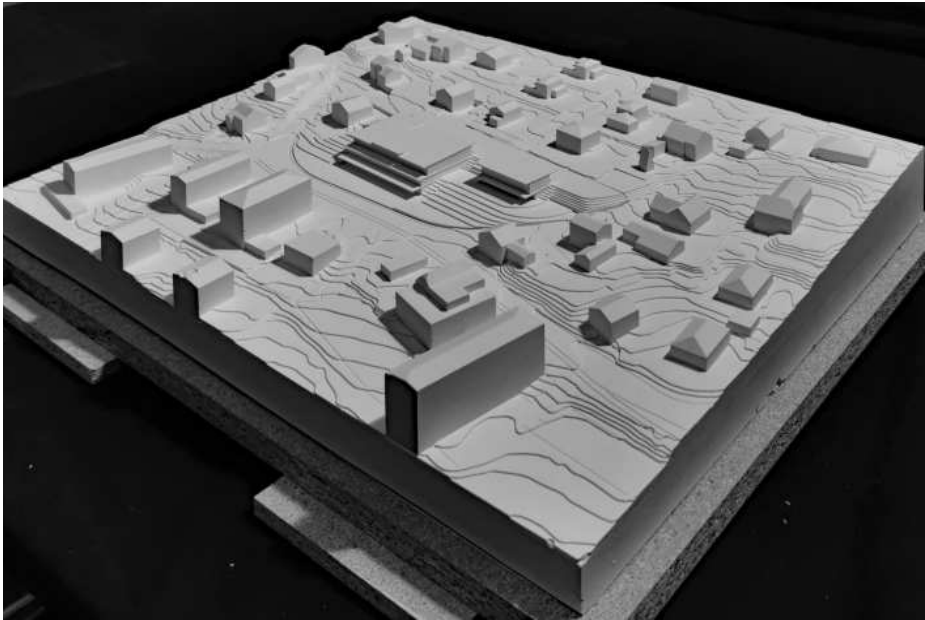


Zone Michel Courtaman 2024 COUCOU

27 - COUCOU



éliminé au tour 1



"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



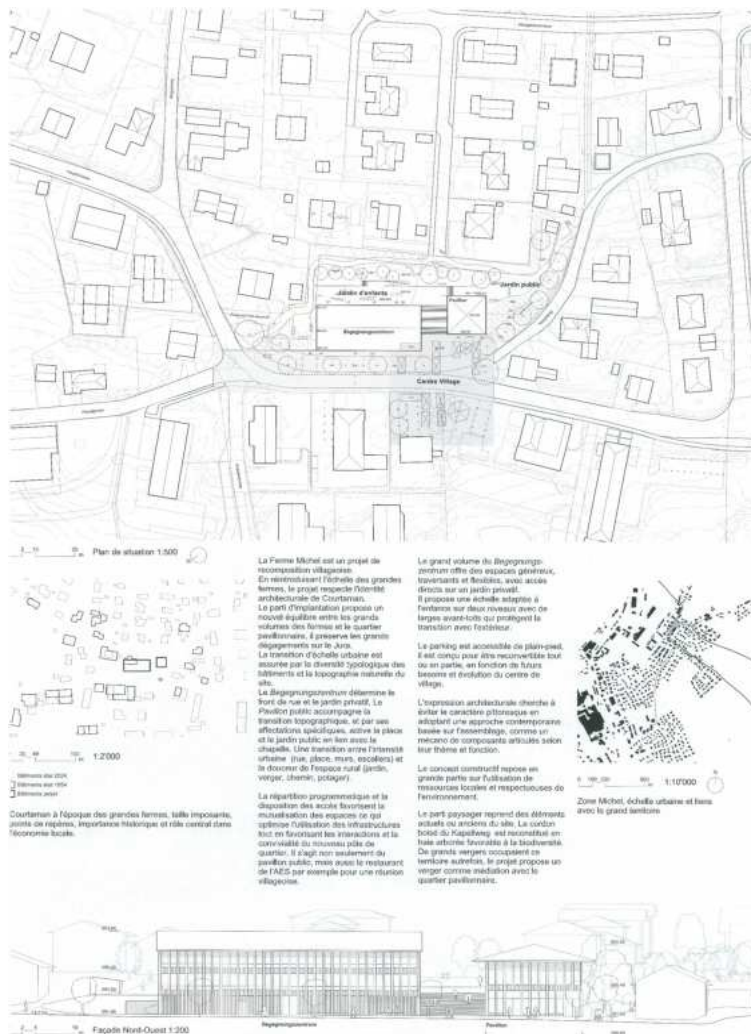
rimforma architecture sa

- yvan chappuis
- mario da campo
- benoît clément

Avenue Beauregard 3b, 1700 Fribourg

collaboration:

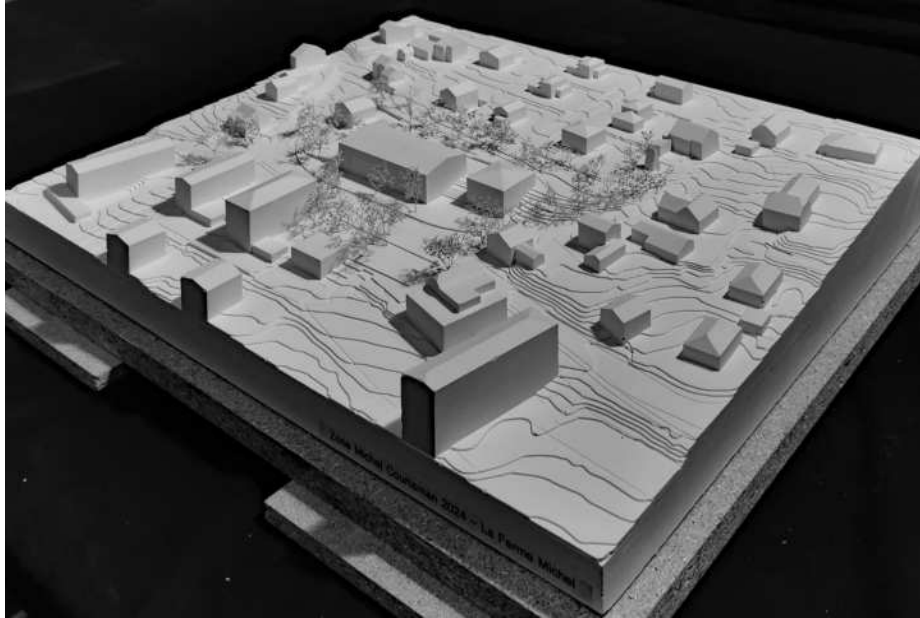
- Chappuis Yvan
- Da Campo Mario
- Clément Benoît
- Comte Coralie



28 - LA FERME MICHEL



éliminé au tour 1



Plan du 1er étage 1:200

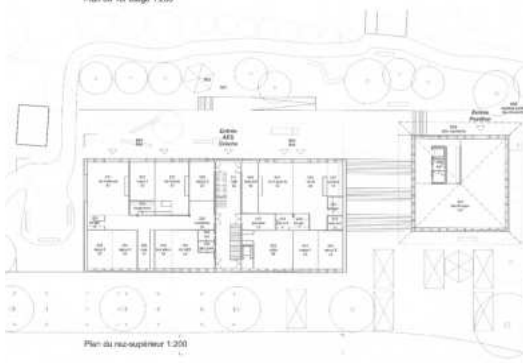


Programme des locaux
 100 m² atelier (atelier)
 100 m² atelier
 100 m² atelier (100 m²)
 100 m² atelier
 100 m² atelier (atelier)
 100 m² atelier (atelier)
 100 m² atelier (atelier)

Schéma rez-de-chaussée 1:500



façade Sud-Ouest 1:200



Plan du rez-de-chaussée 1:200



Schéma rez-de-chaussée 1:500



Coupe transversale B 1:200



Coupe transversale A 1:200



Plan du rez-de-chaussée 1:200



Schéma rez-de-chaussée 1:500



façade Nord-Est 1:200



Plan du rez-de-chaussée 1:200



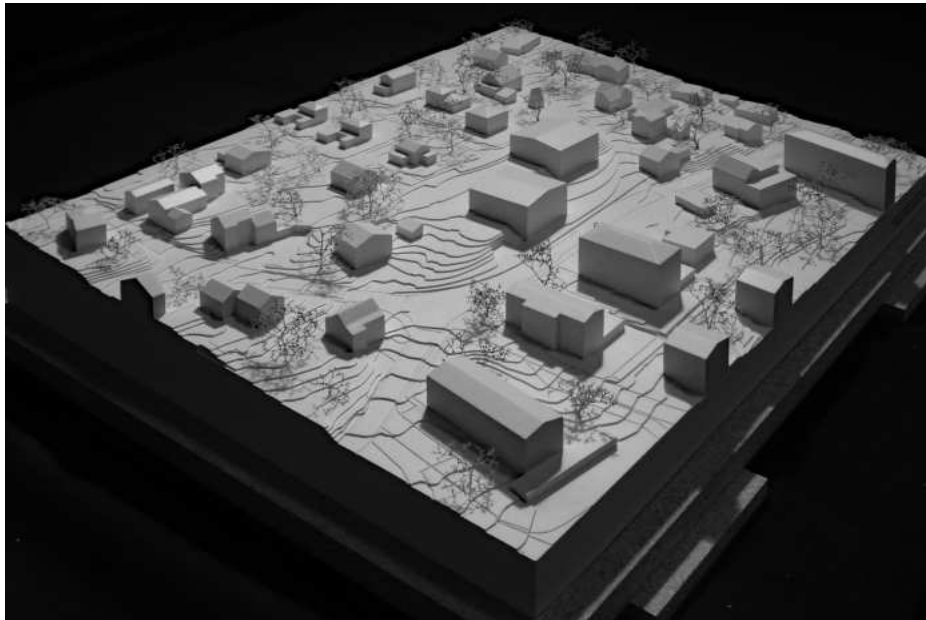
Schéma rez-de-chaussée 1:500



façade Sud-Est 1:200

"zone Michel" – Courtaman

concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs

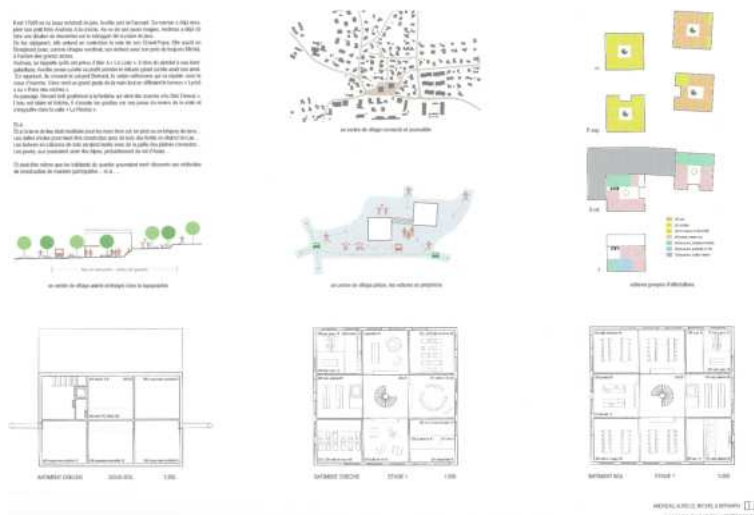


les ateliers du passage sàrl

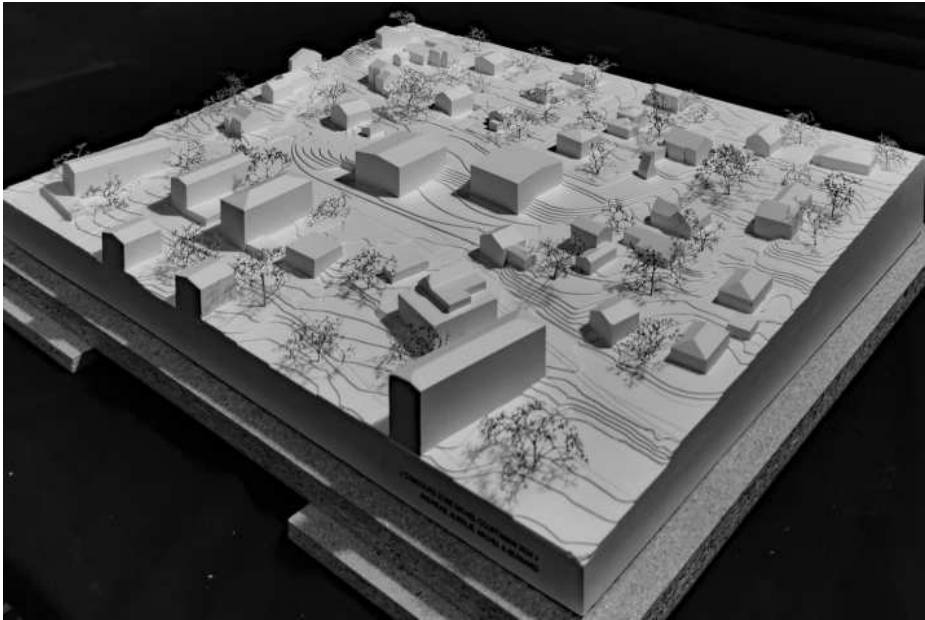
Avenue de Tivoli 4 , 1700 Fribourg

collaboration:

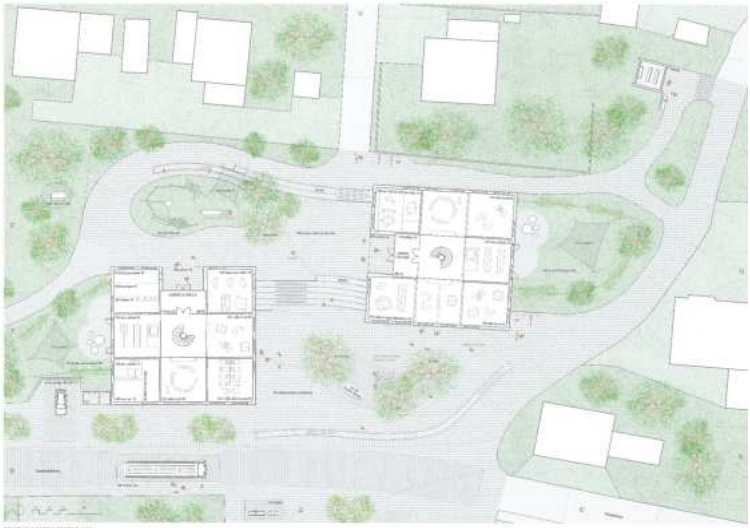
- Ruchet Léonie
- Leppänen Morgane
- Schouwey Tom
- Fussinger Diego
- Fasel Cyrille
- Romanens Hervé
- Périsset Arnaud



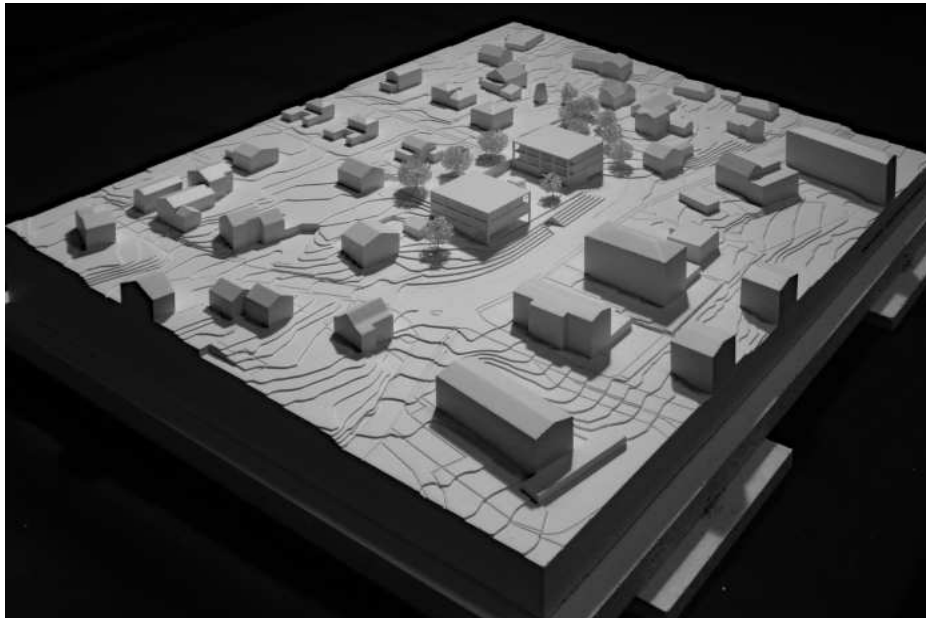
29 - ANDREAS, AURELIE, MICHEL & BERNARD



2ème prix



"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



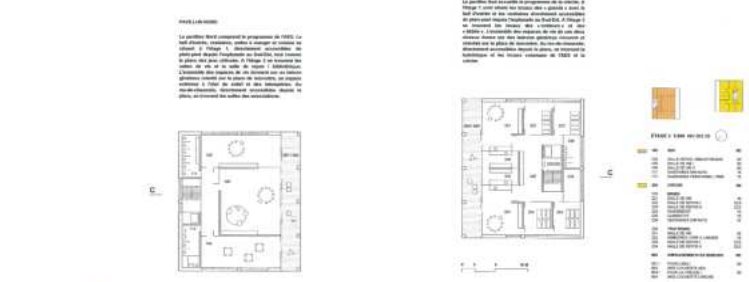
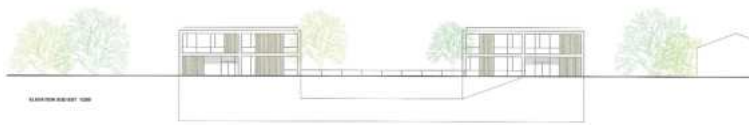
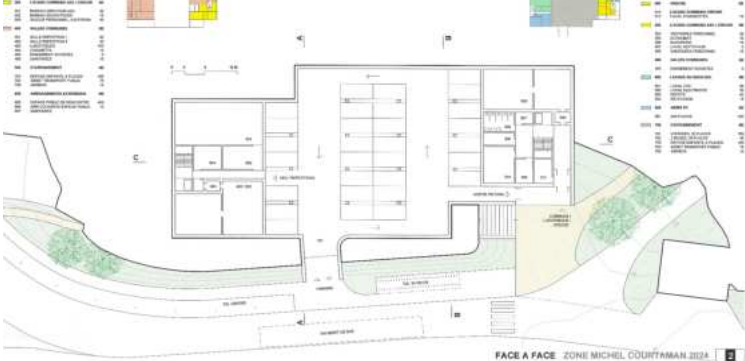
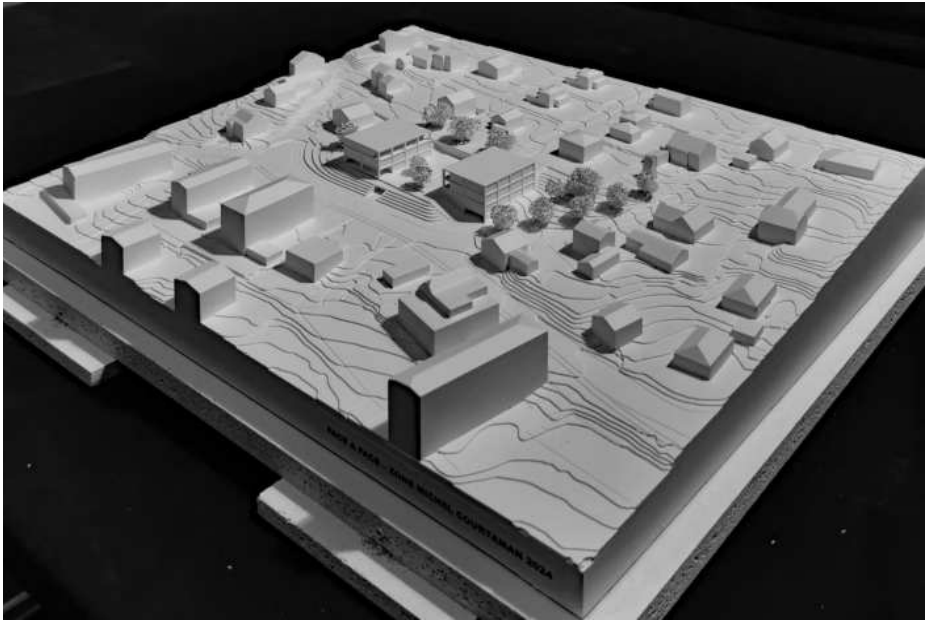
d4 atelier d'architecture SA
Avenue de la Rumine 9, 1005 Lausanne
collaboration:
- Dériaz Dominique
- Driebeek Dagmar
- Pinto Guilherme
- Hassissene Anaïs
- Carmaneira Pilar



30 - FACE A FACE



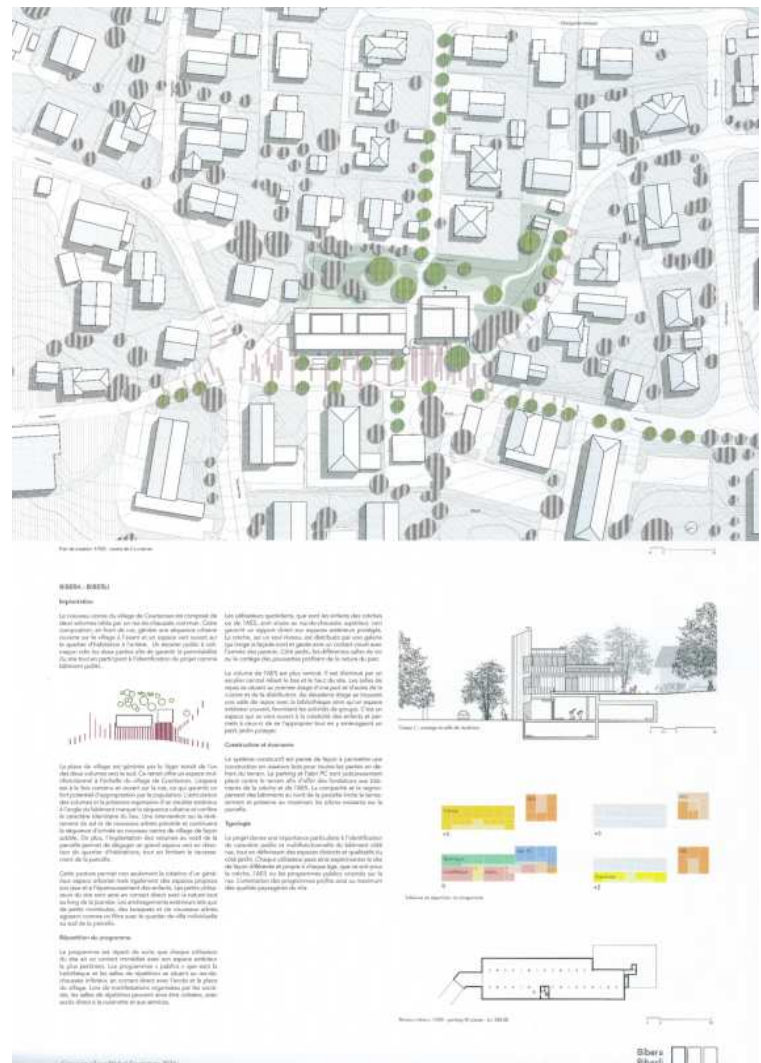
éliminé au tour 2



"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



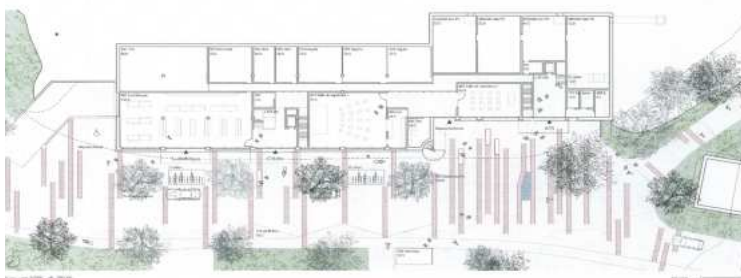
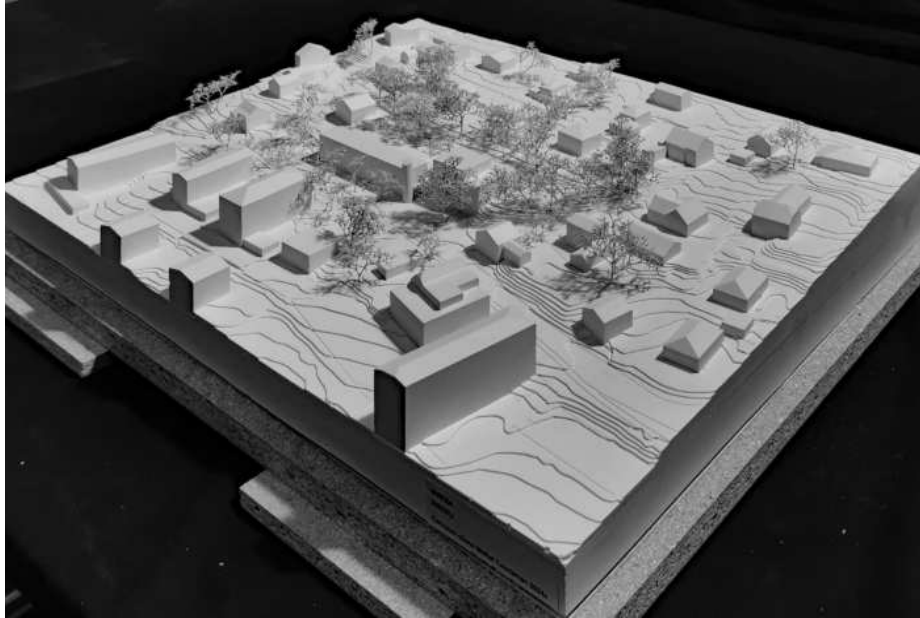
Atelier Modus
Chemin des Grillons 12, 1796 Courgevaux
collaboration:
- Schmutz Emilie
- Gutierrez Alexandre



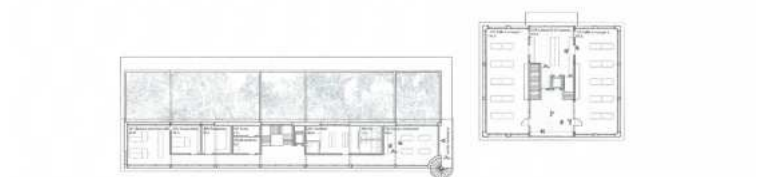
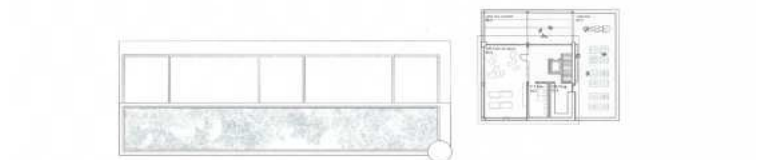
31 - BIBERA BIBERLI



5ème prix



Bibera Biberli



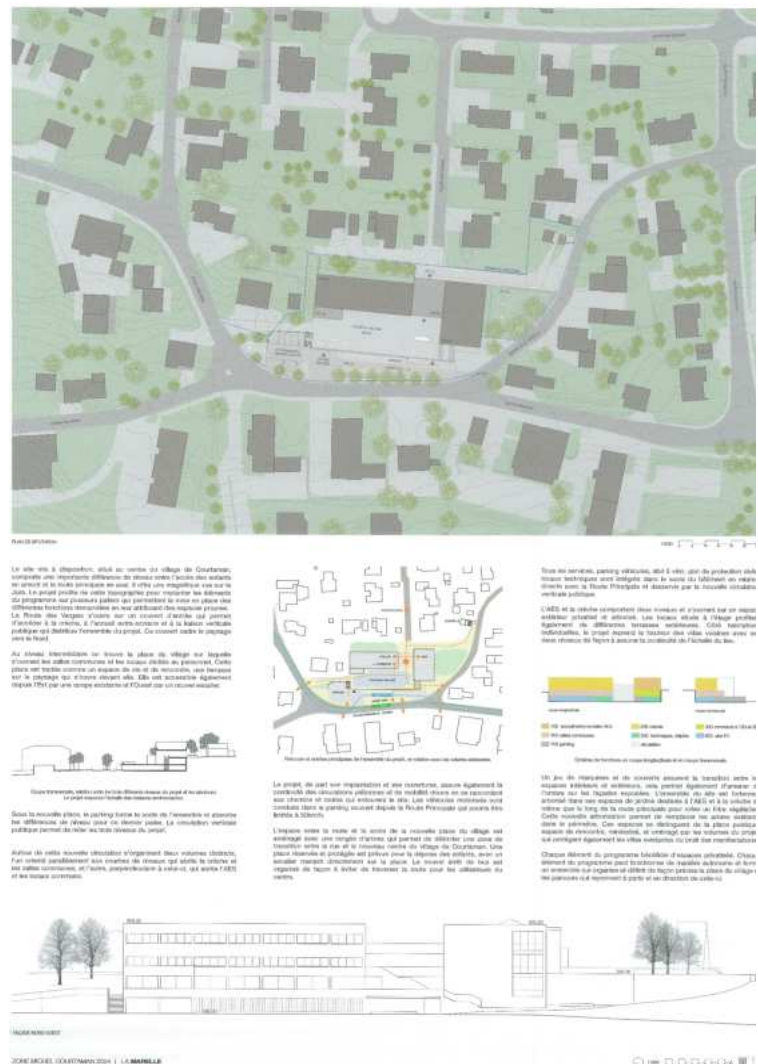
Bibera Biberli

"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



Giorla Trautmann Architectes SA
Place de la Gare 10, 3960 Sierre

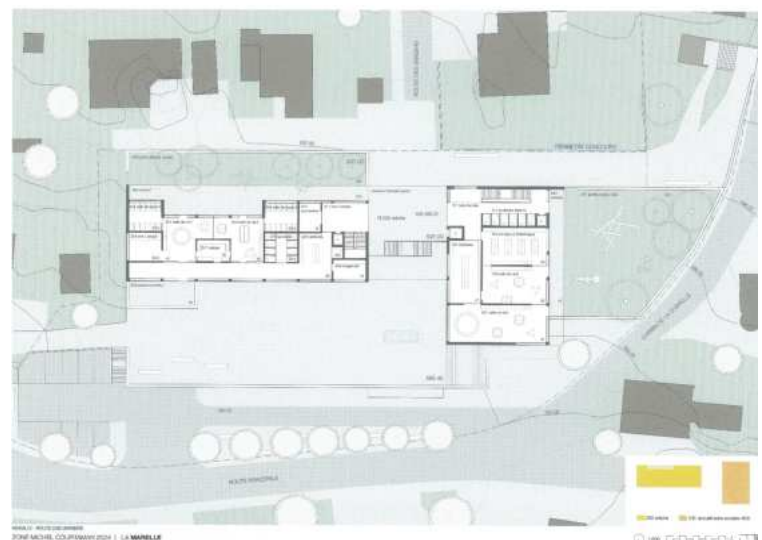
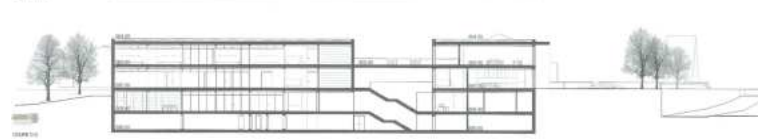
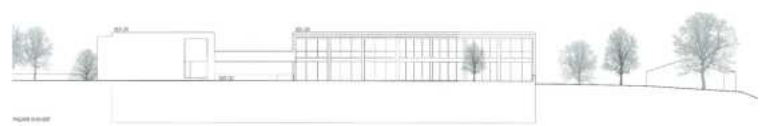
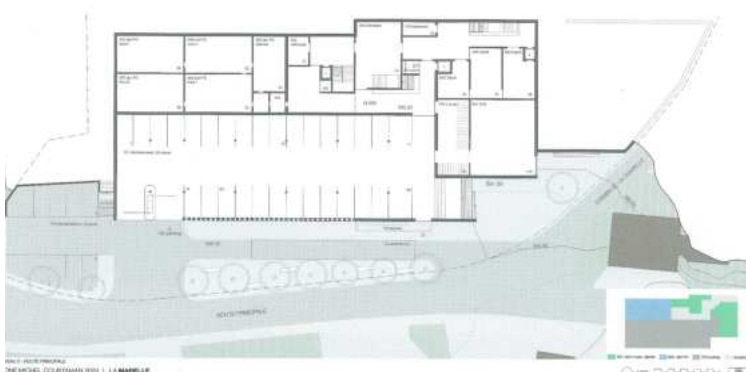
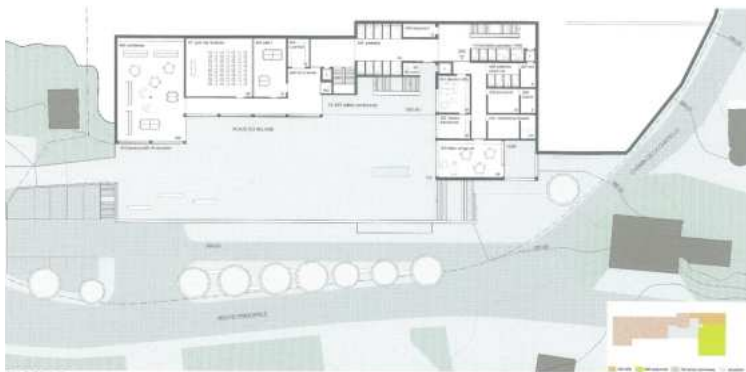
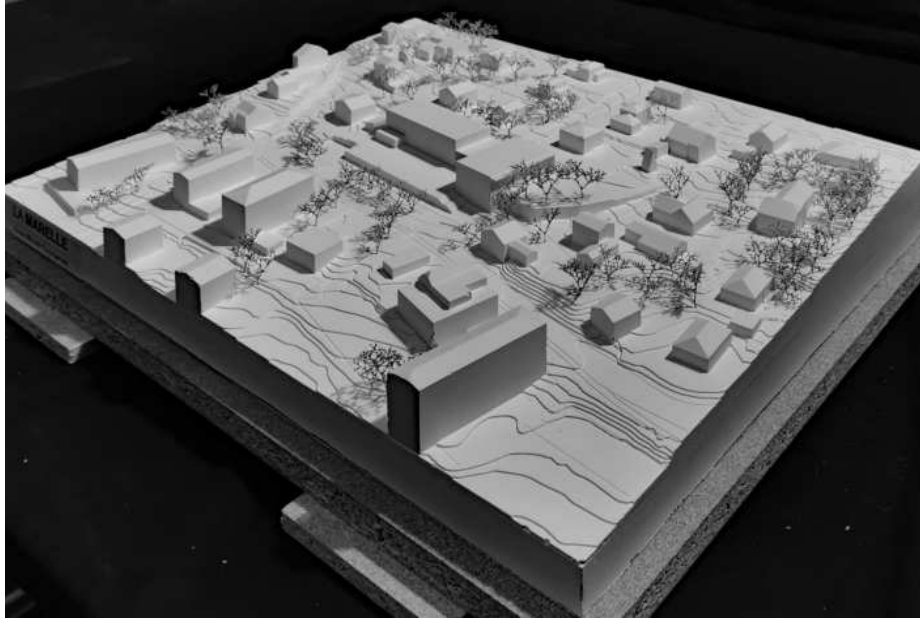
- Giorla Jean Gérard
- Giorla Lara
- Rodriguez Monedero
- Menoud Blandine



32 - LA MARELLE



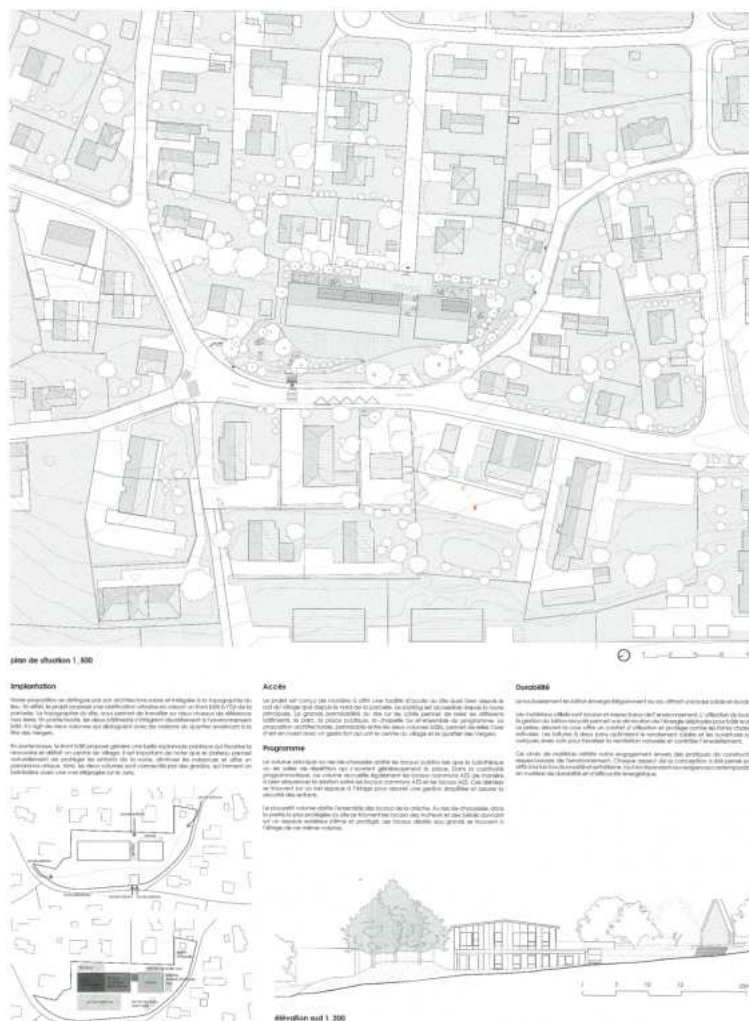
éliminé au tour 1



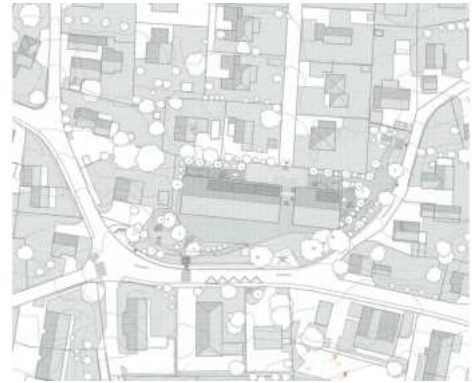
"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



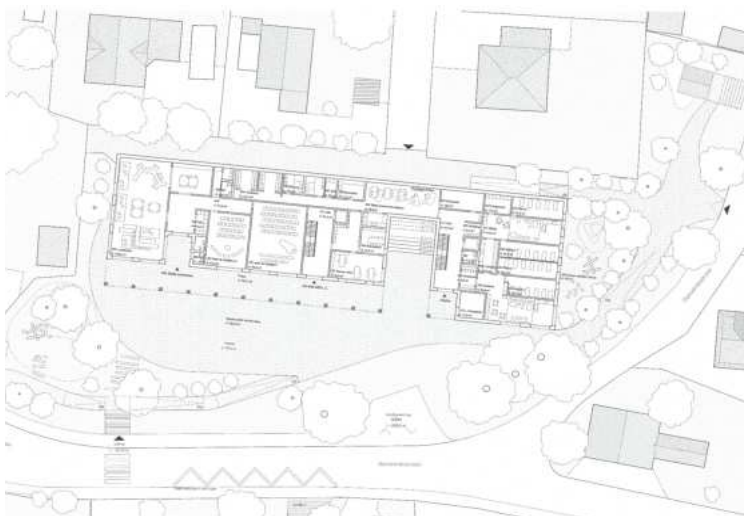
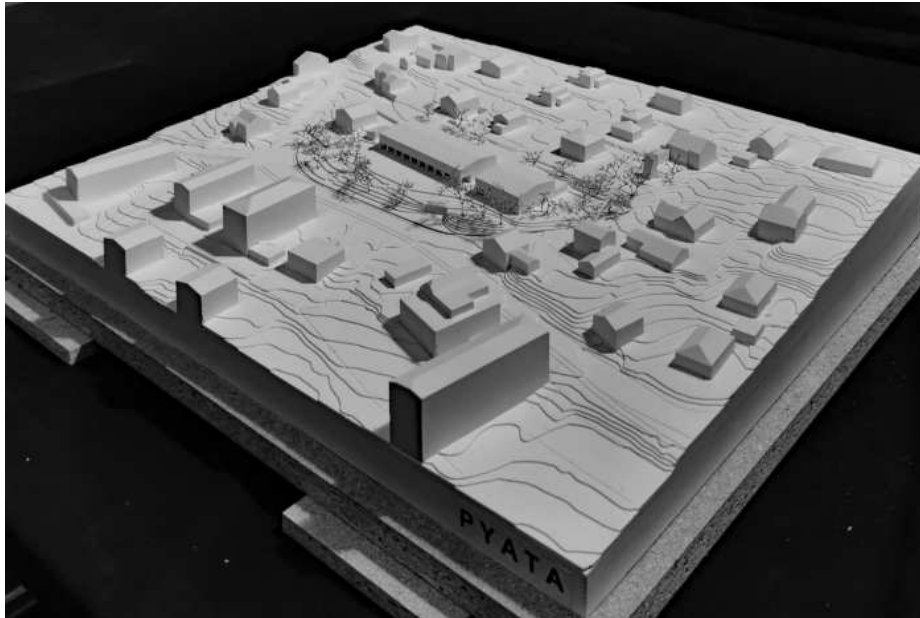
m10 architectes sa
Rue du Midi 10, 1003 Lausanne
collaboration:
- Vidal-Collado Sergio
- Cecilia Baraldi
- de Las Heras Laura
- Pasinelli Mattia
- Amez-Droz Steve
- Cea David



33 - PYATA



éliminé au tour 2



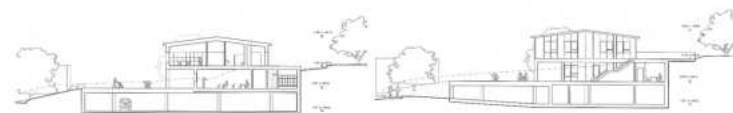
plan rez-de-chaussée 1_200

0 5 10 15 20m



coupe longitudinale 1_200

0 5 10 15 20m



coupe transversale 1_200

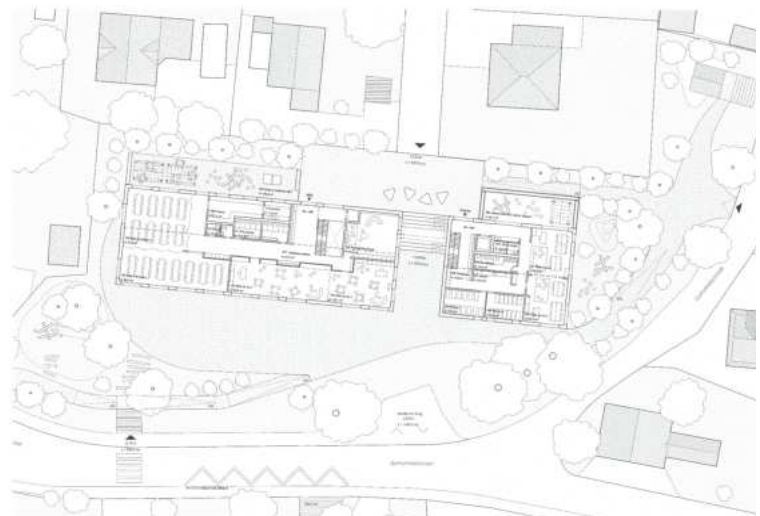
coupe transversale 1_200

0 5 10 15 20m



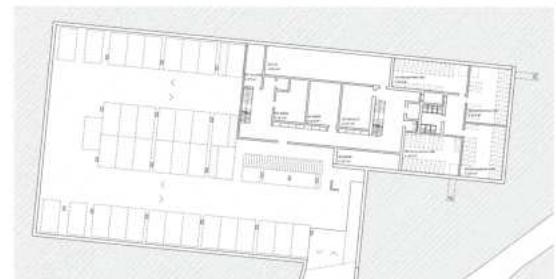
élévation nord 1_200

PYATA - CONCOURS ZONE MICHEL COURTAMAN 2024



plan étage 1_200

0 5 10 15 20m



plan sous-sol 1_200



schémas affectation 1_750



Coupe longitudinale 1_200

PYATA - CONCOURS ZONE MICHEL COURTAMAN 2024



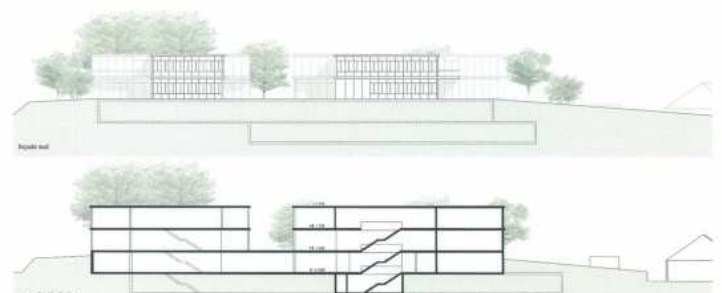
"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



W2 Architekten AG
Wasserwerksgasse 10, 3011 Bern

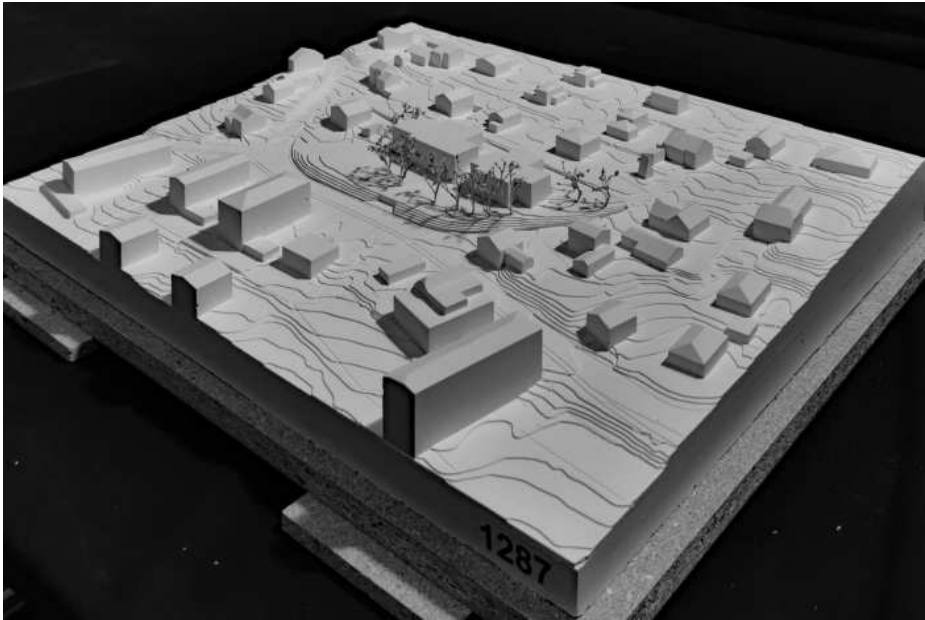


Des différences fortes (matériau, orientation de la face, une largeur variable) dans les façades, le langage se traduit différemment dans les plans de coupe et de coupe transversale, les volumes et les hauteurs des bâtiments. Les volumes sont en fait des volumes de base, qui sont combinés et combinés pour former des volumes plus complexes. Les volumes sont en fait des volumes de base, qui sont combinés et combinés pour former des volumes plus complexes.

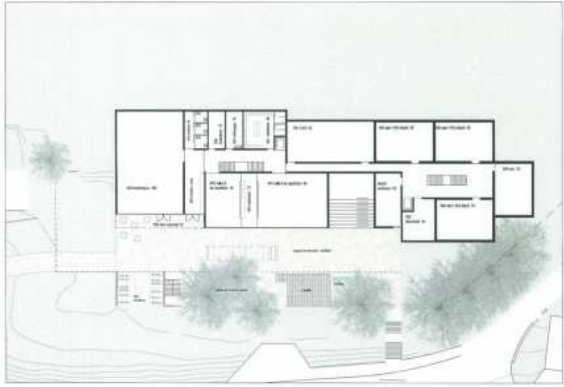




éliminé au tour 2



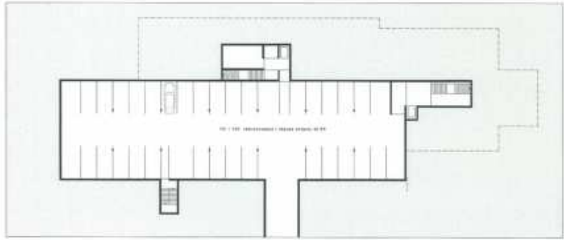
étape 1



étape 2



étape 3



étape 4



Section 1



Section 2



Section 3

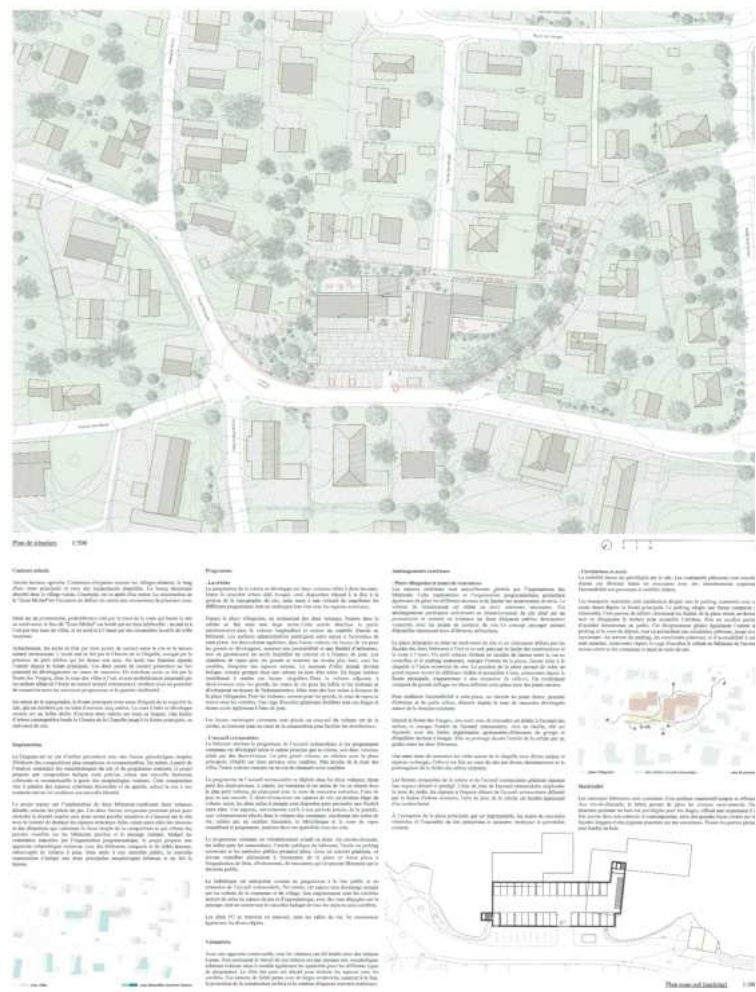


Section 4

"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



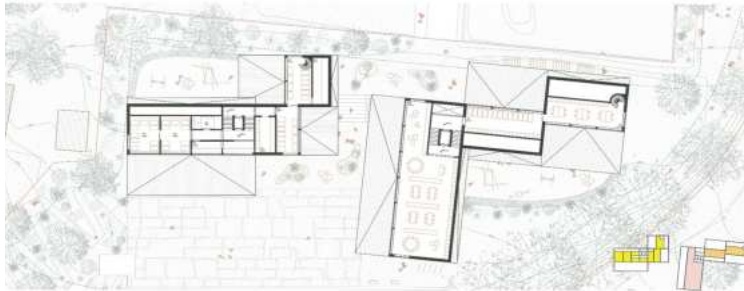
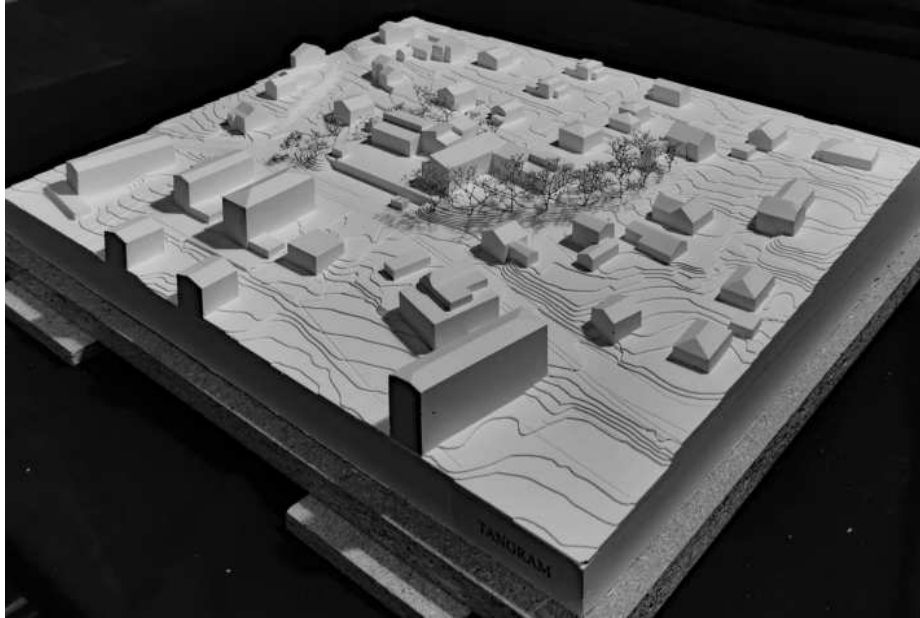
studio noumo
João Fernandes architecte MSc IST-UTL
Promenade de Castellane 4, 1110 Morges
collaboration:
- Fernandes João
- Simon Marie-Cécile
- Roulin Romain



35 - TANGRAM 1



éliminé au tour 1



Plan de site 1:200



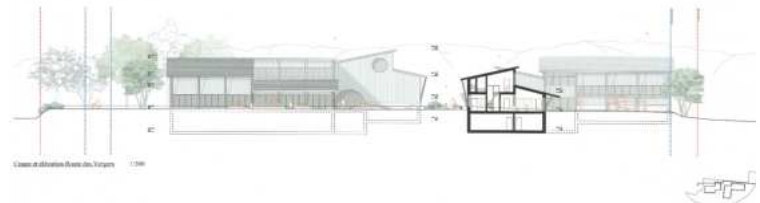
Plan de site 1:200



Plan de site 1:200



Coupe transversale 1:200



Coupe transversale 1:200



Coupe transversale 1:200



Élévation latérale 1:200

"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



Thomas LAFFLY
Rue Bersot 24, F-25000 Besançon
collaboration:
- Perdreau Lou
- Laffly Simon
- Haton Guillaume



Implantation

Des volumes simples, mais qui se lisent, forment un ensemble cohérent sans pour autant se diluer dans une masse homogène. Le projet vise à intégrer le contexte existant, à respecter le programme. Cette architecture offre un cadre de qualité des espaces publics.

Le projet se situe à l'ouest du village, à l'extrémité d'une rue, ce qui permet d'offrir une vue dégagée sur le village. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

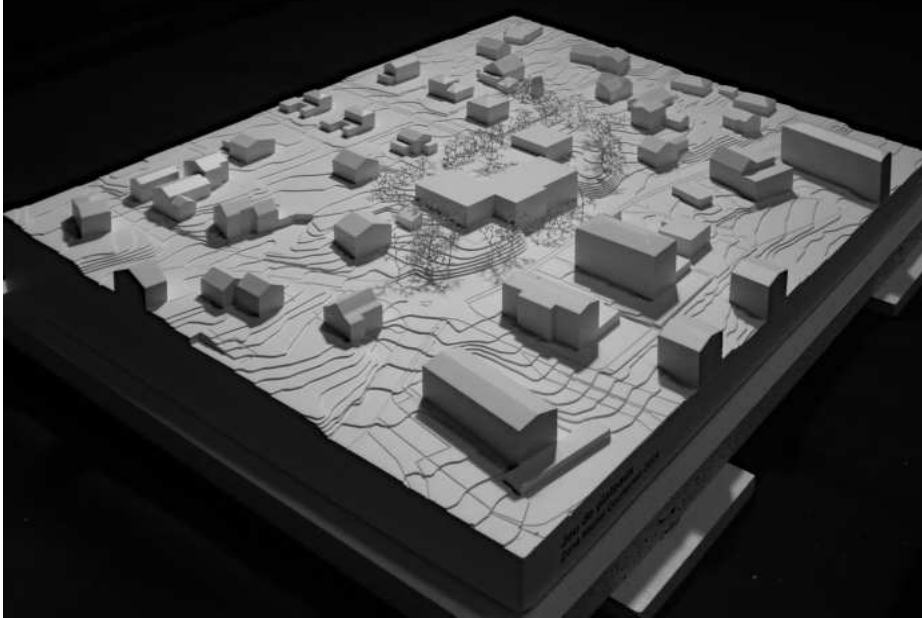
Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.

Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage. Le projet est conçu pour être un point de repère dans le paysage.



"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



butikofer de oliveira architectes sàrl
Avenue Marc-Dufour 5, 1007 Lausanne
collaboration:
- Butikofer Serge
- de Oliveira Olivia
- Lu Minh



inghus@koffice

Le site est caractérisé par un pt géographique et le cheminement fluvial qui relie les villages de Courban et de Courloges.

Il se trouve à l'emplacement de l'ancien bureau de Courban. La construction du nouveau programme public offre l'opportunité de définir les nouveaux espaces villageois avec une différenciation appropriée entre les différents usages, culturels, actifs, résidentiels et commerciaux...

Tous les plans permettent d'observer une définition claire des trois parties d'habitat.

La présence de résines de la rose en contact avec l'air et/ou la sueur, avec les produits de déodorants et/ou de l'hygiène du portage.

Le déodorant du résineux transpirant dégageant une odeur de jus en contact privilégié avec le cuir et le cuir de l'hygiène personnelle, en plein-jour avec le programme personnalisé et la technique.

La résineux, ne se trouve une déodorant plus, après plusieurs heures, en plein-jour en contact à la suite et aux autres personnes.

Les deux déodorants ont été analysés en chimie par le State of New York.

Programme

Ce jeu de plateau correspond à la richesse et à la diversité du programme.

Chaque partie du programme dispose d'activités indépendantes avec un matériel propre et des déplacements de pièces qui varient l'action.

L'unique profit de recevoir, délivrer avec une sur le Jeu, est tel que une place d'attente continue accrue. Le jeu naturel est aussi avec les autres de l'histoire par les observations faites par le chemin de la Chausse et la route des Écoles.

Les actions verticales sont concentrées sur le pôle urbain, autour de l'activité sociale et culturelle. Elles visent à améliorer les conditions de vie des habitants du centre-ville et à renforcer le tissu social. Elles sont financées par le budget municipal et le budget de l'État. Elles sont mises en œuvre par le service de l'urbanisme et le service de l'équipement.

L'accent est mis, en effet, sur l'usage informatif, l'intérêt d'un engagement antérieur n'étant qu'un point d'entrée aléatoire du sujet dans le plan du jeu. Les notions constructives résulteraient des contraintes et des possibilités de la circulation réelle et des entrées.

Le programme des tables communes occupe un volume substantiel de deux niveaux dépassant d'une entrée principale sur l'aspect positif de la rencontre, et d'un sous-niveau sur le thème de la solidarité avec l'absence d'existence d'un monde, la place de la loi. La table ou partie permet d'explorer l'aspect direct de la circulation véritable depuis le point.

Aspects énergétiques et environnementaux

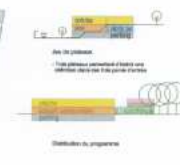
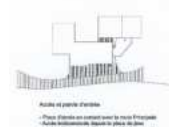
Le projet est développé avec une attention particulière aux notions de développement durable.

Le parking rénové et compact sera de fondation à traverserelle. Les parties en contact avec le terrain et l'air le protégeront contre tout effet négatif direct. Le reste de la construction est pensé de manière à répondre aux critères constructifs d'une structure bois.

Un système structurel innovant, composé d'une première solénoïdale en bois en long-bâton et d'une structure principale de type portique posée en bois lamellé collé peut être proposée.

Les citoyens intéressés sont priés de se rendre au Service technique de l'arrondissement de Montréal, 1000, rue Saint-Jacques, pour une séance d'information, le mardi 12 novembre 1985, de 14 heures à 18 heures. Les renseignements sont disponibles au 514-392-2222.

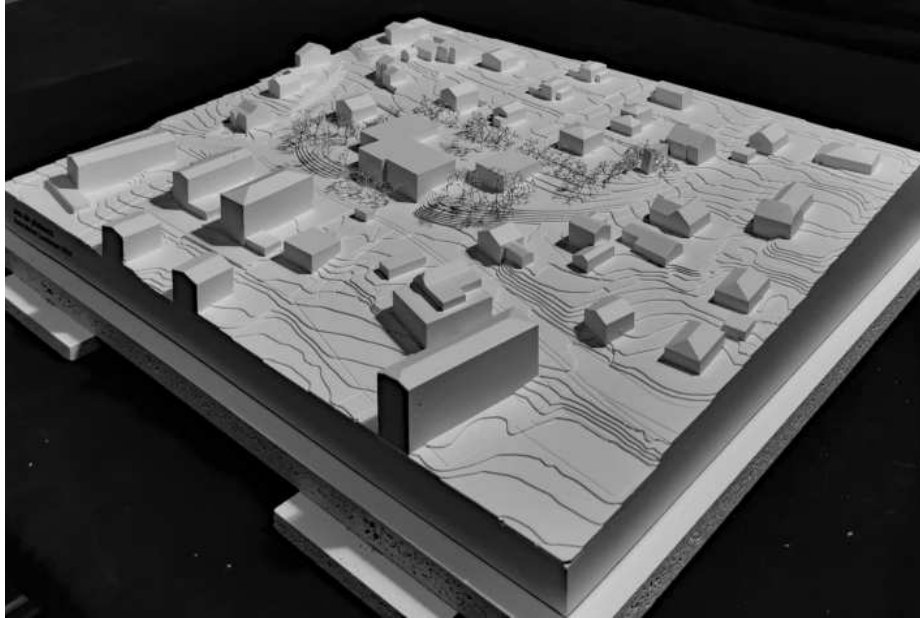
plaisir fait-il l'homme heureux ? Les données à ce sujet sont contradictoires. Les études longitudinales suggèrent que le bonheur est plus lié à la santé et à la richesse qu'à la satisfaction sexuelle. Les études transversales suggèrent que le bonheur est plus lié à la satisfaction sexuelle qu'à la santé et à la richesse.



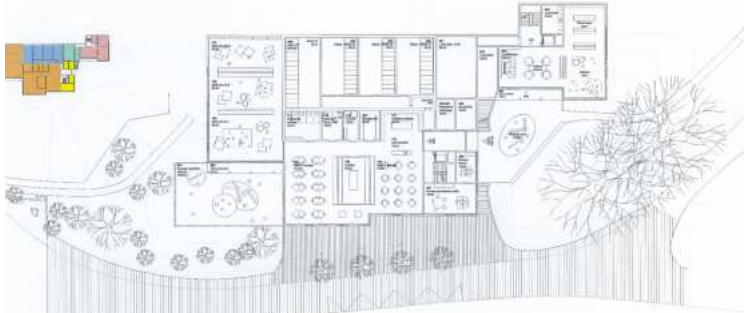
37 - JEU DE PLATEAUX



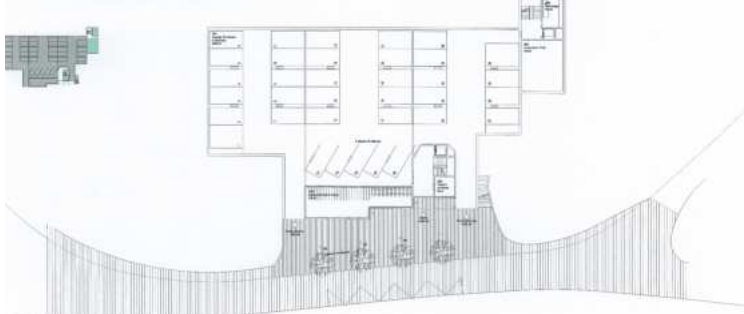
éliminé au tour 1



Plan niveau 0 - Cadrage / Dosses communes 1:200



Plan niveau 1 - Accueil extra-scolaire / Ludothèque / Atrium PC 1:200



Plan niveau 0 - Accès parking 1:200

Jeu de plateaux - Zone Michel Courtaman 2024

2



Elevation sud-ouest 1:200



Elevation sud-est 1:200



Elevation sud-ouest - Coupe AA 1:200



Elevation nord-est 1:200



Coupe BB 1:200



Coupe CC 1:200

Jeu de plateaux - Zone Michel Courtaman 2024

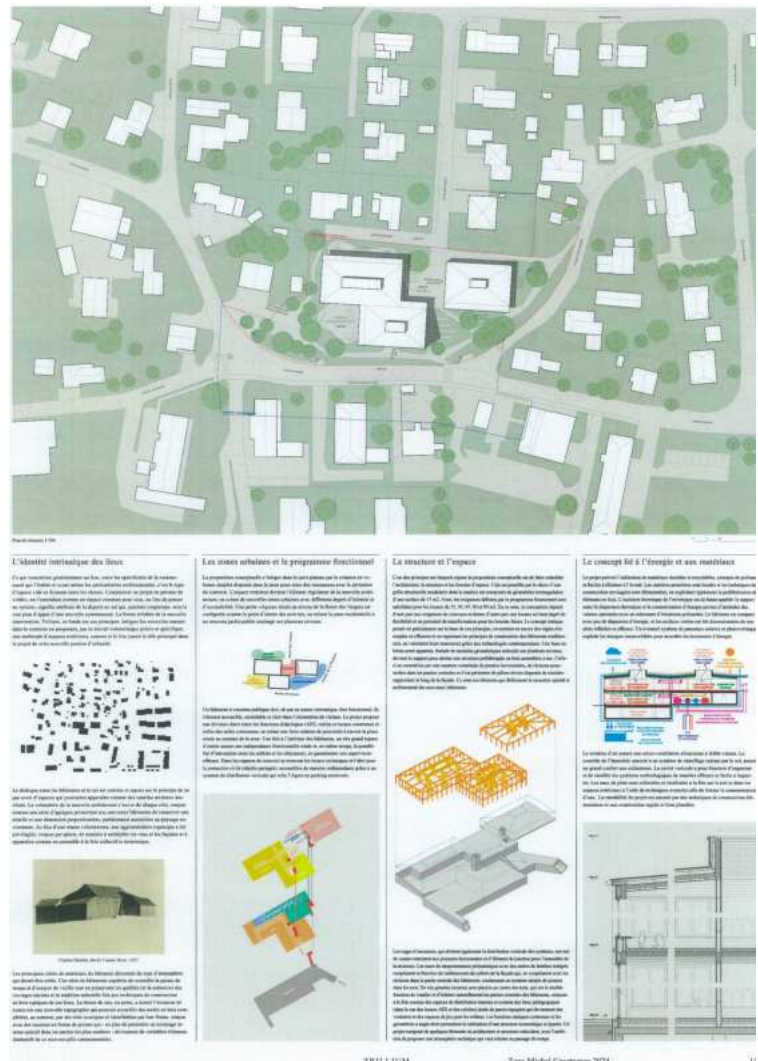
Jeu de plateaux - Zone Michel Courtaman 2024

3

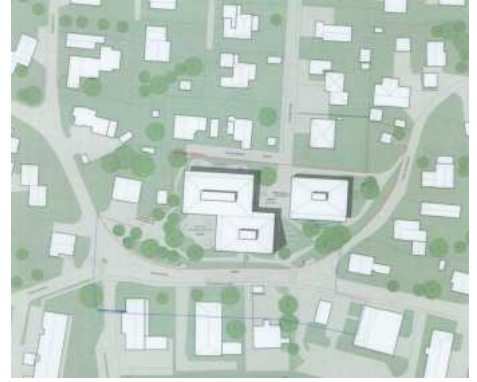
"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



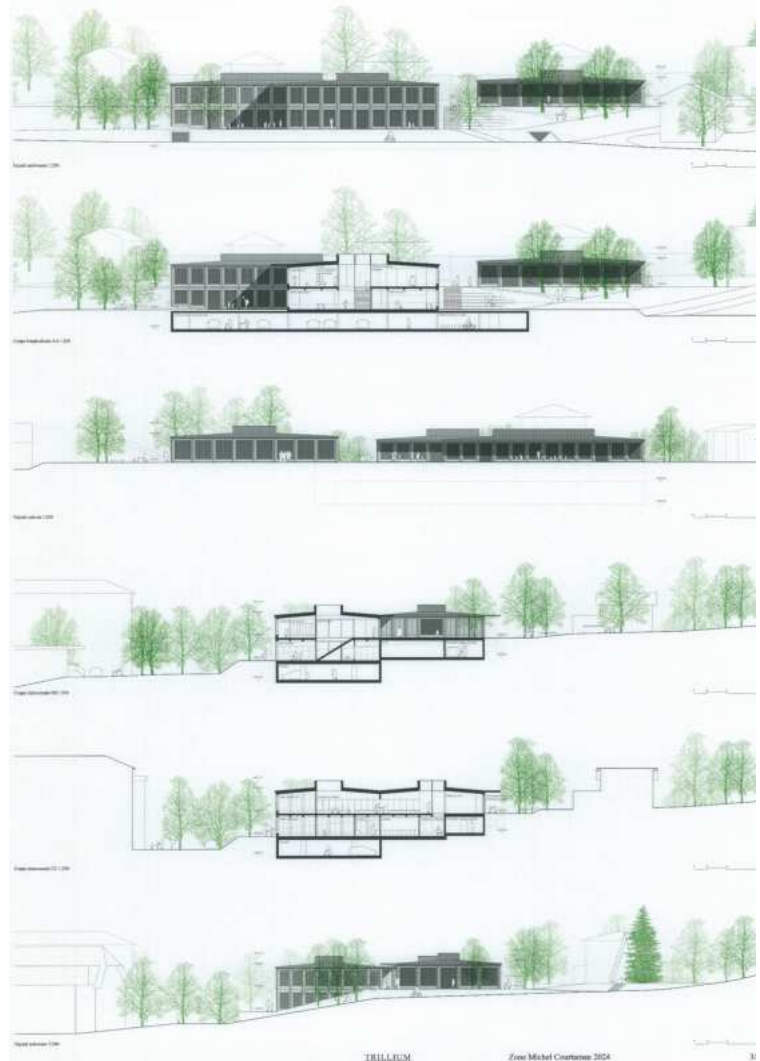
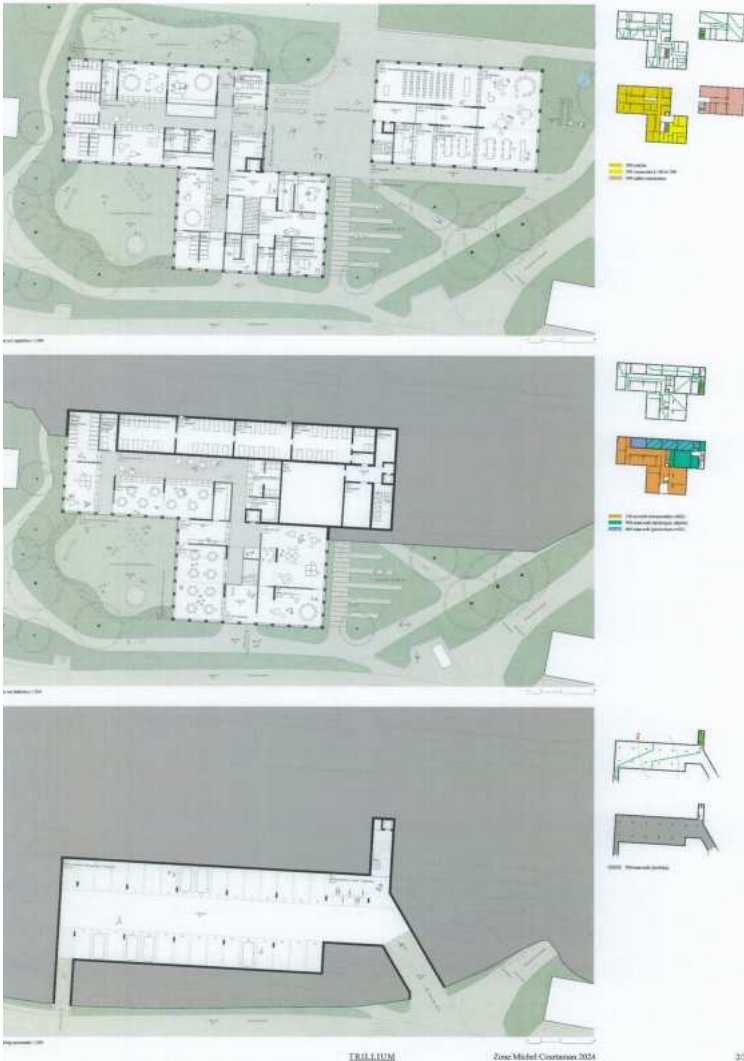
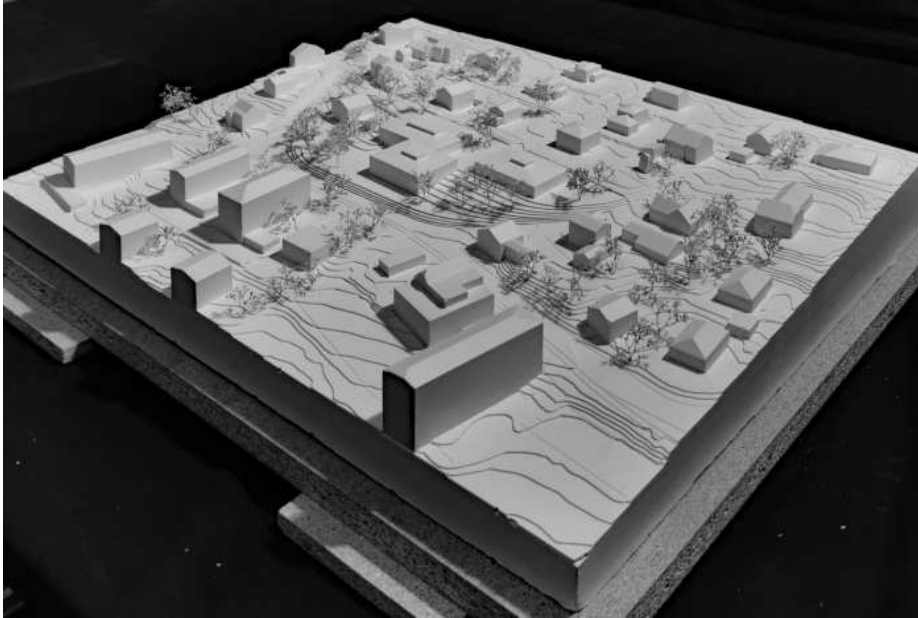
Carlana Michel
Via San Nicolo 9, I-31100 Treviso



38 - TRILLIUM



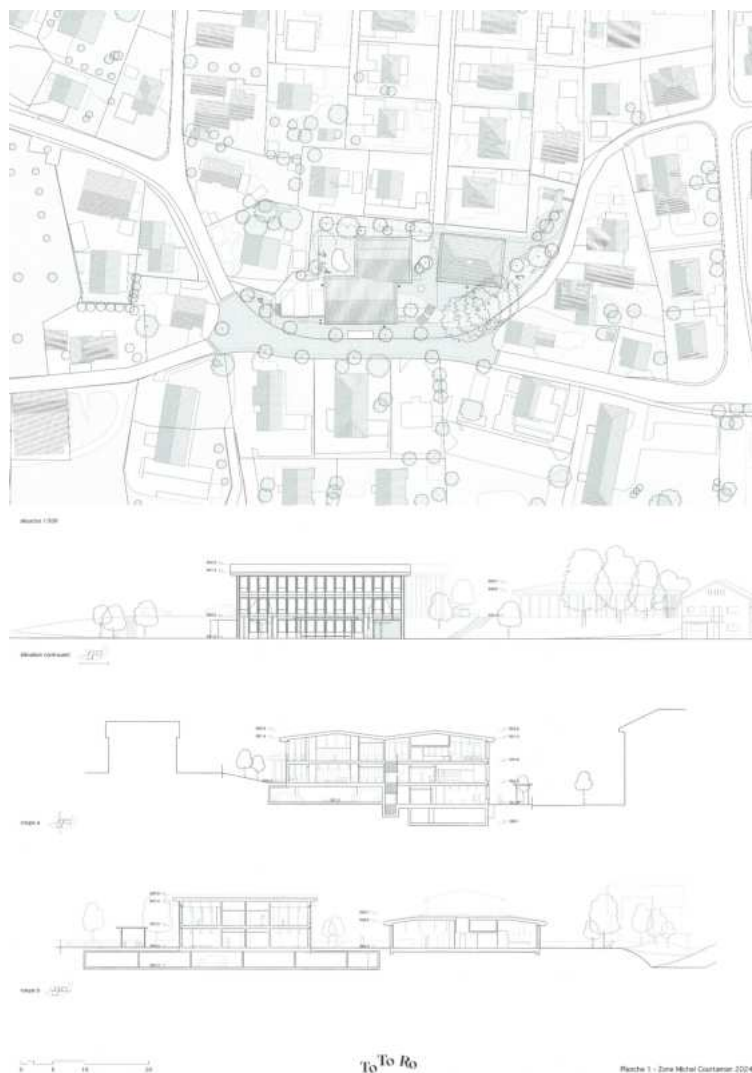
3ème prix



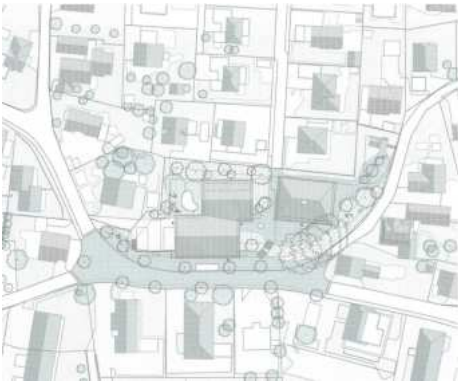
"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



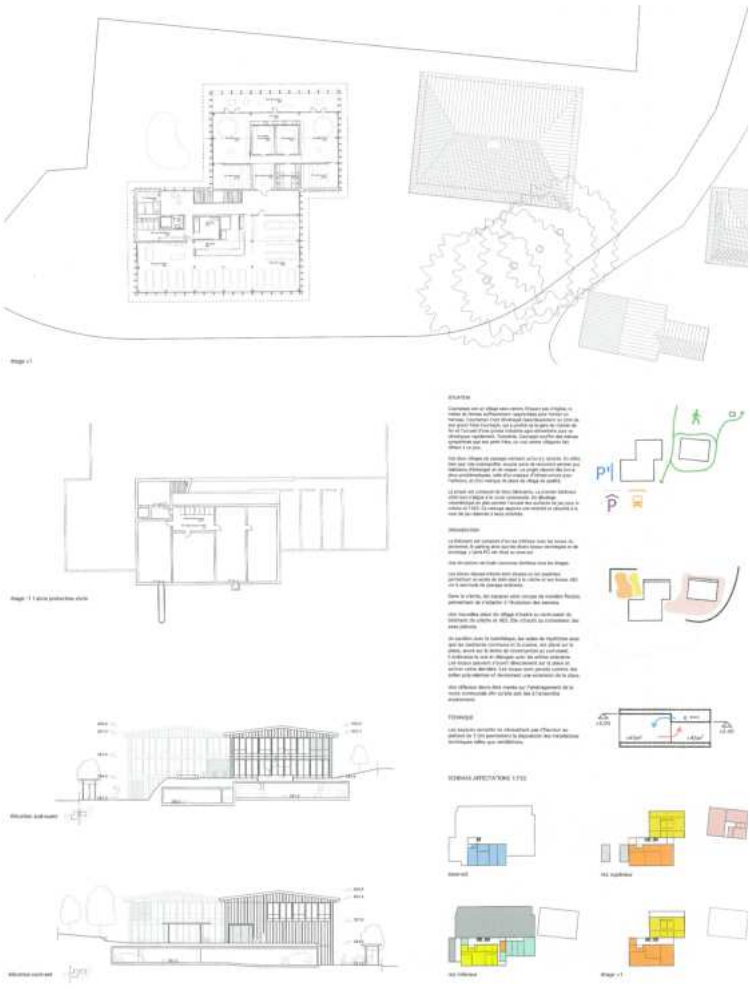
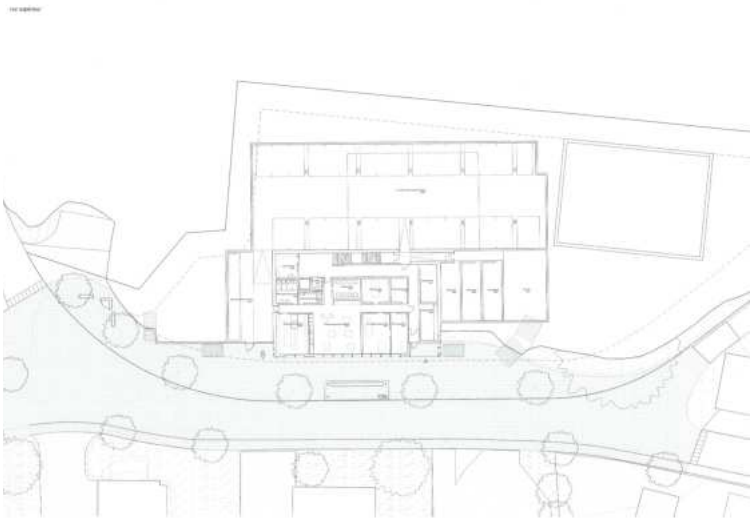
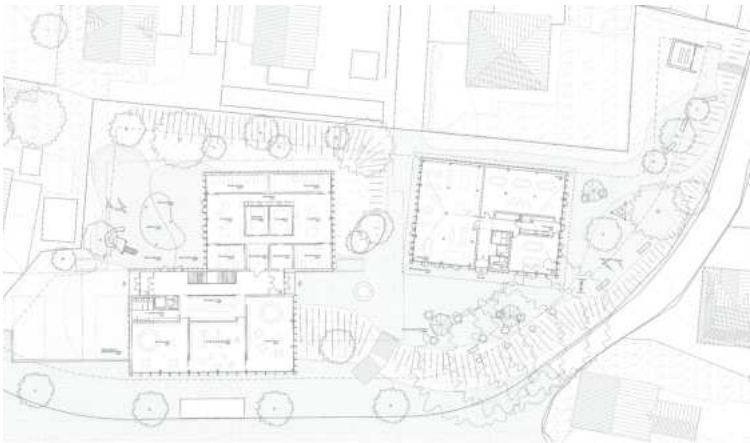
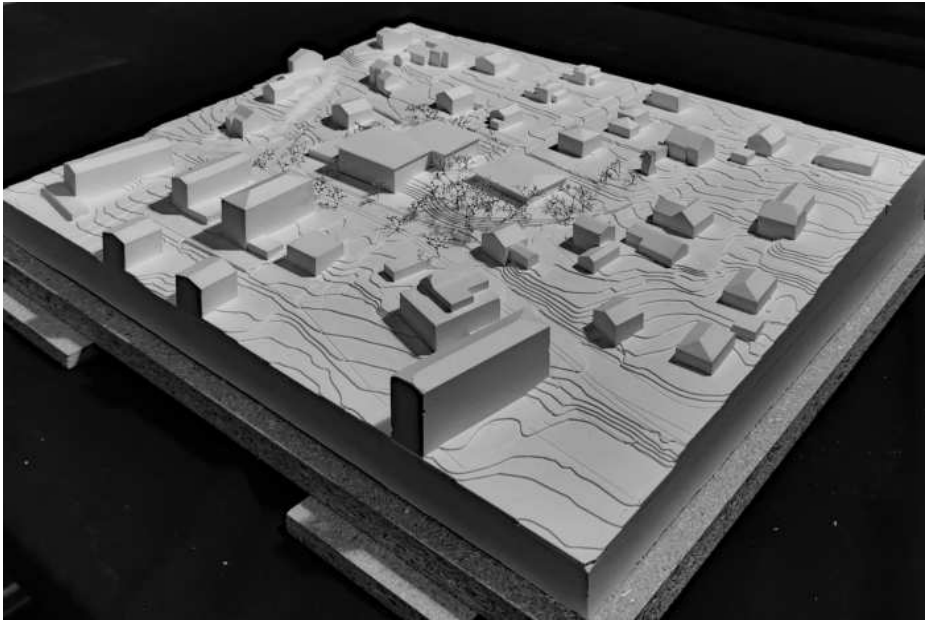
Emery Sébastien Architecte
Route de la Fonderie 27, 1700 Fribourg
collaboration:
- Emery Sébastien



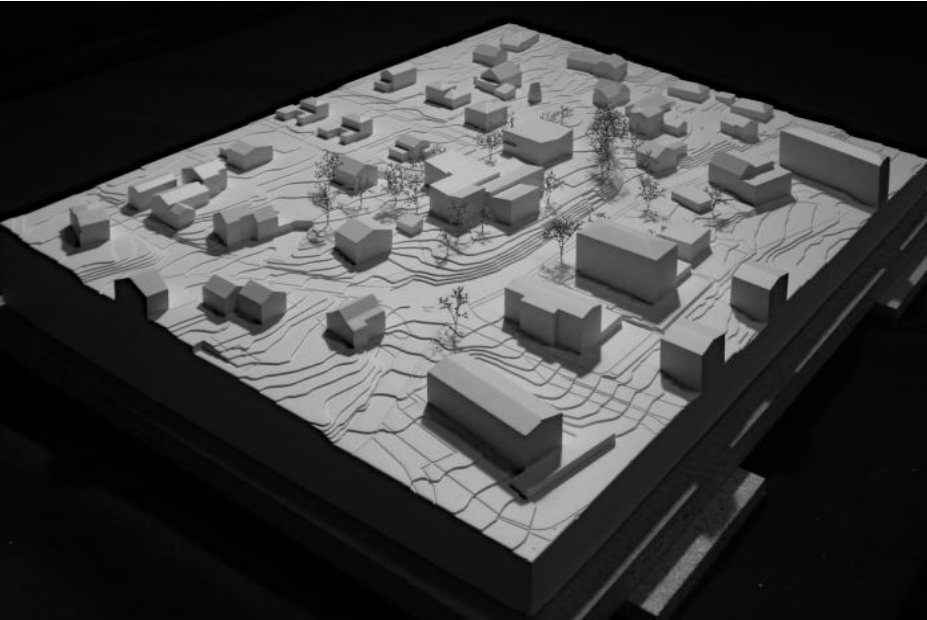
39 - TOTORO



éliminé au tour 1



"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



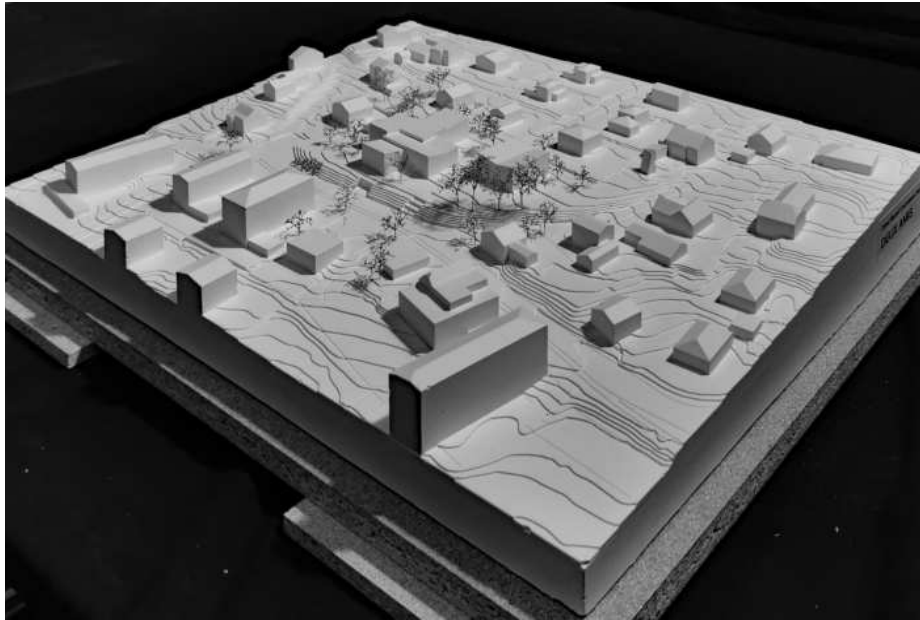
Vukoja Goldinger GmbH
Ivana Vukoja, Gregor Goldinger
Ernastrasse 22, 8004 Zurich



40 - DEUX AMIS



éliminé au tour 1



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE 1200



PLAN DU SOUS-SOL 1200



CROQUIS 1200



Zone Michel Courtaman 2024
DEUX AMIS 2



PLAN DU 1ER ETAGE 1200



FACADES 1200



FACADES 1200



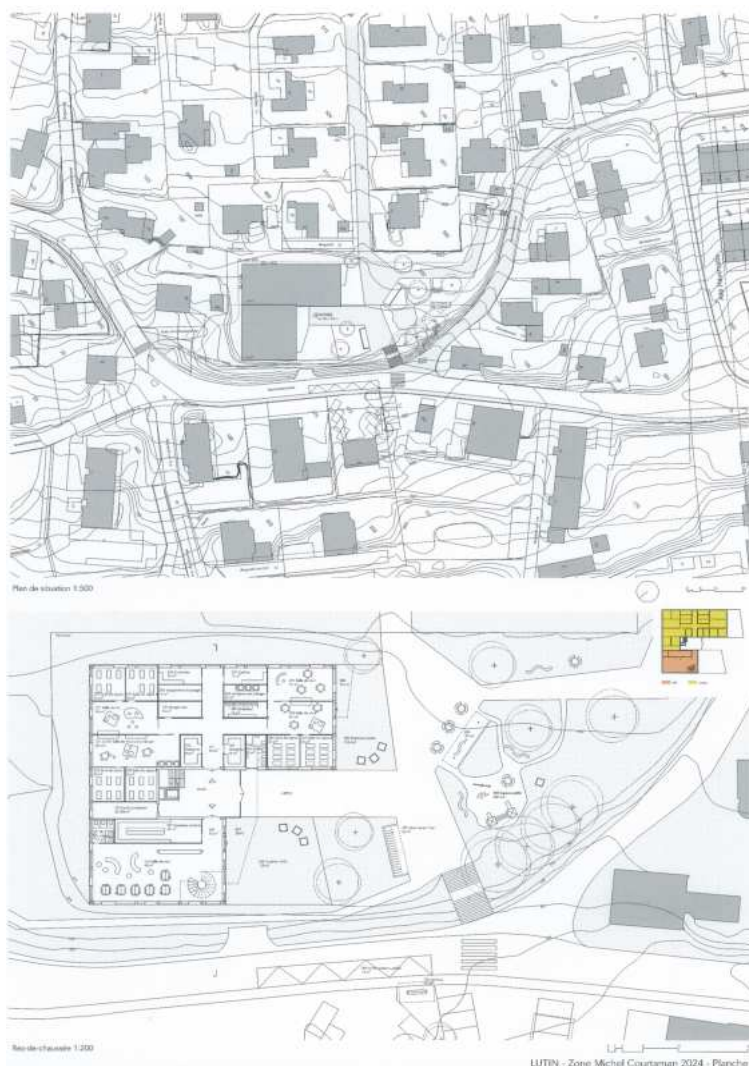
FACADES 1200

Zone Michel Courtaman 2024
DEUX AMIS 3

"zone Michel" – Courtaman
 concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



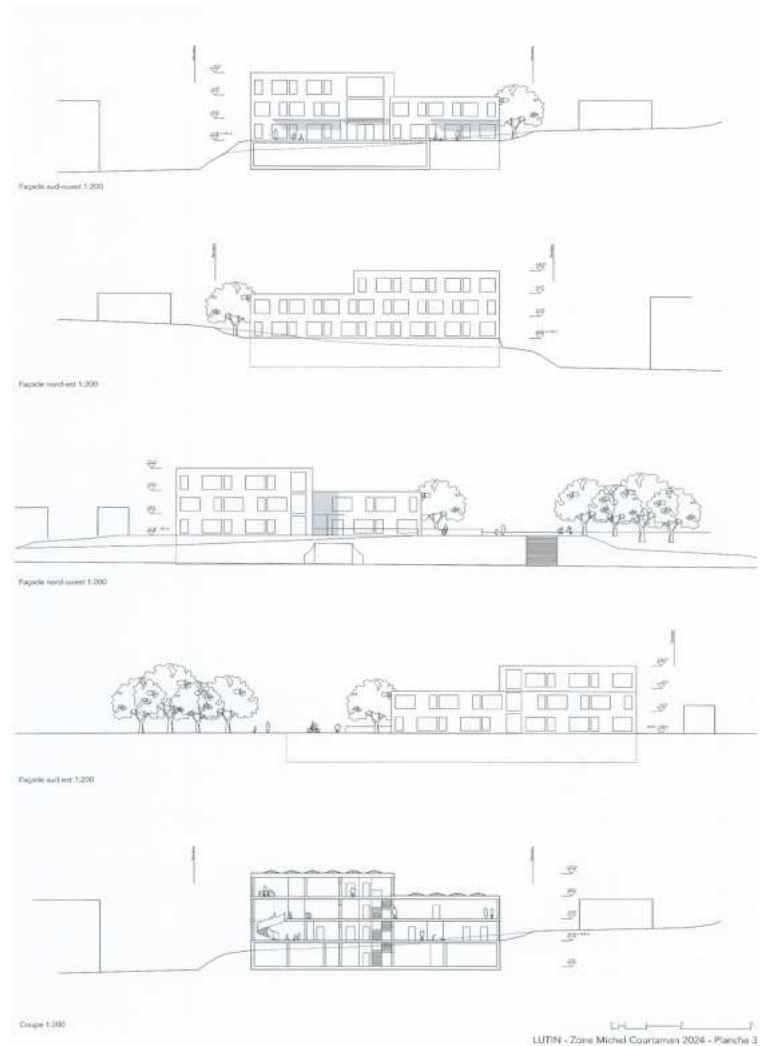
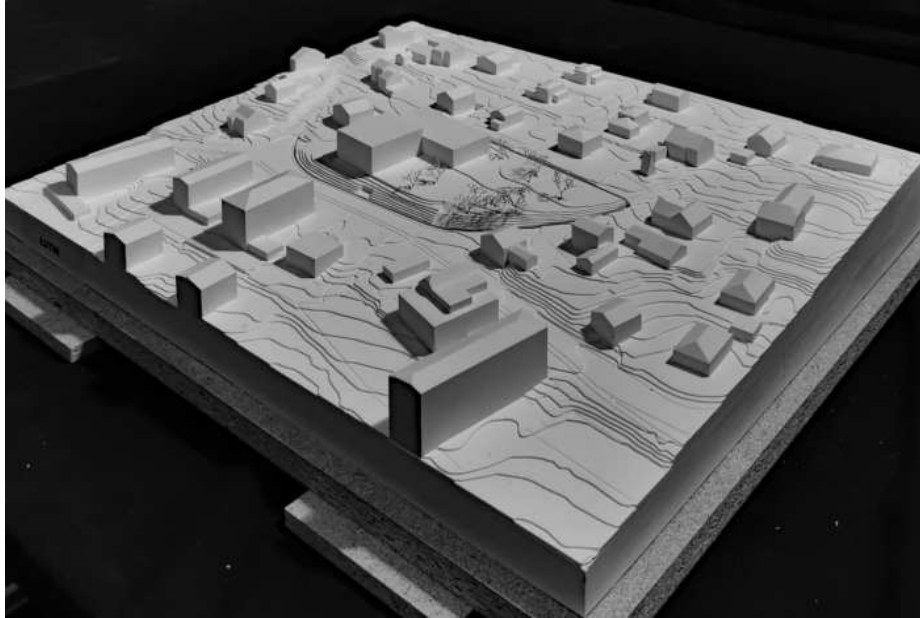
BAACT Snc, Carobbio Verena
 Rue du Midi 3, 1450 Sainte-Croix
collaboration:
 - Sobrecases Hopi-Yohan



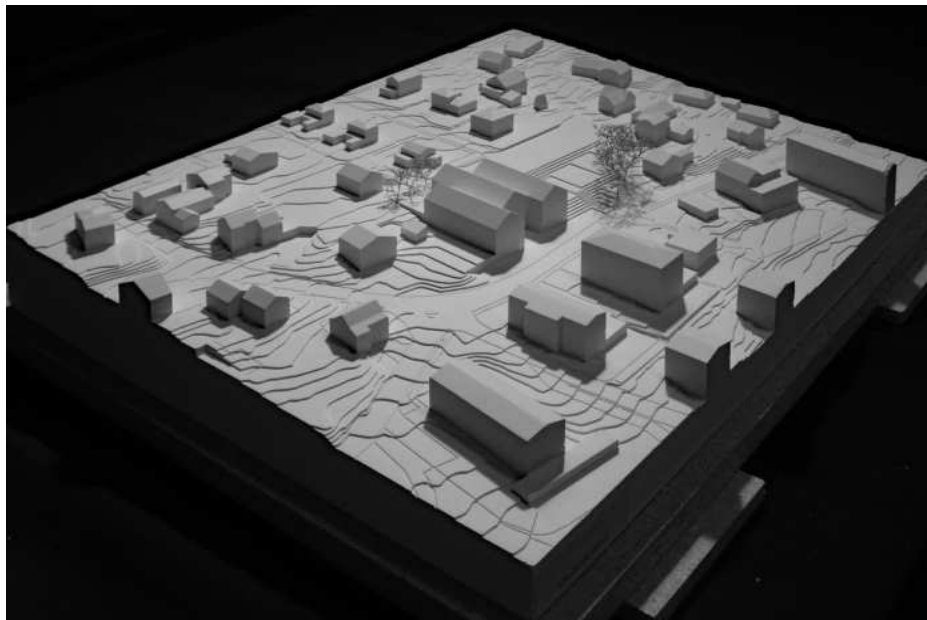
41 - LUTIN



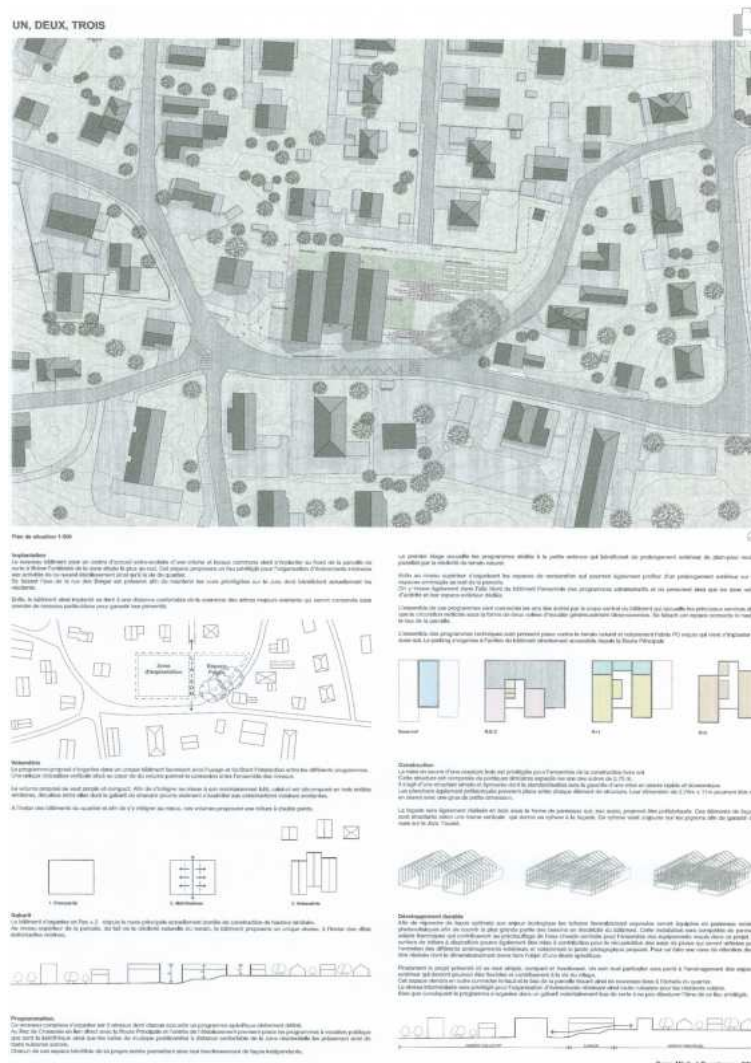
éliminé au tour 1



"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



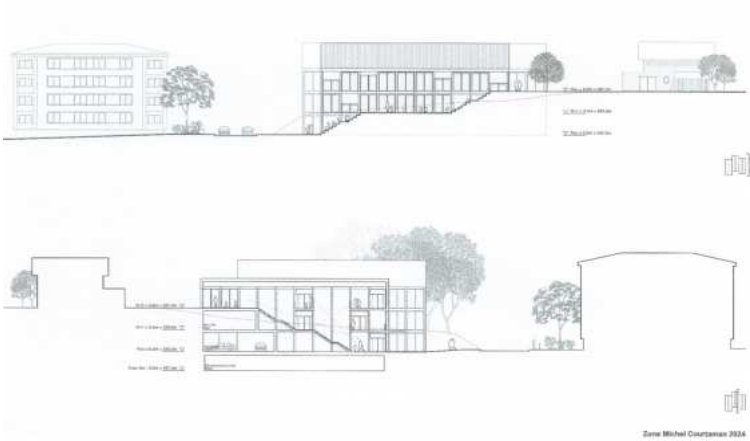
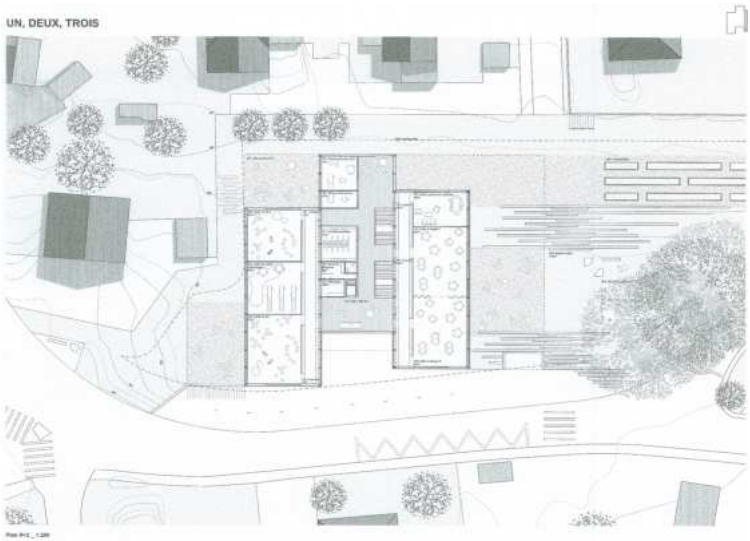
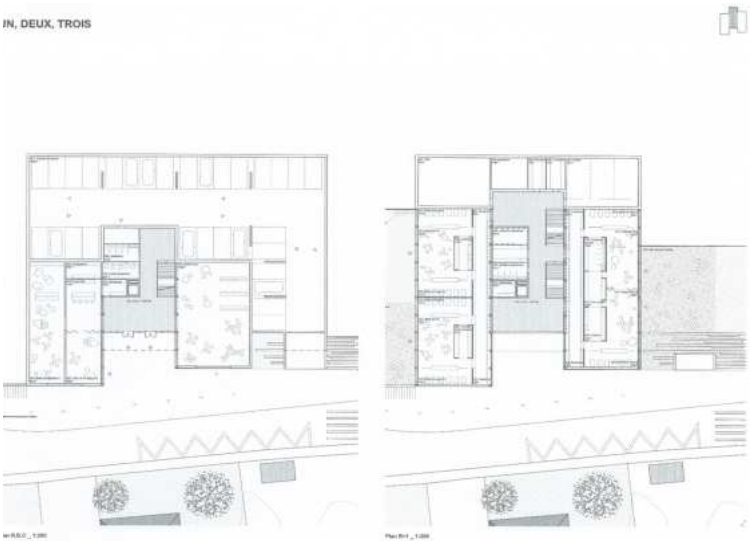
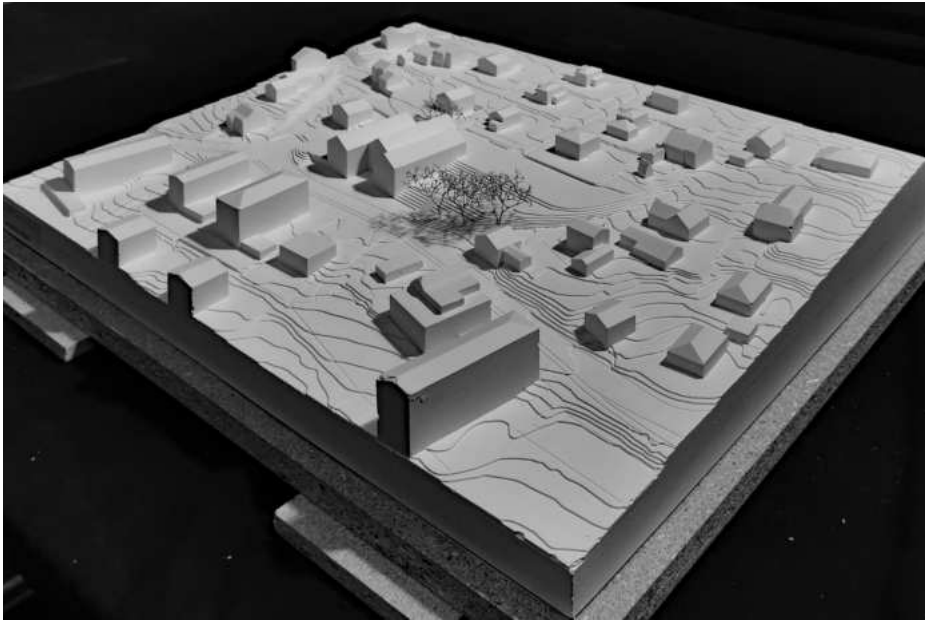
ON architecture Sàrl
Rue Marterey 1, 1005 Lausanne
collaboration:
- Camuzet Jean
- Yilmaz Abdullah
- Boilly Kevi
- Rakli Dina



42 - UN, DEUX, TROIS



éliminé au tour 3



"zone Michel" – Courtaman

concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



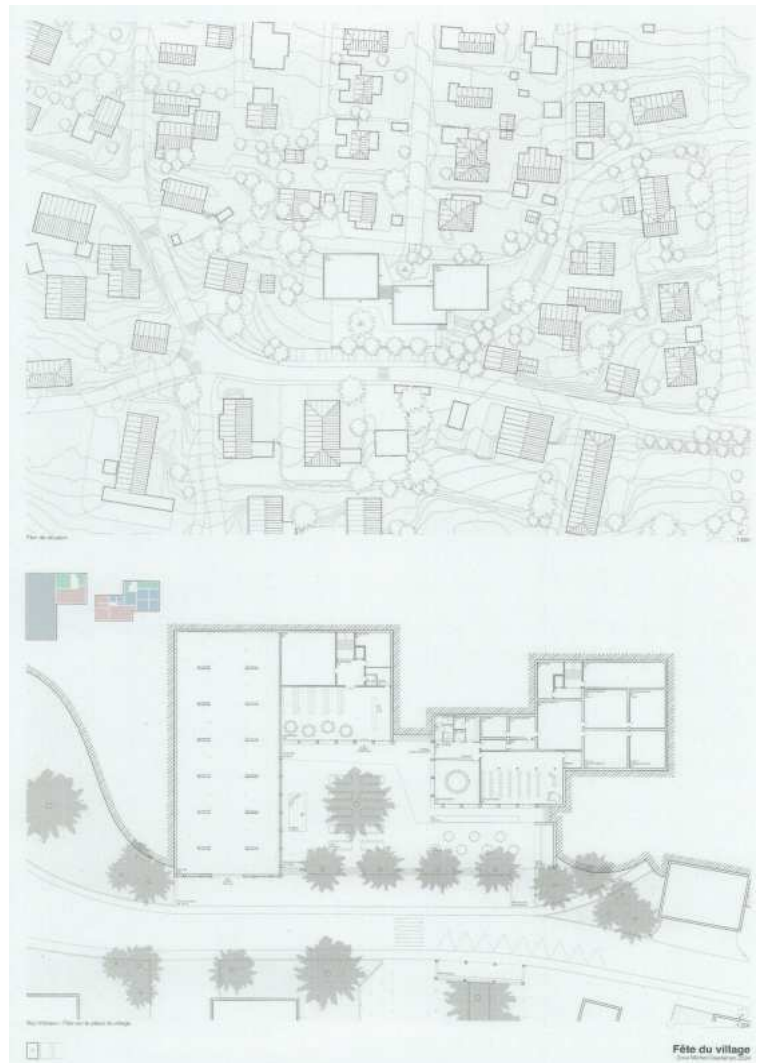
Carac Architecture

Michelle Schneider, Valentin Oppliger

Parkring 23, 8002 Zurich

collaboration:

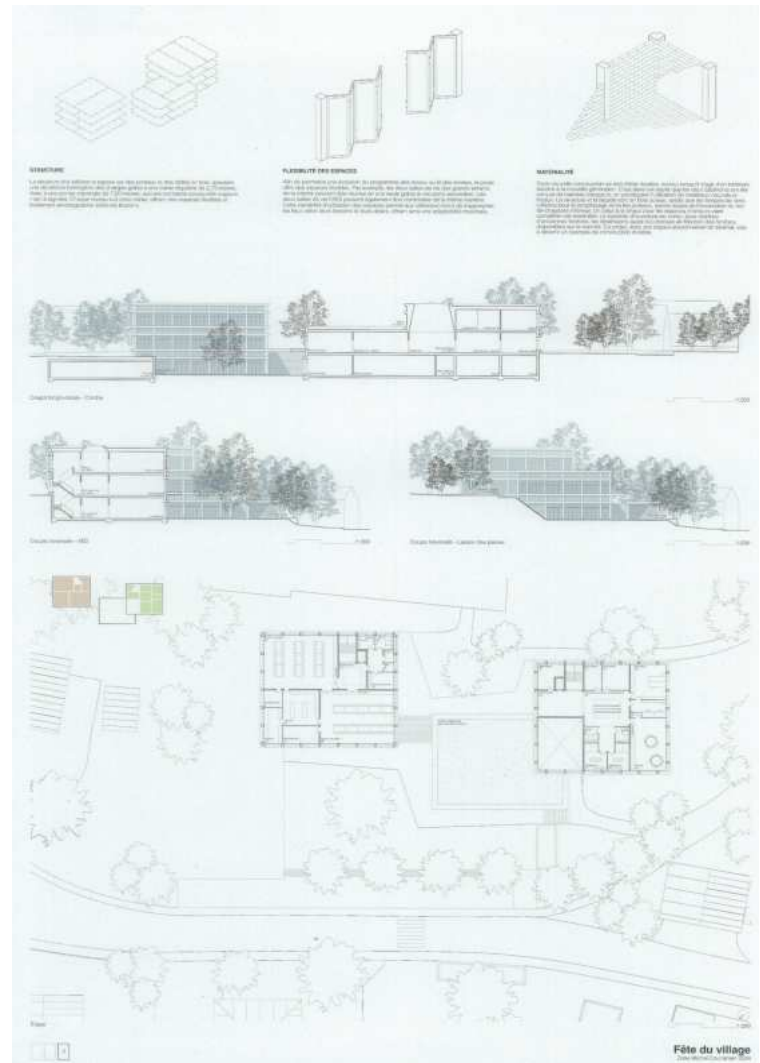
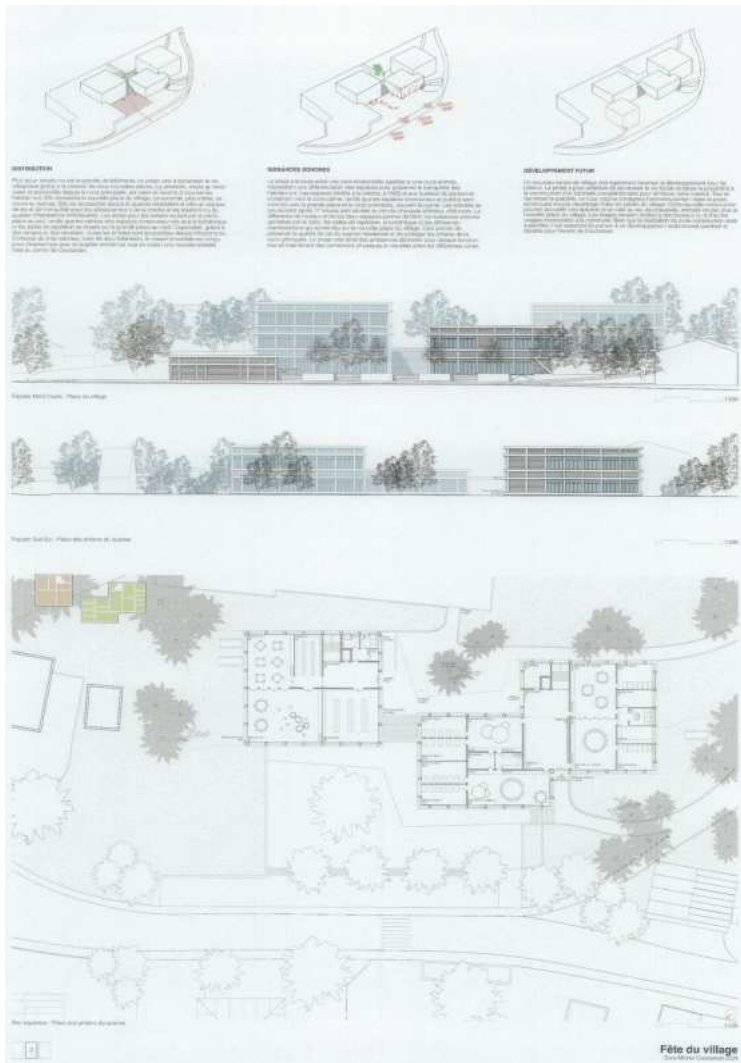
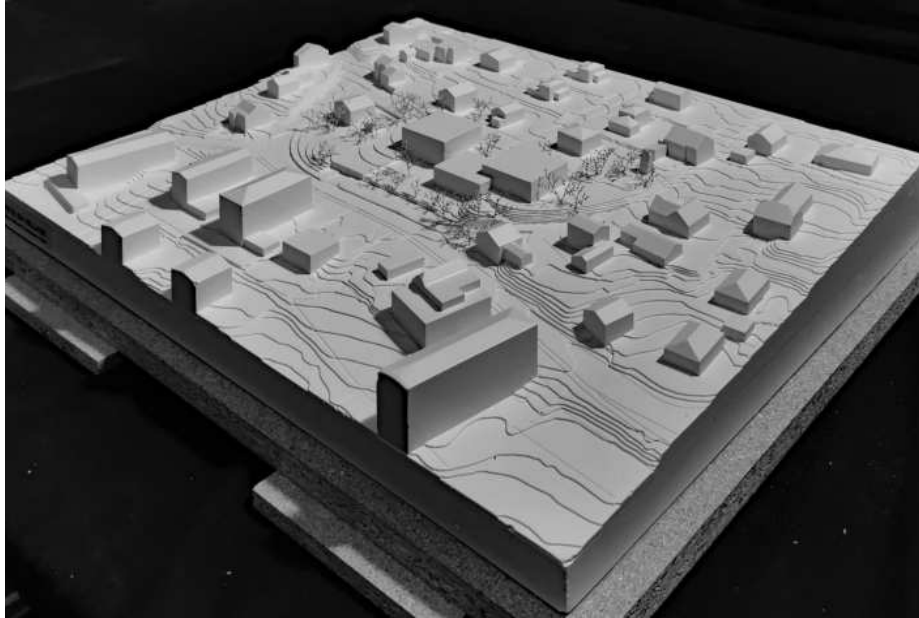
- Schneider Michelle
- Oppliger Valentin



43 - FETE DU VILLAGE



éliminé au tour 3



"zone Michel" – Courtaman

concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs

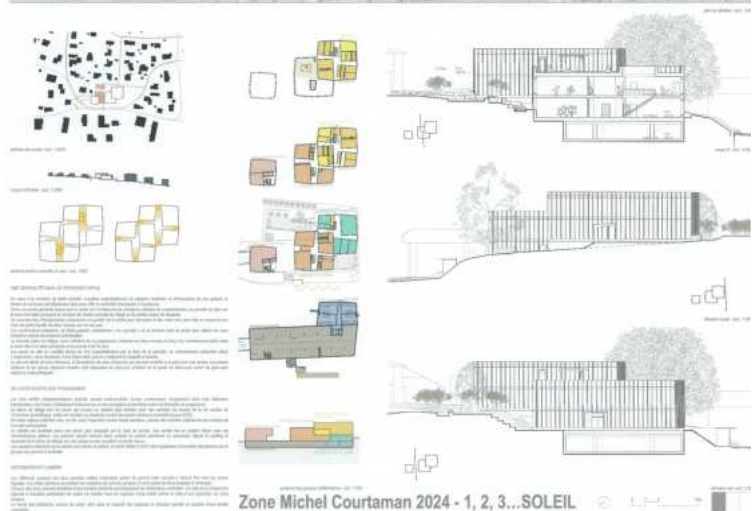


VASEY Architectes

Chemin des Léchères 3, 1217 Meyrin

collaboration:

- Geiger Aline
- Trombert Laurence
- Vasey Philippe

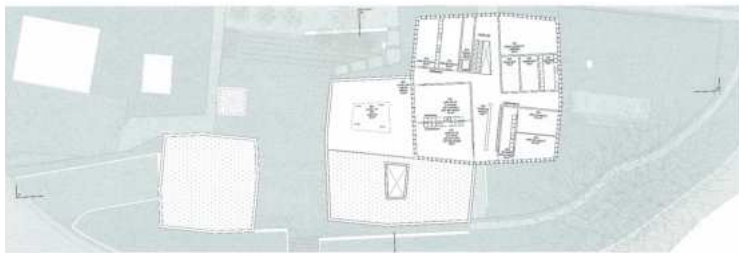


Zone Michel Courtaman 2024 - 1, 2, 3...SOLEIL

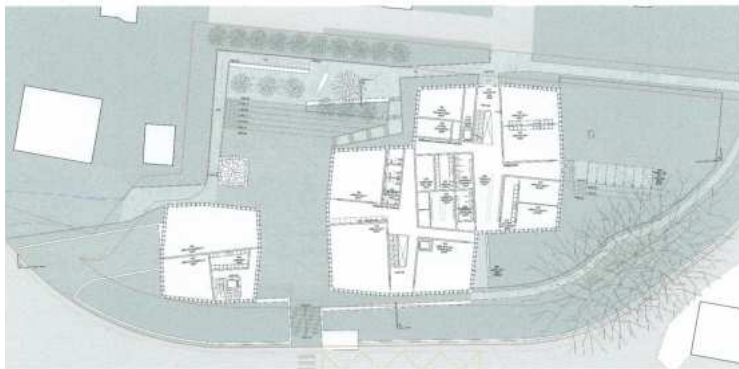
44 - 1,2,3...SOLEIL



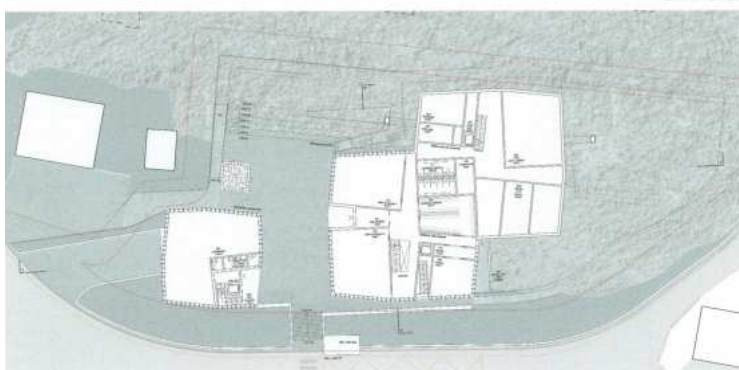
éliminé au tour 2



2024 - 1, 2, 3...SOLEIL



2024 - 1, 2, 3...SOLEIL



Zone Michel Courtaman 2024 - 1, 2, 3...SOLEIL



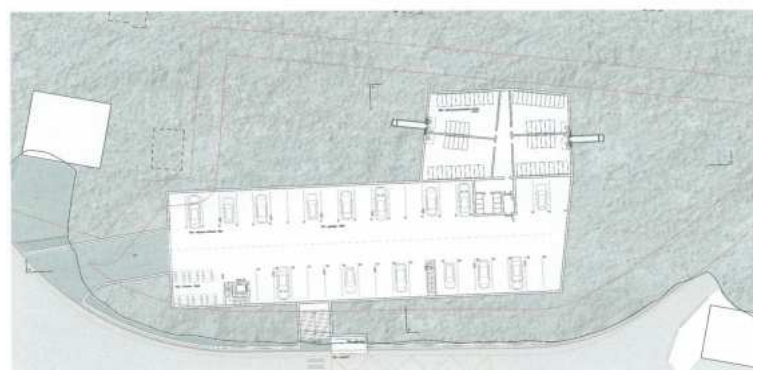
2024 - 1, 2, 3...SOLEIL



2024 - 1, 2, 3...SOLEIL

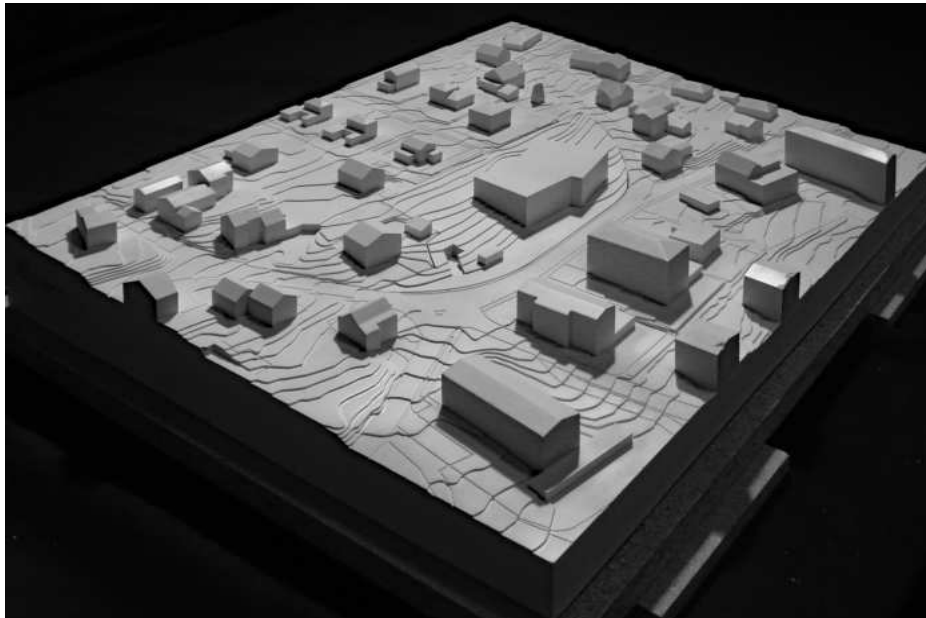


2024 - 1, 2, 3...SOLEIL



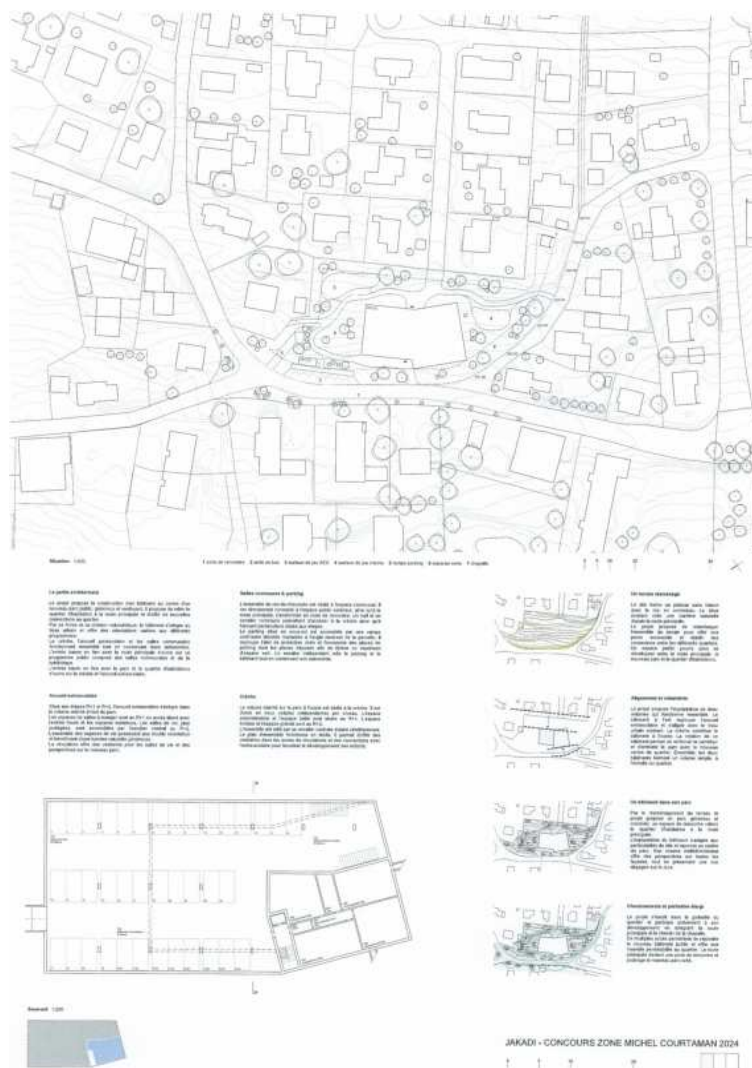
Zone Michel Courtaman 2024 - 1, 2, 3...SOLEIL

concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs

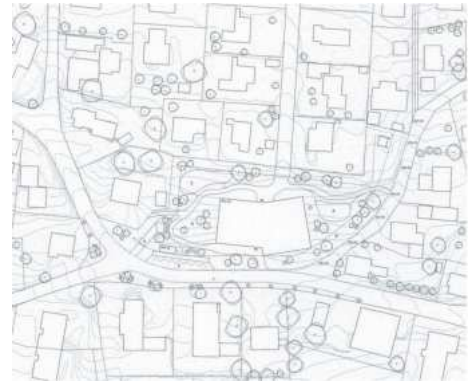


collaboration:

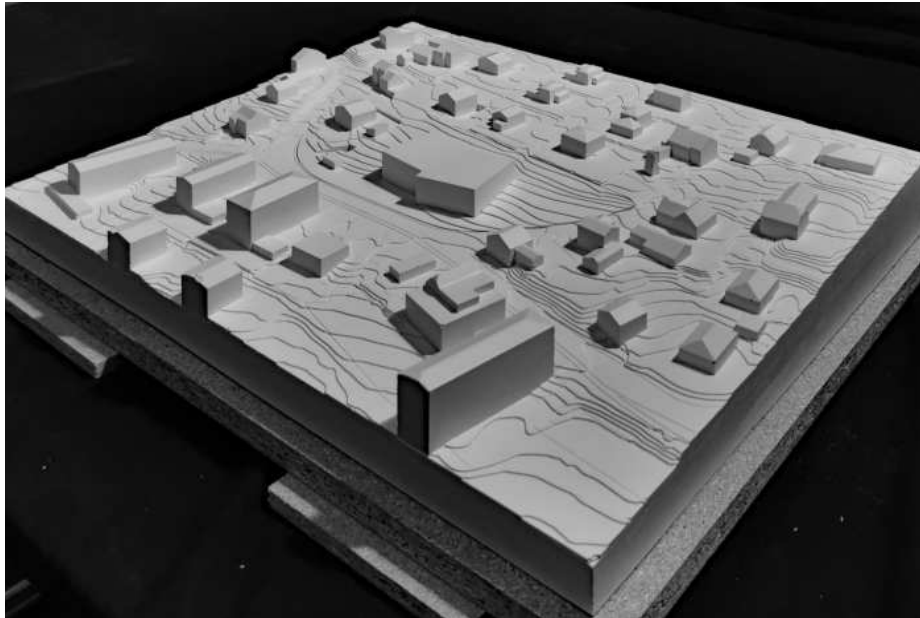
- Chèvre Lucas
- Christinat Kevin



45 - JAKADI



éliminé au tour 2



Elevation 1:100



Elevation 1:100

Elevation 1:100



Elevation 1:100



Plan 1:100



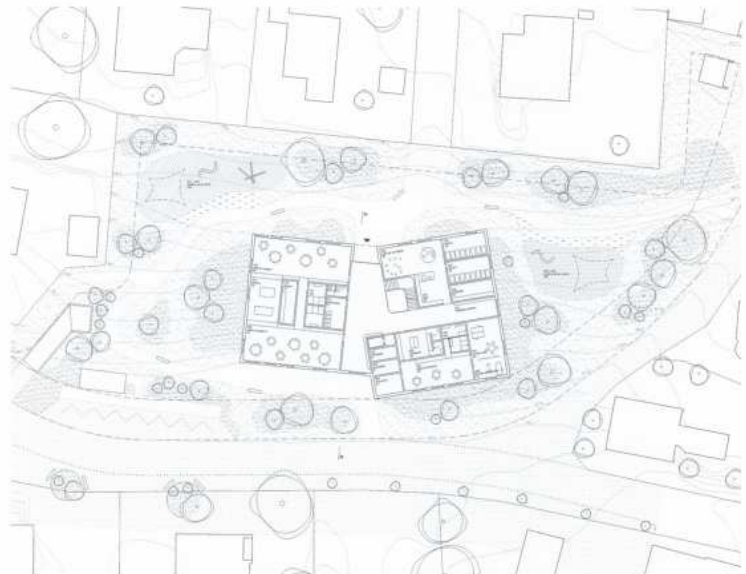
JAKADI - CONCOURS ZONE MICHEL COURTAMAN 2024



Elevation 1:100



Plan 1:100



Plan 1:100



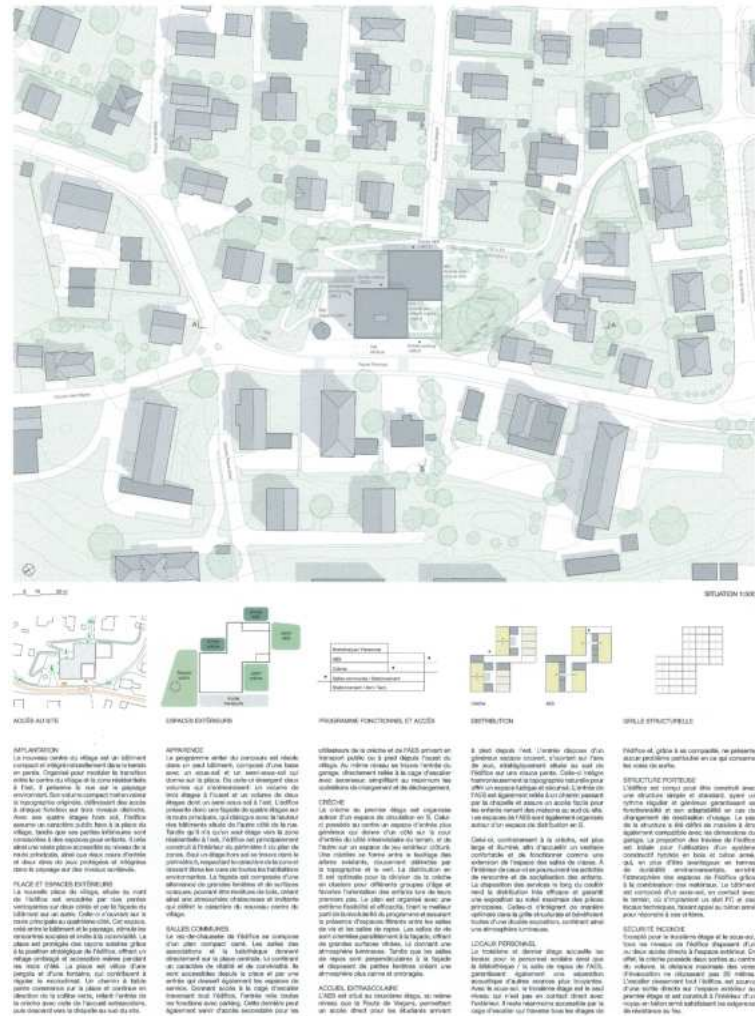
JAKADI - CONCOURS ZONE MICHEL COURTAMAN 2024



"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



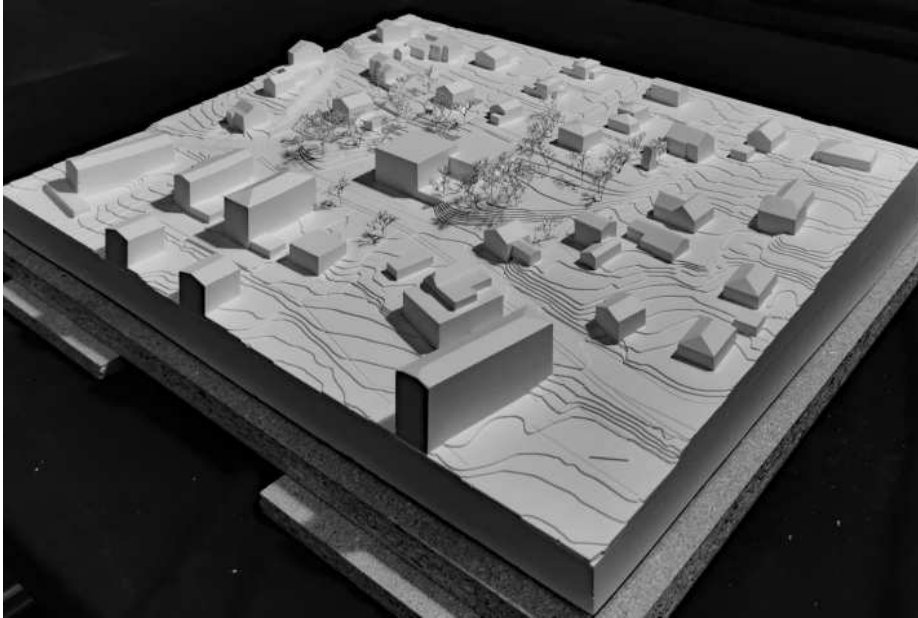
groupement temporaire
continentale klg&Loris Luigi Perillo
Herzogstrasse 2, c/o Giulio Galasso, 8044 Zurich
collaboration:
- Perillo Loris Luigi
- Galasso Giulio
- Voroshilova Natalia



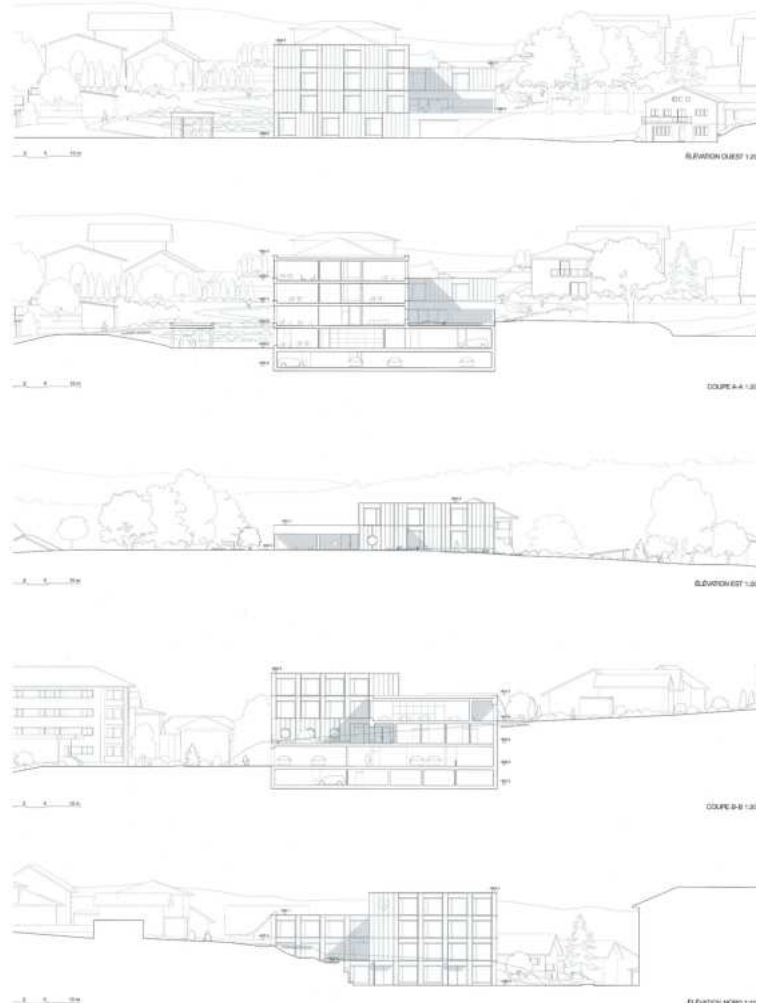
46 - FOUETTE



4ème prix



FOUETTE
ZONE MICHEL COURTAMAN 2024_PLANCHE 2

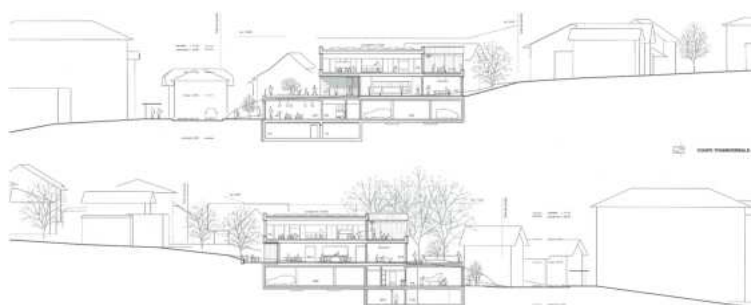


FOUETTE
ZONE MICHEL COURTAMAN 2024_PLANCHE :

"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



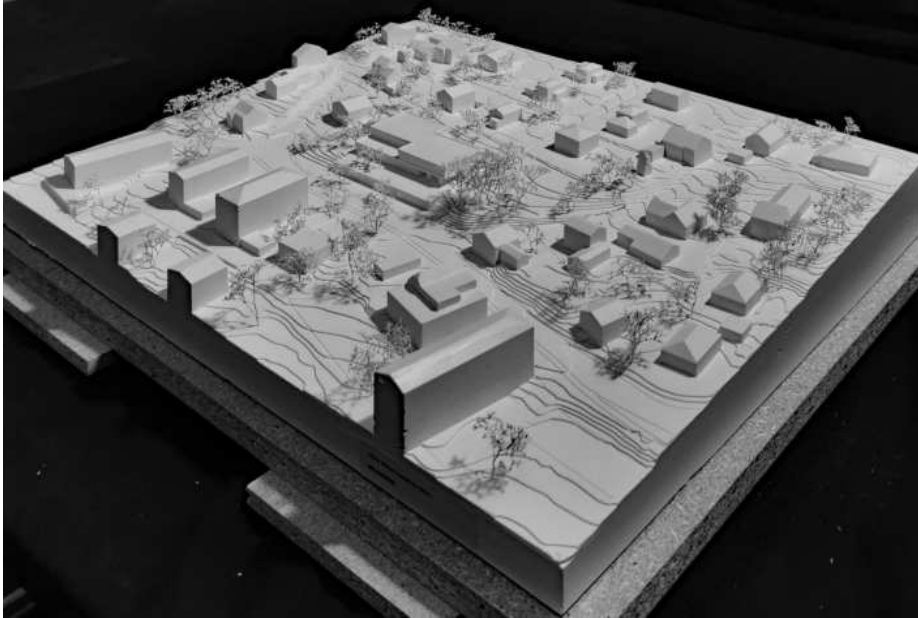
mcarc sàrl
marco corda architecte EPFL/SIA/OTIA/FSU
La Lèche-Dessus 7a, 1070 Puidoux
collaboration:
- Corda Marco



47 - BELVEDERE



éliminé au tour 2



100m

01/01/2011



01/01/2011



01/01/2011



BELVEDERE

CONCOURS "ZONE MICHEL" COURTAMAN 2014

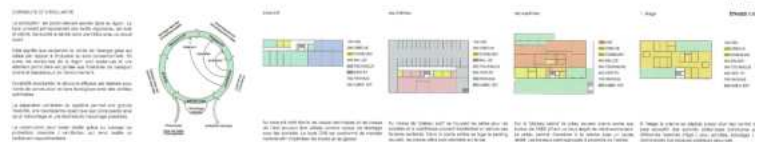


100m

01/01/2011



01/01/2011



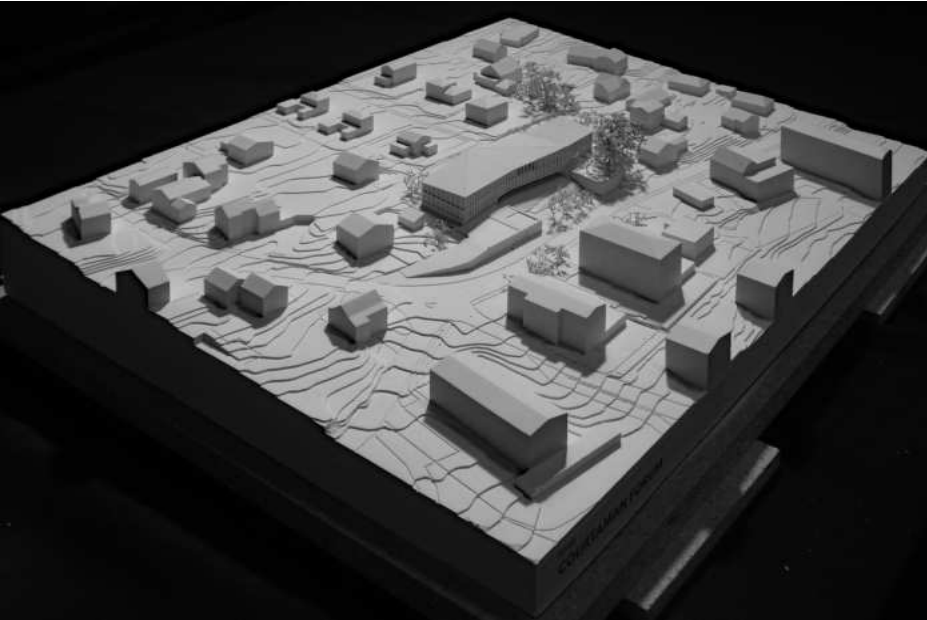
01/01/2011



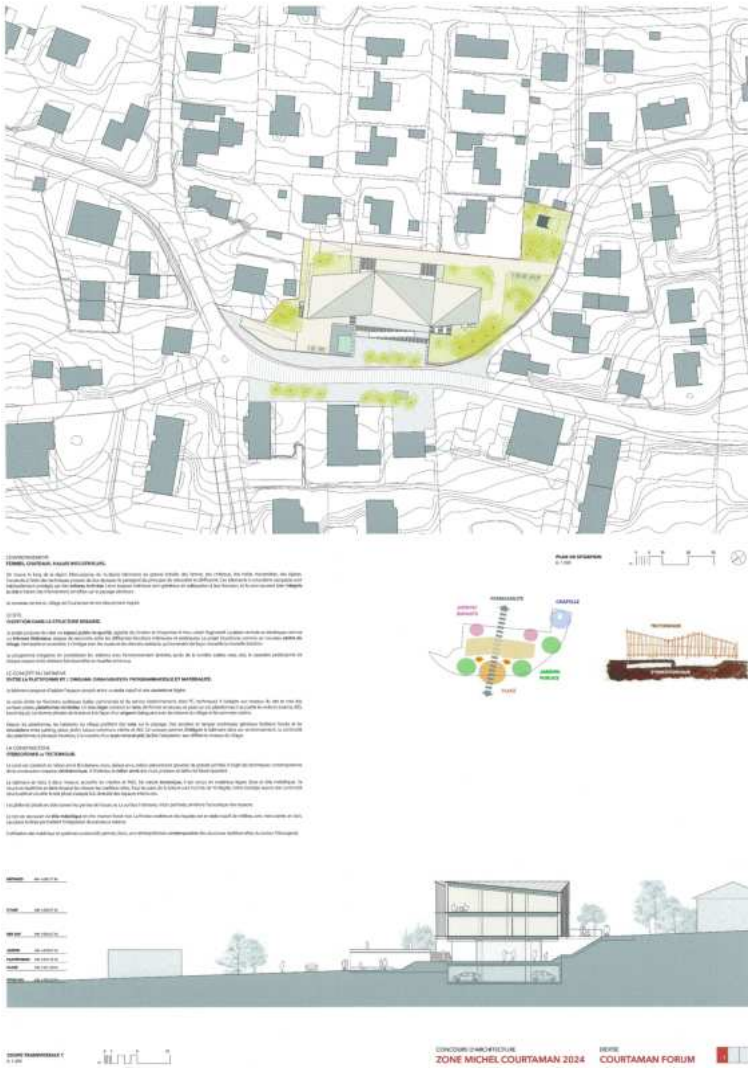
BELVEDERE

CONCOURS "ZONE MICHEL" COURTAMAN 2014

"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



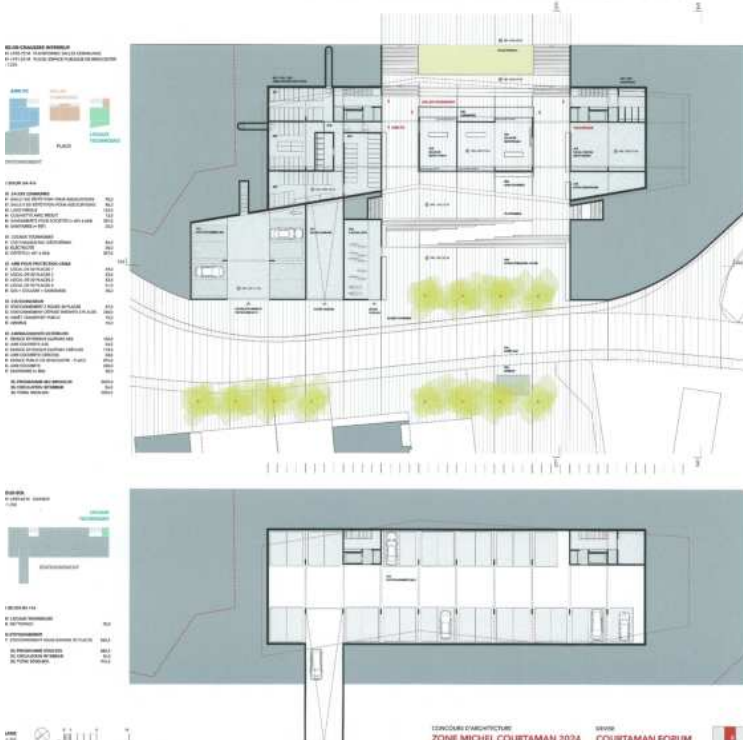
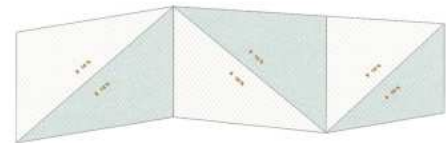
CESAR BESADA ARCHITECTURE / SIA
Besada César
Rue du Stand 37, 1204 Genève



48 - COURTAMAN FORUM



éliminé au tour 1



CONCOURS D'ARCHITECTURE
ZONE MICHEL COURTAMAN 2024

DESSIN
COURTAMAN FORUM



CONCOURS D'ARCHITECTURE
ZONE MICHEL COURTAMAN 2024

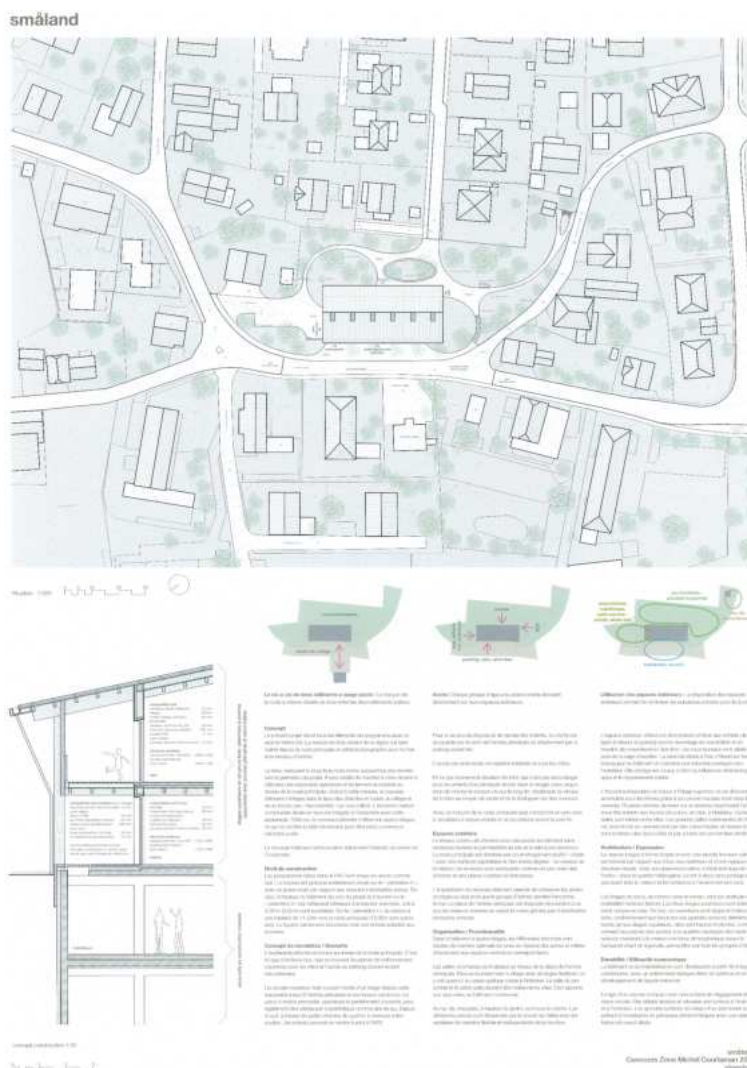
DESSIN
COURTAMAN FORUM



"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



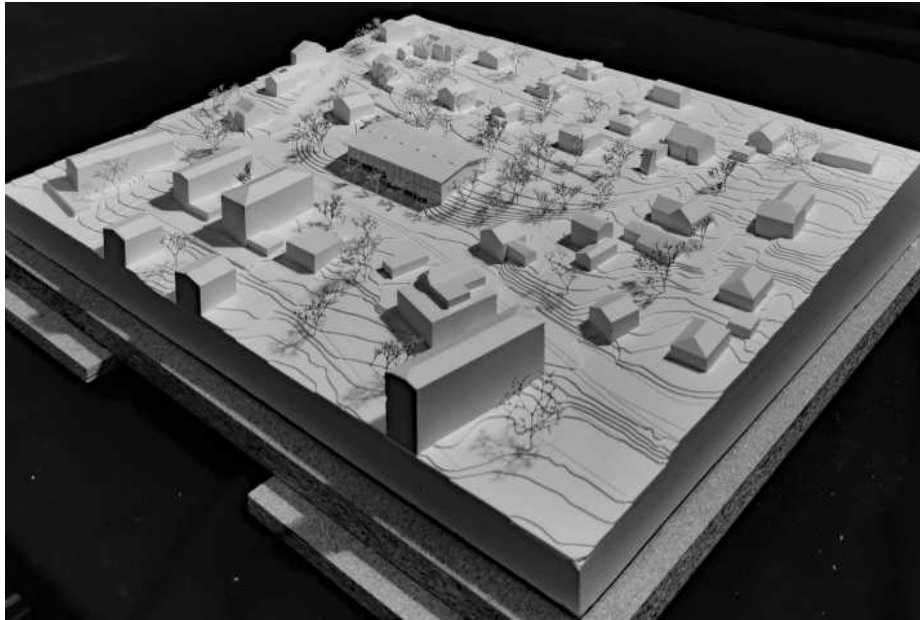
Isler Gysel Architekten
dipl. Architekten ETH/SIA
Breiteneinstrasse 94, 8037 Zurich
collaboration:
- Isler Dominik
- Gysel Manuel
- Ulmer Michael



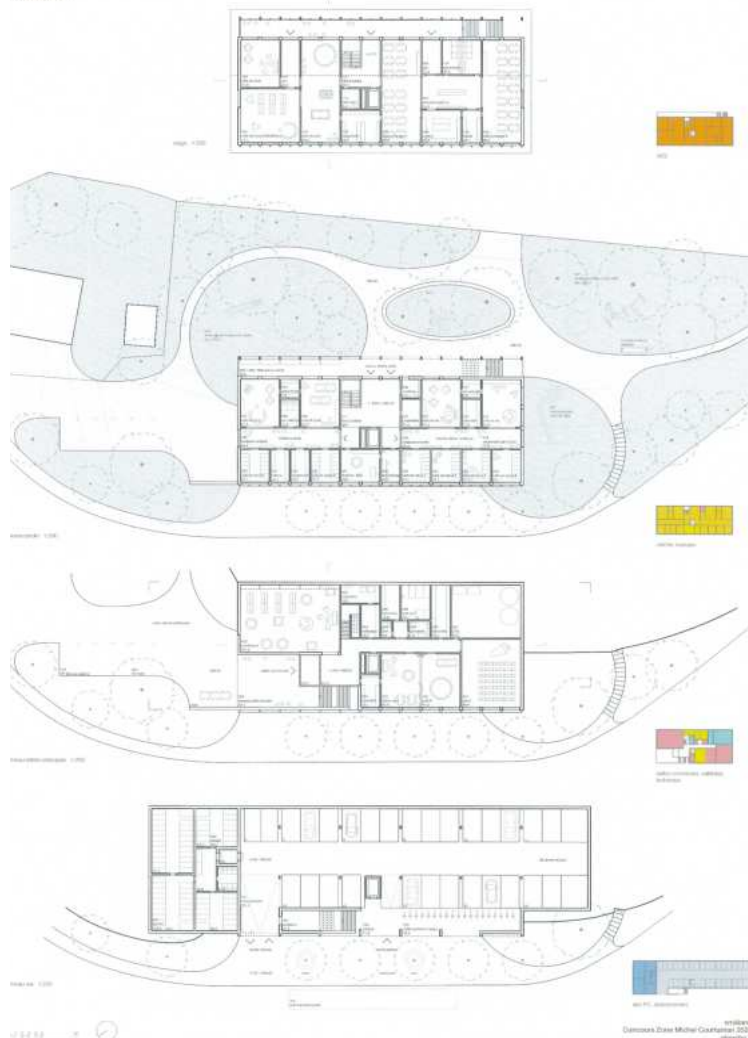
49 - SMALAND



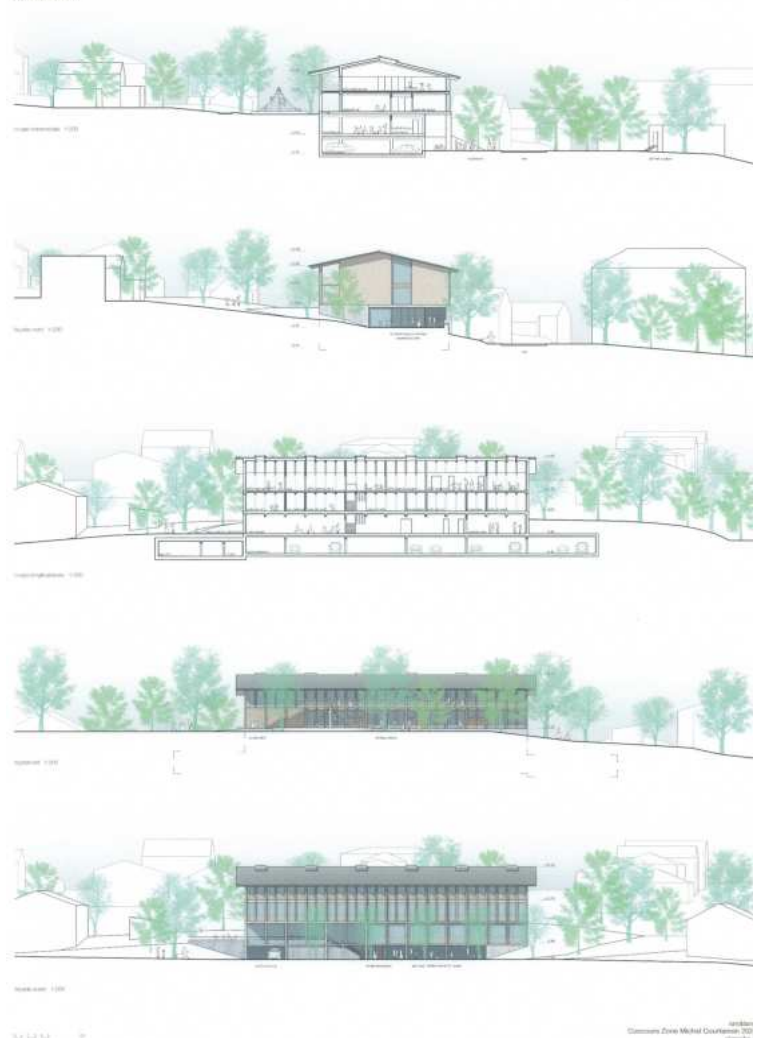
1er prix



småland



småland



version
Danskens Zonen Michael Courthouse 3D
planche 2

"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



Coucet & Roth Architectes Sàrl
Rue du Collège 6, 1562 Corcelles-près-Payerne
collaboration:
- Roth Géralda
- Coucet Cynthia
- Guntern Camille
- Coucet Nathan



Plan de situation 1/500



Intégration
L'objectif du concours de rénovation d'urgence au sein de la construction de projet a été d'identifier avec une forte volonté collaborative et transversale l'ensemble du programme pour une même vision.
L'importance du bâtiment central se traduit par une intervention architecturale et paysagère particulièrement soignée.
Les différents aspects de la réhabilitation de la façade sont, en outre, liés à des aspects de plus longue durée, tels que la qualité de l'habitat et la qualité de l'environnement, afin de garantir une vision globale et durable.



Intégration
Le projet est développé en deux phases distinctes. La première phase est dédiée à la réhabilitation du bâtiment central et à la création d'un espace public adjacent. La seconde phase est dédiée à la réhabilitation des bâtiments périphériques et à la création d'un espace public adjacent.



Intégration
Le programme de réhabilitation se traduit par une intervention architecturale et paysagère particulièrement soignée. Les différents aspects de la réhabilitation de la façade sont, en outre, liés à des aspects de plus longue durée, tels que la qualité de l'habitat et la qualité de l'environnement, afin de garantir une vision globale et durable.

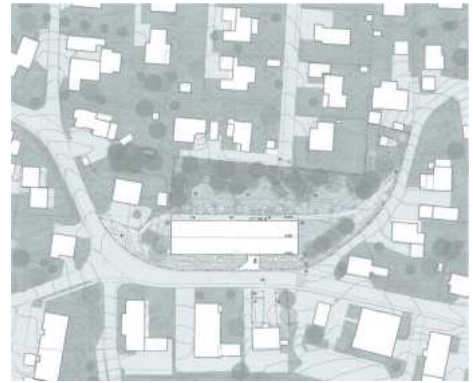


Intégration
Le projet est développé en deux phases distinctes. La première phase est dédiée à la réhabilitation du bâtiment central et à la création d'un espace public adjacent. La seconde phase est dédiée à la réhabilitation des bâtiments périphériques et à la création d'un espace public adjacent.

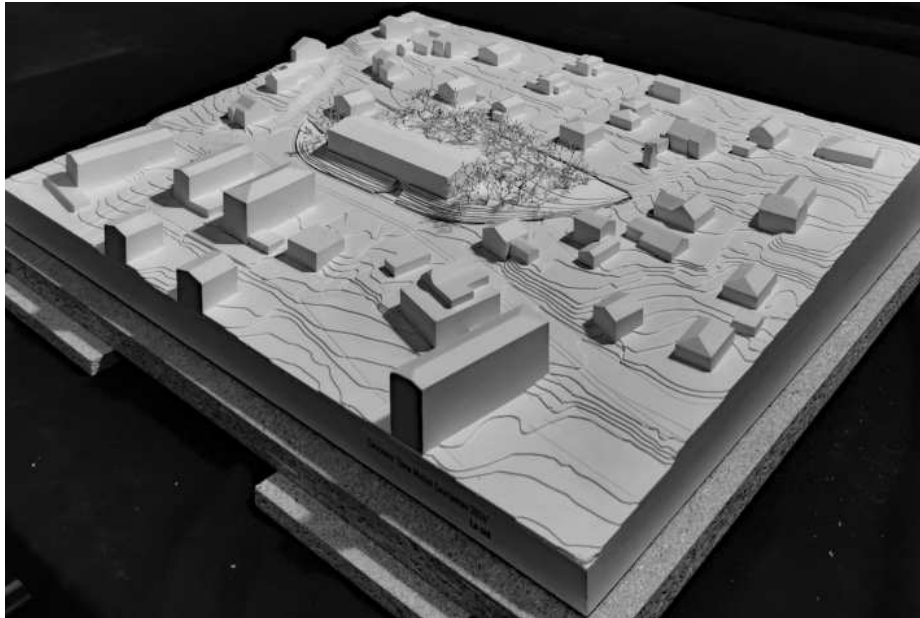


Intégration
Le projet est développé en deux phases distinctes. La première phase est dédiée à la réhabilitation du bâtiment central et à la création d'un espace public adjacent. La seconde phase est dédiée à la réhabilitation des bâtiments périphériques et à la création d'un espace public adjacent.

50 - LE NID



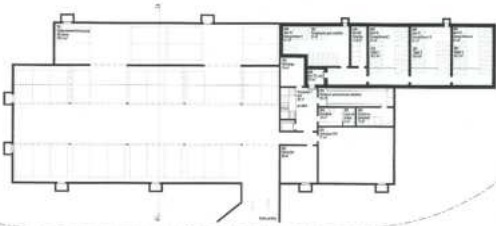
éliminé au tour 2



Sur la rue de la Chapelle 1200



Sur la rue de la Chapelle 1200

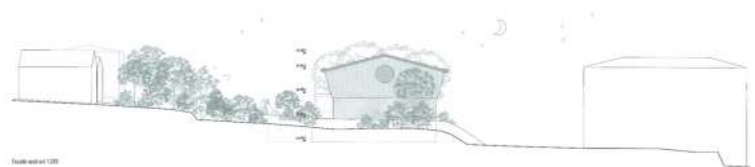


Sur la rue de la Chapelle 1200

Le bâtiment est implanté en respectant les règles de la zone d'habitat collectif et en s'adaptant au relief du terrain. Les bâtiments sont implantés en respectant les règles de la zone d'habitat collectif et en s'adaptant au relief du terrain. Les bâtiments sont implantés en respectant les règles de la zone d'habitat collectif et en s'adaptant au relief du terrain.



coupe M1 1200



coupe M2 1200



coupe M3 1200



coupe M4 1200



Le nid - Zone Michel Courtaman 2024



Le nid - Zone Michel Courtaman 2024

"zone Michel" – Courtaman

concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



Atelier d'architecture de St-Nicolas SA

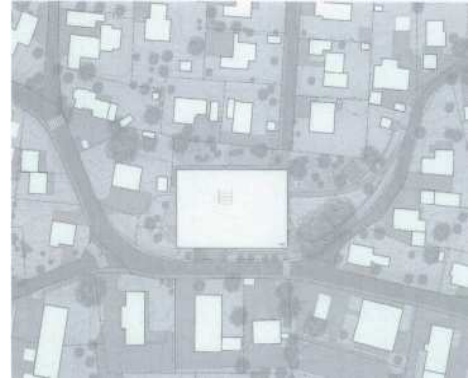
Rue de St-Nicolas 1, 2000 Neuchâtel

collaboration:

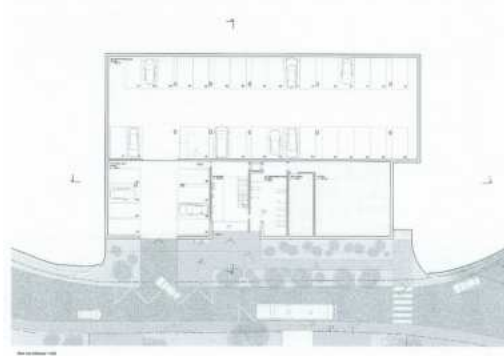
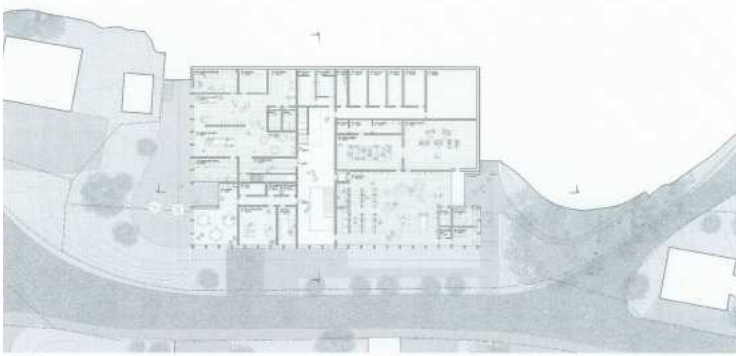
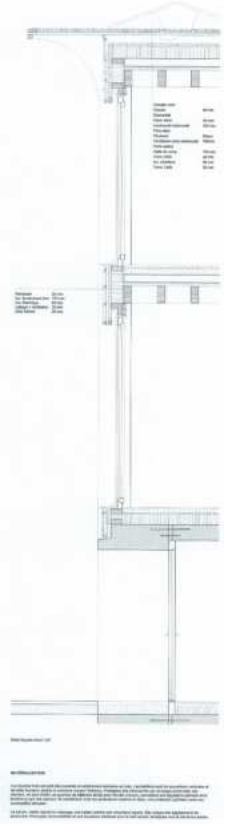
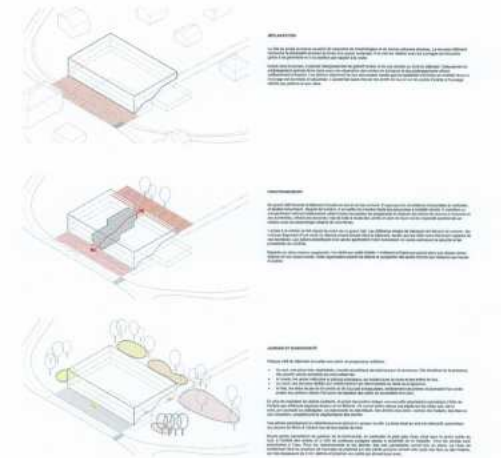
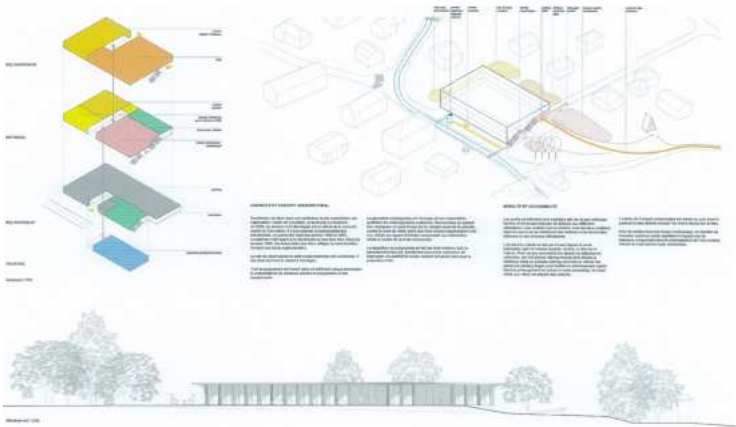
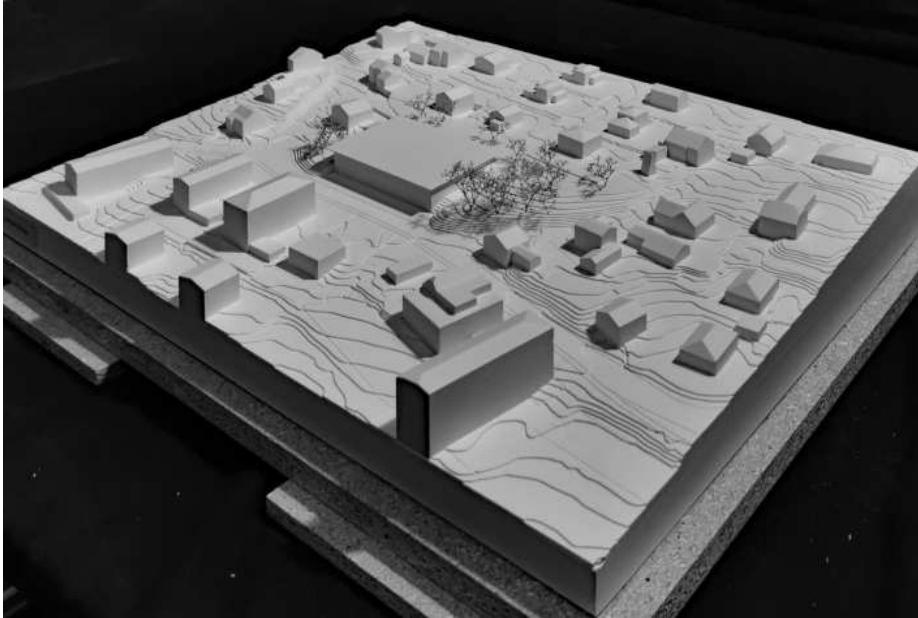
- Agustoni Fabrice
- Surmely Olena
- Dubochet Elea
- Schneider Simon
- Siegfried Malou



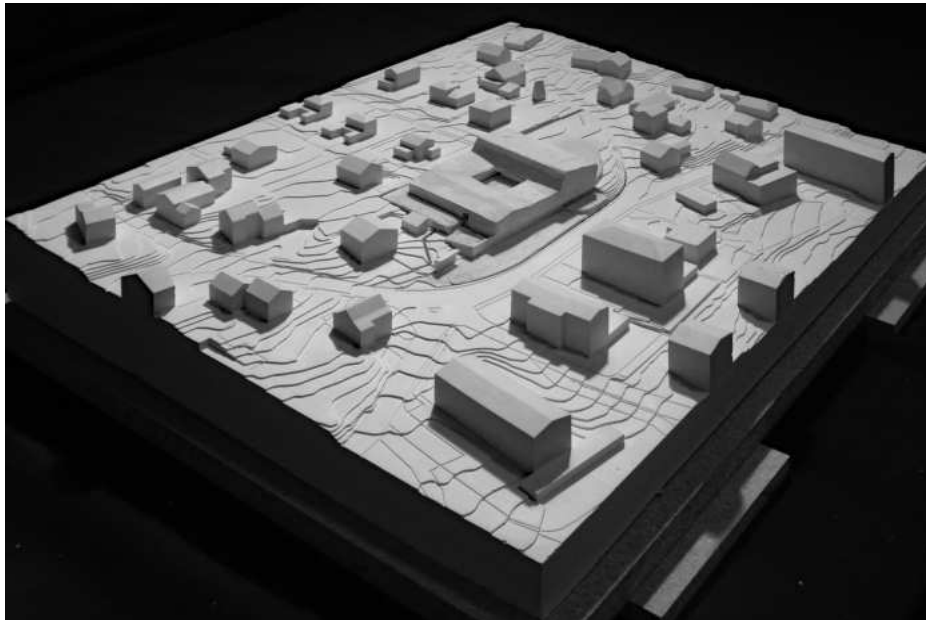
51 - LE PETIT PRINCE



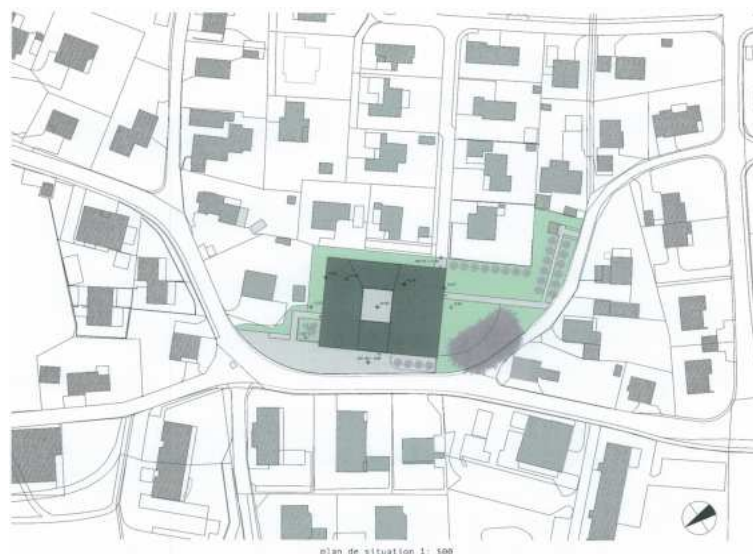
éliminé au tour 2



"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs

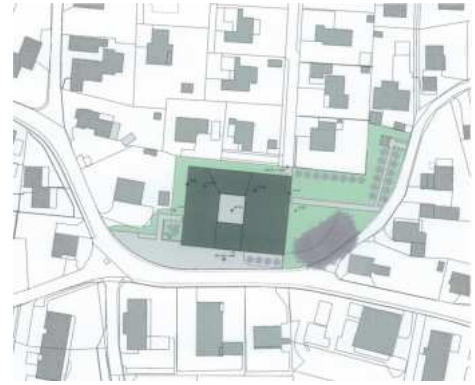


Arteco Associati Sagl
Via San Gottardo 92, 6900 Massagno
collaboration:
- Ghirlanda Loris

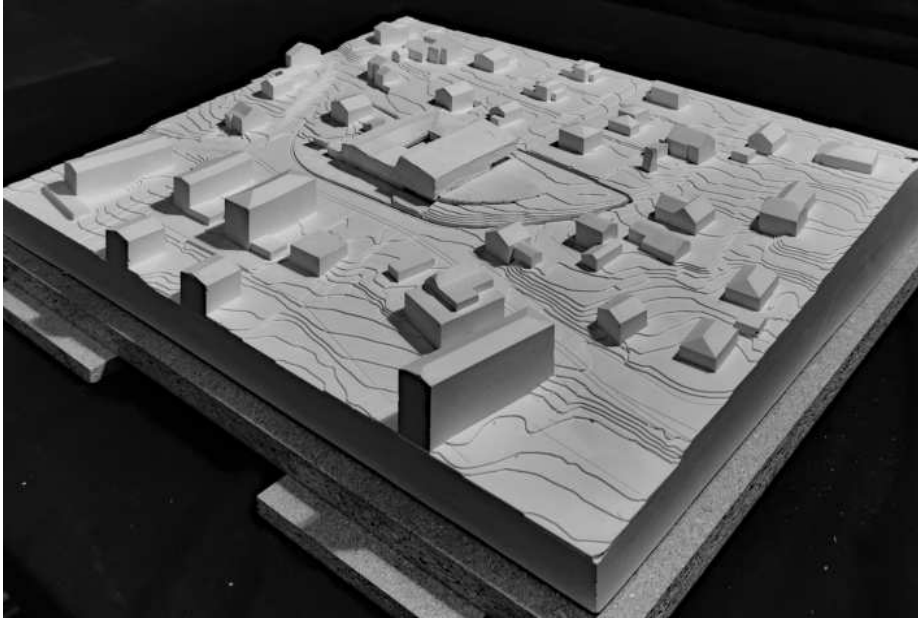


la danse des chenilles
Zone Michel Courtaman 2024
planche 1

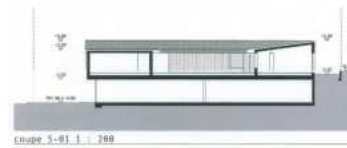
52 - LA DANSE DES CHENILLES



éliminé au tour 1



Le projet se développe sur la zone grise pour l'intervention en d'ajout au contexte. L'intervention consiste à créer un nouveau bâtiment urbain comprenant les différentes fonctions prévues par le programme, indépendamment mais avec une forte collaboration sociale. Le projet identifie la cour intérieure comme un espace de rencontre intergénérationnel ayant pour fonction d'accéder aux différentes zones de nouveaux volumes sont également créés à travers la cour pour relier la partie supérieure de la propriété et la partie principale ainsi que la rue existante et le quartier résidentiel sans circulation lente et fluide.



Coupe S-B1 1:200



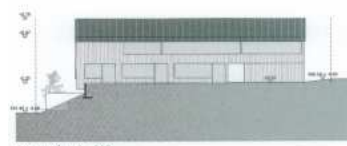
Coupe S-B2 1:200



façade 1: 200



façade Est 1: 200



façade Sud 1: 200



façade Nord 1: 200

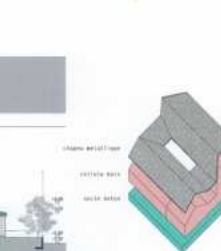
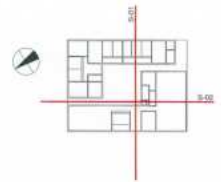


schéma volumétrique

Le bâtiment s'étend sur trois étages au total répartis selon la répartition des principales fonctions indépendantes. Le cour intérieure relie les activités et l'agencement ouvert vers l'extérieur offre la structure nécessaire au déroulement des journées.

La porte d'entrée massive en béton offre une base solide à la structure supérieure en bois, au surplomb en bois à l'abri vertical ainsi qu'à la grande porte d'entrée métallique émergeant les années de construction et les caractéristiques formelles traditionnelles dans une « structure » permettant l'identification du bâtiment public. Les grandes ouvertures réparties sur la structure garantissent l'éclairage naturel spécifique à la fonction d'utilisation.

matérialisation

Le secteur est composé par des structures existantes en béton armé qui définissent les zones et garantissent de nombreuses possibilités de liaison aux utilisateurs locaux.



premier étage 1: 200

contexte

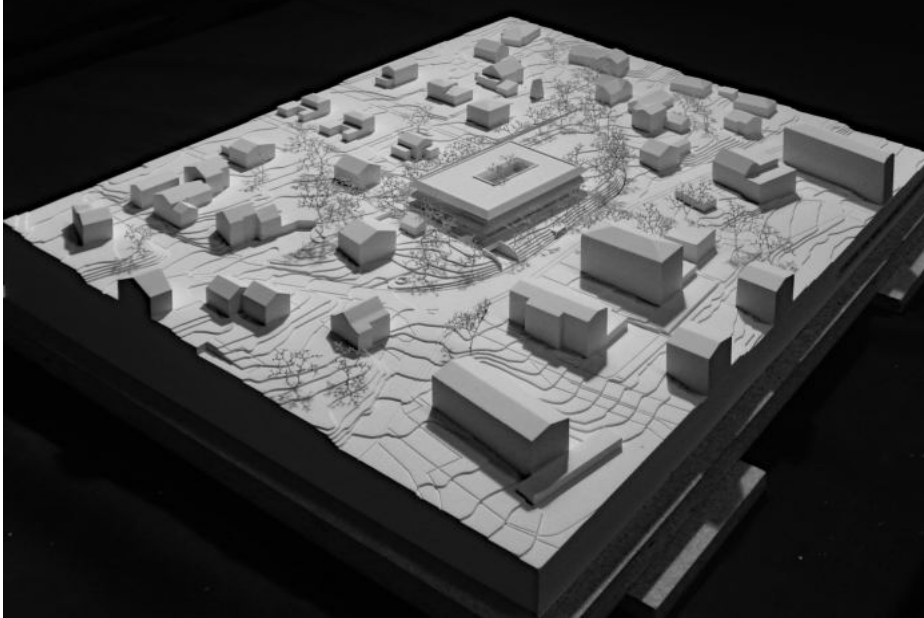
Rez-de-chaussée 1: 200



la danse des chenilles
Zone Michel Courtaman 2024
planche 2

la danse des chenilles
Zone Michel Courtaman 2024
planche 3

"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



JEAN-CLAUDE GIRARD ARCHITECTE

Rue de Neuchâtel 41, 1201 Genève

collaboration:

- Girard Jean-Claude
- Vancoff Florian



CONCLUSIONS

Le site de la zone Abbeled est caractérisé par un grand terrain plat, orienté N-S, en bordure de la route de l'est vers la station des Virgates. Cette situation élimine tout risque sur le premier tronçon et expose les autres à des incendies moins immédiats. Le tracé de la route principale est rectiligne.

Le projet LA SAGESSE PLUS vise à améliorer les conditions de santé et de sécurité des populations en assurant une meilleure qualité de l'air, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en améliorant la qualité de l'eau, en réduisant les déchets, en améliorant la qualité de l'énergie, en améliorant la qualité de l'habitat, en améliorant la qualité de l'éducation, en améliorant la qualité de l'emploi, en améliorant la qualité de la culture, en améliorant la qualité de la vie.

REFERENCES

[illegible]

1000

[illegible]

La collection « Filles »

PREMIERS SINGES. Le machiniste cherchait à maintenir le contact dans une pénétration de pénétration facile plutôt qu'il pensait, au moment même. C'est ainsi que des pénétrations, non-fines, ne sont pas si faciles, mais les machines sont souvent

groupe de l'extrême
gauche, de l'extrême
gauche, de l'extrême

ACKNOWLEDGMENTS

La construction des bâtiments en bois, voire même celle en ramassage des déchets, est en expansion mais suppose des connaissances techniques, donc, les équipes sont caractérisées par une expertise et une ingénierie, tout autant que par la maîtrise de la machine agricole. La connaissance des lieux et du terrain est primordiale pour la réalisation des sites, souvent en zones d'habitat rural. L'association des différents acteurs de la chaîne peut permettre à la fois de mieux connaître les besoins et de mieux maîtriser les coûts. L'association des différents acteurs de la chaîne peut permettre à la fois de mieux connaître les besoins et de mieux maîtriser les coûts. L'association des différents acteurs de la chaîne peut permettre à la fois de mieux connaître les besoins et de mieux maîtriser les coûts.

CONCEPTS D'ÉVALUATION
 Les aspects suivants ne préparent pas l'ensemble des techniques à identifier dans une FNE et l'usage des termes relatifs ne se font pas de manière systématique dans toutes les versions locales. Un certain nombre de termes sont utilisés de façon interchangeable et d'autres ne sont pas utilisés.
 Le terme de "technique" est utilisé pour désigner une méthode ou un processus qui est utilisé pour répondre à une question particulière. Il peut s'agir d'une technique de collecte de données, d'une technique d'analyse de données, d'une technique de communication ou d'une technique de gestion de projet.
 Le terme de "méthode" est utilisé pour désigner un ensemble de techniques qui sont utilisées pour répondre à une question particulière. Il peut s'agir d'une méthode de collecte de données, d'une méthode d'analyse de données, d'une méthode de communication ou d'une méthode de gestion de projet.
 Le terme de "processus" est utilisé pour désigner une série d'étapes qui sont utilisées pour répondre à une question particulière. Il peut s'agir d'un processus de collecte de données, d'un processus d'analyse de données, d'un processus de communication ou d'un processus de gestion de projet.
 Le terme de "technique de collecte de données" est utilisé pour désigner une technique qui est utilisée pour collecter des données. Il peut s'agir d'une technique de collecte de données par questionnaire, d'une technique de collecte de données par entretien, d'une technique de collecte de données par observation ou d'une technique de collecte de données par analyse de documents.
 Le terme de "technique d'analyse de données" est utilisé pour désigner une technique qui est utilisée pour analyser des données. Il peut s'agir d'une technique d'analyse de données par statistique, d'une technique d'analyse de données par analyse de contenu ou d'une technique d'analyse de données par analyse de réseaux.
 Le terme de "technique de communication" est utilisé pour désigner une technique qui est utilisée pour communiquer des informations. Il peut s'agir d'une technique de communication par écrit, d'une technique de communication par oral ou d'une technique de communication par multimédia.
 Le terme de "technique de gestion de projet" est utilisé pour désigner une technique qui est utilisée pour gérer un projet. Il peut s'agir d'une technique de gestion de projet par planification, d'une technique de gestion de projet par suivi ou d'une technique de gestion de projet par évaluation.

San Rafael, Chile
diagnostic practices

Il s'agit d'un exemple de la façon dont les données peuvent être utilisées pour améliorer la qualité de l'air. Les données sont collectées à l'aide de capteurs et sont utilisées pour identifier les sources de pollution et pour mettre en œuvre des mesures de réduction de la pollution.

10

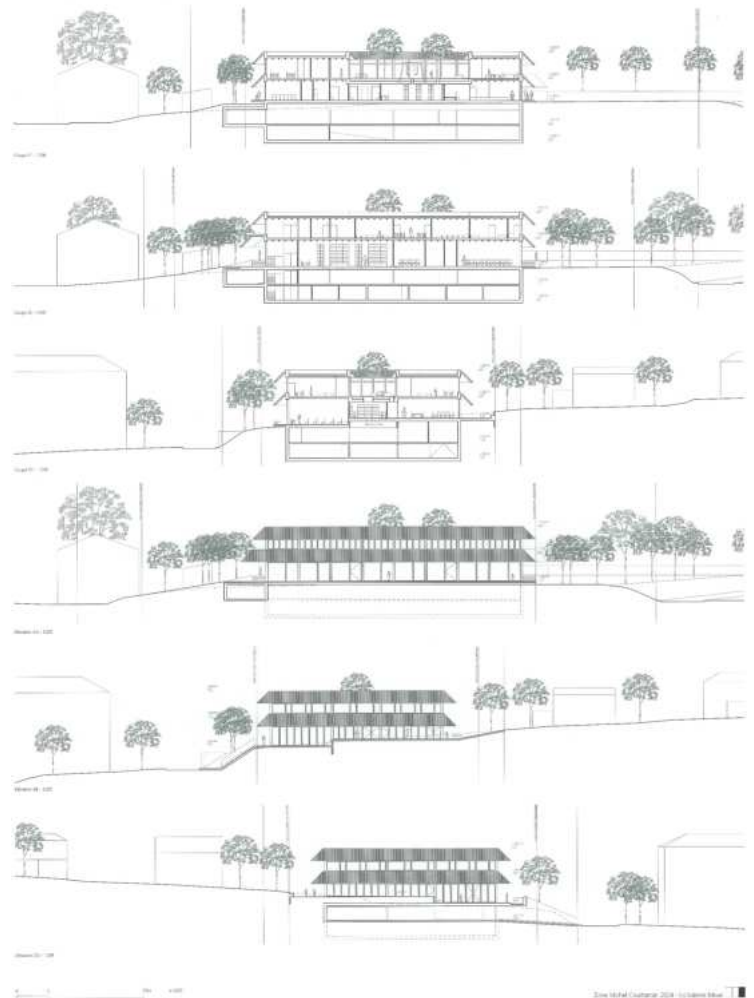
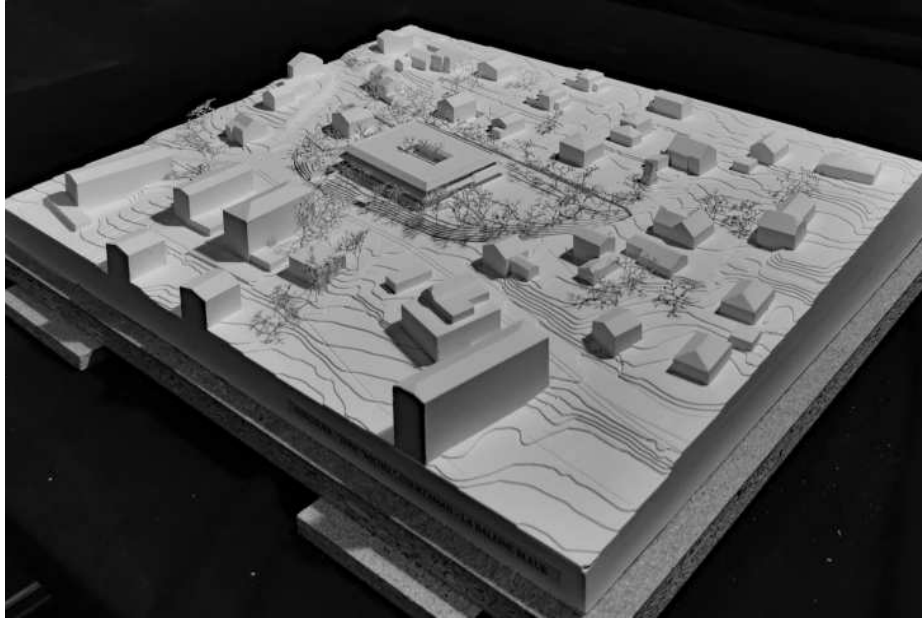
The diagram shows a cross-section of a building with a basement. A sump pump is located in the basement, connected to a pipe that leads outside. A basement window is shown with a storm door. The diagram illustrates the flow of water from the basement into the sump pump and then out of the building.

31

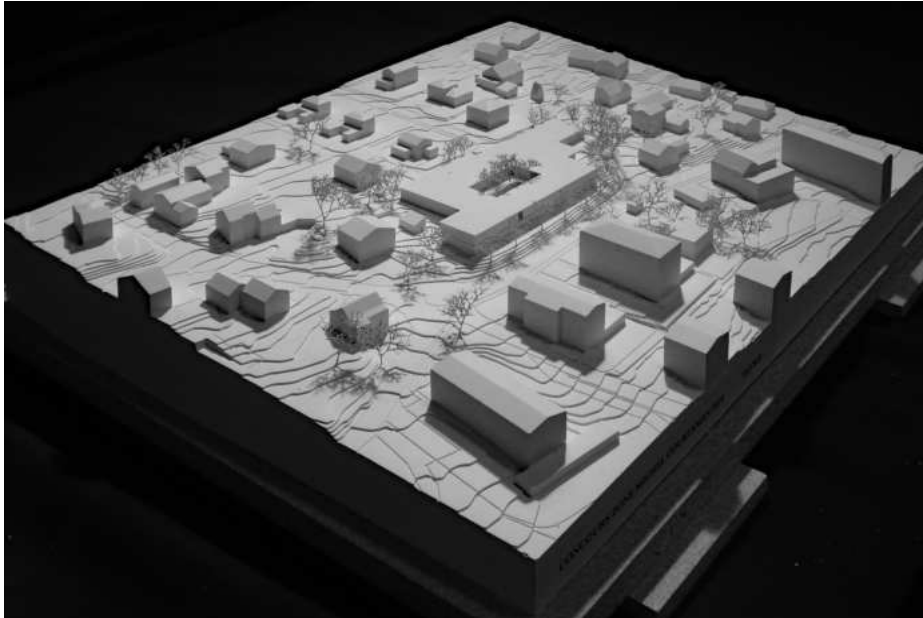
53 - LA BALEINE BLEUE



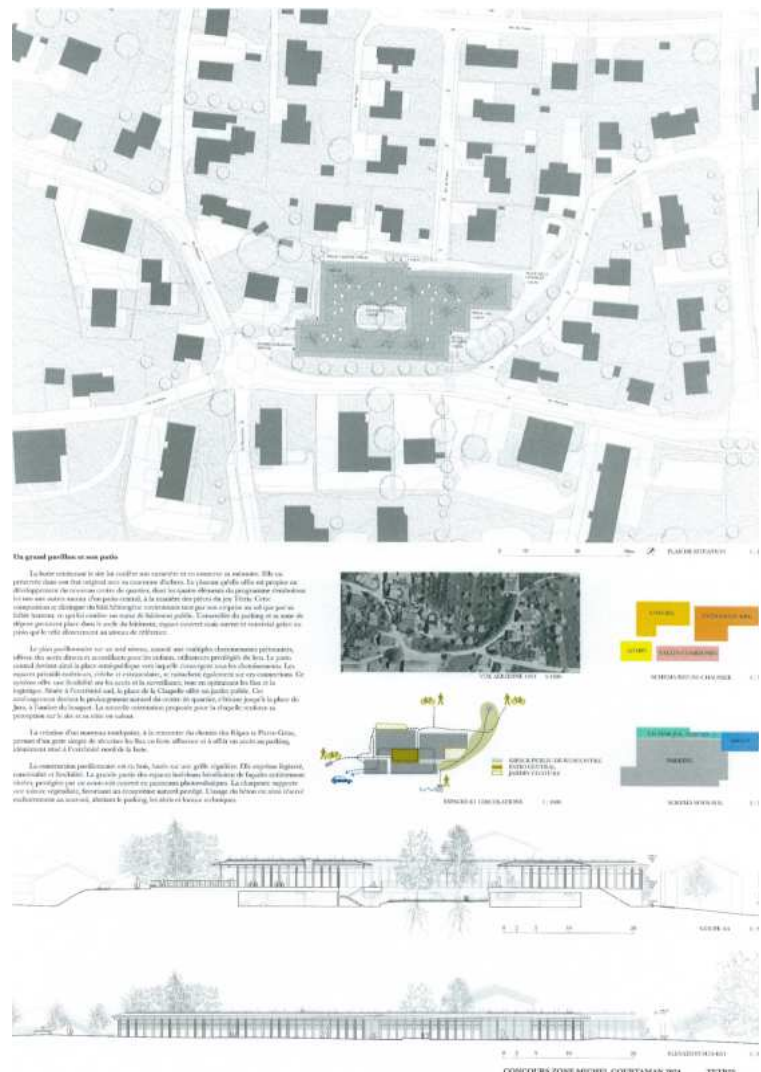
éliminé au tour 2



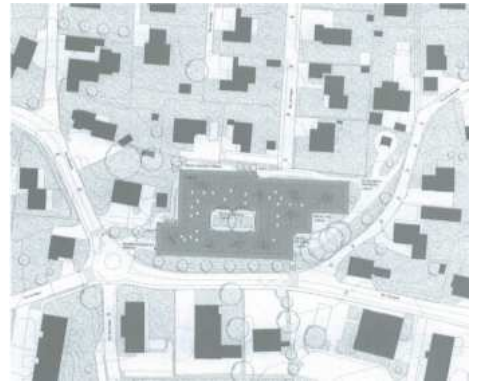
"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



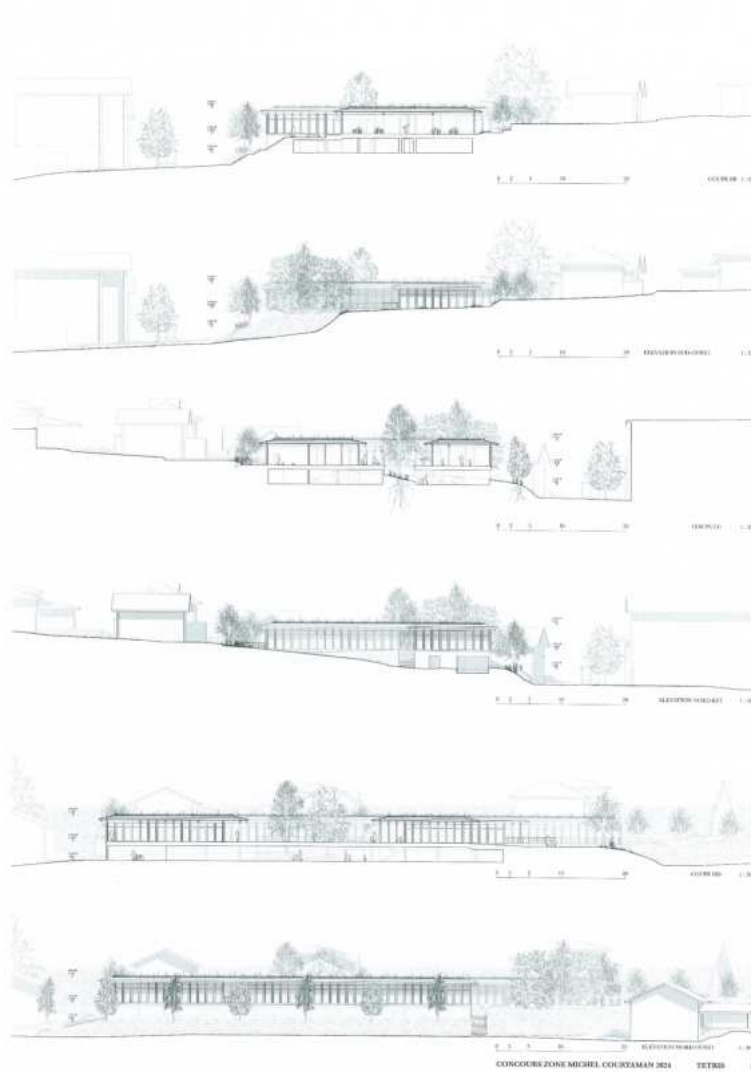
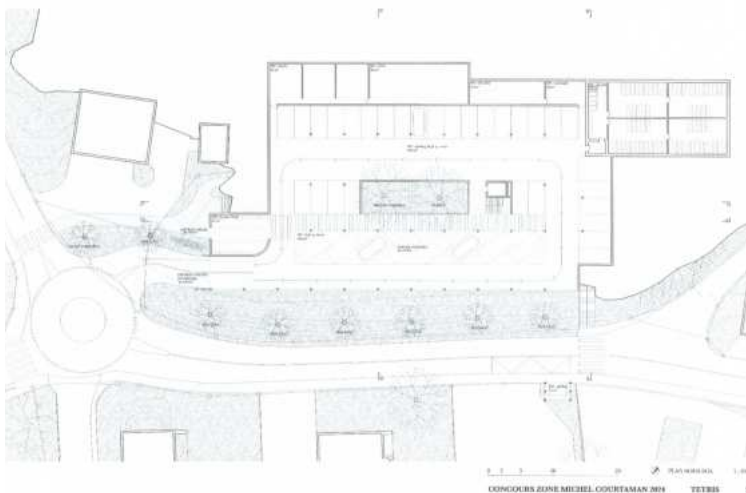
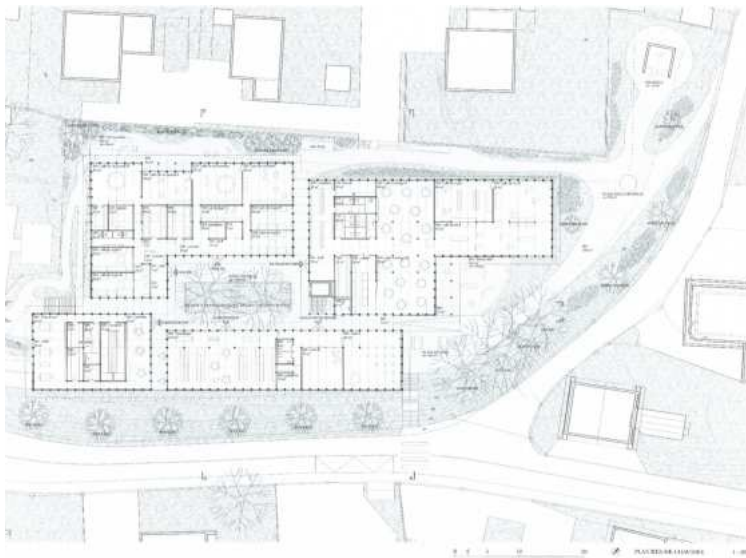
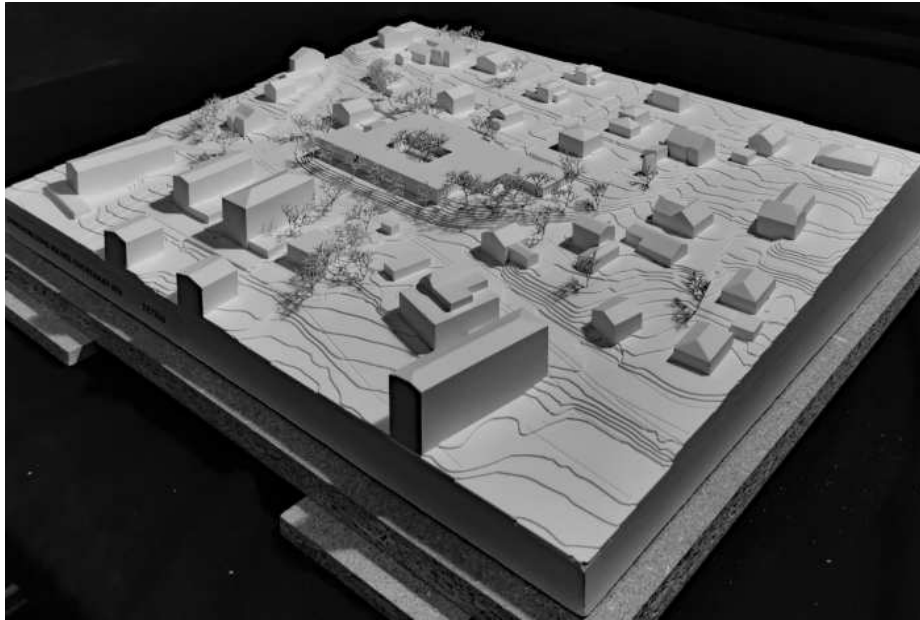
Link Architectes SA
Avenue des Mousquetaires 10, 1814 La Tour-de-Peilz
collaboration:
- Link Stéphane
- Mettraux Sam
- Dind Jean-Pierre



54 - TETRIS



éliminé au tour 1



"zone Michel" – Courtaman

concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



GROUPEMENT XX_00

Giovanni Lazzareschi Sergiusti arch. AAM

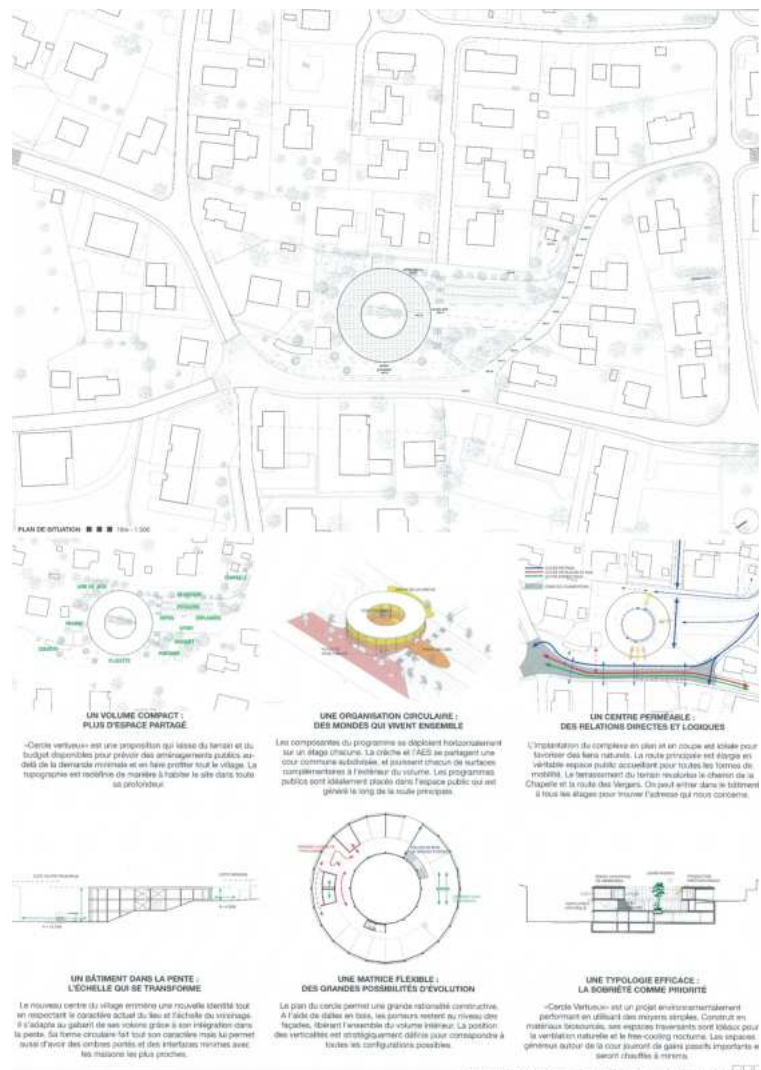
Antonios Prokos arch. EPFL SIA

Avenue d'Echallens 78, 1004 Lausanne

collaboration:

- Lazzareschi Sergiusti Giovanni

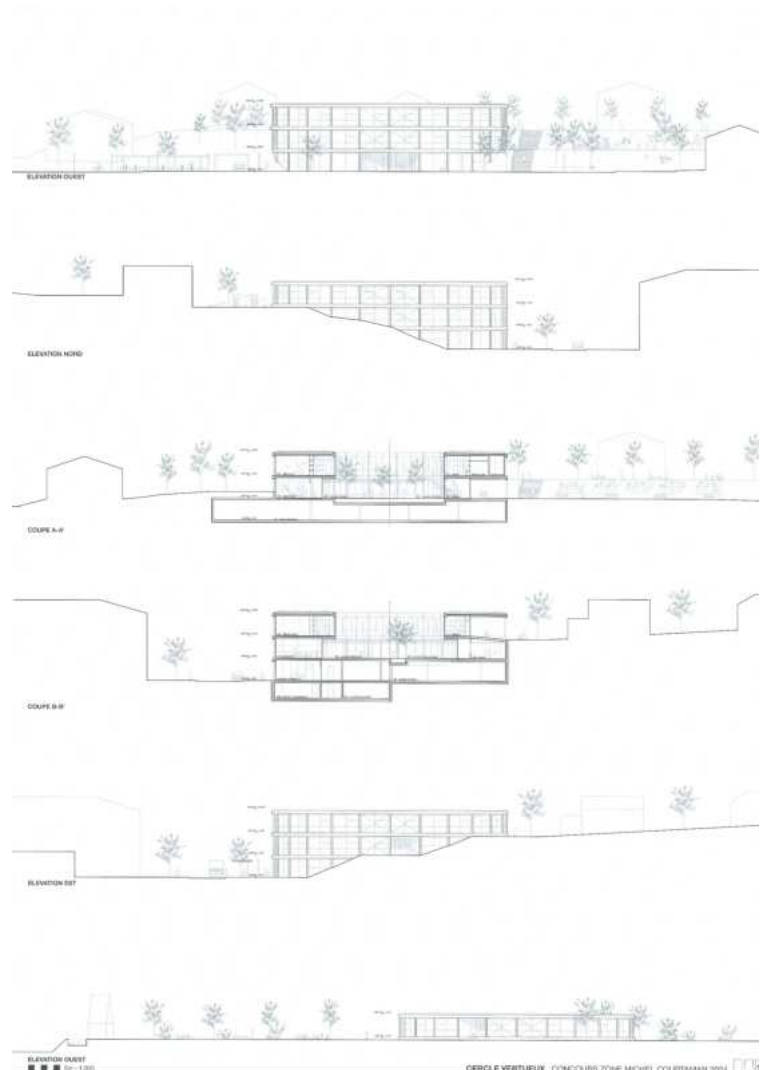
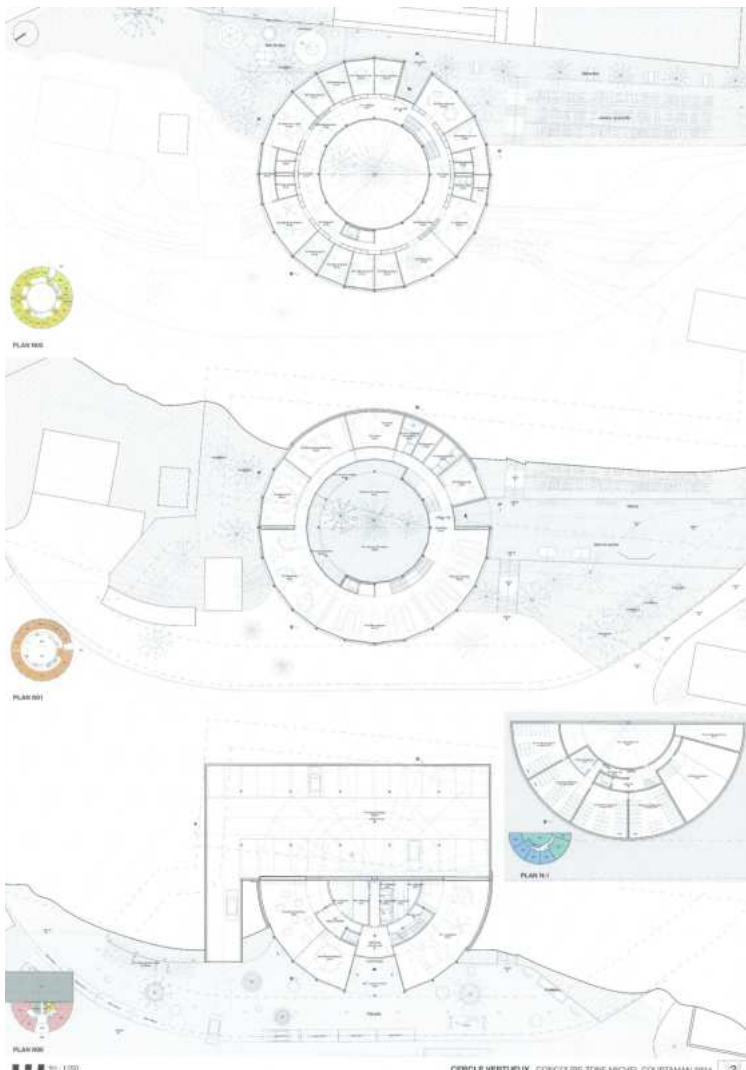
- Prokos Antonios



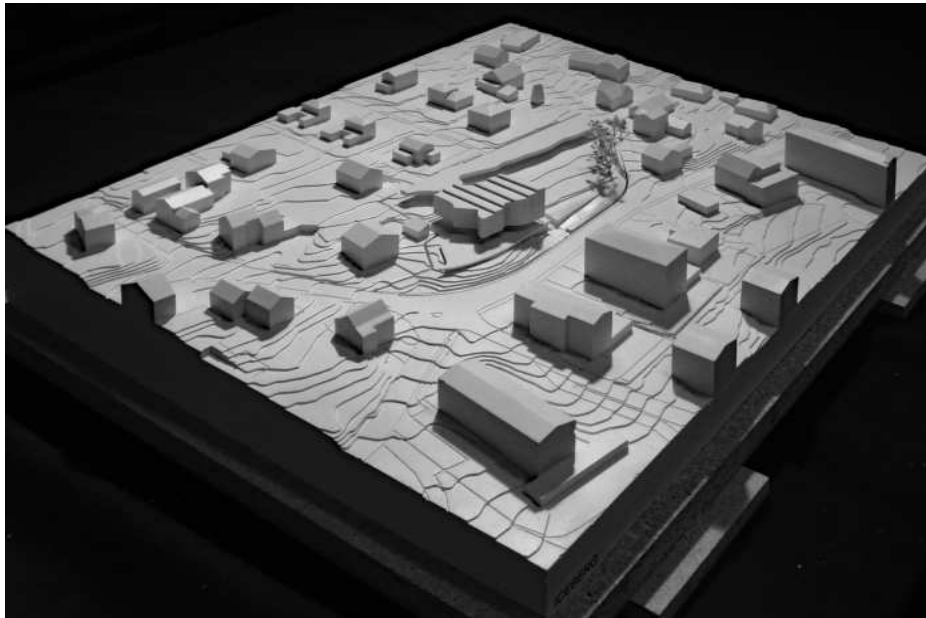
55 - CERCLE VERTUEUX



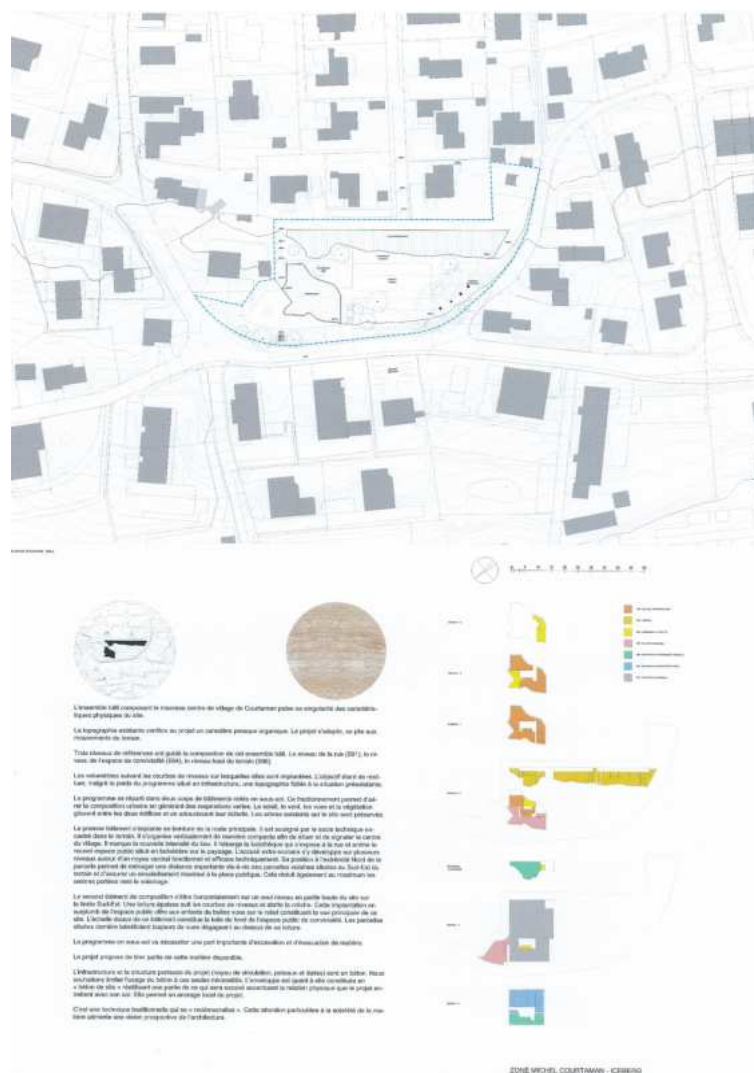
éliminé au tour 1



"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



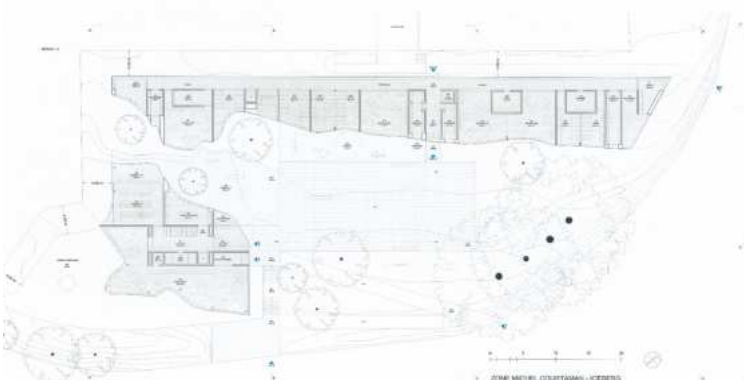
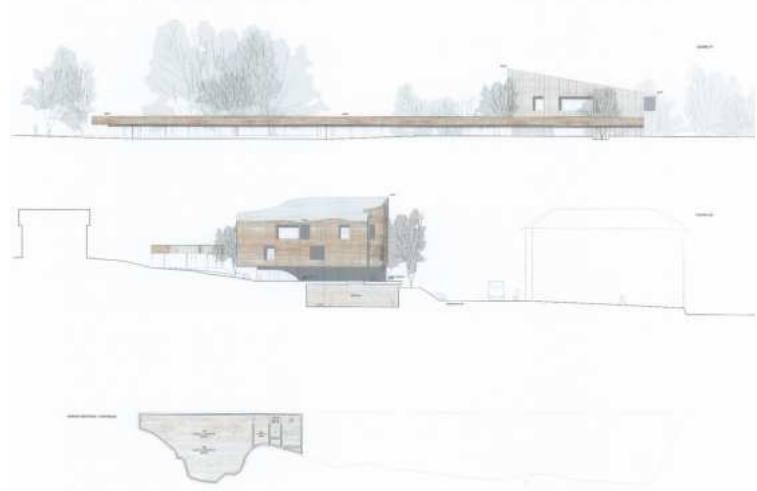
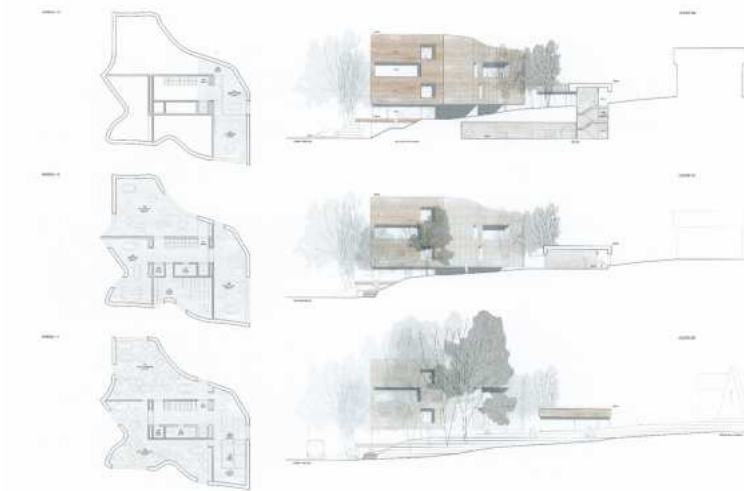
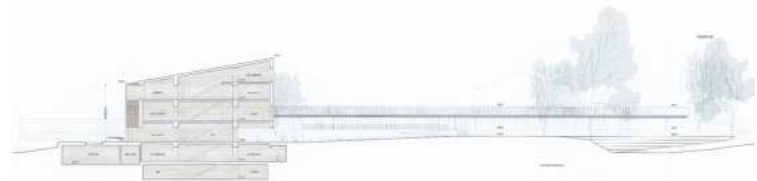
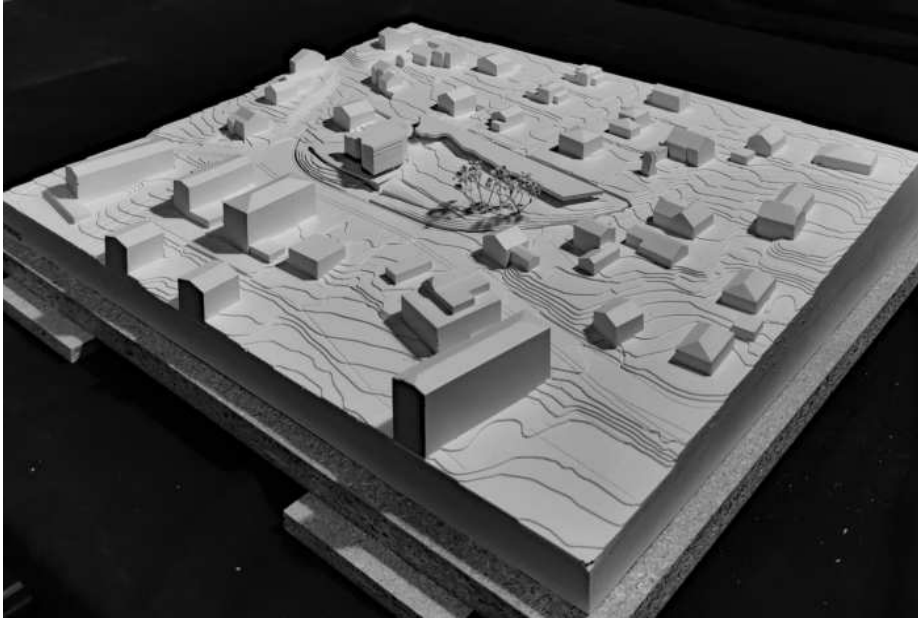
CLEMENT BERTON
Rue Fénelon 2, F-59000 Lille Moulins
collaboration:
- Chassin Ophélie



56 - ICEBERG



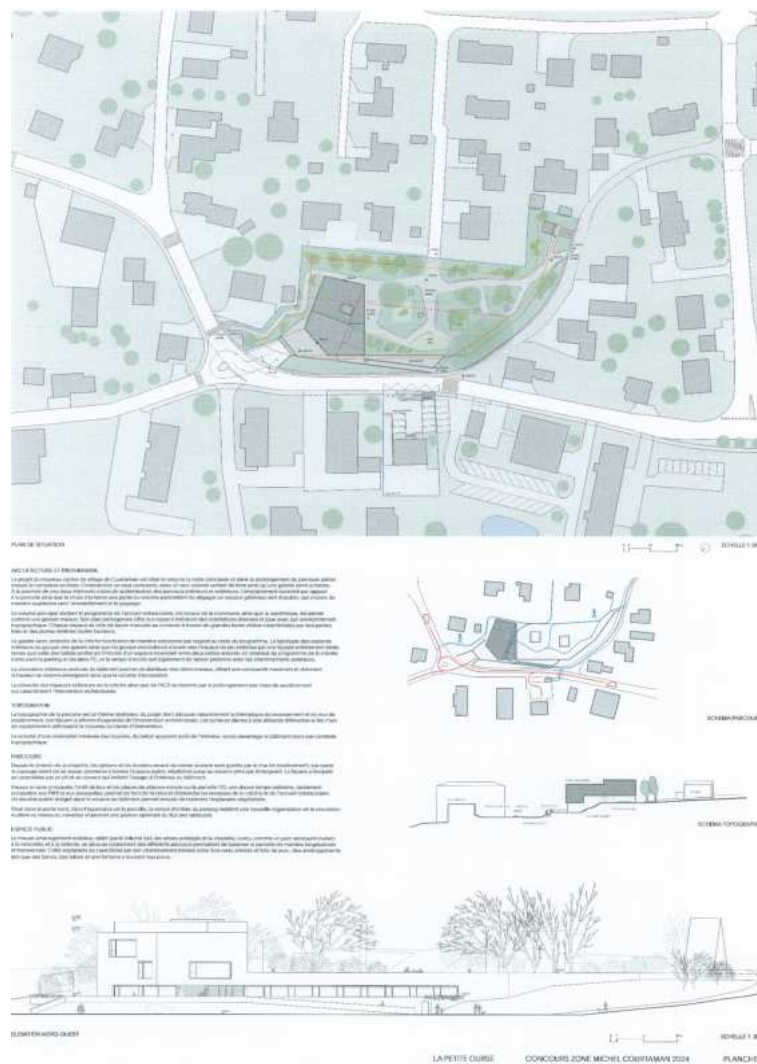
éliminé au tour 1



"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



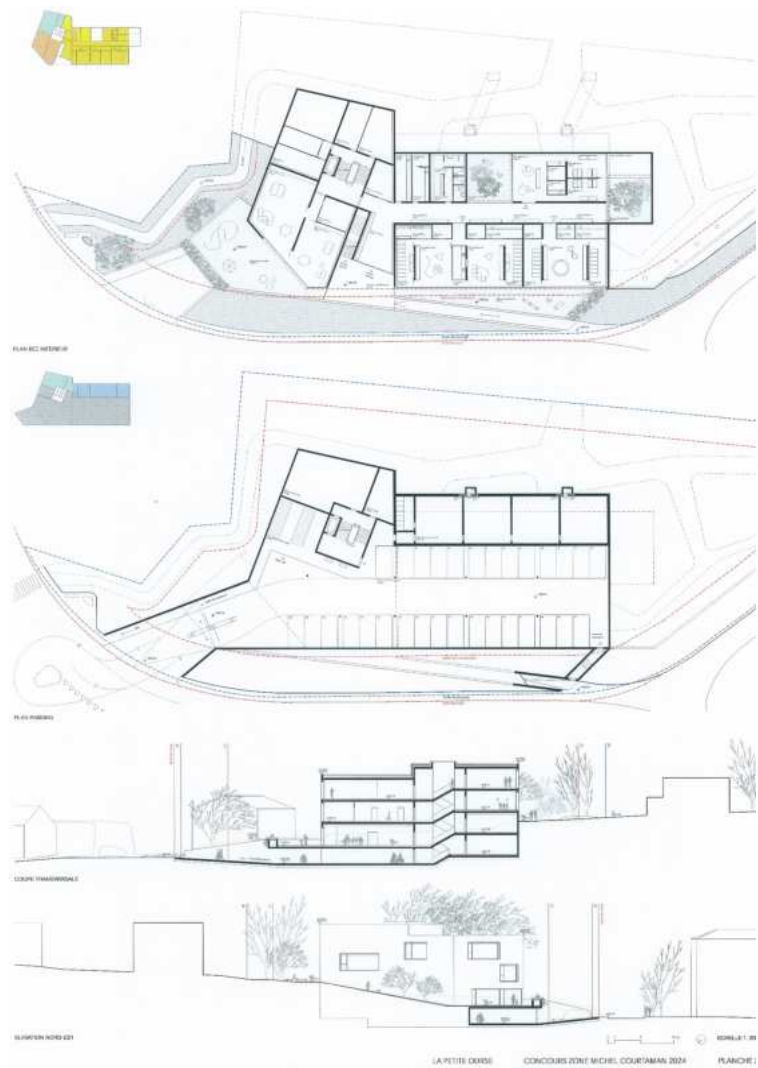
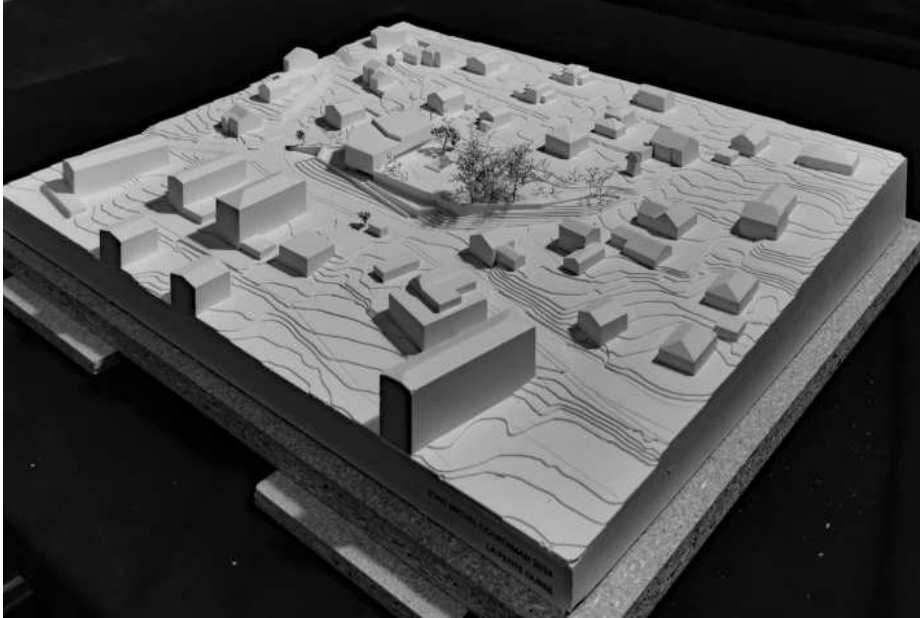
Paolo Marchiori
Rue Abraham Gevray 5, 1201 Geneve
collaboration:
- Kuyumcu Eduard



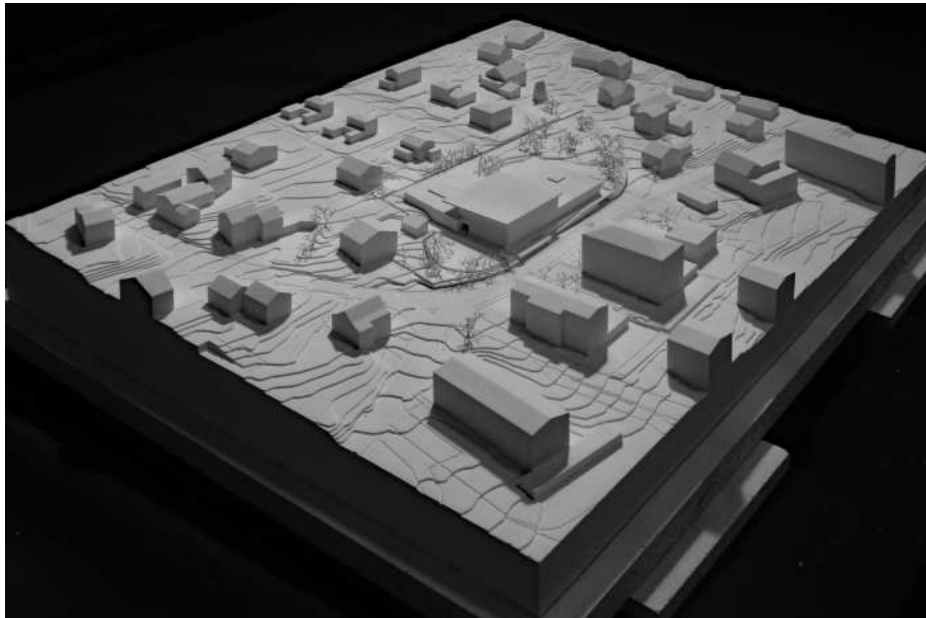
57 - LA PETITE OURSE



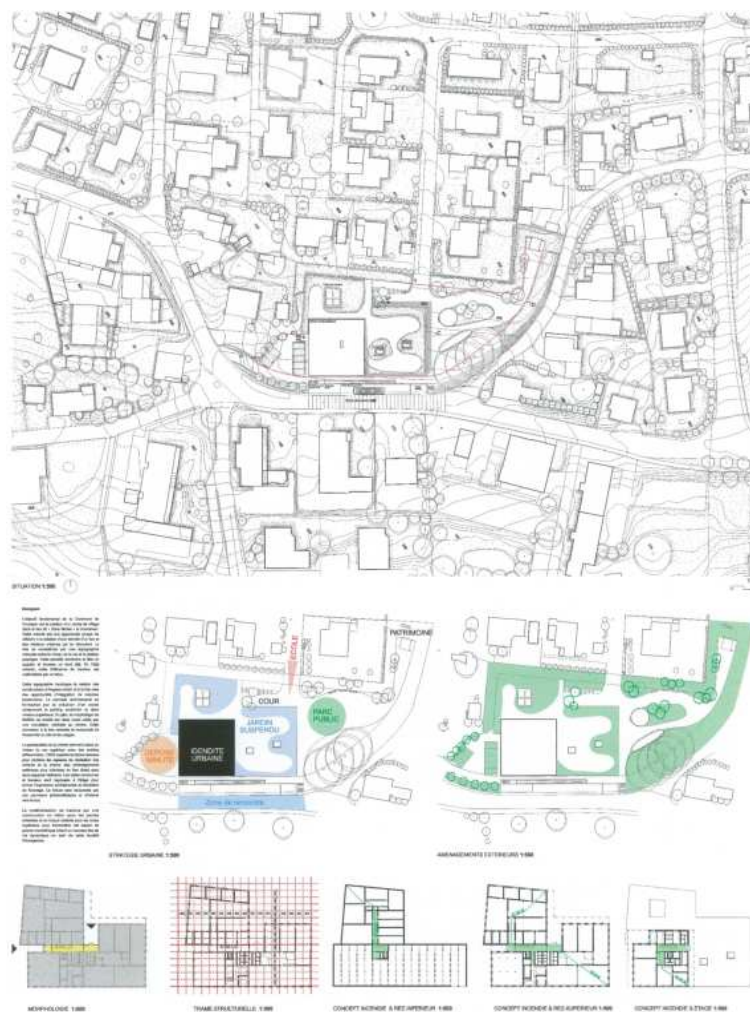
éliminé au tour 2



"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



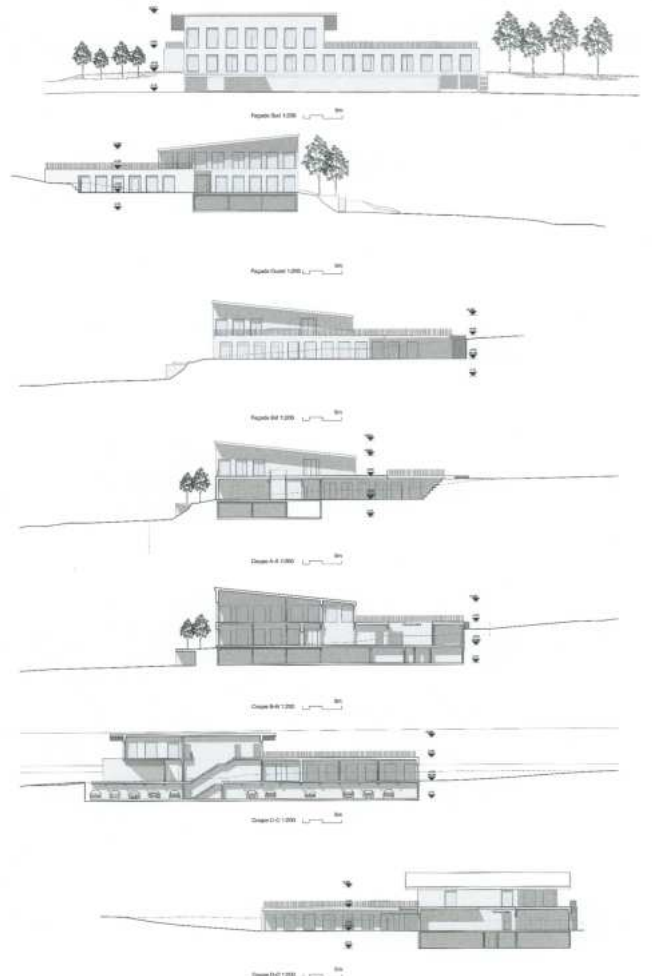
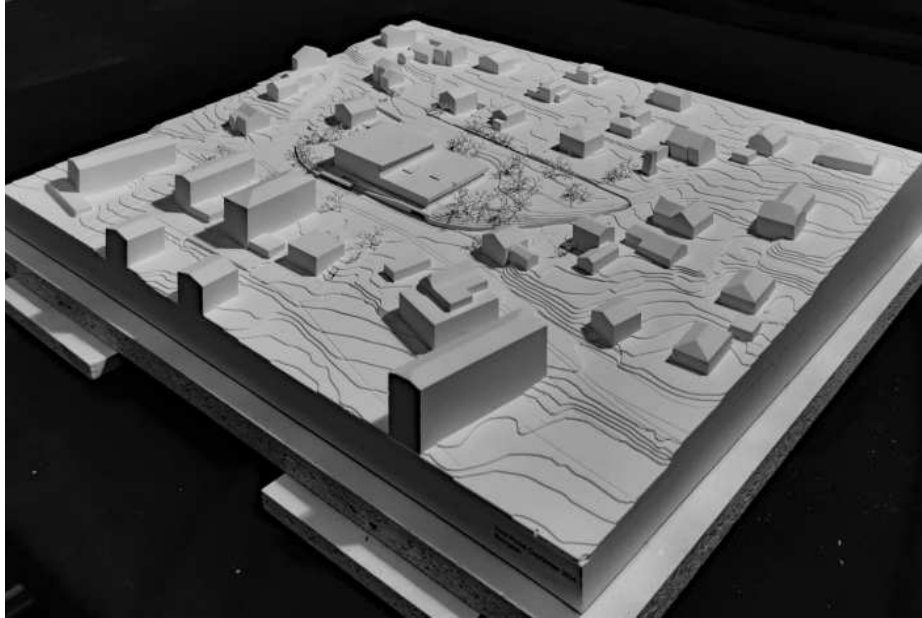
Atelier Oppliger Sàrl, Mathieu Oppliger
Rue des Esserts 10, 2053 Cernier
collaboration:
- Oppliger Mathieu



58 - BOURGEON



éliminé au tour 1



"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



Aubert Architectes SA
Boulevard de Grancy 19A, 1006 Lausanne
collaboration:
- Oliver Corina
- Semedo Adriana
- Filhol Arnaud



Courte Paille

NOTES

Le site est situé en bordure de la zone d'habitat à densité moyenne, à l'ouest du village de Courtaman. Le terrain est plat, avec une légère pente vers le sud. Le projet est situé à l'ouest du village, à l'ouest du terrain de football. Le terrain est plat, avec une légère pente vers le sud. Le projet est situé à l'ouest du village, à l'ouest du terrain de football.

NOTES

Le terrain est plat, avec une légère pente vers le sud. Le projet est situé à l'ouest du village, à l'ouest du terrain de football. Le terrain est plat, avec une légère pente vers le sud. Le projet est situé à l'ouest du village, à l'ouest du terrain de football.

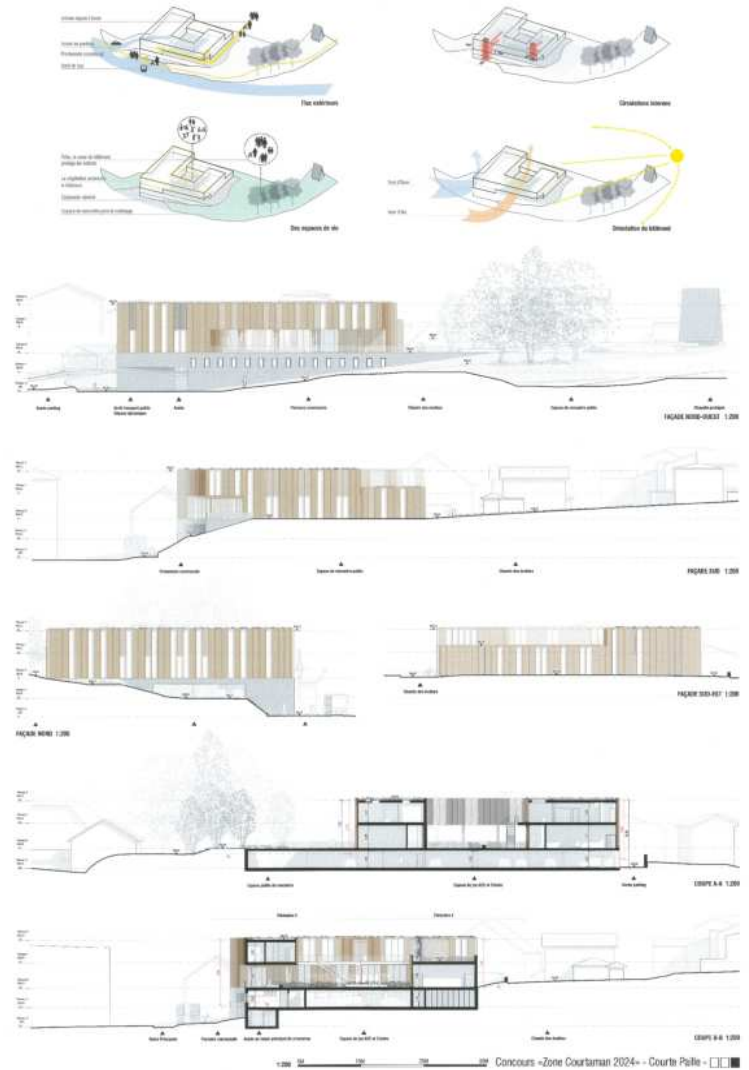
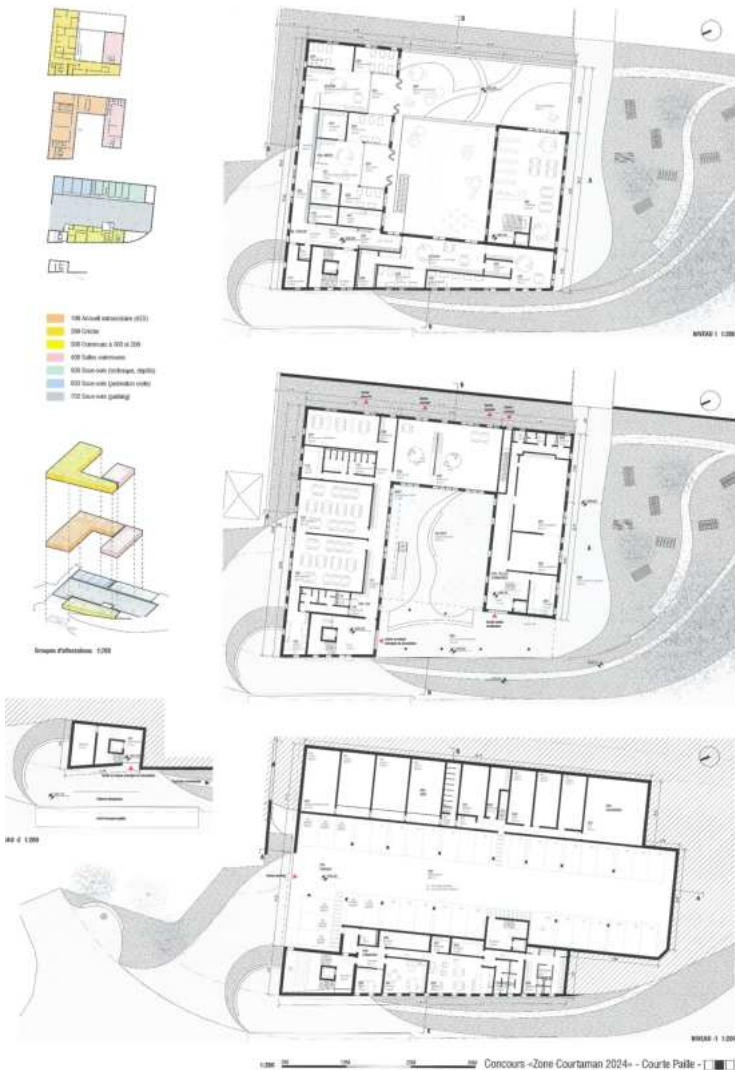
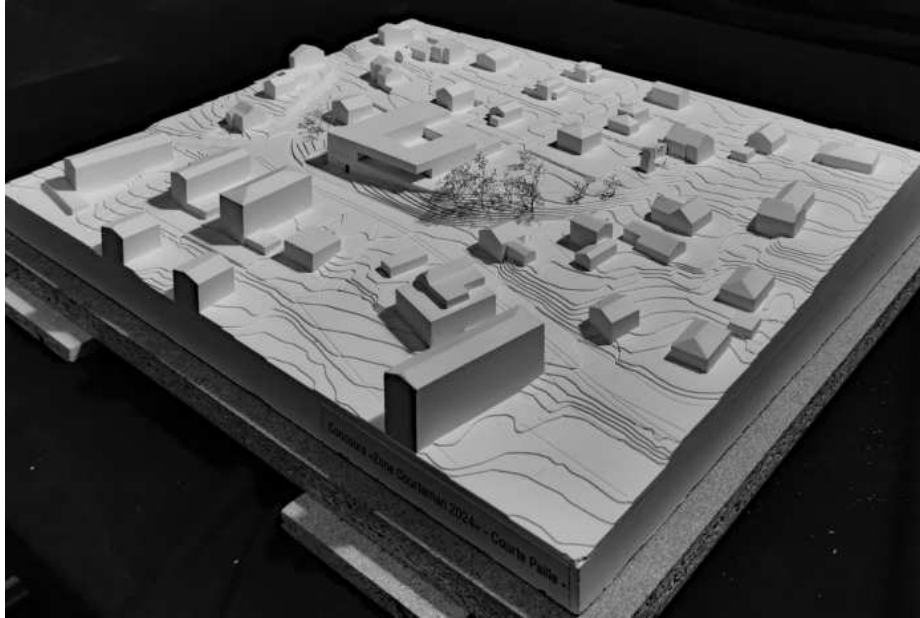
NOTES

Le terrain est plat, avec une légère pente vers le sud. Le projet est situé à l'ouest du village, à l'ouest du terrain de football. Le terrain est plat, avec une légère pente vers le sud. Le projet est situé à l'ouest du village, à l'ouest du terrain de football.

59 - COURTE PAILLE



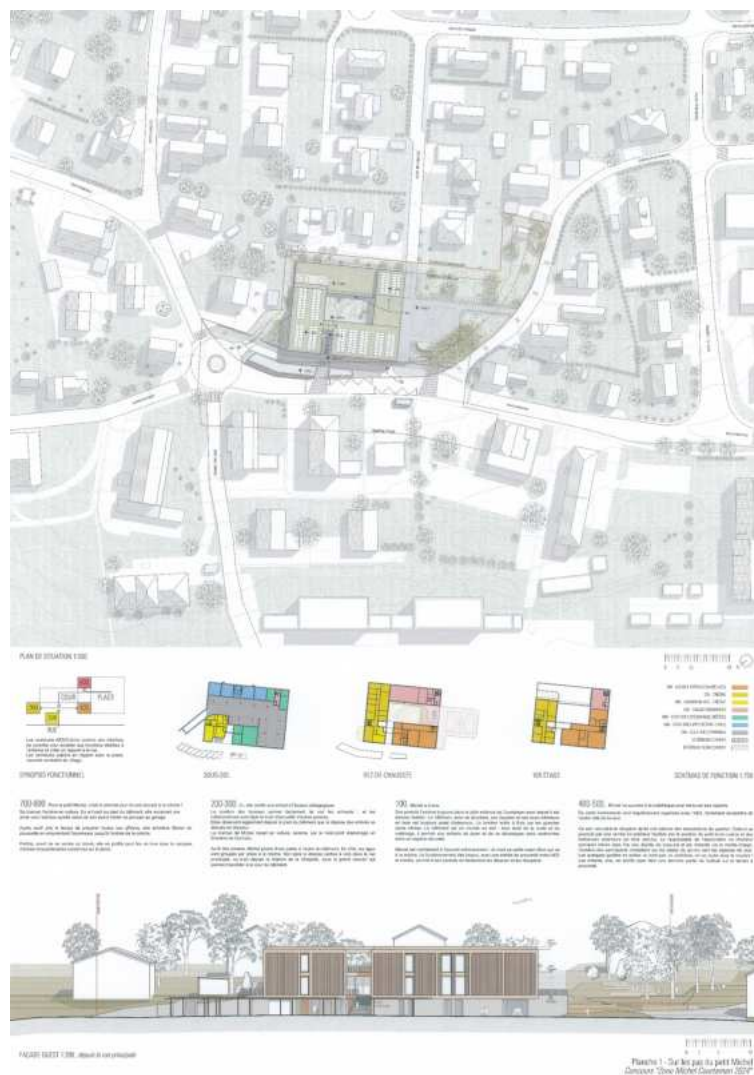
éliminé au tour 1



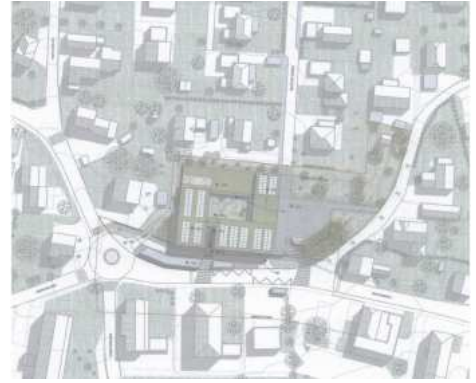
"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



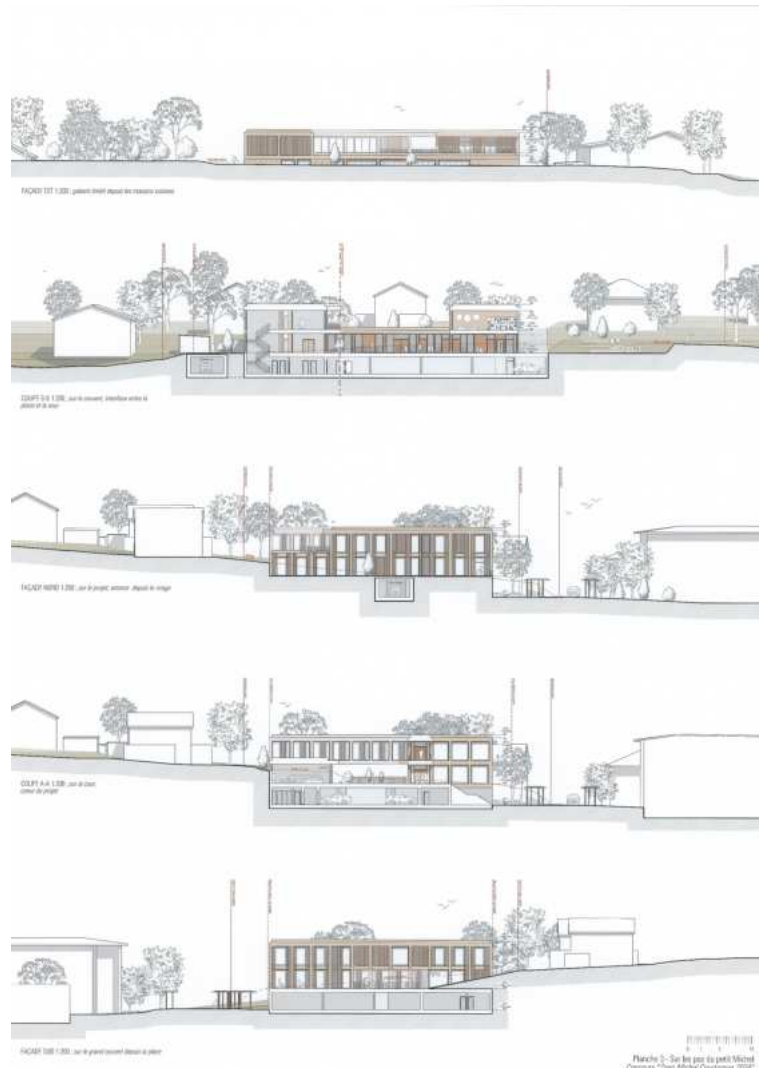
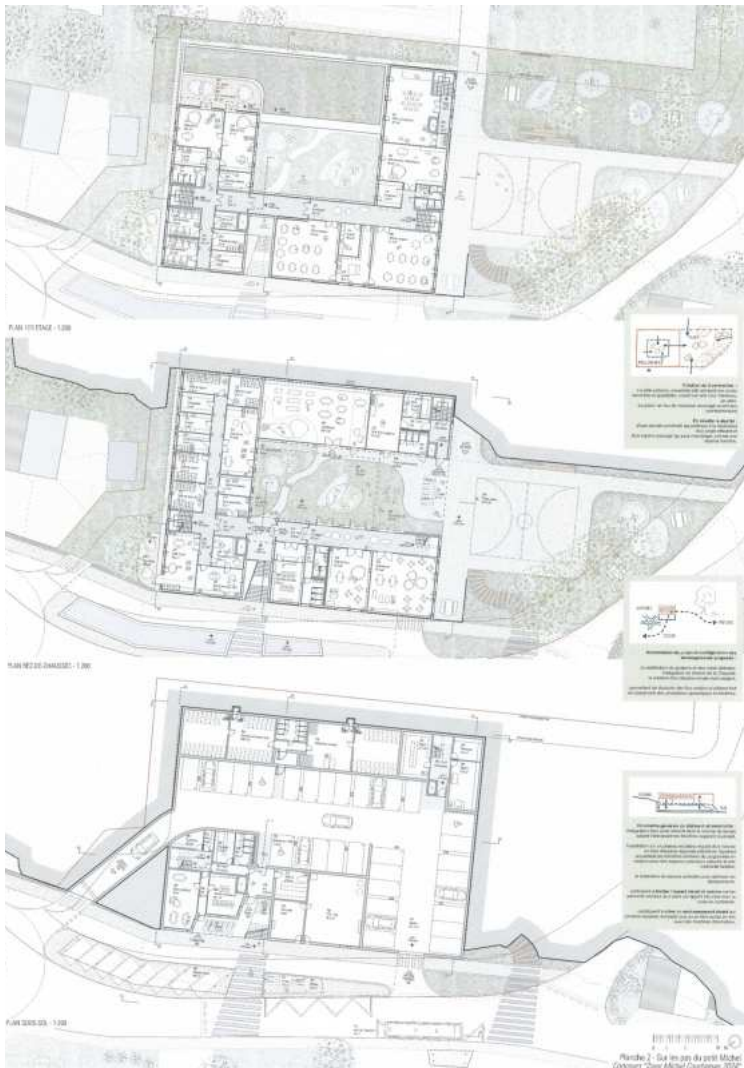
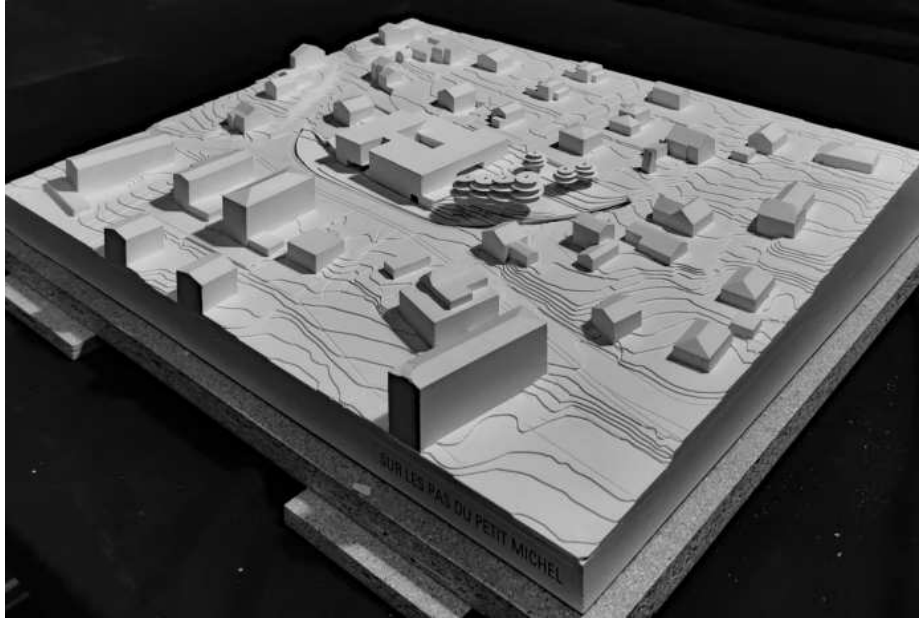
BSA Architecture Sàrl
Route du Vergnolet 8e, 1070 Puidoux
collaboration:
- Schifferli Beat
- Gruson Sylvain
- Salomon Soizic
- Imeri Senad
- Surchat Ophélie



60 - SUR LES PAS DU PETIT MICHEL



éliminé au tour 1



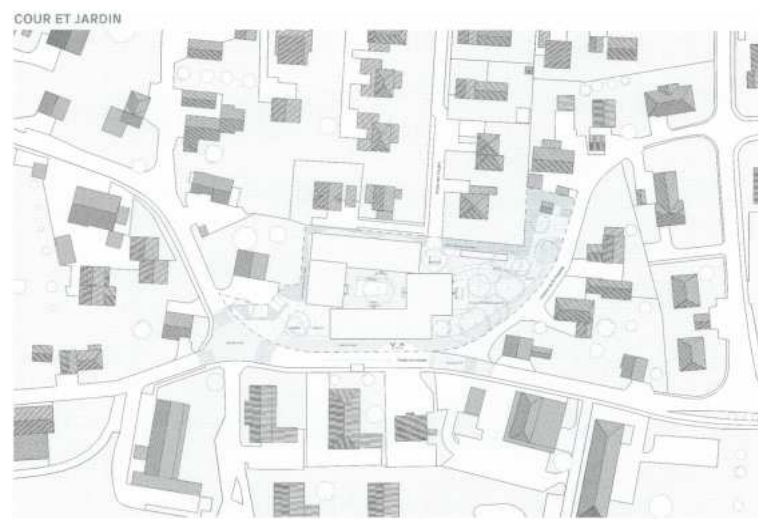
"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



Projet-co Sàrl, Ivan Lopes, Florine Mercier
Rue de Côtes-de-Montbenon 6, 1003 Lausanne

collaboration:

- Lopes Ivan
- Mercier Florine
- Gilliéron Mélissa
- Guyaz Robin
- VWA
- F&G ingénieurs conseils Sàrl



À l'interface de deux bassins versants et de deux régions linguistiques, Courtaman et l'intégration dans la topographie et le contexte

Ces deux anciens « domaines agricoles » font

aujourd'hui partie d'une même commune et entretiennent des liens forts.

C'est cette idée de « dualité harmonieuse » essence même du site et du programme, qui fera le lien quotidien avec l'école de Courtepain que nous souhaitons explorer dans le cadre de ce concours en proposant un projet artistique autour d'une cour et d'un jardin, deux espaces opposés par essence

Cette typologie, caractéristique des fermes à cour fait également le lien avec le passé agricole de ces deux villages et avec la parcelle occupée encore à ce jour par un corps de ferme désaffecté.

Comme dans le vocabulaire théâtral, la cour se situe à droite depuis la route des Vergers. Elle distribue les bâtiments et offre les usagers en son centre. Le jardin, à gauche, utilise la pierre treuve, libre de toute construction souterraine, et offre un jardin verdoyant, lieu

Tout comme la terre arable était essentielle à la subsistance du fermier, le jardin et la nature sont également essentiels au développement de l'enfant et accroît les

habitants de Courtepin à l'histoire des lieux.

elle offre une explication complémentaire du bonnet du jockey. Par son aspect respectueux et sa fonction, elle offre une place de « linge propre produit » à tous des bonnets d'ouvriers (des structures) d'ouvriers.

Les bonnets en tissu du commerce ont une base d'attraction dans

Qualité des accès et des
circulations des usagers, et de l'habitat

Le développement durable, adéquat écologiquement, économiquement, socialement, est le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

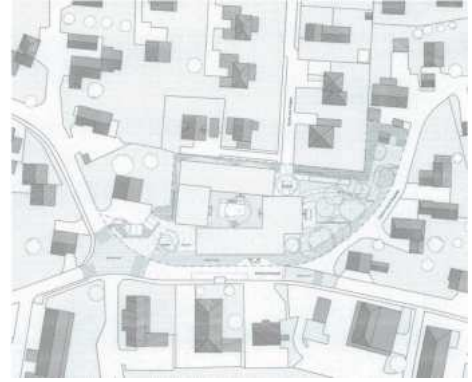
Trois exemples de relations d'entraide sont présentés, en lien avec les pratiques de l'usage de la main d'œuvre, la coopération et la gestion des conflits. Les auteurs ont sélectionné ces exemples en fonction de leur pertinence pour l'analyse des pratiques de l'usage de la main d'œuvre, la coopération et la gestion des conflits.

[illegible]

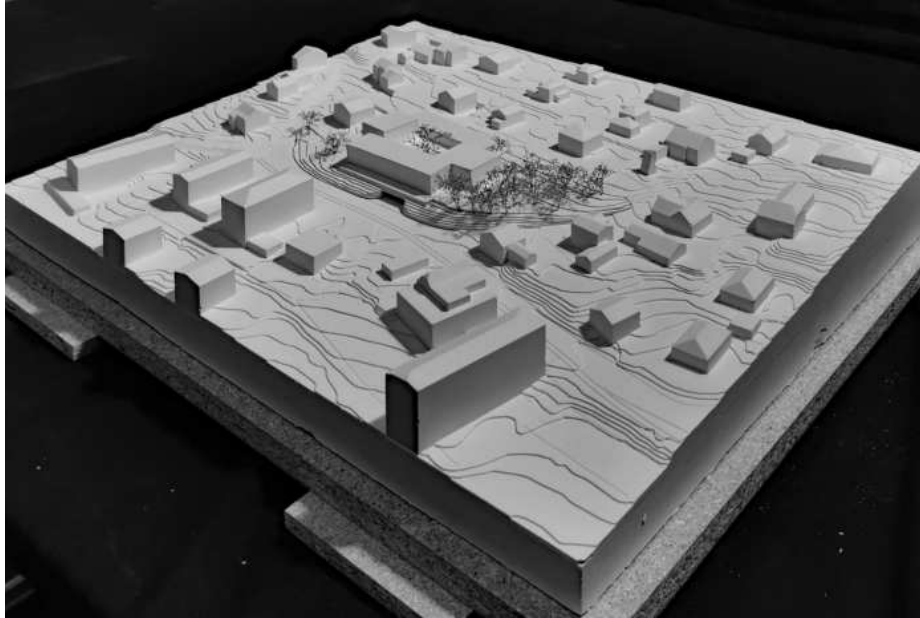
Des impacts additionnels de nature plus intensive sont prévus en ce qui concerne les infrastructures de gestion des bassins hydrographiques pour les petites et les moyennes rivières, ainsi que pour les bassins hydrographiques situés en aval des zones d'habitat à risque. Ces impacts additionnels sont liés à la mise en œuvre de la stratégie de gestion des bassins hydrographiques, qui vise à améliorer la résilience des écosystèmes aquatiques et à réduire les risques d'inondation. Les impacts additionnels sont liés à la mise en œuvre de la stratégie de gestion des bassins hydrographiques, qui vise à améliorer la résilience des écosystèmes aquatiques et à réduire les risques d'inondation.

[illegible]

61 - COUR ET JARDIN



éliminé au tour 1



COUR ET JARDIN



000 000 000 000



000 000 000 000



000 000 000 000

COUR ET JARDIN

000 000 000 000



000 000 000 000

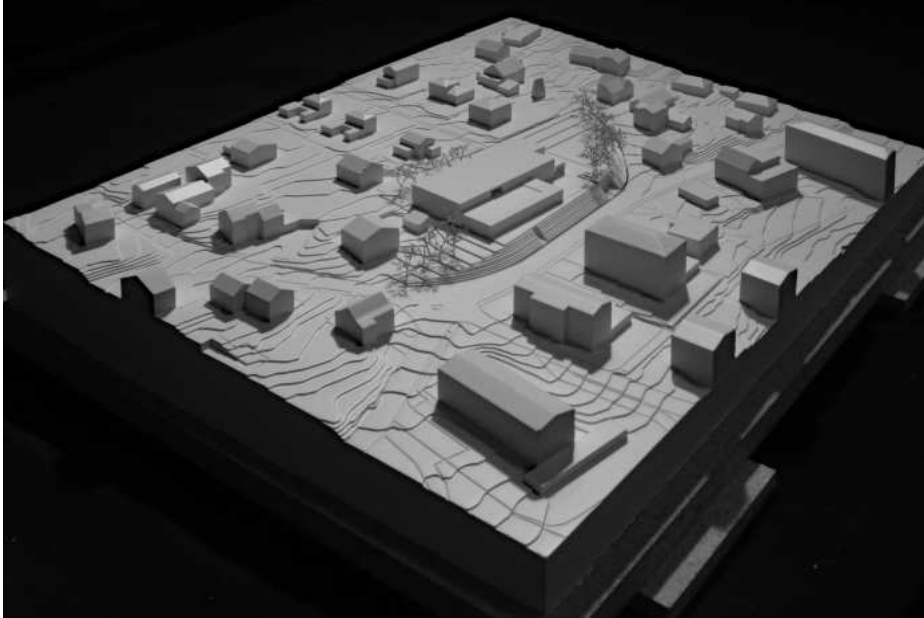


000 000 000 000

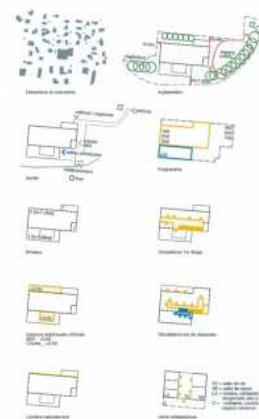


000 000 000 000

"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



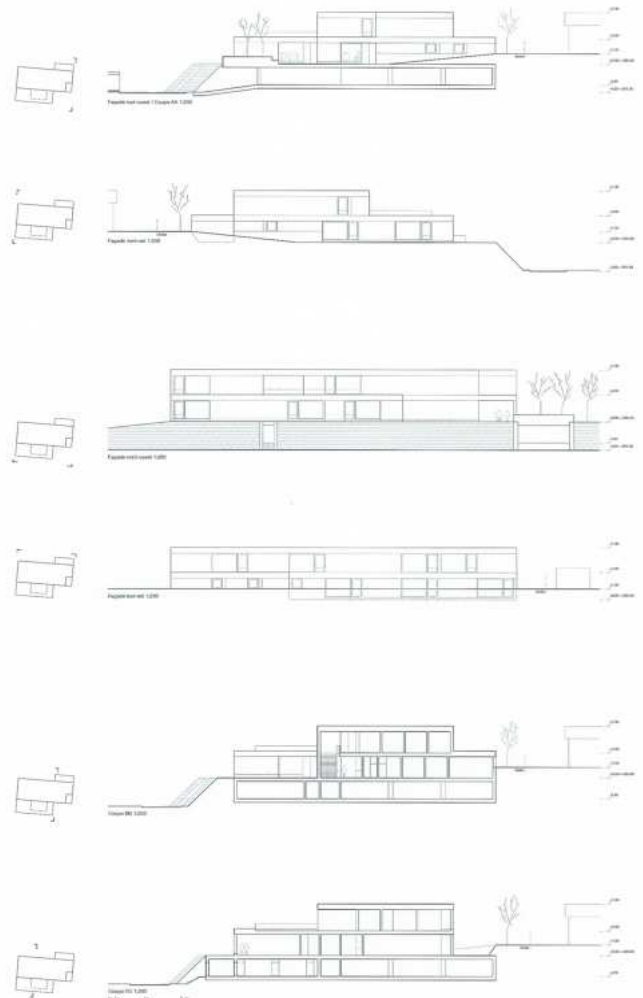
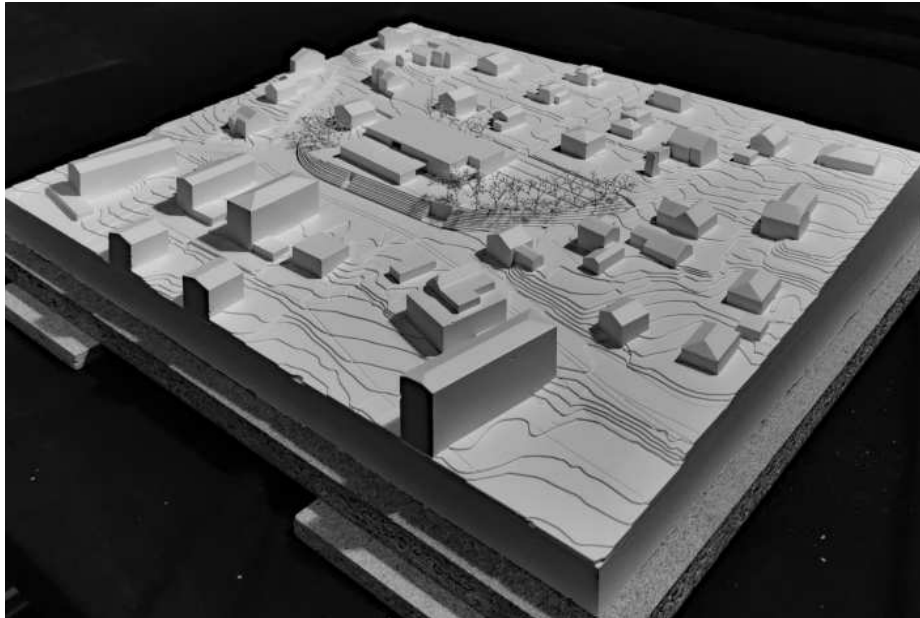
Javier Mosquera Gonzalez
Calle Martin de Vargas 17 1D esc dcha, E-28005 Madrid

[illegible]

62 - GBBL



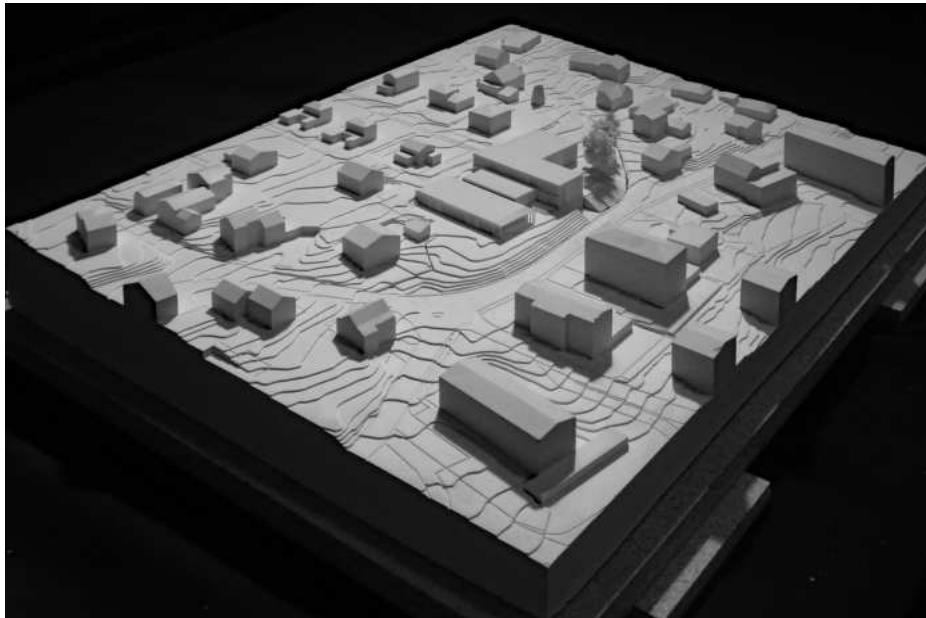
éliminé au tour 1



version "Dôme Michel Courtois" 2007

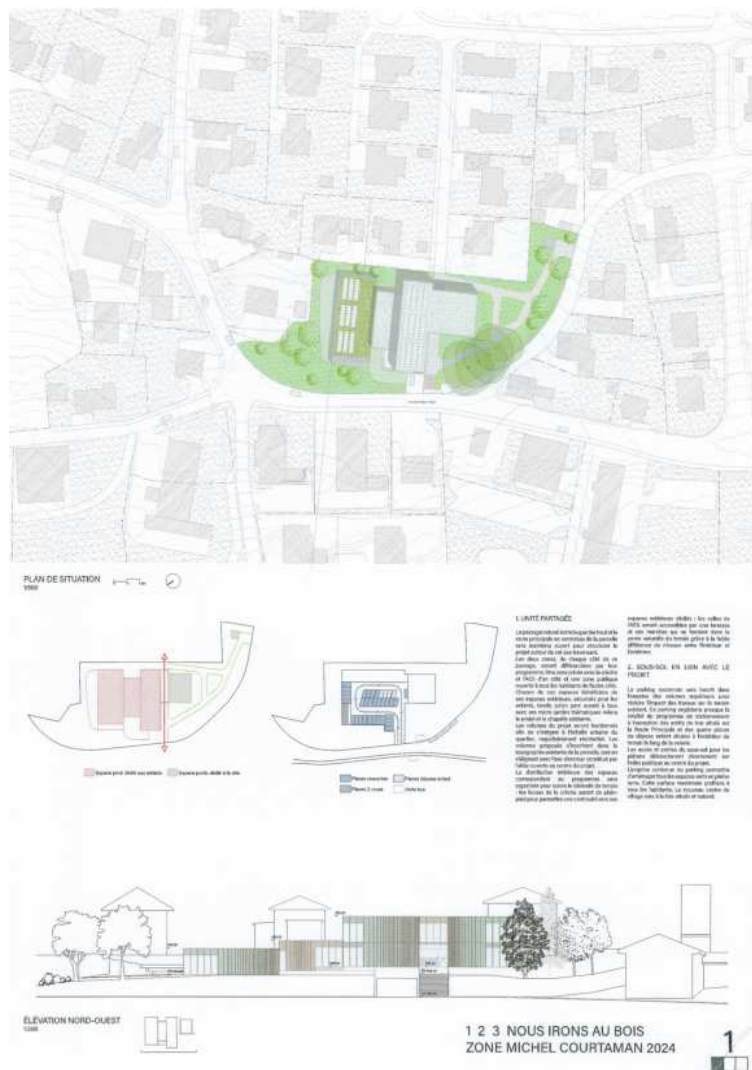
version "Dôme Michel Courtois" 2007

concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



Rue de Lagny 69, F-94160 Saint Mandé

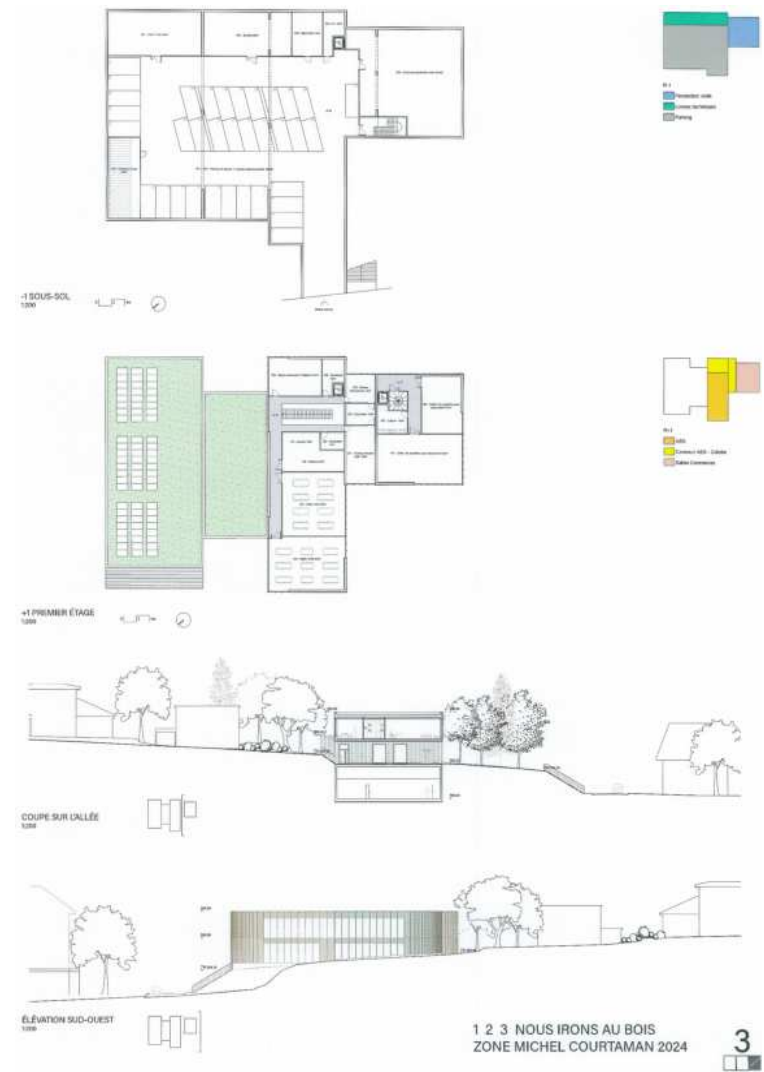
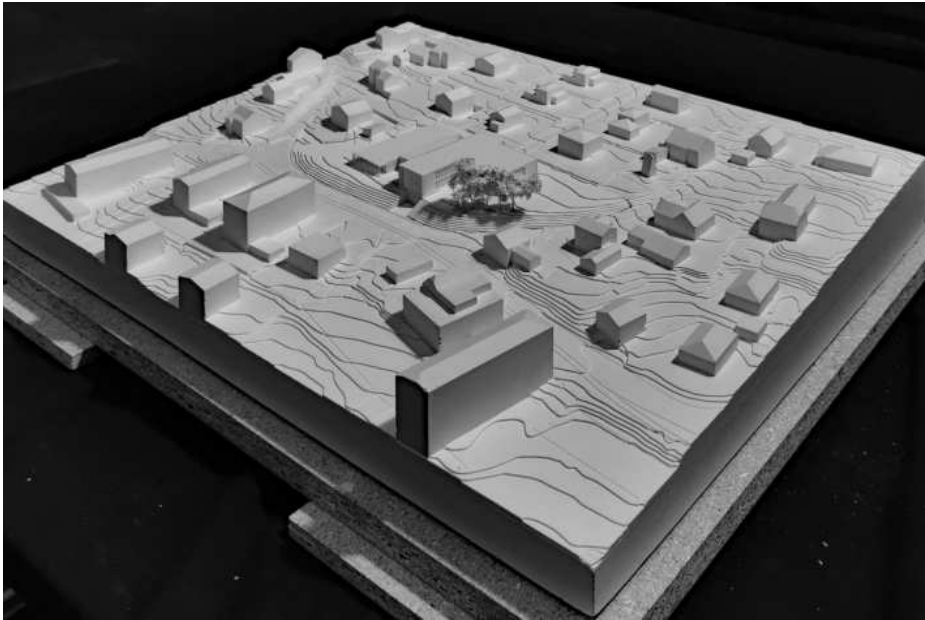
- Cosson Antoine
- Sawczak Barbara
- Allé Capucine
- Diallo Asmaou



63 - 1 2 3 NOUS IRONS AU BOIS



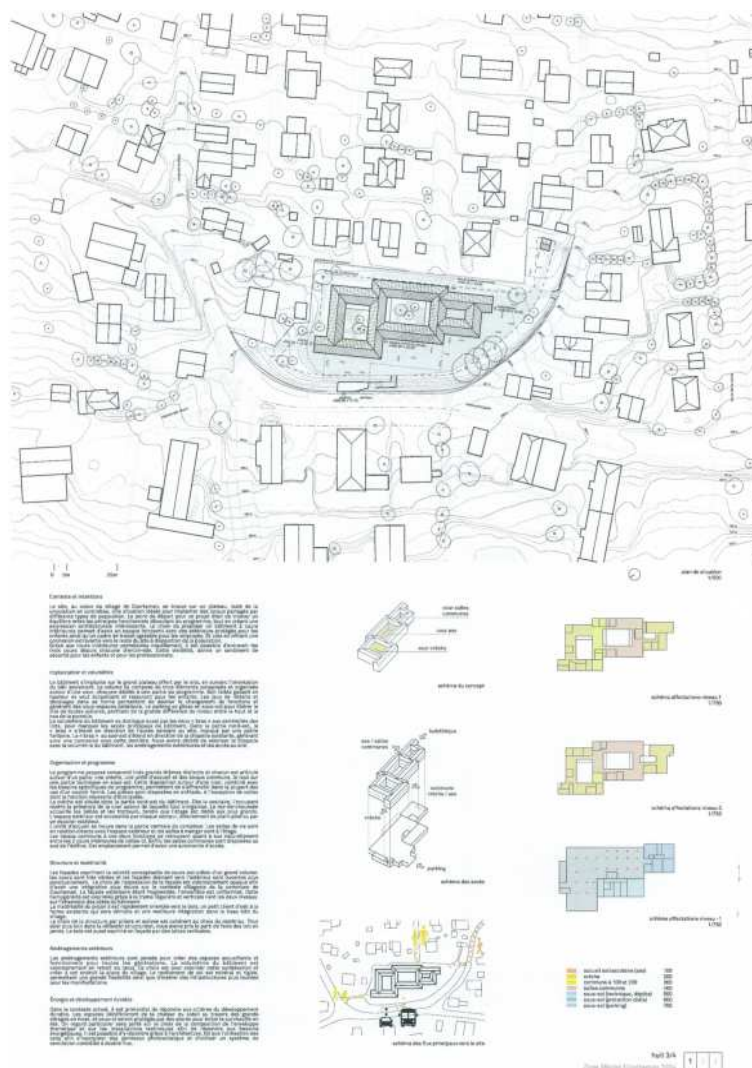
éliminé au tour 1



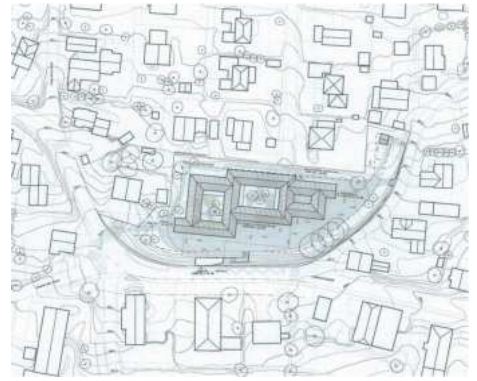
"zone Michel" – Courtaman
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



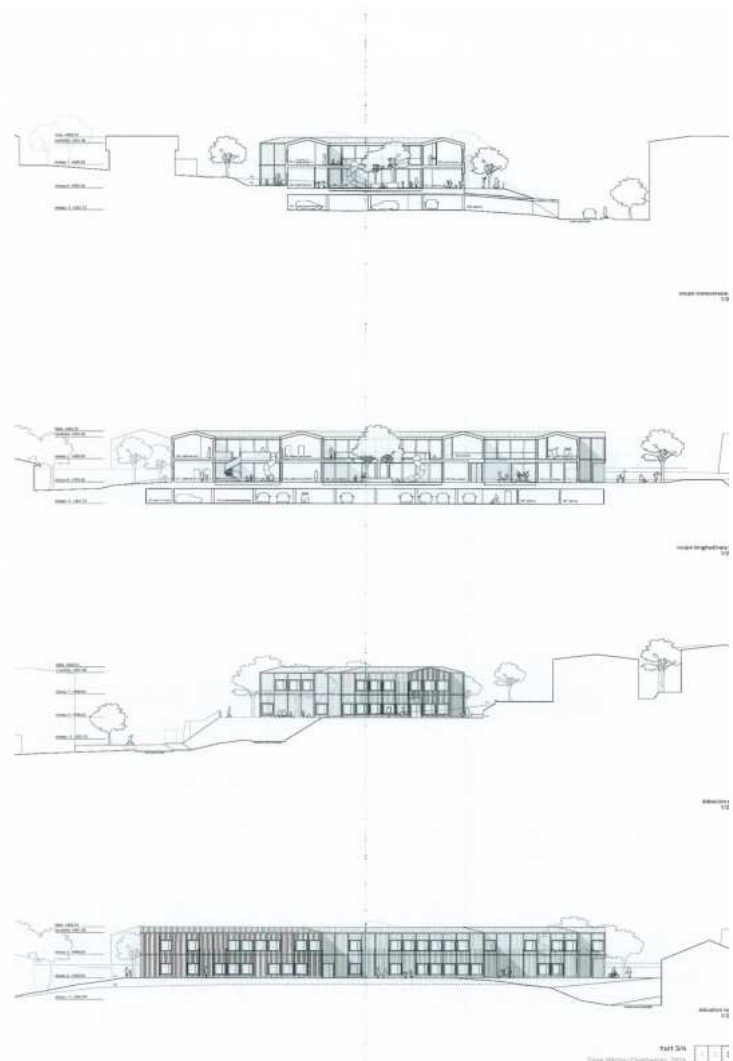
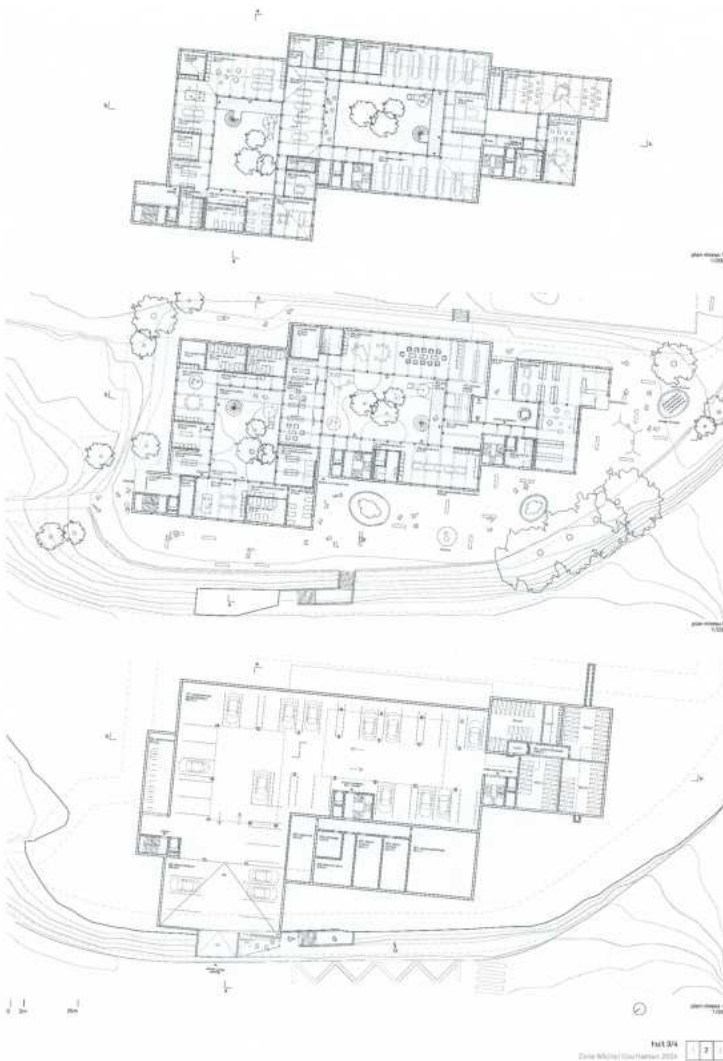
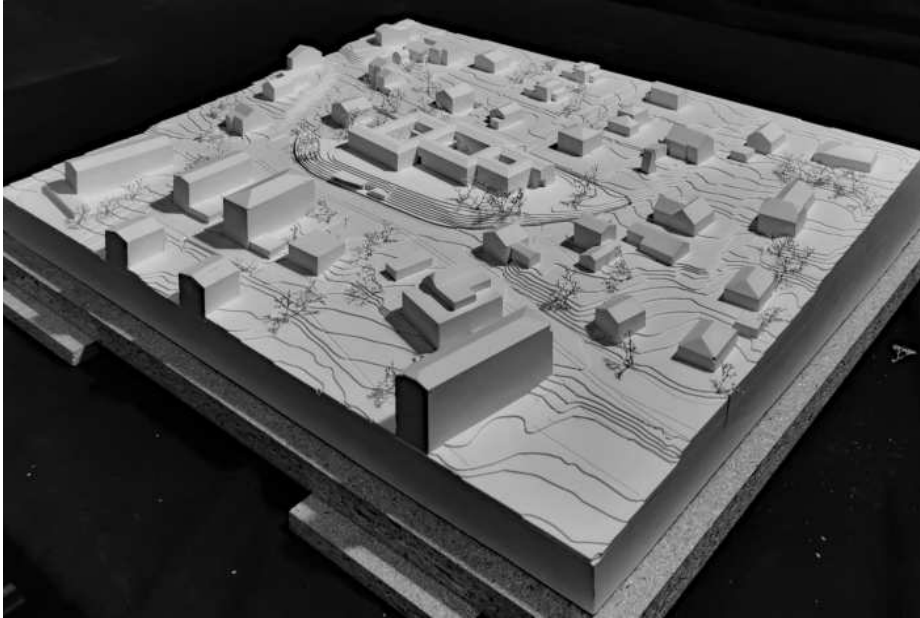
Elodie Gillioz + Sarah Ramirez
Route de Chevalley 94, 1911 Ovronnaz
collaboration:
- Gillioz Elodie
- Ramirez Sarah



64 - HUIT 3/4



éliminé au tour 2

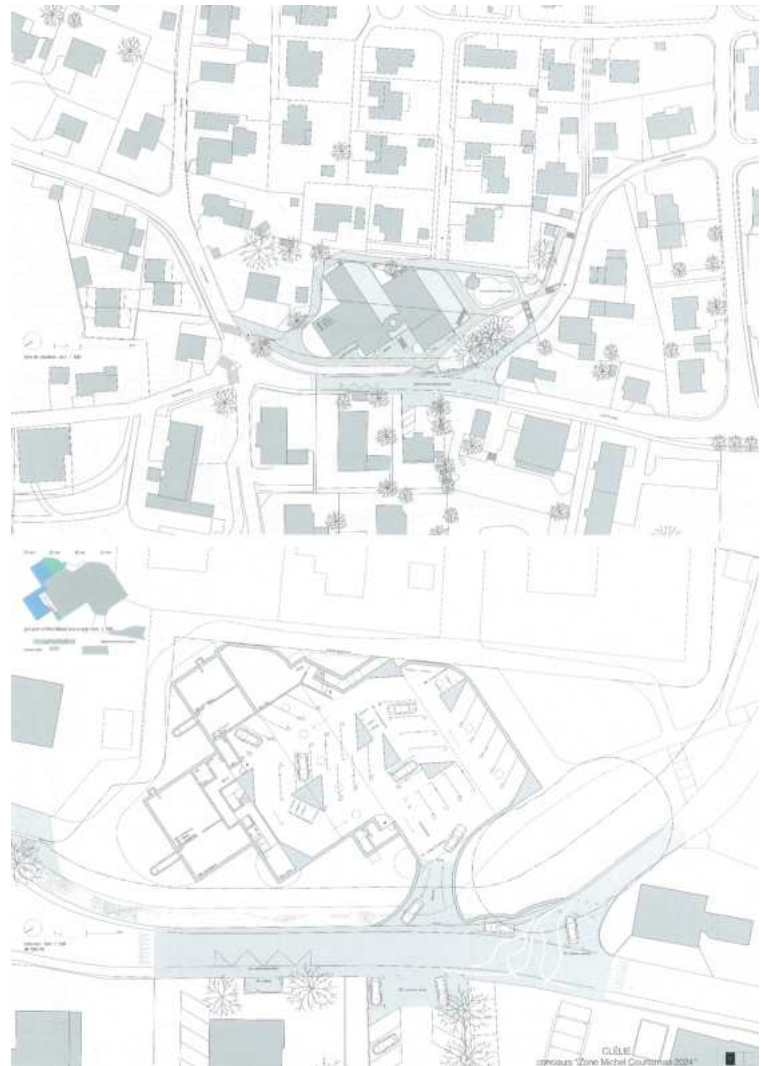


"zone Michel" – Courtaman

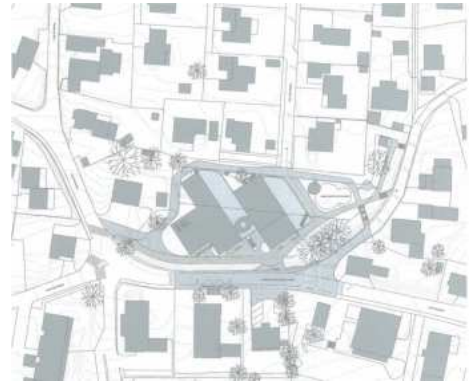
concours centre du village: accueil extra-scolaire, crèche et locaux communs



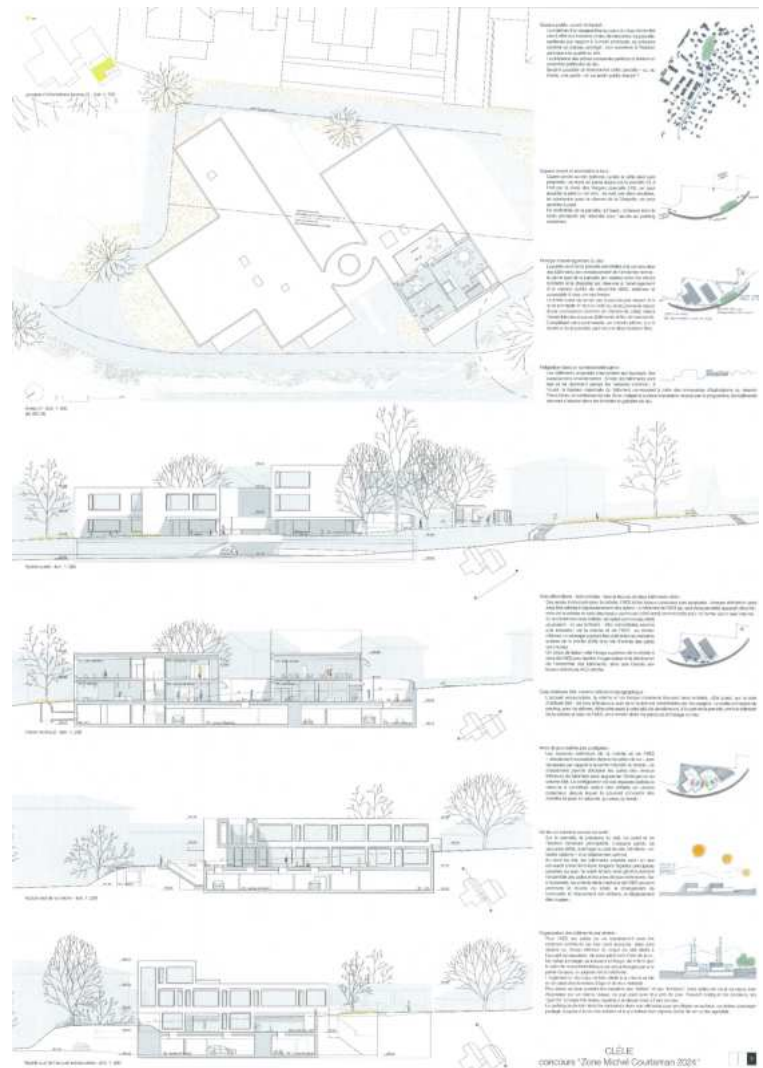
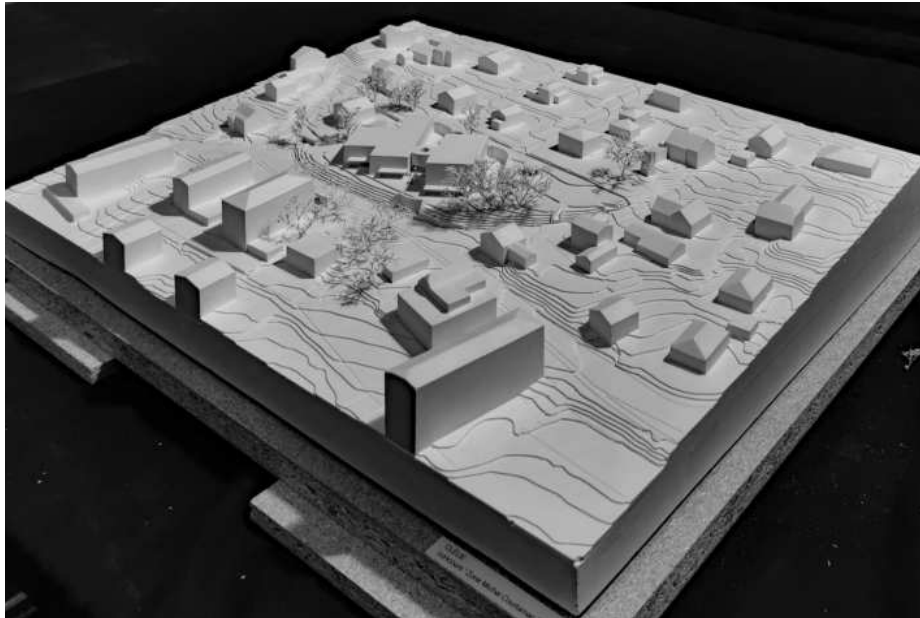
AUDIGIER PILET architectes Sàrl
Frédérique AUDIGIER, Olivier PILET
Rue Burnouf 5, F-75019 Paris
collaboration:
- Audigier Frédérique
- Pilet Olivier



65 - CLELIE



éliminé au tour 1



20 registre des noms des auteurs

A&C Architecture + Consultant Sàrl	18 - TANGRAM 2	Coucet & Roth Architectes Sàrl	50 - LE NID
ACBS Architectes	63 - 1 2 3 NOUS IRONS AU BOIS	Coucet Cynthia	50 - LE NID
Affa Maharika Raka	13 - COUR DU VILLAGE	Coucet Nathan	50 - LE NID
Agustoni Fabrice	51 - LE PETIT PRINCE	Cruz Absi Marion	6 - BANCAOUS
Allé Capucine	63 - 1 2 3 NOUS IRONS AU BOIS	d4 atelier d'architecture SA	30 - FACE A FACE
Alva Architekten klg	22 - MON VOISIN	De La Cruz Francisco	28 - LA FERME MICHEL
Alves Daniel	22 - MON VOISIN	de Las Heras Laura	12 - FORET HABITEE
Amaya Esteban	7 - CEINTURE D'ORION	de Oliveira Olivia	33 - PYATA
Amez-Droz Steve	33 - PYATA	de Oliveira Thibault	37 - JEU DE PLATEAUX
André Anouk	19 - CHAT PERCHE	De Oliveira Thibault	24 - UN DEUX TOITS, QUATRE CINQ
Antonietti Luciano	21 - TRIPTYQUE	Debene Dominique	6 - BANCAOUS
Apolaya Canales Rodrigo	19 - CHAT PERCHE	Del Carmen de Luna Giménez Maria	12 - FORET HABITEE
ARLAB	10 - MIKADO	Delacrétaz Mathieu	23 - LE PERRON
Artego Associati Sagl	52 - LA DANSE DES CHENILLES	Desiaz Dominique	30 - FACE A FACE
Atelier 417 Sàrl	45 - JAKADI	Deschamps Timohé	3 - L'IMPORTANCE D'ETRE BAVARD
atelier 703 sarl	3 - L'IMPORTANCE D'ETRE BAVARD	Descoux Dimitri	24 - UN DEUX TOITS, QUATRE CINQ
Atelier Aoka sàrl	17 - BOHO SOO	Diallo Asmaou	63 - 1 2 3 NOUS IRONS AU BOIS
Atelier d'architecture de St-Nicolas	51 - LE PETIT PRINCE	Dind Jean-Pierre	54 - TETRIS
Atelier MB	15 - ECOLE BUISSONNIERE	Donati Lorenzo	27 - COUCOU
Atelier Modus	31 - BIBERA BIBERLI	Dormond Antoine	10 - MIKADO
Aubert Architectes SA	59 - COURTE PAILLE	Driebeek Dagmar	30 - FACE A FACE
Audigier Frédérique	65 - CLELIE	Dubochet Elea	51 - LE PETIT PRINCE
BAACT Snc	41 - LUTIN	Durand Simon	9 - LE GRAND PLATEAU
Ballart Terral Guillaume	23 - LE PERRON	Eigenheer Mannick	15 - ECOLE BUISSONNIERE
Barreto Eliana	3 - L'IMPORTANCE D'ETRE BAVARD	Emery Sébastien	39 - TOTORO
Baseggio Lisa	18 - TANGRAM 2	emixi architectes	20 - ENSEMBLE MICHEL
Basso Ricci Paolo	26 - NEMO	Eveillard Gwendoline	19 - CHAT PERCHE
Bastien Guy	3 - L'IMPORTANCE D'ETRE BAVARD	F&G ingénieurs conseils Sàrl	61 - COUR ET JARDIN
Bellia Alberto		Fasel Cyrille	29 - ANDREAS, AURELIE ...
Beris Marie-Christine	14 - PERIPATOS	Fauchère Alexandre	22 - MON VOISIN
Besada César	48 - COURTAMAN FORUM	Favre Gilbert	2 - PAC-MAN
Blanc Ludovic	18 - TANGRAM 2	Fernandes João	35 - TANGRAM 1
Bleikolm Miriam	15 - ECOLE BUISSONNIERE	Figuccio Alberto	16 - L'EVEIL
Blettery Gilda	7 - CEINTURE D'ORION	Filhol Arnaud	59 - COURTE PAILLE
Boilly Kevi	42 - UN, DEUX, TROIS	Fiorini Alice	21 - TRIPTYQUE
Bravo Laura	4 - EREKHTHIO	forme commune snc	21 - TRIPTYQUE
Brochin Antoine	6 - BANCAOUS	Fotakis Alexandros	9 - LE GRAND PLATEAU
BSA Architecture	60 - SUR LES PAS DU PETIT MICHEL	Fussinger Diego	29 - ANDREAS, AURELIE ...
BUREAU	20 - ENSEMBLE MICHEL	Gabilan Sarah	16 - L'EVEIL
BUREAU/D	27 - COUCOU	Galasso Giulio	46 - FOUETTE
Butikofer Serge	37 - JEU DE PLATEAUX	Gaston David	25 - CROSSROADS
Camuzet Jean	42 - UN, DEUX, TROIS	GDAP ARCHITECTES sarl	25 - CROSSROADS
Carac Architecture	43 - FETE DU VILLAGE	Geiger Aline	44 - 1,2,3...SOLEIL
Carlana Michel	38 - TRILLIUM	Gener Gonzalez Joan	4 - EREKHTHIO
Carmaneira Pilar	30 - FACE A FACE	Ghirlanda Loris	52 - LA DANSE DES CHENILLES
Carobbio Verena	41 - LUTIN	Ghorayeb Marianne	10 - MIKADO
Carugati Damien	17 - BOHO SOO	Ghorayeb Paul	10 - MIKADO
Cea David	33 - PYATA	Gilliéron Mélissa	61 - COUR ET JARDIN
Cecilia Baraldi	33 - PYATA	Gillioz Elodie	64 - HUIT 3/4
Chappuis Yvan	28 - LA FERME MICHEL	Giorla Jean Gérard	32 - LA MARELLE
Chassin Ophélie	56 - ICEBERG	Giorla Lara	32 - LA MARELLE
Chassot Laurent	20 - ENSEMBLE MICHEL	Giorla Trautmann Architectes SA	32 - LA MARELLE
Chèvre Lucas	45 - JAKADI	Girard Jean-Claude	53 - LA BALEINE BLEUE
Chollet Frédéric	26 - NEMO	Goldinger Gregor	40 - DEUX AMIS
Christinat Kevin	45 - JAKADI	Gonzales Silvis	27 - COUCOU
Clasadonte Manuel	13 - COUR DU VILLAGE	Goumaz Anthony	18 - TANGRAM 2
Clément Benoît	28 - LA FERME MICHEL	Grandgirard Stéphane	20 - ENSEMBLE MICHEL
CLEMENT BERTON	56 - ICEBERG	GROUPEMENT XX_OO	55 - CERCLE VERTUEUX
Comte Coralie	28 - LA FERME MICHEL	Gruson Sylvain	60 - SUR LES PAS DU PETIT MICHEL
Concha Jeronimo José Luis	12 - FORET HABITEE	Guntern Camille	50 - LE NID
continentale klg	46 - FOUETTE	Gutierrez Alexandre	31 - BIBERA BIBERLI
Corda Marco	47 - BELVEDERE	Guyaz Robin	61 - COUR ET JARDIN
Cosson Antoine	63 - 1 2 3 NOUS IRONS AU BOIS	Gysel Manuel	49 - SMALAND

H3O architects.....	4 - EREKHTHIO	PSAU	13 - COUR DU VILLAGE
Handustry sàrl	17 - BOHO SOO	Radat Philippe	20 - ENSEMBLE MICHEL
Hassissene Anaïs	30 - FACE A FACE	Rakli Dina	42 - UN, DEUX, TROIS
Haton Guillaume	36 - SEQUANES	Ramirez Sarah	64 - HUIT 3/4
Heras Marcel	4 - EREKHTHIO	RBRC architectes	26 - NEMO
Högger Sven	1 - SIMPLEXITE	Rey Valentin	11 - TREFLE A TROIS FEUILLES
Imeri Senad	60 - SUR LES PAS DU PETIT MICHEL	Rezzoug Florian	16 - L'EVEIL
Isler Dominik	49 - SMALAND	rimforma architecture sa	28 - LA FERME MICHEL
Jaunin Sandrine	2 - PAC-MAN	Rodrigues Christian	26 - NEMO
Jemini Michèle	2 - PAC-MAN	Rodriguez Monedero	32 - LA MARELLE
Känel Bruno	14 - PERIPATOS	Romanens Hervé	29 - ANDREAS, AURELIE ...
Kuyumcu Eduard	57 - LA PETITE OURSE	Roth Géralda	50 - LE NID
Laffly Simon	36 - SEQUANES	Roulin Romain	35 - TANGRAM 1
Laffly Thomas	36 - SEQUANES	Ruchet Léonie	29 - ANDREAS, AURELIE ...
LAM Architectes SA	7 - CEINTURE D'ORION	Ruiz Planella Miquel	4 - EREKHTHIO
Lasagni Ludovica	13 - COUR DU VILLAGE	Rusev Todor	20 - ENSEMBLE MICHEL
Lazzareschi Sergiusti Giovanni ...	55 - CERCLE VERTUEUX	Salomon Soizic	60 - SUR LES PAS DU PETIT MICHEL
Le Roy Philippe	11 - TREFLE A TROIS FEUILLES	Sawczak Barbara	63 - 1 2 3 NOUS IRONS AU BOIS
Lehocka Lujza	20 - ENSEMBLE MICHEL	Schaller Vanessa	22 - MON VOISIN
Leppänen Morgane	29 - ANDREAS, AURELIE ...	Schifferli Beat	60 - SUR LES PAS DU PETIT MICHEL
les ateliers du passage sàrl	29 - ANDREAS, AURELIE ...	Schmutz Emilie	31 - BIBERA BIBERLI
Link Stéphane	54 - TETRIS	Schneider Michelle	43 - FETE DU VILLAGE
Lopes Ivan	61 - COUR ET JARDIN	Schneider Simon	51 - LE PETIT PRINCE
Lu Minh	37 - JEU DE PLATEAUX	Schouwey Tom	29 - ANDREAS, AURELIE ...
Lütjens Oliver	11 - TREFLE A TROIS FEUILLES	Secchi Marialessandra	13 - COUR DU VILLAGE
Luyet Anne	7 - CEINTURE D'ORION	Semedo Adriana	59 - COURTE PAILLE
m10 architectes sa	33 - PYATA	Siegfried Malou	51 - LE PETIT PRINCE
Malerba Chiara	1 - SIMPLEXITE	Simon Marie-Cécile	35 - TANGRAM 1
Map Monnier arch. du paysage sa	16 - L'EVEIL	Sobrecases Hopi-Yohan	41 - LUTIN
Marchal Lisa	16 - L'EVEIL	STRATES PAYSAGE	10 - MIKADO
Marchiori Paolo	57 - LA PETITE OURSE	studio bbd sàrl	23 - LE PERRON
Mareine Benjamin	18 - TANGRAM 2	studio noumo	35 - TANGRAM 1
Martinez Gonzalo	25 - CROSSROADS	Subira Andrés	25 - CROSSROADS
Massagué Sanchez Joan	4 - EREKHTHIO	Surchat Ophélie	60 - SUR LES PAS DU PETIT MICHEL
Mazerand Eugénie	20 - ENSEMBLE MICHEL	Surmely Olena	51 - LE PETIT PRINCE
Menoud Blandine	32 - LA MARELLE	TAU Architectes	2 - PAC-MAN
Mercier Florine	61 - COUR ET JARDIN	Tejedor Calvo Jose-Luis	25 - CROSSROADS
Merz Basil	21 - TRIPTYQUE	Tikhonov Léon	16 - L'EVEIL
Mettraux Sam	54 - TETRIS	Trafitec conseils SA	3 - L'IMPORTANCE D'ETRE BAVARD
Monnier Maxime	16 - L'EVEIL	Trevisan Matteo	9 - LE GRAND PLATEAU
Mora Dionisio	8 - LE HAMEAU DE MICHEL	Triana del Rio Andrés	10 - MIKADO
Mosquera Gonzalez Javier	62 - GBBL	Tritz Dane	5 - LE PETIT POU CET
Ngao Julien	17 - BOHO SOO	Trombert Laurence	44 - 1,2,3...SOLEIL
Nicolet Camille	18 - TANGRAM 2	Tufarolo Felice	3 - L'IMPORTANCE D'ETRE BAVARD
Oliver Corina	59 - COURTE PAILLE	Ulmer Michael	49 - SMALAND
ON architecture Sàrl	42 - UN, DEUX, TROIS	Vancoff Florian	53 - LA BALEINE BLEUE
Oppliger Mathieu	58 - BOURGEON	varia paysage	3 - L'IMPORTANCE D'ETRE BAVARD
Oppliger Valentin	43 - FETE DU VILLAGE	Vasey Philippe	44 - 1,2,3...SOLEIL
Orriols Camps Adria	4 - EREKHTHIO	Vidal-Collado Sergio	33 - PYATA
Paris Ncuti	7 - CEINTURE D'ORION	Villogas Jiménez Delia	12 - FORET HABITEE
Pasinelli Mattia	33 - PYATA	Voroshilova Natalia	46 - FOUETTE
Pasquier Joris	24 - UN DEUX TOITS, QUATRE CINQ	Vukoja Ivana	40 - DEUX AMIS
Perdreau Lou	36 - SEQUANES	VWA	61 - COUR ET JARDIN
Perillo Loris Luigi	46 - FOUETTE	W2 Architekten AG	34 - 1287
Périsset Arnaud	29 - ANDREAS, AURELIE ...	Wüst Simon	21 - TRIPTYQUE
Pilet Kevin	11 - TREFLE A TROIS FEUILLES	Yilmaz Abdullah	42 - UN, DEUX, TROIS
Pilet Olivier	65 - CLELIE	Zamarbide Daniel	20 - ENSEMBLE MICHEL
Pimenta Carine	20 - ENSEMBLE MICHEL	Zamarbide Galliane	20 - ENSEMBLE MICHEL
Pinto Guilherme	30 - FACE A FACE		
Pont Aineto Andreu	27 - COUCOU		
Poveda Anaël	17 - BOHO SOO		
Privileggio Nicolo	13 - COUR DU VILLAGE		
Projet-co Sàrl	61 - COUR ET JARDIN		
Prokos Antonios	55 - CERCLE VERTUEUX		